Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15606 – 7 F | JEUDI 30 MARS 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Les revendications sur l'emploi et les salaires sont au cœur des conflits sociaux

Le nombre des chômeurs a baissé de 10 000 en février après un recul de 17 300 en janvier

LE GOUVERNEMENT s'apprête à annoncer jeudi 30 mars une nouvelle embellie des chiffres du chômage. Selon une indiscrétion calculée de Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, la France *« comptait entre 10 000 et 15 000 chômeurs de moins »* à la fin du mois de février. Le chiffre réel semble se situer dans le bas de la fourchette, c'est-à-dire autour de 10.000.

Nul doute que le gouvernement cherchera à tirer profit de ce résultat alors que les conflits restent nombreux dans le secteur privé mais aussi dans les services publics et ne peuvent que nuire à l'image d'Edouard Balladur. Jeudi 30 mars devrait en effet être une *« journée noire »* pour les usagers de la RATP, de la SNCF et d'Air Inter. Même si les motifs de mécontentement (salaires à la RATP, statut et emploi à la SNCF et à Air Inter) varient d'une entreprise à l'autre, ces mouvements viennent alourdir un climat social déjà tendu.

L'opinion publique ne semble pas s'offusquer de ces grèves. Ce n'est pas un hasard si aucun des principaux candidats à l'élection présidentielle ne remet en question le droit de grève dans le secteur public. Le fait qu'Edouard Balladur juge *« compréhensibles »* les mouvements actuels va dans le même sens.



Désormais, le débat porte moins sur l'emploi que sur les salaires. Les propos du président du CNPF, Jean Gandois, jugeant que le refus d'augmenter les salaires quand les profits le permettent constitue une *« provocation »*, semblent avoir été mieux perçus par les syndicalistes que par ses pairs. En annonçant le triplement des résultats de Renault (3,6 milliards en 1994), Louis Schweitzer, son président, a estimé qu'augmenter les salaires davantage qu'il ne l'a fait – sous la pression des conflits sociaux – hypothèquerait l'avenir de l'entreprise. Derrière ce débat se profilent deux conceptions du partage de la valeur ajoutée. Par ailleurs, des chercheurs de l'OFCE évaluent à 200 000 par an le nombre d'emplois qui résulterait du passage aux 37 heures hebdomadaires.

Lire page 21

Les fusillés fantômes du mont Valérien

SERGE KLARSFELD le dit très posément : ce ne sont pas 4 500 résistants qui ont été fusillés par les nazis au mont Valérien, entre 1940 et 1944, mais 1 007. *« C'est déjà terrible*, résume-t-il. *Autant commémorer les véritables héros et non pas quelque trois mille fantômes. »* A quelques semaines des cérémonies de la Journée de la déportation (30 avril) et du cinquantenaire de la capitulation de l'Allemagne hitlérienne (8 mai), Serge Klarsfeld demande donc que la vérité historique soit officiellement rétablie.

Cela suppose que soit corrigée la plaque commémorative en grès brut qui figure au mont Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine). A l'appui de sa démarche, l'avocat présente une importante documentation réunie dans une plaquette. La lecture en est édifiante, au moins pour deux raisons.

Tout d'abord, il apparaît clairement que l'« erreur » est apparue tardivement. En 1944, Robert Doz, auteur d'un rapport destiné à préparer la visite du général de Gaulle sur les lieux, précise : *« Je peux affirmer qu'environ un millier de personnes ont été fusillées au fort du mont Valérien. »* En février 1945, le gouvernement militaire de Paris produit une liste détaillée avec prénoms, noms, adresses, dates de naissance et de décès des suppliciés, au nombre de 927. Une quinzaine d'années passent et l'« erreur » se glisse, en 1960, au cours d'une réunion plénière de la commission des monuments commémoratifs du ministère des anciens combattants et victimes de guerre. Sans justification. *« La propagande s'empare alors des faits »*, commente Serge Klarsfeld.

Ensuite, ce dernier relève que, sur les 1 007 fusillés du mont Valérien, 163 étaient des résistants juifs. Une proportion importante, au risque de se lancer dans une comptabilité macabre. Serge Klarsfeld retire de ses recherches une nouvelle vision : *« Les juifs résistants étaient nombreux à Paris. Ils étaient l'avant-garde, contrairement à l'image répandue. »* En 1979, l'avocat avait déjà rendu hommage aux premiers otages fusillés le 16 septembre 1941, *« cinq juifs étrangers, cinq Français, au total dix communistes »*.

Mais le devoir de mémoire et la vérité historique s'apprécient différemment selon que l'on est président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France ou responsable au ministère des anciens combattants. Alors que Me Klarsfeld demande une rectification rapide de l'inscription commémorative, l'entourage du ministre Philippe Mestre temporise. *« Cela ne se fait pas d'un trait de plume et cela demande des contacts avec l'ensemble des groupes de résistants*, explique un membre du cabinet. *Est-il opportun de le faire juste avant les commémorations du cinquantenaire ? »*

Pour Serge Klarsfeld, la réponse est affirmative. D'autant que son association a solennisé sa requête auprès de Philippe Mestre dès le 28 septembre 1994. Ce n'est pas la première fois que de telles corrections ont lieu. En 1987, la communauté juive avait modifié la plaque commémorative de la grande rafle du Vélodrome d'hiver pour indiquer que 8 160 personnes, dont 4 115 enfants, avaient été internées dans l'enceinte du stade en 1942, et non 30 000.

Laurent Greilsamer

Restauration

SI UN LÉGER DOUTE plane encore sur l'identité de l'homme qui, dans quelques semaines, succédera à François Mitterrand, il n'en subsiste aucun quant à son étiquette politique. Il appartiendra au RPR. Il nommera un premier ministre RPR. La présidence de l'Assemblée nationale restera aux mains du RPR.

Le centre, qui a si longtemps cherché à lui damer le pion, est si affaibli que, pour la première fois depuis que le choix du chef de l'Etat appartient au peuple souverain, il ne s'est pas senti en mesure de présenter un candidat ; quel que soit le résultat des courses, il se trouvera largement satellisé.

La gauche, pour la première fois depuis 1969, n'est pas assurée d'être présente au second tour. Ainsi les Français s'apprêtent-ils, vingt-six ans après avoir renvoyé le général dans ses foyers, à restaurer la monarchie légitime qu'il a mieux que personne incarnée : à trois ans près, c'est le même délai qu'il avait fallu à leurs ancêtres pour ramener un roi sur le trône de son frère décapité.

Il est vrai que ces deux quarts de siècle, pour le reste, ne se ressemblent guère. Que de Gaulle a été remplacé par son ex-premier ministre, et non par un comité de salut public. Que l'orléaniste Giscard aura régné avant le Bourbon qui s'apprête à hisser sa bannière sur l'Elysée. Et, bien sûr, que l'avènement de ce dernier, contrairement à celui de Louis XVIII, ne devra rien aux armées étrangères.

Il n'empêche que le pouvoir est en passe de revenir à ceux qui, comme leurs prédecesseurs de l'Ancien Régime, croyaient qu'il leur appartenait de droit et que, sauf à commettre d'énormes bêtises, ils le conserveraient. Comment l'expliquer ? Qu'en attendre ?

N'allons pas chercher de motifs trop subtils. Survenant moins de deux ans après son abdication, la mort du « grand Charles » avait laissé, selon la superbe formule de Georges Pompidou, *« la France orpheline »*. Elle avait oublié son deuil en tombant successivement sous le charme de VGE et sous celui de Mitterrand : deux hommes que tout, ou presque, opposait, mais qui avaient en commun, quitte à ne pas le concevoir de la même manière, leur croyance dans la possibilité du progrès. Comme au temps de la Libération, on allait voir ce qu'on allait voir : les lendemains chanteraient.

Dans les deux cas, on a déchanté, et assez vite.

André Fontaine

Lire la suite page 18

L'Irak ne remplit pas les conditions pour un allègement des sanctions

« L'IRAK a importé avant la guerre du Golfe 32 000 kilos de produits pouvant entrer dans la fabrication d'armes bactériologiques », a déclaré, mardi 28 mars, Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak. *« Nous avons pu détecter une importante quantité de ces produits, mais le reste, soit 17 000 kilos, a disparu*, a ajouté M. Ekeus. *Nous ne pouvons pas dire si l'Irak possède ou non des armes bactériologiques. »* La déclaration de M. Ekeus, qui doit faire son rapport, le 10 avril, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, risque de retarder considérablement l'éventualité d'un allègement des sanctions imposées à l'Irak, malgré les efforts déployés dans ce but par plusieurs pays et notamment la France. Paris vient de préparer un projet de résolution sur la levée de l'embargo au cas où Bagdad se plierait à toutes les conditions requises. Les Etats-Unis, qui maintiennent leur intransigeance, ont fait une contre-proposition et, par ailleurs, veulent ajouter un embargo pétrolier aux sanctions déjà prises contre la Libye.

Lire page 2

Jacques Médecin devant la justice



APRÈS des années d'instructions judiciaires, de déclarations fracassantes et de fuite en Uruguay, Jacques Médecin devait comparaître pour la première fois, mercredi 29 mars, devant la justice. Le tribunal correctionnel de Grenoble aura à juger d'un abus de confiance dans l'affaire des détournements de fonds de l'ancienne association para-municipale Nice-Opéra.

Arrêté à Punta del Este en novembre 1993, extradé, puis écroué à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) un an plus tard, l'ancien maire de Nice, qui n'avait cessé d'annoncer son *« come back »* électoral, aurait aujourd'hui *« tourné la page de sa vie politique »*, selon son avocat. A Nice, les nostalgiques du « clan Médecin » continuent à entretenir la flamme, d'autant que l'actuelle municipalité n'a pu reconstruire un système politique en ruines.

L'affaire Nice-Opéra, qui a permis de nombreux détournements de fonds à destination de comptes à l'étranger utilisés par M. Médecin, n'est qu'un des nombreux dossiers que la justice aura à examiner. L'ancien maire de Nice devra également répondre de recel d'abus de biens sociaux et de corruption passive dans l'affaire de la caisse noire de la Serel. Deux autres informations jodiciaires ont également été ouvertes en 1991 et 1992.

Lire page 14

DÉSARMEMENT Le chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus, a affirmé, mardi 28 mars, que ce pays possédait toujours des substances utilisées dans la fabrication des armes bactériologiques. *« L'Irak a importé avant la guerre du Golfe 32 000 kilos »* de ces substances, a déclaré M. Ekeus en précisant que près de la moitié de cette quantité n'a toujours pas été repérée par la commission. ● CETTE RÉVÉLATION risque d'empêcher pour longtemps un allègement des sanctions imposées à l'Irak, malgré les efforts déployés par plusieurs pays – dont la France –, des groupes de pression et de nombreuses sociétés industrielles et commerciales. ● A DEUX JOURS du réexamen, jeudi 30 mars, par les membres du Conseil de sécurité, des sanctions contre la Libye, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils souhaitaient ajouter un embargo pétrolier.

L'Irak ne satisfait toujours pas aux conditions de la levée des sanctions

Bagdad posséderait des substances utilisées dans la fabrication des armes bactériologiques. Cette révélation hypothèque les initiatives – notamment françaises – en sa faveur et permet aux Américains de maintenir leur intransigeance

L'IRAK multiplie les démarches diplomatiques pour obtenir la levée des sanctions internationales qui le frappent depuis août 1990. Dans les pays occidentaux, des chefs d'entreprise, de plus en plus nombreux, se préparent à une décision de l'ONU dans ce sens, afin de pouvoir prendre – ou reprendre – pied en Irak, et des graupes de pressian s'affairent dans les milieux politiques et économiques pour inciter les gouvernements à plaider au moins pour un allégement des interdits. Et des gouvernements sont, eux aussi, de plus en plus nombreux à se ranger à cette idée. Parmi les membres permanents du Conseil de sécurité, la France, la Russie et la Chine, favorables à une levée partielle ou totale des sanctions si l'Irak remplit les conditions requises, continuent de s'opposer aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, qui demeurent intransigeants envers Bagdad. Pourtant les partisans de la clémence ne semblent pas près d'avoir gain de cause.

L'homme chargé par les Nations unies de superviser le désarmement de l'Irak – principale condition d'une révision de la candamnation – vient d'apporter des arguments au camp des « durs », où l'on trouve notamment le Koweït et l'Arabie saoudite, qui redoutent toujours la *« menace »* du régime de Saddam Hussein et... le retour do pétrole irakien sur le marché international. M. Rolf Ekeus, président de la Commission spéciale de l'ONU pour ce désarmement (Unscom), qui doit remettre le 10 avril un rapport semestriel au Conseil de sécurité, a achevé, lundi 27 mars, une nouvelle mission à Bagdad en avouant n'avoir pas recueilli les informations qu'il demandait.

M. Ekeus attendait que l'Irak dévoile les recherches autrefois entreprises dans le domaine des armes bactériologiques, avant de certifier que l'ONU est en mesure de surveiller et prévenir tout redémarrage de la production d'armes de destruction massive.

Sans cette assurance, le Conseil de sécurité ne peut assouplir l'embargo pétrolier qui frappe l'Irak. Paris, Moscou et Pékin avaient l'intention de demander un assouplissement en avril, si M. Ekeus obtenait satisfaction. Or ce dernier vient de déclarer : *« Nous n'avons pas terminé notre travail [...]. Il reste des points d'interrogation d'une impartance considérable. »* Mardi, il a ajouté : *« L'Irak o importé ovant la guerre du Golfe 32 000 kilos de produits pouvant entrer dans la fabrication d'ormes bactériologiques. Nous avons pu détecter une importante quantité de ces produits, mais le reste, soit 17 000 kilos, o disparu. »* Le chef de l'Unscom a fait état de *« progrès »* dans les autres domaines du contrôle de l'armement de l'Irak, pour lequel un système de surveillance très perfectionné a été mis en place en octobre 1994. Mais l'Unscom estime que, en l'absence de données sur certaines recherches passées et sur les fournisseurs des matériels nécessaires, elle ne pourra pas être sûre que la surveillance s'exerce bien.

A moins que les Irakiens ne fournissent soudain les renseignements exigés, le rapport de M. Ekeus, le 10 avril, ne devrait pas être suffisamment positif pour permettre un changement d'attitude du Conseil de sécurité. Les contacts seront cependant maintenus. Le vice-président irakien, Tarek Aziz, doit être reçu la semaine prochaine par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et, en principe, M. Ekeus peut à tout moment, après le 10 avril, intervenir avec un nouveau rapport s'il estime avoir obtenu satisfaction. Mais, en attendant, le constat de M. Ekeus ne peut que renforcer la position des Américains qui résistent depuis près d'un an aux pressions des partisans de l'assouplissement des sanctions.

L'affaire des deux ressortissants américains arrêtés le 13 mars en Irak et condamnés à huit mois de prison, pour être entrés *« illégalement »* dans le pays, complique la situation ; même si Washington ne semble pas vouloir hausser le ton et a demandé à plusieurs pays, dont la France, d'intervenir pour un arrangement. D'autre part, Bagdad a, dimanche, rejeté d'emblée un projet de résolution qui venait d'être présenté par les Etats-Unis et qui *o priori* est plutôt favorable à l'Irak.

JE SUIS SÛR QU'IL NOUS CACHE ENCORE QUELQUE CHOSE !

PANCHO

UNE RÉSOLUTION FRANÇAISE

Ce projet, élaboré par les Américains avec leurs alliés argentins et britanniques au Conseil de sécurité, augmenterait de 400 millions de dollars sur six mois la somme que l'Irak pourrait tirer de revenus pétroliers à des fins humanitaires. Deux précédeotes résolutions (706 et 712) en 1991 avaient autorisé Bagdad à exporter pour l'équivalent de 1,6 milliard de dollars sur six mois, aux mêmes fins, sous contrôle de l'ONU. Cela fait plus de trois ans que le secrétaire général de l'ONU propose à Bagdad ce marché *« pétrole contre nourriture »* pour soulager la population irakienne et que cette solution est refusée, étant donné le contrôle de l'ONU, qui, selon le régime de Saddam Hussein, *« porterait atteinte ò sa souveraineté »*. Tarek Aziz a immédiatement rejeté ce projet.

Le document anglo-américano-argentin, qui devrait être soumis au Conseil la semaine prochaine, ne modifie guère les données actuelles du problème, tant que M. Ekeus n'a pas lancé un feu vert. Curieusement, ce document a été révélé peu après la mise au point d'un autre projet, français celui-là, qui n'avait pas encore été rendu public et que nous signale ootre correspondante auprès des Nations unies, Afsane Bassir Pour. Le texte français va nettement plus loin : il envisage, lui, la levée complète de l'embargo, mais sous réserve que l'Irak satisfasse à toutes les conditions exigées, et il prévoit que l'on puisse réimposer les sanctions au moindre manquement de Bagdad.

Paris confirme ainsi sa position vis-à-vis de Washingtoo. Mais le gouvernement français n'est guère en mesure de prendre des initiatives marquantes en période électorale. Le prochain réexamen régulier de l'ensemble des sanctions – tous les deux mois – aura lieu au Conseil de sécurité à la mi-mai, au moment du scrutin présidentiel...

Francis Cornu

Les amis français de Bagdad s'organisent

L'OUVERTURE par la France, en février, d'une section d'intérêts à Bagdad a donné des ailes aux « amis » français de l'Irak et la concurrence venant d'autres pays les stimule.

L'Association franco-irakienne de coopération économique (Afice), créée en octobre 1994 à Paris, a décidé d'étendre son champ d'action et de créer des structures dans les grandes métropoles régionales. Pour l'heure, une délégation sera ouverte à Lyon, pour la région Rhône-Alpes, et à Toulouse, pour celle de Midi-Pyrénées. Vendredi 31 mars, Gilles Munier, secrétaire général de l'Afice, et Michel Grimard, président du Mouvement chrétien Vᵉ République, doivent se rendre à Bagdad pour préparer « les journées économiques françaises », qui seront organisées dans la capitale irakienne à la demande des autorités de Bagdad.

Initialement, ces « journées » étaient prévues pour la fin février, mais, en raison d'une visite en Irak, à cette période, de représentants du CNPF, elles ont été reportées et devraient avoir lieu au mois de juin. Selon une source bien informée, une délégation du CNPF devrait à nouveau se rendre en septembre en Irak. L'idée qui sous-tend toutes ces initiatives est d'assurer une sorte de roulement régulier de visites dans la capitale irakienne. Selon M. Munier, un autre objectif est de participer à la foire internationale de Bagdad en novembre.

« DÉCEPTION »

Animée par des personnalités favorables à la relance des relations entre la France et l'Irak et présidé par Roselyne Bachelot, député (RPR) de Maine-et-Loire et présidente du groupe France-Irak à l'Assemblée oationale, l'Afice réunit déjà une dizaine d'entreprises et d'autres participent à des initiatives ponctuelles.

Lors d'un déjeuner avec des chefs d'entreprise, le 22 mars, Mme Bachelot a exprimé une certaine *« déception »* de voir que *« les aléas électoraux ont peut-être empêché la France de tirer tout le profit »* de la présidence de l'Union européenne, qu'elle assure actuellement, pour faire avancer le dossier de la levée de l'embargo imposé à l'Irak par l'ONU. Toutefois elle s'est félicitée de voir le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, *« prendre conscience de l'intérêt politique, économique et culturel de la normalisation de la situation avec l'Irak »*.

Mme Bachelot ne voit pas pourquoi les questions économiques et commerciales devraient rester discrètes. Elles *« font partie de la vie »*, dit-elle. *« C'est la seule chose qu'on nous ouvre*, fait-elle remarquer, en précisant : *Nous avons essayé de commencer par le politique mais n'avons pas réussi. »* Pourtant Mme Bachelot et les « amitiés franco-irakiennes » n'ont, depuis la guerre du Golfe, jamais été prises « en défaut » de sympathie active à l'égard de l'Irak.

Mouna Naïm

Les Etats-Unis veulent imposer à la Libye un embargo pétrolier

LES ÉTATS-UNIS souhaitent imposer à la Libye un embargo pétrolier pour la contraindre à livrer deux de ses agents soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie, en Ecosse (270 morts) en 1988. L'annonce en a été faite lundi 28 mars aux familles des victimes par le conseiller du président Clinton pour la sécurité natiooale, Anthony Lake, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU devait réexaminer jeudi, comme tous les cent vingt jours, les sanctions internationales contre la Libye.

La nouvelle aussitôt connue, le président Kadhafi a annoncé son intention de violer l'embargo aérien imposé à son pays en faisant embarquer à bord d'avions libyens les pèlerins en partance pour La Mecque. Le numéro un libyeo a également menacé de retirer son pays de l'ONU. De soo côté, la Ligue arabe a critiqué *« l'escalade »* américaine. Elle *« nuira à la Libye, à la région et aux diverses parties »*, a estimé mardi son secrétaire général, Esmat Abdel Méguid.

UNE ÉCONOMIE FRAGILISÉE

A plusieurs reprises ces derniers mois, les Etats-Unis, qui unilatéralement pratiquent depuis 1986 un embargo drastique, ont approché les Occidentaux pour les « sooder » sur leur attitude concernant un renforcement des sanctioas. Mais la demande o'a jamais été présentée officiellement aux quinze membres du Conseil de sécurité. Elle ne devait pas l'être davantage jeudi, de l'avis des diplomates occidentaux, qui voient avant tout dans les déclarations de M. Lake *« une concessian »* arrachée à la Maison Blanche par le très puissant lobby des familles des victimes de la catastrophe. *« Ce qu'a dit le conseiller du président Clinton est avant tout à usage intérieur »*, a résumé un haut fonctionnaire.

En tout état de cause, un embargo pétrolier contre la Libye o'aurait guère de chance d'être voté par le Cooseil de sécurité de l'ONU. La Russie n'y est pas favorable, pas plus que la France qui s'interroge sur *« l'utilité de prendre à nouveou pour cible un pays arabe »* (alors que l'Irak est déjà sur la sellette). *« Mieux vaut attendre que les sanctions en vigueur contre Tripoli fassent sentir leurs effets »*, observe un responsable français. L'Indonésie et le sultanat d'Oman, membres non permanents du Conseil de sécurité, souhaitent de leur côté un allégement des sanctions.

Le fait est que, depuis 1992, la Libye o'a plus aucune liaison aérienne avec le monde extérieur. Certains de ses avoirs financiers sont gelés. Elle est soumise à un embargo sur les armes et l'acquisition de plusieurs types d'équipements pétroliers lui est interdite. Ces mesures gêneot Tripoli, de l'aveu même de ses responsables. Les réserves du pays en devises s'effritent. Les firmes libyennes tardent à régler leurs fournisseurs. Plus inquiétant, l'entretien des gisements de pétrole – la seule source de devises pour le pays – laisse à désirer. C'est notamment le cas, selon le consultant *Nord-Sud Export*, de ceux exploités par la Compagnie pétrolière oationale (NOC) et, dans une moindre mesure, des champs sur lesquels travaille la compagnie italienne Agip, oumero deux en Libye (de son côté, Total participe au développement de gisements oooveaux). Quant à l'exploitation des gisements de gaz, qui pourraient trouver un débouché commercial en Europe, elle piétine.

Mais ces difficultés ne suffiront pas à cootraindre le régime du colonel Kadhafi à se plier aux décisions de l'ONU. Avec un débit pétrolier de 1,4 million barils/jour, la Libye produit près de deux fois plus de brut que l'Algérie pour une population six fois moins importante, et encaisse près d'une dizaine de milliards de dollars par an. Conséqoence paradoxale de l'embargo, la Libye est un pays à l'endettement très faible (moins de 5 milliards de dollars).

Un embargo pétrolier serait la mesure la plus efficace pour asphyxier la Libye. Mais, en cas de mise en œuvre, les acheteurs de brut libyen seraient pénalisés. La France n'en fait pas partie. En 1994, les importations de brut libyen ont représenté moins de 5 % de ses acquisitions. En revanche, l'Allemagne et surtout l'Italie qui achète le quart de son brut à la Libye seraient mis à mal.

Jean-Pierre Tuquoi

Téhéran transfigurée par un maire atypique

Dans le climat de crise qui pèse sur l'Iran, les réussites du discret M. Karbashi se remarquent

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

Il est petit et dit bonjour du bout de la main. Lunettes fumées et cheveux gris, l'homme, âgé de quarante-deux ans, est prudent, discret et pince-sans-rire. En quelques années, son nom est devenu un symbole de puissance et d'habileté en Iran. Nommé – et non pas élu – maire de Téhéran, depuis 1989, Gholam Hossein Karbashi a transformé d'une main de fer une mégalopole dont la population a doublé depuis la révolutiao islamique (aujourd'hui dix millions d'habitants, selon les chiffres officiels) au point que celle-ci n'est plus reconnaissable. Les Téhéranis eux-mêmes se perdent dans les dédales d'échangeurs et d'autoroutes qui traversent, contaurnent, irriguent une ville autrefois paralysée dans la thrombose automobile, l'anarchie immobilière et l'insalubrité de certains quartiers. Partout, des grues, des chantiers, un millier de nouvelles rues.

La construction du métro – dirigée par les Français – a repris après des années de sommeil (le projet avait démarré sous le chah). Le nombre de bus a doublé, assurant 3 millions et demi de voyages quotidiens. Des parcs et des jardins publics ont été aménagés (18 000 hectares nouveaux). Les quartiers du Sud, où s'entassent à quelques kilomètres du désert les millions de « déshérités » apportés par l'exode rural, ont été nettoyés. Les bidonvilles y ont pratiquement disparu ainsi que les dépôts d'ordures. Mieux, ces quartiers qui pendant des années avaient été totalement délaissés ant vu sortir de terre des théâtres, des clubs de sport, des bibliothèques et des ceatres culturels. *« Autrefois, il était impensable d'imaginer qu'un enfant du Sud puisse prendre un cours de chant ou d'ordinateur »*, reconnaît un jeune habitant qui n'a pourtant aucune sympathie pour le pouvoir en place.

« LUI, IL FAIT, IL NE PARLE PAS »

La méthode Karbashi n'est pas sans ratés. Ne disposant d'aucune dotation de l'Etat, la municipalité monnaye au prix fort ses permis de construire – 300 000 en cinq ans. Les anecdotes sont nombreuses pour dénoncer ces mises à contribution, parfois musclées, des promotears immobiliers oo de simples particuliers. La réglementation de l'urbanisme est régulièrement détournée *« à un point que le système est codifié : nous savons que nous avons à payer telle somme pour choque mètre corré dépassé »*, explique un professionnel du bâtiment.

Les défenseurs de l'environnement – qui n'ont rien à redire sur la multiplication des espaces verts – se scandalisent à juste titre de la disparition de certains joyaux architecturaux (immeubles Quadjar du dix-neuvième siècle, maisons plus anciennes encore...). Mais le budget municipal, lui, est passé en cinq ans de 50 milliards à 800 milliards de rials (environ 8 milliards de francs), et le maire n'a pas fait dormir cet argent.

M. Karbashi peut s'enorgueillir de réussir une fiscalité redistributive en équipaat les qaartiers pauvres.

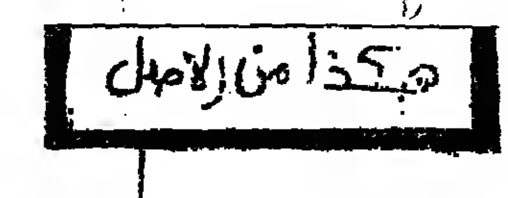
Gholam Hossein Karbashi impose son ordre et cultive sa popularité... en se taisant. *« Lui, il fait, il ne parle pas »*, disent de lui les Téhéranis. L'homme se veut sileocieux et modeste. Quand on lui demande s'il ne ferait pas un bon présideot de la République – comme le suggère la rumeur de ses administrés –, il répond qu'il n'y a *« jamais pensé de façon sérieuse »*. *« Si déjà je réussissais à Téhéron... »*, dit-il avant d'ajouter, comme dans une pirouette : *« 60 % des Iraniens sont citadins. Nous pourrions exporter le modèle de Téhéran aux autres villes, lo moitié des problèmes des gens de ce pays seraient réglés... »*

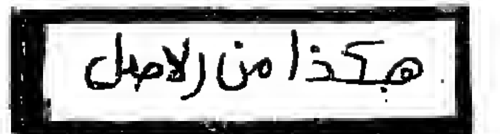
« Non médiatique », l'homme qui fut directeur de la télévision après la révolutioo – mais, s'excuse-t-il, *« c'était plutôt un poste politique et militaire »* – a créé un quotidien pour Téhéran : *Am Chari*, 300 000 exemplaires en deux ans. Moderne et culturel, il s'adresse *« aux gens qui souhaitent que les choses évoluent en Iran »*, selon le directeur de publication, Mohamad Atrianfar. Assez critique contre la bureaucratie, l'incompétence de celle-ci et sa perméabilité à la corruption, Mohamad Atrianfar pense que l'on doit également moderniser la visioa de l'islam : *« Particulièrement dans le chiisme, le croyant n'est pas un âne. L'islam, on peut le comparer aux fondations d'une maison que nous construirions. Dans ce chantier, pour changer une ampoule ou installer une porte, nous n'aurions pas besoin de l'islam. Celui-ci fonde l'esprit, il ne peut régir les détails... »* Le discours est sans oul doute celui de soo maître, mais celui-ci avance masqué.

Gholam Hossein Karbashi dit que, s'il échoue, il retournera tranquillement à Qom pour reprendre des études de théologie qu'une arrestation de la Savak (l'ancienne police militaire du chah) avait interrompues trois ans avant la révolution. Il deviendra mollah. *« Je n'ai rien contre les mollahs »*, précise-t-il en souriant. M. Karbashi est aussi un mathématicien, *« un esprit très cartésien »*, selon quelqu'un qui le connaît bien. On ne peut pas dire qu'il ait non plus oublié d'être malin.

Dominique Le Guilledoux







Les combats entre les troupes turques et les combattants kurdes s'intensifient

Au neuvième jour de l'offensive militaire dans le nord de l'Irak, le bilan des victimes s'alourdit

La multiplication des affrontements entre les troupes turques et les combattants kurdes dans le nord de l'Irak s'ajoute à la rivalité entre les deux groupes kurdes irakiens de Massoud Barzani et de Jalal Talabani. Les autorités turques, irritées par les dépêches faisant état de victimes civiles à la suite de bombardements aériens, ont pour leur part décidé de fermer l'accès de la frontière aux journalistes.

ISTANBUL
de notre correspondante

De violeots affrontements ont opposé mardi les troupes turques et les combattants kurdes du PKK, au cours de la neuvième journée de l'offensive armée de la Turquie en Irak du Nord. Selon les autorités militaires, soixante-deux militants kurdes auraient été tués lors d'un seul accrochage dans la vallée de Khwakurk et les montagnes avoisinantes, situées dans le secteur est de la zone d'opération, près de la frontière Iranienne, où seize combattants du PKK avaient déjà trouvé la mort la veille. Huit autres membres du PKK auraient également trouvé la mort au nord-ouest de l'Irak, portant à quatre-vingt-six le bilan meurtrier des deux derniers jours, et à deux cent soixante-neuf le oombre de membres du PKK tués depuis le début de l'incursion turque. Le PKK, par l'intermédiaire de l'agence de presse Kurd-A en Allemagne, a publié des chiffres très contradictoires puisqu'il a déclaré avoir abattu deux cent soixante et un soldats turcs, dont quatre-vingt-trois dans une embuscade lundi. Les combattants kurdes affirment n'avoir perdu que dix-huit des leurs depuis le début de l'offensive, le 20 mars.

UN RAID FAIT 16 MORTS

Alors que l'opération lancée par 35 000 soldats turcs se poursuit en Irak, le conflit entre le PKK et les forces de sécurité turques, qui dure depuis 1984 et a déjà causé la mort d'environ 16 000 personnes en Turquie, continue également de faire des victimes dans le Sud-Est anatolien, où seize personnes ont trouvé la mort lundi et mardi. Parmi eux, quatre villageois, dont deux enfants, ont été abattus lors d'un raid du PKK contre le village de Gurumlu, dans la province de Sirnak.

La présence des troupes turques au nord de l'Irak continue de susciter de vives réactions dans les capitales occidentales, alors que les autorités turques donnent des indications discordantes sur la durée possible de leur incursion. L'Allemagne a décidé, mercredi 29 mars, de suspendre ses livraisons d'armes à la Turquie. Bonn avait déjà suspendu, mardi, une aide de 520 millions de francs pour l'achat de trois frégates. *« Je suis choqué par des commentaires attribués au président turc Suleyman Demirel, disant que les forces turques avaient l'intention de rester au nord de l'Irak pour un an, alors qu'il m'avait personnellement promis la semaine dernière qu'elles se retireraient rapidement, »* a déclaré lundi le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel. Le président Demirel a déclaré que ses propos avaient été mal compris. Les Etats-Unis, qui avaient initialement soutenu l'incursion turque, donnent également des signes d'impatience *(lire ci-dessous)*.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), après avoir évacué dimanche hors de la zone d'opération plus de 1 000 réfugiés kurdes qui avaient fui la Turquie l'an dernier, prépare un autre convoi, prévu pour jeudi, afin de déplacer quelque 3 000 réfugiés supplémentaires vers le camp d'Atrush, à une centaine de kilomètres au sud de la frontière turque.

La Turquie, apparemment irritée par les dépêches faisant état de victimes civiles à la suite de tirs d'artillerie ou de bombardements aériens – qu'elle dément –, a décidé de fermer la frontière aux journalistes turcs, deux jours après avoir imposé des restrictions similaires aux journalistes étrangers. La presse ne pourra visiter le nord de l'Irak que lors de voyages en hélicoptère, organisés par les troupes turques. La tension dans la région n'est cependant pas causée uniquement par la présence des forces turques. Plus au sud, à 160 kilomètres de leur zone de déploiement, la rivalité entre les deux groupes kurdes irakiens, le PDK de Massoud Barzani et l'UPK de Jalal Talabani, a de nouveau fait des victimes. Selon l'UPK, qui affirme avoir été attaqué par le KDP, plus de cent personnes auraient été tuées dans la ville d'Arbil lundi au cours de nouveaux affrontements.

Nicole Pope

Washington presse Ankara de mettre « rapidement » fin à son intervention

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis ne peuvent plus continuer à fermer les yeux sur les conséquences diplomatiques et humanitaires de l'intervention militaire turque dans le nord de l'Irak. Huit jours après le début de l'offensive lancée par l'armée d'Ankara pour anéantir les bases des maquisards indépendantistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Washington doute du caractère *« limité »* de cette opération, et s'interroge sur les *« objectifs »* du gouvernement du premier ministre Tansu Ciller. Les récents propos du président Suleyman Demirel, selon lesquels la présence turque en territoire irakien pourrait se prolonger jusqu'à un an, alimentent l'inquiétude américaine.

L'alourdissement du bilan des combats et le fait que ceux-ci n'épargnent pas la population civile rendent, d'autre part, de plus en plus difficile la position très compréhensive manifestée jusqu'ici par les Etats-Unis à l'égard d'Ankara : chaque jour qui passe souligne davantage le caractère pour le moins contradictoire entre l'« Opération acier » de l'armée turque dans le Kurdistan irakien, et l'Opération « Provide comfort » de surveillance aérienne (momentanément interrompue), qui est censée protéger la population kurde établie en Irak contre l'armée de Bagdad. En participant avec d'autres pays occidentaux à la seconde opération, les Etats-Unis peuvent-ils continuer à soutenir la première ?

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a donc demandé aux autorités d'Ankara de mettre *« rapidement »* un terme à leur intervention, ce qui signifie que Washington n'approuve pas le projet prêté à la Turquie d'établir une « zone tampon » dans le oord de l'Irak qui permettrait d'éloigner les foyers du PKK de la frontière. Mais les Etats-Unis doivent ménager la Turquie, alliée fidèle de l'OTAN, dont les bases aériennes servent aux avions de l'opération « Provide comfort ». Depuis quelques jours, Washington a également besoin d'Ankara pour tenter d'obtenir la libération des deux ressortissants américains détenus par Bagdad *(Le Monde* daté 28 mars).

Sur ce point, comme sur la questioo des violations des droits de l'homme commises dans le cadre de l'« Opération acier », Bill Clinton est soumis à des pressions politiques croissantes. Le Sénat a adopté, mardi 28 mars, une résolution enjoignant au président américain de prendre *« toutes les actions appropriées »* pour obtenir la libération des deux hommes. Les sénateurs sont, d'autre part, réticents à accorder une aide de 100 millions de dollars en faveur de la Turquie, demandée par l'administration démocrate. Au moment où l'Allemagne a suspendu son assistance financière à Ankara, les républicains ne trouvent guère de justification à un doublement de l'aide américaine à un pays qui s'est lancé dans une intervention militaire au-delà de ses frontières.

Laurent Zecchini

L'embarras diplomatique de la France au Burundi

Paris choisit d'appuyer l'armée, contrôlée par la minorité tutsie, pour éviter que ses éléments modérés n'en soient écartés au profit des « durs »

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

« Qui voudrait intervenir et contre qui ? » : dans sa conférence de presse, mardi 28 mars à Bujumbura, le ministre français de la coopération, Bernard Debré, a surtout rassuré l'opposition et l'armée burundaise, fermement opposées à une intervention extérieure. *« Les expériences précédentes de Somalie et du Rwanda ont montré les limites de ce genre d'opération »*, a précisé l'émissaire français, qui a préféré agiter la « carotte » de l'assistance étrangère. *« La solution doit venir des Burundais eux-mêmes »* s'ils veulent que les donateurs soutiennent le développement de leur pays, a-t-il expliqué en substance, il leur faut faire un effort de réconciliation. *« Je vois mal ce que la communauté internationale peut faire d'autre »*, a conclu le ministre français, révélant une certaine impuissance.

Il s'est rendu au Burundi cinq jours après sa dernière visite – à la tête d'une troïka européenne (France, Allemagne, Espagne) –, muni d'un mandat du président Mitterrand pour *« soutenir ceux qui sont favorables à la paix »*. M. Debré a décerné, à l'occasion, un label *« légaliste »* à l'armée burundaise, opposée aux extrémistes, et précisé qu'il apprécie le colonel Bikomagu, chef d'état-major, qu'une commission d'enquête indépendante soupçonne pourtant d'avoir trempé dans la tentative de coup d'état d'octobre 1993, au cours de laquelle le premier président hutu du pays, Melchior Ndadaye, avait été assassiné.

La position du ministre français de la coopération illustre bien le dilemme dans lequel soot enfermés tous les médiateurs au Burundi, qui n'ont d'autre choix que d'appuyer l'armée pour éviter que les rares éléments modérés de cette institution (contrôlée par la minorité tutsie) n'en soient écartés au profit des « durs », car il n'échappe à personne que les forces de l'ordre défendent plus facilement les intérêts de la communauté tutsie que ceux de l'Etat (M. Debré a d'ailleurs fait un lapsus révélateur en parlant de *« l'armée tutsie »*). Mais *« nous n'avons pas d'autre choix »*, reconnaît un diplomate français.

La conférence de presse du ministre a satisfait l'opposition tutsie, notamment le Raddes, un parti de l'aile *« dure »*, qui déclarait encore la semaine dernière que *« toute forme d'intervention trouvera une réponse dont se souviendront les pays qui auront contribué à pareille aventure »*. Son président, Joseph Nzehimana, s'est dit *« très heureux de ce que le ministre ait confirmé les propos qu'il me tenait il y a quelques jours »*, ajoutant : *« Nos réactions ont porté leurs fruits. »*

Quant au Frodebu (Front pour la démocratie au Burundi), le parti au pouvoir, un de ses dirigeants a déploré cette déclaration *« trop hâtive »* car, si elle peut *« apaiser les inquiétudes de l'armée, elle peut aussi encourager les Tutsis à exiger davantage dans le partage du pays »*. Le secrétaire général du Frodebu restait injoignable mardi, trois jours après sa déclaration appelant à une intervention étrangère. Des gendarmes se sont présentés à son domicile pour l'arrêter, selon un responsable du parti, mais ses gardes du corps ont réussi à le faire échapper.

Jean Hélène

■ **QUELQUE deux cents Européens – dont 155 Français** – ont quitté Bujumbura mardi 28 mars à bord de l'appareil d'Air France qui avait amené Bernard Debré au Burundi. Paris et Bruxelles avaient recommandé dimanche aux femmes et aux enfants de rentrer provisoiremeot en Europe, en anticipant sur les vacances de Pâques. L'ambassade des Etats-Unis a indiqué que 15 Américains devaient partir mercredi et a conseillé à tous ses ressortissants de quitter le pays. Des ressortissants belges, espagnols, italiens et allemands devaient également quitter le Burundi dans les prochains jours. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parti du congrès, au pouvoir en Inde, doit faire face à un mouvement de dissidence

Des résultats médiocres, lors de récentes élections régionales, ont fragilisé le premier ministre, Narasimha Rao, à un an des législatives

LE PARTI du congrès, qui dirige l'Inde depuis l'indépendance (1947), hormis deux parenthèses (1977-1979 et 1989-1991), sent passer le vent du boulet. La division s'installe en son sein après deux récentes séries d'élections régionales, à l'automne puis en mars, qui lui ont été, défavorables.

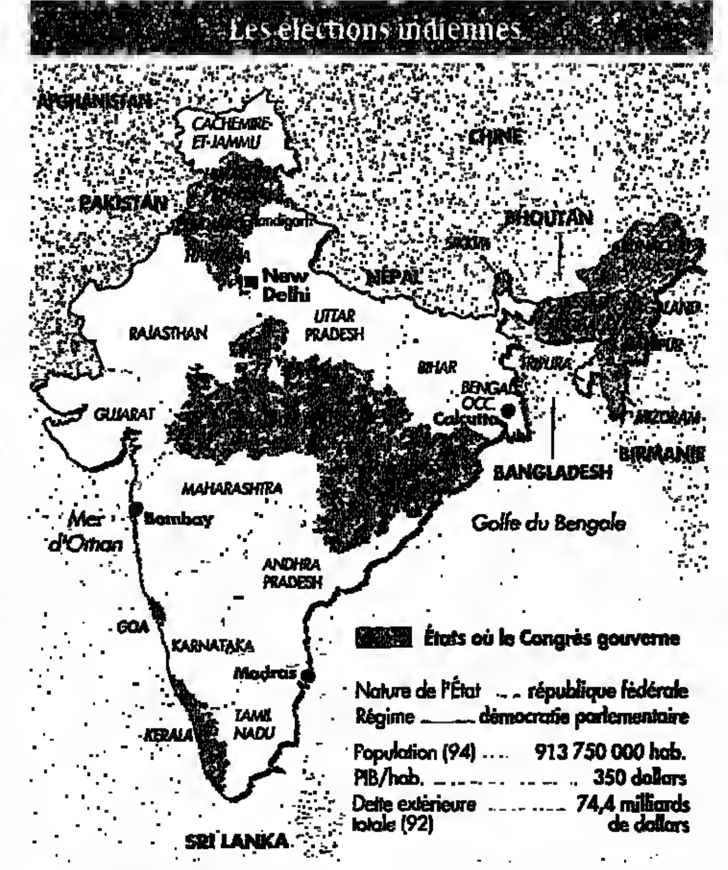
L'une des principales personnalités nationales de cette formation, N. D. Tiwari, ancien ministre et leader du parti pour l'Uttar Pradesh – Etat septentrional qui est le plus peuplé de l'Union – a démissionné, le 20 mars, de la Commission de travail (CWC), instance suprême du Congrès. M. Tiwari manifeste ainsi une dissidence qui le rapproche de l'ancien ministre Arjun Singh, récemment écarté du parti pour avoir défié le premier ministre de la Fédération indienne, Narasimha Rao, dont il demeure le rival potentiel. Le même jour, une personnalité ayant de fortes racines locales au sud du pays, A. K. Antony, ancien ministre de M. Rao qui avait démissionné pour fait de corruption, devenait *chief minister* (premier ministre) de l'Etat du Kerala (au sud), y remplaçant un fidèle parmi les fidèles de Narasimha Rao.

Des appels en faveur d'un mouvement vers le devant de la scène de Sonia Gandhi – la veuve italo-indienne de Rajiv Gandhi, ancien premier ministre assassiné en mai 1991 – ont à nouveau été entendus avec, bien entendu, l'objectif proclamé de *« sauver le parti »*, alors qu'approche la date fatidique des législatives : avant la mi-1996. Une autre demande se fait de plus en plus entendre : que M. Rao abandonne au moins la présidence de la formation. Des « jeunes turcs », emmenés par un ancien protégé du chef du gouvernement, Rajesh Pilot, tentent d'accréditer l'idée qu'ils forment une *« troisième force »*. Même si les opposants à Narasimha Rao sont loin, à ce jour, d'avoir atteint la *« masse critique »* nécessaire pour le pousser dehors, l'impression dominante chez les observateurs est que le chef du gouvernement, qui approche les soixante-quatorze ans, a, de toute façon, l'essentiel de son avenir derrière lui.

LA PERTE DU MAHARASHTRA

Pour le Congrès et son leader, le coup le plus dur, bien sûr, a été, à la mi-mars, la perte, pour la première fois en quarante-huit ans, du Maharashtra, l'Etat le plus industrialisé de l'Union, dont la principale ville, Bombay, est reconnue comme « la capitale économique » du pays *(Le Monde* du 29 mars). Mais ses défaites, l'automne dernier, dans les Etats méridionaux, fort importants, que sont le Karnataka et l'Andhra Pradesh (ce dernier est de surcroît, le lieu d'origine de M. Rao), ainsi que celle, en mars, au Gujarat, Etat situé au nord-ouest de Bombay, dont les taux de croissance récents sont les plus élevés du pays, sont également retentissantes.

Le Congrès n'a, pour consolation, que d'avoir repris, en mars, au Janata Dal (la formation de centre gauche), l'Orissa – Etat important de la très pauvre et prolifique « ceinture hindoue », au centre-est du pays. Mais le parti qui fut celui du combat pour l'indépendance indienne, la formation de la *« dynastie des Nehru »*, n'est plus au pouvoir que dans à peine plus de la moitié (quatorze) des vingt-cinq Etats de l'Union, dont, outre l'Orissa, un seul peut être tenu pour important : le Madhya Pradesh, au nord du Deccan. Au total, il ne gouverne plus, régionalement, que moins de 200 millions d'Indiens, sur une population qui dépasse, désormais, les 900 millions



Le Congrès n'a plus désormais pour fiefs que l'essentiel du nord-est – une mosaïque de sept petits Etats très turbulents et mal intégrés à la Fédération, qui sont, hormis l'Assam, *« peu importants »* (mis à part, peut-être, au plan stratégique, car ils sont frontaliers de la Chine et de la Birmanie) –, dont seul lui échappe le Tripura ; au nord, le Sikkim, l'Himachal Pradesh, l'Haryana et le Penjab (encore le Congrès ne s'y est-il impatronisé que dans des conditions contestées, en 1990, par un vote où participa moins de 10 % de l'électorat, dans le contexte de la crise séparatiste sikh) ; au centre, le Petit Goa ; et, au sud, le Kerala, Etat remuant à forte composante chrétienne, communiste et musulmane, et où le Congrès gouverne en alliance avec un front de gauche.

Une notable partie du pays – et en toute certitude les Etats les plus peuplés et aussi certains des plus riches – est ainsi, désormais, entre les mains de l'opposition au Congrès. Les trois formations nationales, le BJP (Parti national hindou), le Janata Dal et le Parti communiste (PCI-M), se partagent une demi-douzaine Etats d'inégale importance. La formation hindouiste en détient deux à part entière : le Rajasthan, où elle est solidement implantée depuis 1989, et le Gujerat, arraché au Congrès en mars : elle est en outre fortement associée au *« pouvoir safran »* (couleur des hindouistes) qui vient de triompher à Bombay, sous la direction de la formation fascisante anti-musulmane Shiv Sena (« armée de Shivaji »). A noter qu'elle est aussi au pouvoir dans le district de Delhi – qui n'est cependant pas un Etat de plein exercice.

POUVOIR « RÉSIDUEL »

Le PCI-M, lui, est au pouvoir depuis dix-huit ans dans l'important Bengale occidental (capitale Calcutta), et il a plus récemment reconquis le Petit Tripura, au nord-est. Quant au Janata Dal (centre gauche), il a conquis, à l'automne, le méridional Karnataka et, depuis la fin des années 80, il tient l'important, très démuni et anarchique Bihar, où des élections viennent d'avoir lieu et dont les résultats ne sont pas encore connus.

Restent quatre Etats « atypiques ». L'un, le Jammu et Cachemire, le seul de l'Union à majorité musulmane, est soumis depuis 1990 au « gouvernement du président » – autrement dit, il est administré par New Delhi – du fait de la guerre civile qui y a lieu depuis cinq ans. Et trois Etats ont la particularité de n'être pas dirigés par une formation « nationale ». L'Uttar Pradesh – dont le destin est évidemment suivi à la loupe du fait qu'il pèse du poids de ses de 150 millions d'habitants, parmi les plus pauvres de l'Inde – est dirigé depuis 1993 par une équipe associant un parti d'intouchables et une formation représentant les basses castes, avec l'appui de musulmans. Et deux grands Etats méridionaux, le Tamil Nadu (capitale Madras) et l'Andhra Pradesh sont, l'un depuis 1989 et l'autre depuis fin 1994, gouvernés par des partis à base régionale. Leurs chefs – qui, détail piquant, sont l'une et l'autre d'anciens acteurs de cinéma – ne portent guère, ou pas du tout, Narasimha Rao dans leur cœur.

Si le pouvoir local du Congrès ne peut plus être décrit que comme *« résiduel »*, il faut aussi noter le caractère éclaté de l'opposition, telle qu'elle gouverne dans dix Etats représentant une population de plus de 700 millions d'habitants. Et c'est là une des raisons pour quoi le parti de M. Rao assure être loin d'avoir perdu tout espoir pour les élections législatives nationales de 1996. Ses zélateurs développent en effet, aujourd'hui, une théorie selon laquelle les consultations régionales ont, plus que tout peut-être, une fonction d'exutoire à des grognes bien naturelles, mais que, à l'heure grave, tous les cinq ans, les Indiens savent retrouver l'essentiel : le Congrès, bien entendu.

Jean-Pierre Clerc

■ **BAL THACKERAY, le chef de la formation hindouiste ultra Shiv Sena**, aujourd'hui à la tête de l'exécutif dans l'Etat de Maharashtra, a brandi, mardi 28 mars, la menace d'un massacre de musulmans. *« La communauté des assassins serait anéantie non seulement à Bombay, mais dans l'ensemble du pays »*, déclare-t-il dans une publication du *Shiv Sena* en réagissant aux menaces qui auraient été proférées contre lui et son organisation par des immigrants musulmans du Bangladesh. – *(AFP.)*

Les « euroflics », sentinelles inquiètes de la forteresse Schengen

L'immigration clandestine est la principale préoccupation des policiers qui craignent un appel d'air provoqué par la disparition des barrières internes entre les pays membres du traité

La mise en place de l'espace Schengen, tant redoutée par les responsables de sécurité des sept Etats, se passe sans problème majeur. Des réunions sont prévues en fin de semaine entre les responsables nationaux chargés des commissions spécialisées dans le suivi de Schengen pour faire le point de la situation. On indiquait, mardi 28 mars, à Paris que le système d'information Schengen (SIS), chargé de centraliser l'information pour les consulats et les postes de police, donnait satisfaction. A la plus sensible des frontières extérieures de ce nouvel espace Schengen – celle qui sépare l'Allemagne de la Pologne et de la République tchèque –, l'expérimentation des nouvelles procédures communes a eu des répercussions peu agréables pour les usagers venant de l'Est, notamment en allongeant les délais d'attente. De nombreux travailleurs frontaliers venant de la République tchèque ont été empêchés de passer la frontière en raison du mauvais état technique de leur véhicule.

« *UN FLIC amoché en Hollande, ça coûte dans les quatre ans de prison*, expliquait dès 1988, dans un livre autobiographique, l'ancien braqueur belge Jacky Van Thuyne. *En France, c'est du dix-huit à vingt ans. Un braquage dans un supermarché en Belgique, ça va chercher dans les sept ou huit ans. En France, en étant primaire, c'est du dix ans...* » La grande criminalité organisée – stupéfiants, prostitution, ou encore fraudes communautaires – et les cartels mafieux n'ont pas attendu le 26 mars pour jouer à saute-frontières et tirer parti des failles de l'Europe judiciaire.

A l'heure où naît l'espace Schengen, ce sont les réseaux florissants de l'immigration clandestine qui, avant tout, inquiètent des « euroflics » soucieux de l'appel d'air que risque de provoquer la disparition annoncée des barrières internes entre les sept pays concernés. Ces voyages-là, qui ne prévoient pas de billet de retour, sont en effet pris en charge par des filières dont le professionnalisme grandissant ne lasse pas d'inquiéter les policiers.

Les réseaux turcs ont eu vite fait de s'engouffrer dans la brèche ouverte par les exodes du conflit yougoslave dont les populations continuent, de leur côté, à déferler sur les côtes adriatiques. En septembre 1994, les services italiens ont saisi la quinzaine de bateaux de pêche et de vedettes rapides de l'une des organisations qui faisait franchir les 180 kilomètres de mer séparant Bar, au Monténégro, de Bari. Cela n'a pas empêché, dans les cinq mois suivants, vingt-cinq mille émigrés – des ex-Yougoslaves, des Turcs, des Pakistanais et des Sri-Lankais notamment – d'accomplir la traversée.

Au fur et à mesure du démantèlement de réseaux d'immigration, les policiers français de la Diccilec (Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin, qui a remplacé la PAF l'an passé) ont affiné leurs connaissances. Les réseaux les mieux organisés disposent, en amont, de leurs propres agences de voyages et de leurs officines de faux documents. En aval, ils assurent un poste de travail dans un atelier clandestin du pays de destination. Les itinéraires asiatiques sont sans doute les plus chers (100 000 francs le voyage), et les plus structurés. Les candidats à l'exil y reçoivent des faux documents japonais presque aussi vrais que nature. Leur circuit est presque toujours le même : l'avion de Thaïlande à Singapour, puis de Moscou (ou Varsovie) à Prague ; le train et la route ensuite, vers l'Allemagne et la France.

Après un premier petit paiement d'avance, les émigrés doivent rembourser, en travaillant à la pièce et en dormant sur place, l'intégralité de leurs dettes. Tout est si bien organisé que les policiers ne s'étonnent plus, dans les ateliers de la région parisienne travaillant pour les sociétés du Sentier, de trouver des équipes de Chinois qui, chacune, sont composées de ressortissants de provinces du Fujian, du Guandong ou bien du Zhejiang. Comparées à de tels réseaux, les émigrations du Maghreb ou d'Afrique noire restent, avec leurs voyageurs individuels qui tentent leur chance en passant les frontières par leurs propres moyens, marquées par l'amateurisme.

Dix ans après la signature de l'accord de Schengen, les polices concernées ont eu le temps de se préparer. L'Allemagne, par exemple, a modifié son droit interne pour permettre aux autorités françaises de poursuivre les « passeurs » opérant outre-Rhin au détriment de la France. Le système d'information Schengen (SIS), pierre angulaire de la coopération policière en Europe, va doter les services répressifs d'un outil que ses promoteurs espèrent performant. « *Schengen nous oblige à travailler autrement*, résume le patron de la Diccilec, Robert Broussard. *Notre police va être moins statique et plus judiciaire. Le temps où le policier dans sa guérite se contentait de donner un coup de menton à l'adresse de l'automobiliste franchissant la frontière est terminé. Nous créons des brigades mobiles de recherches qui, comme le font déjà les douaniers, procèderont à des contrôles plus aléatoires et plus mobiles dans les zones frontières.* »

> « Nous devrons travailler autrement. Notre police va être moins statique et plus judiciaire »

Les grandes délinquances et criminalités organisées n'ont évidemment pas attendu Schengen pour s'affranchir des frontières. Le panorama des trafics criminels de cette envergure, qui connaissent de longue date les points de passage les plus discrets, ne sera donc pas bouleversé par l'Europe de Schengen. D'autant moins que, au chapitre des stupéfiants, le libéralisme des Néerlandais a résisté aux pressions de leurs partenaires européens. Tout en participant à quelques opérations communes de lutte contre le « tourisme de la drogue » qui sévit depuis des années entre les Pays-Bas et la France, La Haye a maintenu l'essentiel de sa politique permissive en matière de vente et d'usage. L'influence de Schengen aura, à l'inverse, conduit les autorités espagnoles à revenir sur leur libéralisme en la matière, tout comme elle aura permis d'adopter un code de conduite commun pour uniformiser les conduites à tenir face aux toxicomanes trouvés en possession de médicaments (la méthadone par exemple) légalement délivrés dans leur pays.

Autre volet important de la criminalité sans frontières, le trafic des voitures volées a lui aussi fait sa révolution européenne avec plusieurs longueurs d'avance sur les polices. La chute du mur de Berlin et les demandes des « nouveaux riches » de l'ex-empire soviétique ont vite été exploitées. En 1994, plus de cinq cents véhicules volés en France ont été retrouvés en Hongrie. Les petites cylindrés partent plutôt vers l'Est, tandis que les grosses berlines continuent d'être acheminées vers l'Afrique du Nord.

Contre les trafiquants de stupéfiants ou de voitures, ou encore face à des armes ou des objets volés, les policiers, douaniers ou gendarmes pourront aussi interroger, en temps réel, les fichiers du SIS. Ils vérifieront de la sorte si les personnes et les objets sont soumis à des enquêtes ou à des recherches judiciaires dans l'un des sept Etats concernés. Chaque pays a mis en place une cellule appelée Siren (supplément d'information requis à l'entrée nationale) qui permettra aux fonctionnaires de terrain utilisant le SIS de demander, 24 heures sur 24, des précisions supplémentaires. Installé au siège de la direction centrale de la police judiciaire à Nanterre, le Siren français réunit dores et déjà policiers, gendarmes et magistrats, qui constituent l'interface avec les Siren des six autres pays Schengen pour toute demande de précision sur les conduites à tenir face aux personnes ou objets contrôlés.

Outre les prévisibles ratés des débuts d'utilisation du SIS, ce sont les mécanismes de coopération opérationnelle et d'entraide judiciaire qui risquent de poser de réelles difficultés. Au 26 mars, la panoplie policière s'est enrichie de deux nouveautés : le « *droit d'observation* » offre la possibilité, dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant une infraction pouvant donner lieu à extradition, et après avoir averti les autorités nationales, de poursuivre dans un autre pays Schengen la surveillance et la filature d'un individu. Quant au « *droit de poursuite* », il autorise un policier, à la suite d'un flagrant délit tel qu'un hold up dans son pays, à suivre les braqueurs, sans autorisation préalable des autorités locales, dans le pays voisin. Ces droits nouveaux ne sont pas forcément assortis de la réciprocité : faute du projet de loi nécessaire en France, les policiers allemands ne pourront ainsi pas interpeller les voyous qu'ils recherchent dans l'Hexagone, contrairement à leurs collègues français qui sont autorisés à pénétrer à cette fin en Allemagne.

Erich Inciyan

Au cœur du système d'information commun aux sept pays

STRASBOURG
de notre correspondant

Le système d'information Schengen (SIS) n'est pas ce que l'on pourrait croire. Ce petit bâtiment des plus banals, blotti dans un coin champêtre d'un quartier populaire du sud de Strasbourg, abrite pourtant le cœur informatique de l'espace Schengen. 2,3 millions de fiches sont stockées pour le démarrage du système dans les deux ordinateurs du système central, le C-SIS, qui pourra en traiter 10 millions.

La mise en place du SIS a donné lieu à d'importants retards, dus à des choix technologiques contestés et aux manœuvres de retardement de ceux que l'Europe de Schengen n'enchantait pas. Les autorités françaises préfèrent dire pudiquement aujourd'hui que les protagonistes du système ont été trop optimistes au départ en pensant que l'opération serait aisée à réaliser. L'informatique du SIS est le fruit d'une coopération entre l'allemand Siemens – fournisseur des équipements informatiques – et les deux sociétés françaises Bull et Sema Group – qui ont conçu les logiciels. Elle a coûté 40 millions de francs.

Le centre de Strasbourg emploie vingt-huit informaticiens, tous français. Chacun des pays Schengen y dispose également d'un représentant. Bernard Kirch, directeur du SIS, n'a aucun doute sur l'efficacité du dispositif : « *Nous sommes en mesure de répondre à une demande d'information d'un centre national en moins de cinq minutes comme cela avait été prévu par le cahier de charges établi par la convention d'application.* »

Le système central de Strasbourg communique en effet avec des systèmes d'information nationaux, les N-SIS, dont il reçoit les informations qu'il retransmet à la demande. Ce sont les N-SIS qui sont, en fait, interrogés par les policiers de chaque Etat membre. Le fichier de Strasbourg porte pour moitié sur les étrangers déclarés « indésirables » et les personnes recherchées et, pour l'autre, sur les objets volés (billets de banque, papiers d'identité, armes à feu, véhicules). Les informations nécessaires pour constituer le fichier commun sont communiquées en regard d'un régime européen de protection des données, comparable à celui existant en France avec la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

PASSOIRE OU ESPACE MAITRISÉ ?

Une des difficultés a été la définition de ce qu'est une personne « indésirable ». Les pays de Schengen se sont laissé une bonne marge de manœuvre. L'article 96 de la convention d'application dit en effet : « *Les données relatives aux étrangers qui sont signalés aux fins de non-admission sont intégrées sur la base d'un signalement national résultant de décisions prises, dans le respect des règles de procédure prévues par la législation nationale, par les autorités administratives ou les juridictions compétentes.* »

La période probatoire de trois mois qui a commencé dimanche va permettre de tester l'efficacité du système. A la fin de cette période, déclarait le 24 mars à Strasbourg Jean-Paul Faugère, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, « *nous aurons une idée plus précise sur ce qui a été créé : une passoire ou un espace maîtrisé* ».

Marcel Scotto

Les cancers de la thyroïde se multiplient chez les enfants vivant près de Tchernobyl

L'épidémie, longtemps cachée, est confirmée par de nombreux scientifiques

Les spécialistes internationaux sont maintenant formels : malgré les dénégations des autorités ukrainiennes, le taux de cancers de la thyroïde chez les enfants soumis, en 1986, aux émanations radioactives de l'explosion de la centrale de Tchernobyl s'est accru de façon inquiétante. L'Organisation mondiale de la santé a lancé en conséquence un programme de surveillance et d'assistance.

IL Y A bel et bien aujourd'hui une épidémie importante et croissante de cancers de la thyroïde chez les enfants qui, en 1986, ont été soumis aux émanations radioactives de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Prédite puis identifiée par plusieurs spécialistes, mais longtemps contestée par d'autres, cette épidémie est officiellement confirmée par le *British Medical Journal* daté du 25 mars, qui, sous l'égide de l'OMS et sous la signature d'un groupe de scientifiques de Biélorussie, poblie une série de chiffres *« confirmant l'existence d'un taux élevé et croissant de cancers de la thyroïde chez des enfants de ces trois pays »*. Parallèlement, l'OMS annonce, neuf ans après la catastrophe, *« le lancement d'un projet international de surveillance et d'assistance en faveur des deux millions d'enfants ou plus qui risquent d'avoir été exposés aux rayonnements »*.

Ces chiffres imposent d'en finir avec la phase de déni qui a trop longtemps prévalu. Selon la publication du *British Medical Journal*, qui a été reprise par le bureau régional de l'OMS à Copenhague, au cours des cinq années qui précédaient l'accident, l'incidence annuelle du cancer de la thyroïde chez des enfants vivant dans la zone voisine de Tchernobyl était inférieure à 1 pour 1 million. Depuis 1991, cette incidence, dans la région de Gomel (Biélorussie), est de l'ordre de 100 pour 1 million chez les enfants âgés de moins de quinze ans lors du diagnostic.

UN TAUX DE GUÉRISON ÉLEVÉ

Bien que les vérifications internationales ne soient pas encore terminées, les rapports actuellement disponibles indiquent des incidences annuelles de dix à soixante cas pour un million chez les enfants des régions proches de Tchernobyl ayant été exposés aux retombées radioactives. Par comparaison, l'incidence annuelle du cancer de la thyroïde chez des enfants de moins de quinze ans au Royaume-Uni durant la période 1962-1992 était de l'ordre de 0,5 pour un million. Selon la proximité des zones géographiques voisines de Tchernobyl, l'incidence de ce cancer infantile, habituellement rare, est donc multiplié par des facteurs de quelques dizaines à plus de cent.

Pourquoi avoir attendu si longtemps avant d'accepter cette réalité ? Pour l'Ukraine, ce fut l'association française Les enfants de Tchernobyl, proche de Médecins du monde, qui fut l'une des premières à tenter, dès 1990, de faire la lumière et d'obtenir une aide internationale. Il y a moins d'un an, le professeur André Aurengo, spécialiste de médecine nucléaire à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, annonçait les premiers symptômes de cette épidémie cancéreuse (*Le Monde* du 26 juin 1994).

Difficilement contestable, l'ensemble de ces données ne constitue que l'un des chapitres de tous les drames de la catastrophe de Tchernobyl. Pour ce qui est des cancers de la thyroïde chez les enfants, pour lesquels on peut obtenir des taux de guérison élevés dès lors que le diagnostic est établi et le traitement mis en œuvre de manière précoce, les données officielles ne sont curieusement pas encore perçues comme la traduction médicale d'un accident nucléaire majeur. Ainsi, l'OMS parle-t-elle encore d'une *« relation qui reste à prouver de manière irréfutable »*. Pour autant, le docteur Keith Baverstock (bureau régional de l'OMS pour l'Europe) estime qu'il faut s'attendre *« à voir apparaître d'autres formes de pathologies thyroïdiennes que le cancer ainsi qu'à voir le cancer se manifester non seulement chez les enfants mais aussi chez les adolescents et les adultes »*. Au-delà de ces approximations, il reste à l'OMS, tout comme à l'Union européenne, à multiplier les efforts pour aider médicalement les jeunes victimes de l'accident.

Jean-Yves Nau

Les experts européens jugent l'état de la centrale très préoccupant

NEUF ANS après l'explosion do réacteur nº 4 de la centrale de Tchernobyl, le site reste toujours dangereux en dépit de la construction, juste après la catastrophe, d'un gigantesque sarcophage de béton. Aujourd'hui, indépendamment de la pollution radioactive qui a été déposée par l'explosion sur des centaines, voire des milliers de kilomètres carrés, c'est le devenir même du sarcophage qui pose problème. Ce bâtiment, construit à la hâte dans des conditions épouvantables pour contenir au plus vite la radioactivité qui s'échappait du réacteur détruit, devait être provisoire. Et puis, une fois encore, le provisoire a duré, bien que chacun ait juré que tout serait fait pour remédier à cette situation.

Aujourd'hui, le sarcophage est toujours debout. Mais il est aussi toujours à ciel ouvert et laisse s'échapper, au gré des courants d'air chaud, un peu de poussière radioactive par les claires-voies du toit. A l'intérieur, le tableau n'est guère meilleur. Si le combustible fondu dégage moins de chaleur, le magma qu'il a formé avec du béton et des ferrailles et qui a donné naissance aux fameuses laves en pattes d'éléphant reste dangereux, tout comme les structures (dalles de béton, poutrelles métalliques, etc.), dont certaines, très lourdes, sont dans un état de délabrement alarmant ou dans un équilibre précaire.

Quand on sait, en plus, que l'un des murs de protection de ce sarcophage est celui du bâtiment qui abrite la tranche nº 3, toujours en fonctionnement, on comprend mieux les inquiétudes de certains. Des inquiétudes qui sont encore renforcées par le dossier que le groupement Alliance a présenté les 14, 15 et 16 mars à un groupe d'experts européens, russes et ukrainiens réunis à Kiev par la Commission européenne et le ministère ukrainien responsable.

Pour les spécialistes du groupement Alliance, qui réunit les compétences de trois entreprises de génie civil françaises et allemande (Campenon-Bernard, Bouygues et Walter Bau) et celles de deux entreprises française et britannique spécialistes du nucléaire (SGN et AEA Technology), le sarcophage n'est pas stable et n'a pas été conçu pour résister à des secousses telluriques. Certes, de tels risques sont limités, mais un tremblement de terre de magnitude 6 est possible tous les cent ans et un de magnitude 5 tous les vingt-sept ans.

Comme le bâtiment adjacent au sarcophage, le bloc B, qui relie les tranches nº 3 et nº 4 et supporte la cheminée, n'a pas été conçu pour résister à des événement sismiques, il est impossible de traiter séparément ces deux unités. De plus, ajoutent les experts, il est clair que, dans les conditions radiologiques extrêmes existant sur le site et compte tenu de la conception d'origine, il est impossible de réaliser un « confortement » durable (cent ans) du premier sarcophage.

Dans ces conditions, concluent-ils, si un nouveau sarcophage étanche doit être réalisé, il devra permettre le démantèlement futur des installations détruites et devra englober l'ensemble des réacteurs nº 3 et nº 4. Une hypothèse qui ne fait guère l'affaire des Ukrainiens, soucieux pour l'instant de maintenir en fonctionnement leur réacteur nº 3.

Jean-François Augereau

Les Grecs s'opposent à la réforme fiscale

Selon l'OCDE, le déficit budgétaire dû aux faibles recettes et aux dépenses excessives demeure le talon d'Achille de l'économie

LE GOUVERNEMENT d'Athènes a du mal à convaincre les Grecs de payer des impôts, comme il le faudrait pour réduire le déficit public qui pèse sur l'économie du pays. Après les agriculteurs, qui bloquent depuis le 20 mars l'autoroute et la voie ferrée entre Athènes et Salonique (bien que 5 % seulement d'entre eux doivent être imposés), les commerçants, artisans et petits entrepreneurs devaient fermer magasins et ateliers dans tout le pays mecredi 29 mars, pour protester contre la réforme fiscale qui prend en compte l'activité et les signes extérieurs de richesse. Déjà, en 1994, les avocats s'étaient mis en grève et le gouvernement avait eu du mal à désamorcer leur opposition.

L'enjeu est d'importance, si l'on en croit le rapport que vient de publier l'OCDE. En 1994, le PIB a progressé de moins de 1 %, et, sur cinq ans, la croissance est inférieure de moitié à la moyenne européenne. Le chômage est resté élevé, de même que l'inflation – 11,5 %, le triple de la moyenne européenne. Le relâchement du programme d'austérité des conservateurs, à l'occasion des élections de l'automne 1993, a relancé la course prix-salaires. Pour les experts du château de la Muette, cependant, *« le plus préoccupant reste le déficit des finances publiques »* : 13 % du PIB en 1994, contre moins de 10 % en 1993, alors qu'il devait être ramené à 6 % environ.

Le *« plan de convergence »* pour 1995-1999 prévoit de le réduire à 1 % et de stabiliser la dette publique, qui atteint 120 % du PIB. Mais les recettes fiscales restent insuffisantes. En 1993, l'impôt direct ne représentait que 5 % du PIB : *« Moins de la moitié de ce qu'il devrait être »*, disait le ministre des finances de l'époque, Stefanos Manos. Aujourd'hui, selon le rapport, il demeure le plus faible des pays de l'OCDE.

En 1994, les socialistes ont repris la lutte contre la fraude fiscale entamée par leurs prédécesseurs : de mai à octobre, les recettes ont augmenté de plus de 20 %. Néanmoins, le résultat final a été inférieur de 4 points aux prévisions. Cette année, le gouvernement espère gagner un point de PIB, mais, soulignent les experts de l'OCDE, *« l'expérience montre qu'édicter une nouvelle réglementation ne suffit pas : il faudra une volonté politique forte et soutenue pour changer les mentalités des contribuables ainsi que de l'administration fiscale »*.

GEL DES EMBAUCHES

Cela ne dispensera pas de réduire les dépenses, en particulier celles des entreprises publiques, dont, indique le rapport, *« le besoin de financement a été multiplié par 4 en deux ans »* (1993-1994), notamment en raison des hausses de salaires qui ont dépassé les 11,5 % prévus, même dans les sociétés en difficulté. Pour 1995, le budget prévoit de maintenir le gel des embauches et de revenir à la modération salariale (6 % de hausse au total sur l'année).

Mais, pour les experts de l'OCDE, il serait souhaitable d'*« accélérer les privatisations »* d'entreprises publiques, ce qui allégerait le fardeau budgétaire et réduirait le « pompage » du crédit par le secteur public au détriment de la modernisation des entreprises privées. Le programme établi par les conservateurs a pris beaucoup de retard. Les socialistes, hostiles au départ, n'ont réalisé qu'une cession importante en 1994, celle des chantiers navals de Syros, mais ils ont prévu un vaste programme pour 1995 : les chantiers navals de Skaramangas, la société de raffinage et de distribution pétrolière DEP, une privatisation partielle de la compagnie de télécommunications OTE, annulée fin 1993, et enfin la liquidation des dernières entreprises déficitaires reprises dans les années 80 par l'Etat.

Enfin, pour l'OCDE, il faudrait aussi vendre les banques publiques, peu efficaces, qui ont un personnel excédentaire et souvent recruté sur des bases « politiques », et dont la situation financière reste *« fragile »*, malgré la recapitalisation opérée depuis 1993.

Guy Herzlich

L'Espagne demande à la Cour de La Haye d'arbitrer le conflit sur la pêche

L'ESPAGNE a saisi, mardi 28 mars, la Cour internationale de justice de La Haye, l'organe judiciaire suprême des Nations unies, pour arbitrer le conflit sur la pêche au turbot qui l'oppose au Canada. Madrid accuse Ottawa d'avoir violé la liberté de navigation et de pêche en haute mer, ainsi que d'enfreindre le principe de droit international réservant l'autorité en haute mer à l'Etat dont le bateau porte le pavillon.

Le gouvernement de Felipe Gonzalez a d'autre part exigé que le Canada répare les *« dammages causés à l'Etat espagnol et aux particuliers »*, et les armateurs de Vigo (au nord-ouest du pays) ont réclamé une réunion urgente do conseil de l'OTAN pour que cette organisation intervienne *« d'une façon active dans la pacification »* du conflit. Trois semaines après l'arraisonnement du chalutier espagnol *L'Estai*, le différend sur les quotas de pêche du Turbot au large du Grand-Banc de Terre-Neuve fait toujours l'objet de discussions, à Bruxelles, entre les représentants de la Commission européenne et ceux des autorités canadiennes.

ACTIONS UNILATÉRALES

Canadiens et Européens se disputent le stock de flétans noirs au large du Grand-Banc de Terre-Neuve. Ottawa accuse les pêcheurs espagnols d'utiliser des filets non conformes et de capturer de petits poissons, mettant en péril l'équilibre écologique dans cette zone. Le président de la Commission, Jacques Santer, s'est entreteou avec le premier ministre canadien, Jean Chrétien, et lui a indiqué que l'Union européenne était *« préoccupée par les actions unilatérales du Canada »*. Les garde-côtes canadiens ont notamment tenté dimanche d'arraisonner un chalutier espagnol et coupé le filet d'un autre. Le ministre canadien des pêches, Brian Tobin, qui participe aux Nations unies à une conférence sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs, n'a pour sa part pas exclu la possibilité de se rendre à Bruxelles pour poursuivre les discussions avec l'Union européenne.– *(AFP, Reuter.)*

La secte Aum aurait été protégée par un proche de M. Eltsine

LES PERQUISITIONS dans un centre de la secte Aum Shinri-kyo à Kamikuishiki, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, ont permis de découvrir des stocks de matières biologiques, tel que du peptone, substance permettant la culture des bactéries.

Une telle découverte incite les enquêteurs à se demander si la secte ne cherchait pas à mettre au point des armes bactériologiqoes, nous indique ootre correspondant à Tokyo, Philippe Pons. La police a d'autre part mis la main sur de puissants équipements de ventilation qui donnent à penser que les membres d'Aum Shinri-kyo se livraient à la fabrication du gaz toxique (sarin) utilisé dans l'attentat dans le métro de Tokyo. Elle a saisi 180 tonnes de trichlorure de phosphore qui auraient pu permettre la fabrication de 40 tonnes de sarin, quantité susceptible de tuer cinq millions de personnes.

ENTERREMENTS CLANDESTINS

La secte se serait en outre livrée, dans l'enceinte du centre, à des enterrements clandestins de fidèles décédés. Elle pourrait enfin être l'objet d'une enquête de la part des autorités fiscales sur la gestion de ses finances. Selon les *Izvestia*, daté du mardi 28 mars, la secte japonaise a bénéficié de puissantes protections dans l'appareil présidentiel russe.

Oleg Lobov, l'actuel secrétaire du Conseil de sécurité russe, le nouveau « Politburo », est à l'origine de l'implantation et du développement spectaculaire d'Aum Shinri-kyo en Russie, selon l'enquête du plus sérieux des quotidiens russes.

Créateur en 1991 de l'université russo-japonaise de Moscou, qui a étrangement brûlé dimanche 26 mars, M. Lobov, à l'époque chef do conseil d'experts de la présidence russe, a pris contact avec la secte car il était en quête de fonds. Il est allé au Japon en 1992 où il a rencontré le gourou, Shoko Asahara, qui s'est reodu à son tour à Moscou. Le programme de sa visite (mis au point *« par l'appareil présidentiel »*, affirment les *Izvestia*) comprenait notamment des rencontres avec le président du Parlement.

La secte a bénéficié ensuite d'autorisations et même d'allégements fiscaux réservés aux organisations humanitaires. Le chef de la secte, qui s'est vu octroyer un visa privilégié, renouvelé jusqu'en novembre 1995, pourrait donc se cacher en Russie, estime le journal.



Selon le premier ministre, le Québec n'est pas prêt à voter l'indépendance

Une majorité reste opposée à la souveraineté, en dépit des efforts du gouvernement

Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a publiquement admis pour la première fois que le référendum prévu cette année sur l'indépendance de sa province serait perdu en l'état actuel des choses. Son gouvernement avait pourtant tenté de susciter l'enthousiasme en organisant des discussions sur ce thème dans toutes les régions du Québec. L'idée de repousser *sine die* cette consultation fait son chemin.

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Les Québécois ne sont pas prêts, maintenant, à voter en faveur de la souveraineté » : tel est l'amer constat qu'a été amené à dresser le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, dimanche 26 mars, près de sept mois après avoir été porté au pouvoir sur un projet indépendantiste. En d'autres termes, le chef du Parti québécois reconnaît qu'en l'état actuel des choses il ne dispose pas d'appuis suffisants dans l'électorat pour remporter la victoire à un référendum.

L'option séparatiste n'a pas progressé dans les sondages (entre 55 % et 60 % des Québécois y restent hostiles), en dépit des récents efforts du gouvernement pour donner un élan populaire à sa thèse. Du coup, le Parti québécois hésite quant à la stratégie à employer dans les prochains mois pour atteindre son objectif, et des dissensions, portant sur la date à laquelle devrait se tenir le référendum promis par M. Parizeau, apparaissent au grand jour.

L'idée qui circule dans le camp séparatiste est de reporter la tenue de cette consultation que l'on croit perdue d'avance. Le chef de l'opposition indépendantiste à la Chambre des Communes d'Ottawa, Lucien Bouchard, un des champions de la cause indépendantiste, soutient que les Québécois ne peuvent pas se permettre de rejeter une deuxième fois la séparation de leur province et que le référendum doit se tenir *« au moment opportun »*, c'est-à-dire quand les indépendantistes seront sûrs de l'emporter. En 1980, les Québécois avaient rejeté, par 60 % des voix, le projet de *« souveraineté-association »* proposé par le premier ministre indépendantiste de l'époque, feu René Lévesque.

Un autre ténor de l'indépendance, le vice-premier ministre provincial, Bernard Landry, penche, quant à lui, pour un scrutin tardif, car il ne veut pas *« être le commandant en second de la brigade légère qui fut exterminée en Crimée en vingt minutes à cause de l'irresponsabilité de ses commandants »*. Un échec de l'option indépendantiste paraît tellement assuré qu'un report *sine die* du référendum n'est pas à exclure, selon plusieurs commentateurs.

Lors de la campagne pour les élections provinciales du 12 septembre dernier, le chef du Parti québécois s'était engagé, en cas de victoire, à consulter les habitants de la province par voie de référendum dans les huit mois suivants ou, au plus tard, au cours de l'année 1995. Jacques Parizeau dit avoir toujours la ferme intention d'en tenir un cette année, même si sa stratégie n'a pas eu jusqu'ici les effets escomptés.

AMÉNAGER LE FÉDÉRALISME

Le gouvernement québécois a rendu public, en janvier dernier, un *« avant-projet de loi sur l'avenir du Québec »*, proposant un Québec indépendant, qui a fait ensuite, en février et en mars, l'objet d'un large débat, auquel le parti de l'opposition libérale a refusé de participer. Dix-huit commissions régionales ont siégé pendant cinq semaines et écouté les doléances et les *desiderata* de la population. Une autre commission, dite *« nationale »*, a siégé pendant six jours, et entendu le point de vue de quarante-huit associations et organisations québécoises. A l'issue de cette étape importante de la stratégie gouvernementale, il apparaît qu'une majorité de Québécois désirent au moins apporter des changements substantiels au fédéralisme canadien, mais ne souhaitent pas faire sécession.

Afin de surmonter cet écueil, les stratèges du Parti québécois jonglent avec diverses variantes de ce que devrait être la question référendaire. Les tenants de la ligne *« dure »* proposent une question simple et claire portant sur la *« souveraineté »*. D'autres, soucieux de ne pas rebuter l'électorat, préconisent une question moins abrupte, qui mentionnerait aussi le maintien de liens économiques avec le Canada en cas de séparation, du type de celle posée en 1980.

Le gouvernement québécois se trouve confronté à un dilemme qui se résume à cette question : comment éviter d'aller droit à un échec sans avoir l'air de reculer ni sur le fond ni sur la forme ? D'après un récent sondage, 55 % des Québécois souhaiteraient que le référendum promis soit organisé cette année. Pour que la page soit tournée, dans un sens ou dans un autre.

Sylviane Tramier

Les Algériens rendent hommage au directeur d'« El Moudjahid »

LE DIRECTEUR DU QUOTIDIEN gouvernemental *El Moudjahid*, Mohamed Abderrahmani, a été inhumé, mardi 28 mars, au cimetière d'El Alia, en présence de plusieurs centaines de personnes, dont le premier ministre, Mokdad Sifi, et d'anciens hauts dignitaires du régime, comme Redha Malek, Belaïd Abdesslam et Mouloud Hamrouche. Exprimant son *« indignation »* devant la *« violence aveugle et injustifiable »*, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a estimé, ce même jour, à Paris, que *« toutes les initiatives qui permettent d'engager une dynamique de dialogue et d'ouvrir une perspective de sortie de crise »* doivent être *« prises en considération »*.

D'autre part, selon le quotidien saoudien *El Hayat*, les deux principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Belhadj, ont été placés en résidence surveillée, le premier à Douéra, à une quinzaine de kilomètres d'Alger, le second à Tipasa, sur le littoral ouest. A en croire le journal, huit généraux à la retraite présenteront *« la semaine prochaine »* au chef de l'Etat un *« projet national de réconciliation et de dialogue avec le FIS »*. Toujours selon *El Hayat*, quatre offensives récentes de l'armée auraient fait au total 2 500 morts. Celle menée contre les maquis d'Aïn Defla aurait fait 276 tués parmi les islamistes et 47 dans les rangs de l'armée. – *(AFP, Reuter.)*

M. Claes, « grippé », reporte ses voyages en Turquie et en Grèce

BRUXELLES. Le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, *« grippé »*, a décidé de reporter *sine die* ses visites en Turquie et en Grèce, prévues à partir de mercredi 29 mars a indiqué l'OTAN, mardi, dans un communiqué officiel. Tout lien établi entre ce report et l'opération turque dans le nord de l'Irak ou l'affaire Agusta, dans laquelle le nom de M. Claes est cité avec insistance, est sans fondement, selon une source proche de l'OTAN.

M. Claes était ministre des Affaires économiques en 1988 lors du versement de pots-de-vin à son parti (socialiste flamand) par la firme italienne Agusta dans le cadre d'un contrat de vente d'hélicoptères à l'armée belge. Les pressions s'accentuent ces derniers temps sur M. Claes pour qu'il se retire de son poste de secrétaire général de l'OTAN, notamment après la démission, liée à l'affaire Agusta, du ministre belge des affaires étrangères Frank Vandenbroucke – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : les dépenses militaires ont connu une baisse de** plus de 30 % dans le monde entre 1987 et 1993, selon un rapport de l'Agence américaine pour le désarmement et le contrôle des armes, publié mardi 28 mars à Washington. Si la baisse a atteint 70 % en Russie et dans les pays de l'ex-bloc soviétique, les dépenses n'ont diminué que faiblement aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest, et ont, en revanche, augmenté en Asie du Sud et de l'Est, de même qu'en Océanie et dans la région sub-saharienne du continent africain. L'Arabie saoudite a été le plus gros importateur d'armes entre 1991 et 1993 (18,6 milliards de dollars), devant les Etats-Unis (4,8 milliards) – *(AFP.)*

■ **Washington ne souhaite pas renouveler un accord nucléaire** avec la Russie pour protester contre l'aide que cette dernière apporte à l'Iran, a annoncé, mardi 28 mars, le secrétaire américain à l'énergie, Hazel O'Leary. Cet accord sur le nucléaire, qui a été signé pour la première fois en 1970 et doit être renouvelé tous les cinq ans, expire à la fin du mois de mai. – *(AFP.)*

■ **PÉROU-ÉQUATEUR : un nouvel incident a opposé les forces équatoriennes et péruviennes** dans la zone frontalière de la cordillère du Condor, faisant un mort parmi les militaires péruviens. L'Equateur a accusé, mardi 28 mars, une patrouille péruvienne d'avoir attaqué un poste équatorien, en violation du cessez-le-feu du 17 février. A Lima, l'état-major péruvien a présenté une version inverse. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'aviation russe a attaqué, mardi 28 mars,** la ville de Chali, devenue, depuis la chute de Grozny, la *« capitale »* des indépendantistes tchétchènes, ainsi que les villages environnants. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un avion russe a tiré par erreur six roquettes**, sans toutefois faire de victimes, lundi 27 mars, alors qu'il s'apprêtait à décoller de la base militaire de Krasnodar (sud de la Russie). – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : la dissidente Aung San Suu Kyi sera prochainement libérée**, a déclaré, mardi 28 mars, un officiel des services de sécurité militaire. *« Nous n'avons pas l'intention de la garder en détention indéfiniment »*, a indiqué le colonel Kyaw Win, en précisant que la junte birmane était disposée à entamer un dialogue avec le Prix Nobel de la paix 1991, en résidence surveillée depuis près de six ans, si celle-ci faisait le premier pas. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN : l'ancien président américain Jimmy Carter**, arrivé dimanche 26 mars au Soudan, a obtenu un cessez-le-feu de deux mois dans la guerre qui oppose depuis douze ans les autorités de Khartoum et les mouvements rebelles du sud du pays, qui a fait plus d'un million de morts. – *(AFP.)*

■ **MAROC : troisième pays arabe représenté en Israël,** après l'Egypte et la Jordanie, le Maroc vient d'installer un bureau de liaison à Tel Aviv, ont indiqué, mardi 28 mars, des responsables israéliens. Cette mission de trois diplomates est dirigée par Talal Gofrani. D'autres pays arabes pourraient suivre prochainement, notamment Oman et la Tunisie. – *(AFP.)*

■ **La récente condamnation de trois syndicalistes, dont une femme,** à Sidi Slimane (nord), à des peines de prison ferme, a entraîné, mardi 28 mars, une vive protestation de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), qui a qualifié cette affaire de *« scandale »* et a dénoncé *« la pratique de la contrainte et de la torture »* exercée contre les trois détenus. Six autres syndicalistes ont été condamnés, lundi, à Sidi-Kacem, à une centaine de kilomètres au nord-est de Rabat, à deux mois de prison avec sursis pour *« entrave à la liberté du travail »*, a indiqué l'Union marocaine du travail (UMT). – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **OCDE : le taux de chômage** dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a légèrement augmenté en janvier dernier, atteignant 7,5 % de la population active contre 7,4 % en décembre. Sur un an (janvier 1995 comparé à janvier 1994), le taux de chômage a baissé de 0,5 point, revenant de 8 % à 7,5 %. En Europe, le taux de chômage s'établit à 10,8 %, en baisse de 0,3 point par rapport à janvier 1994.

■ **ÉTATS-UNIS : *l'indice de confiance des consommateurs*,** calculé par le Conference Board, institut proche du patronat, est remonté de 99,4 en février à 101 en mars. Il avait baissé dans les mêmes proportions entre janvier et février. Au-dessus de 100, l'indice, qui est établi à partir de 5 000 personnes questionnées, correspond à une bonne performance économique. – *(AFP.)*

Tension croissante entre la Colombie et le Venezuela

BOGOTA
de notre correspondante

Le Venezuela a multiplié ces derniers jours les expulsions de clandestins colombiens. Sur les 1 300 kilomètres de frontière commune entre les deux pays, la tension monte depuis le 26 février, date à laquelle des guérilleros colombiens membres de l'ELN (Armée de libération nationale, procastriste) ont tué huit soldats vénézuéliens, au poste militaire de Cararabo, dans l'État d'Apure, au Venezuela.

Depuis cette attaque, plus de 1 200 Colombiens ont été expulsés vers les villes colombiennes de Maicao, Fonsecca et de Cucuta. Le président vénézuélien, Rafael Caldera, a déclaré que l'armée, en cas de nouvelles attaques de la guérilla, n'hésiterait pas, *« en état de légitime défense »*, à poursuivre les rebelles en territoire colombien. Pour sa part, le gouvernement de Bogota a affirmé qu'il allait porter devant la Cour internationale de justice de La Haye le cas de dix-neuf paysans colombiens disparus lors de ces *« déportations »*. Et il a ordonné une enquête sur des cas de tortures infligées aux Colombiens expulsés par la garde nationale vénézuélienne.

Les autorités des deux pays semblent toutefois vouloir éviter un conflit frontalier : les deux chefs d'État se sont rendus tour à tour à Cararabo et les ministres de la défense se sont rencontrés à la frontière. Les médias de chacun des pays, eux, continuent d'attiser les différends.

A Bogota, l'attaque de la guérilla embarrasse le gouvernement du président libéral Ernesto Samper. Elle empoisonne ses relations avec le Venezuela, après que les deux pays ont signé un accord de coopération, et, sur le plan intérieur, elle contraint le gouvernement à revoir ses propositions de paix avec la coordination des mouvements de guérilla, annoncées par M. Samper, dès son arrivée au pouvoir, en août 1994. Des pourparlers avaient déjà été entamés officieusement avec les chefs rebelles.

L'assassinat des soldats vénézueliens pourrait faire partie d'un plan de l'ELN destiné à déstabiliser le gouvernement colombien. C'est ce qu'a affirmé le ministre de la défense, Fernando Botero. Celui-ci a prévenu le gouvernement vénézuelien que d'autres attaques de la guérilla étaient à redouter.

Anne Proenza

Une opposante haïtienne assassinée à trois jours de la visite de Bill Clinton

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

A trois jours de la visite en Haïti du président Bill Clinton, un nouvel attentat spectaculaire laisse planer de sérieux doutes sur le *« climat sûr et stable »* que les troupes américaines affirment avoir rétabli, et que les « casques bleus » onusiens seront chargés de maintenir à partir de vendredi.

Tant les circonstances de l'attentat que la personnalité visée ont créé un choc à Port-au-Prince. La victime, Mireille Durocher Bertin, âgée de trente-quatre ans, était devenue après le coup d'Etat de septembre 1991 l'un des principaux porte-parole du gouvernement putschiste, multipliant les déclarations contre le retour du président Jean-Bertrand Aristide. Proche de l'ancien chef de l'armée, Raoul Cédras, elle avait brièvement fait partie du cabinet du président de fait Emile Jonassaint et avait récemment formé un parti d'opposition, le Mouvement d'intégration nationale.

M[e] Durocher Bertin a été criblée de balles en plein après-midi, dans l'une des rues les plus passantes de Port-au-Prince, qui mène du centre-ville à l'aéroport. L'un des clients de cette avocate, André Balarjot, qui se trouvait à bord du même véhicule, a également été tué. Selon plusieurs témoins, les assassins, au nombre de trois, portaient des armes automatiques. Ils ont disparu avant l'arrivée d'un important contingent de troupes américaines et de membres de la police internationale, qui ont bouclé le quartier.

UNE POPULATION INQUIÈTE

La présidence haïtienne et le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, Stanley Schrager, ont condamné cet assassinat. Ce dernier a ajouté que ce meurtre ne remettait en cause ni la visite du président Clinton ni *« l'environnement sûr et stable »* créé par la « force multinationale » à dominante américaine. A la demande du président Aristide, des agents du FBI devaient arriver dès mercredi à Port-au-Prince pour participer à l'enquête sur l'assassinat de M[e] Durocher Bertin.

Peu avant cet attentat, deux changeurs de devises avaient été dévalisés et blessés par balles en plein centre de Port-au-Prince. Mise sur le compte de la délinquance de droit commun par les autorités américaines, la multiplication des agressions à main armée et des vols inquiète de plus en plus la population.

L'insécurité fait à nouveau les gros titres de la presse haïtienne, qui se plaint de l'inefficacité de la « police intérimaire » et des forces étrangères dans la lutte contre la délinquance. La nouvelle police haïtienne, dont les deux premières promotions sont en cours de formation, ne sera pas opérationnelle avant l'année prochaine. La « police intérimaire », constituée d'anciens militaires sélectionnés et formés à la hâte et d'anciens boat people reconvertis ne jouit que d'une confiance et d'une autorité très limitées auprès de la population.

Jean-Michel Caroit

L'Américaine, le guérillero guatémaltèque et la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

L'amour peut se révéler plus fort que la raison d'Etat. Telle pourrait être l'ultime et dérisoire consolation de Jennifer Harbury, le point final de sa longue et dramatique recherche de la vérité. L'homme qu'elle aimait, Efrain Bamaca Velasquez, plus connu sous son nom de guerre de « commandant Evarardo », est bien mort, sous la torture, en juillet 1992, sur ordre d'un officier de l'armée du Guatemala, le colonel Julio Roberto Alpirez, un agent de la CIA. La Maison Blanche et le département d'Etat ont fini par reconnaître cette mort clandestine, longtemps niée par les services de renseignement, et que le gouvernement américain ne peut que qualifier de *« tragique »*.

Il aura fallu l'amour fou de Jennifer, et l'aide accusatrice d'un membre du Congrès, le démocrate Robert Torricelli, pour que le scandale éclate. Devant les preuves réunies par ce parlementaire du New Jersey, l'administration a confirmé implicitement les faits, de la seule manière possible pour un gouvernement prisonnier de la raison d'Etat : en prenant des sanctions et en ouvrant une enquête. Le chef d'antenne de la CIA au Guatemala a été officiellement démis de ses fonctions pour avoir dissimulé des informations essentielles au gouvernement américain.

Celles-ci concernent la mort de l'époux de Jennifer Harbury, ainsi que celle, en 1990, d'un ressortissant américain vivant au Guatemala, Michael Devine, qui avait eu le tort de s'intéresser à un trafic de contrebande impliquant des responsables de l'armée guatémaltèque. C'est le colonel Alpirez, ancien employé, pendant cinq ans, de la CIA, qui aurait également ordonné l'exécution de cet Américain trop curieux. Les Etats-Unis ont ensuite suspendu leur aide militaire au Guatemala, qui vit une situation de guerre civile depuis plus de trente ans. Accusé de toutes parts, le colonel Alpirez a rejeté toute responsabilité dans ces affaires, lundi 27 mars, niant même tout lien avec la CIA.

UN AMOUR BREF ET INTENSE

Jennifer Harbury entend continuer à se battre pour que le corps de son mari lui soit rendu, pour le souvenir, aussi, d'un amour bref et intense, né dans la jungle qui couvre les pentes volcaniques du mont Tajumulco. Elle avait trente-neuf ans lorsqu'elle fit la connaissance d'Efrain Bamaca, de quatre ans son cadet. L'avocate de Boston, diplômée de Harvard, qui se livrait à une étude sur les femmes guatémaltèques, est tombée amoureuse de cet Indien Maya entré en guérilla à dix-huit ans. Mariés en septembre 1991, ils vécurent quelque temps à Mexico, avant que le « commandant Evarardo » ne réponde de nouveau à l'appel de la guérilla.

Il partit un jour, déchiré, et Jennifer Harbury apprit plus tard les circonstances de l'embuscade du 12 mars 1992. Sa mort *« au combat »* fut annoncée par le gouvernement du Guatemala, avant qu'un prisonnier échappé d'une prison militaire n'assure avoir vu le « commandant Evarardo » vivant, torturé. Jennifer Harbury chercha la vérité pendant trois ans et dix jours, se heurtant aux mensonges de l'armée guatémaltèque, comme à ceux de la CIA. Ses grèves de la faim à Ciudad de Guatemala, tout autant que ses protestations, à Washington, sur les marches du Capitole, finirent par alerter l'opinion. La confirmation de la mort d'« Efrain » par le gouvernement américain fut comme une délivrance pour Jennifer : *« Cela m'a permis de savoir qu'il ne souffrait plus. »*

Laurent Zecchini

هكذا من الإهمال

هكذا من الاصل

AIR FRANCE

PEUT-ÊTRE ÊTES-VOUS PRÊT À FAIRE LA QUEUE POUR UN DE LEURS CONCERTS, MAIS SÛREMENT PAS POUR L'ENREGISTREMENT DE LEURS BAGAGES.

L'ESPACE EUROPE

Quand vous partez en voyage d'affaires vous devez souvent attendre pour l'enregistrement des bagages des autres. Alors Air France a mis à la disposition des passagers Tempo Challenge et L'Espace Europe des moyens adaptés à leur course quotidienne contre la montre. A Paris et dans de grandes escales européennes, vous avez maintenant le choix entre le guichet "passagers sans bagages" ou le guichet d'enregistrement automatique. Vous pouvez aussi effectuer cette opération par téléphone, de Paris au 49 38 50 50* par Minitel 3615 AF** et même par fax 48 64 11 40. Désormais, attendez-vous à ne plus attendre.



LE DROIT DE NE PAS ATTENDRE



AIR FRANCE ÉTABLIT LES DROITS DU PASSAGER

PRÉSIDENTIELLE La question scolaire, qui avait été au cœur du débat politique en 1981, en 1988 et en 1993, est relativement absente de la campagne présidentielle. La droite est devenue prudente, après l'échec de la révision de la loi Falloux et la protestation provoquée par l'affaire des IUT. La gauche semble manquer d'idées. ● M. CHIRAC a repris sa proposition de référendum sur le système scolaire, mais l'objet de cette consultation éventuelle n'est pas précisé. ● QU'IL S'AGISSE des rythmes scolaires, de la formation en alternance ou, surtout, de l'enseignement supérieur, les programmes des candidats se caractérisent par leur prudence. M. Balladur se réfère au « nouveau contrat pour l'école » de M. Bayrou, et M. Jospin met en avant son action passée au ministère de l'éducation nationale.

Les principaux candidats contournent le débat sur l'éducation

La droite est devenue prudente. La gauche semble à court d'idées. La « priorité » donnée à l'école, par François Mitterrand en 1988 et par la nouvelle majorité en 1993, n'en est plus une. L'évolution du système éducatif n'apparaît pas comme un enjeu de l'élection présidentielle

ENJEU POLITIQUE de premier plan lors du débat présidentiel de 1981 avec la promesse, à gauche, du *« grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale »*, *« priorité absalue »*, notamment budgétaire, du second septennat de François Mitterrand en 1988, le système éducatif, avec ses 14 millions d'élèves et d'étudiants, et son million d'enseignants, ne figure visiblement pas parmi les thèmes décisifs de la campagne 1995.

Comme si à droite, la série de revers essuyée par le gouvernement d'Edouard Balladur depuis deux ans et, très récemment, sur le dossier des IUT avait progressivement émoussé toute vélléité de transformarion radicale du système et réduit au silence les derniers va-t-en guerre. Comme si à gauche, l'élan était brisé après deux septennats, plusieurs changements de cap et beaucoup de désillusions.

Le « nouveau contrat pour l'école » du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, président du CDS, dont la mise en oeuvre est plus qu'incertaine puisqu'elle devait commencer véritablement à la prochaine rentrée, semble l'unique point d'appui des propositions de M. Balladur. Or la loi de programmation, qui était censée lester les « 158 décisions » annoncées, est en panne. Votée en première lecture par l'Assemblée nationale en décembre 1994, elle n'a pas été adoptée et reste en suspens.

DANS LES PAS DE LA GAUCHE

Jacques Chirac, fidèle à une idée lancée en 1991, promet d'organiser un référendum sur une *« grande réforme de l'éducation nationale »*, mais il n'a, pour le moment, quasiment rien dévoilé de son contenu. Reste un discours très général et républicain sur *« l'égalité des chances »*, *« l'intégratian par l'école »* ou, encore, *« les filières de l'échec »*. Il n'y a guère qu'à travers l'idée d'une *« une vaie complète de formation »* par l'apprentissage et l'enseignement professionnel que pourrait se dessiner une réforme d'envergure.

La droite, il n'y a pas si longtemps encore, était autrement pugnace. En mars 1993, débarrassée de ses complexes sur un terrain traditionnellement plus favorable à la gauche, elle avait repris l'offensive après des années de quasi-mutisme sur le sujet, accentué par le traumatisme de l'échec, eo 1986, de la réforme de l'enseignement supérieur conduite à marche forcée par le gouvernement de M. Chirac. Inscrivant ses pas dans ceux de la gauche, elle avait fait de la formation et de la réforme du système scolaire la deuxième priorité de sa plate-forme gouvernementale, derrière la lutte contre le chômage.

M. Chirac réclamait de *« l'audace »* pout *« vaincre les immobilismes et les conservalismes de toutes sortes »* ; M. Balladur écrivait, dans son *Dictionnaire de la réforme*, que celle de l'enseignement était *« peut-être la réforme la plus importante de celles ouquelles il faudrait procéder dans les dix prochaines années »*. La droite avait même son collège d'experts, réunie dans l'association Créateurs d'écoles, constituée pour préparer l'alternance de mars 1993 et présidée par Guy Bourgeois, qui deviendra le directeur de cabinet de M. Bayrou, mais qui donnera sa démission un an plus tard. On y trouvait, outre quelques intellectuels, nombre d'anciens directeurs du ministère et d'inspecteurs généraux, proches du RPR ou de l'UDF.



Créateurs d'écoles innovait par sa souplesse, son relatif pluralisme, un « style » enfin, moins doctrinaire que celui des lobbys universitaires de la mouvance RPR de la période 1986. Le credo était très libéral et décentralisateur, l'éclatement de la FEN, un an plus tôt, ayant ouvert des marges de manœuvre inédites. Outre une décentralisation *« rapide et totole »*, pour l'enseignement professionnel, notamment, point d'appui essentiel des thèses de Créateurs d'écoles, la plate-forme de l'opposition d'alors plaidait pour la liberté de choix des familles (qui suppose, précisait-on, d'abroget *« rapidement »* la loi Falloux) et la supression de la carte scolaire. Ces deux dernières propositions n'intéressent plus, aujourd'hui, que Jean-Marie le Pen et Philippe de Villiers. Si l'association existe toujours, elle est sérieusement marginalisée, comme l'est d'ailleurs l'ensemble du courant décentralisateur. M. Bourgeois dans une *« contribution au débat présidentiel »* qu'il vient de rendre publique accuse : *« Le nouveau cantrat pour l'école est oussi important par ce qui n'y figure pas que par ce qui y figure. Nulle trace de décentralisation. Nulle trace de déconcentration. Nulle trace d'autonomie des établissements. Nulle trace d'ouverture européenne. La droite libérale et européenne n'y retrouve pas ses petits... »*

« QUAND J'ÉTAIS MINISTRE »

A gauche, Lionel Jospin, a paru encombré, dans un premiet temps, par son image d'ancien ministre de l'édncation oationale. Pourtant, le 7 mars, en présentant son programme, il a souligné : *« L'éducation doit retrouver lo priorité qui était lo sienne quand j'étais ministre de l'éducation nationale »*, mais sans véritablement fixer de nouvelles ambitions susceptibles de relancer la dynamique.

Si le ton était plus offensif à la Mutualité, dimanche 26 mars (*le Monde* du 27 mars), l'impression de flou demeurait. L'idée d'*« ajuster le statut de l'enseignant sur le niveau de sa responsabilité sociale »* ou celle de rechercher « une *véritable autonomie des établissements et des écoles* » auraient mérité de plus longs développements. Entre une gauche empêtrée dans le bilan de son double septennat et une droite qui n'ose pas sortir du bois, le débat sur l'école paraît bien enlisé.

Christine Garin

Le terrain miné de la réforme des universités

LA LEÇON de deux échecs successifs, en 1986 et en 1995, a été tirée: *la réforme des structures de l'université n'est pas d'actualité*. Vingt ans après son adoption, le 26 janvier 1984, la loi Savary n'est plus la cible prioritaire des attaques de la droite des « professeurs de faculté » en mal de revanche (*Le Monde* du 4 mars).

L'irruption de 2 millions d'étudiants a considérablement bouleversé le paysage universitaire. *« Il faut se réjouir de cette très large démocrotisotion (...). Un nombre d'étudionts qui va sans cesse croissont est un otout pour notre pays »*, déclare Jacques Chirac dans la revue *Vie étudionte*, éditée par l'Union nationale interuniversitaire (UNI), son principal telais dans les universités, qui se voit contrainte de mettre en veilleuse ses traditionnelles critiques contre *« l'université de masse »*.

« L'université est canfrontée à un véritoble defi démogrophique », confirme Edouard Balladur, mais à l'exception de cinq paragraphes parmi les vingt et une pages de son programme, le premier ministre-candidat ne s'est guère exprimé sur un sujet qui, en deux ans, ne lui a valu que des déboires. Après les récentes manifestations des étudiants contre le CIP, la circulaire des IUT et le rapport Laurent, le message semble avoir été clairement perçu par les candidats: aucun d'entre eux n'ose s'aventurer avec un projet « clé eo main », que toute tentative de mise en œuvre, sans concertation préalable, vouerait à l'échec. Pourtant, il faudrait bien en passer par là pout éviter la crise qui menace le système.

La lutte contre l'échec, notamment des premiers cycles, et l'insertion professionnelle sont érigées en priorité par MM. Balladur et Chirac, qui préconisent tous deux comme remèdes le *« rapprochement »* de l'université et des entreprises. Pour *« rétablir l'égalité des chances »*, le maire de Paris y ajoute l'adoption d'un statut social de l'étudiant, qul ne serait autre qu'une version améliorée de la proposition formulée par Lionel Jospin, en 1991, lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale.

A l'origine, à cette époque, d'un plan ambitieux de développement des universités, le candidat socialiste peut se contenter d'annoncer la poursuite d'une œuvre qui reste largement inachevée pour ce qui est de la rénovation des enseignements, des constructions, du plan social en faveur des étudiants et de la participation des collectivités locales au financement des universités. Les pistes ont été tracées, et il n'y pas pas lieu de s'en écarter. M. Jospin peut aussi aborder, avec sérénité, le terrain de l'autonomie et de la liberté des universités, qui, selon lui, mériteraient d'être renforcées.

Michel Delberghe

Le RPR garde le mystère sur le référendum envisagé par M. Chirac

SANS DÉVOILER ce qui pourrait alimenter *« la grande réforme de l'éducation notionole »* qu'il entend proposer s'il est élu président de la République, M. Chirac a relancé l'idée d'un référendum sur l'école. Elle faisait déja partie du projet éducatif du RPR en octobre 1991. *« Le renouveau de l'éducation nationale engage l'ovenir des jeunes Français,* lisait-on. *Il devra recevoir un lorge ossentiment populoire. C'est pourquoi, dans le cadre de l'élargissement – que le RPR appelle de ses vœux – du champ d'opplication de l'article 11 de lo Constitution, les décisions nécessoires devront être soumises ou peuple françois par lo vaie du référendum. »*

Réactivée à la veille des élections législatives de mars 1993, la proposition du RPR avait finalement été battue en brèche, lors de l'élaboration de la plate-forme commune de la droite, par les partisans de la réforme pragmatique et prudente, au premier rang desquels François Bayrou, qui avait qualifié cette procédure de *« fausse bonne idée »*. Elle resurgit donc logiquement aujourd'hui, incarnée par le seul Jacques Chirac... alors qu'elle figurait en bonne place dans le *Dictionnaire de lo réforme* de M. Balladur en 1992.

L'extension du champ du référendum est le préalable nécessaire pour soumettre aux Français la « grande réforme » de M. Chirac. L'article 11 de la Constitution réserve en effet la procédure référeodaire, dont la décision est du seul ressort du président de la République, à l'organisation des pouvoirs publics ou à l'autorisation de ratifiet un traité international. Le débat sur la téforme de cet article avait déjà été ouvert sur le terrain scolaire : à l'été 1984, pour se sortir du piège de la querelle scolaire, François Mitterand avait tenté une diversion en proposant « *un référendum sur le référendum* ».

L'EXTRÊME PRUDENCE DE L'ENTOURAGE

Restera, une fois la procédure modifiée, à donner un contenu à la consultation. Ce ne sera pas, loin de là, la partie la plus facile, et il n'est visiblement pas arrêté pour le moment. A plusieurs reprises, M. Chirac a expliqué qu'il s'agit de renouer un *« pocte républicain »* sur l'école, de *« marquer l'importance qu'il occorde à ce sujet »* en organisant *« une très lorge consultation nationale »*, du type de celle des « états généraux » de la Sécurité sociale en 1987. Une loi-cadre serait ensuite élaborée, puis soumise à l'approbation des Français, *« pour qu'elle s'impose à tous »*.

Dans l'entourage du candidat, on évoque, avec une extrême prudence et dans des termes vagues, les différents thèmes qui pourraient nourrir la consultatioo et déboucher sur une loi : l'organisation des rythmes scolaires, la *« constitution d'une vraie et gronde filière professionnelle du collège jusqu'oux formations supérieures »*, les procédures d'orientation, l'organisation de la formation des maîtres ou encore le rôle des collectivités locales. *Motus* sur la question de l'enseignement privé sur lequel, selon Bruno Bourg-Broc, secrétaire national chargé de l'éducation, « *une page reste ô écrire* », mais « *qui n'est pas pour le moment le problème central ô résoudre dans l'urgence* ».

L'embarras est le même à l'évocation de la loi de programmation sur l'école de M. Balladur, actuellement « dans les tuyaux » et dont on voit mal qu'elle puisse y être oubliée, sauf à être reprise sous une autre forme et financièrement lestée. L'enseignement supérieur semble aussi, pour le moment, écarté de la réflexion. Armel Pécheul, proche du syndicat conservateur UNI, conseiller de M. Chirac sur l'enseignement supérieur et membre du cabinet de François Fillon – *qui soutient, lui, M.* Balladur –, est d'une surpreoante discrétion sur le sujet. Sur le sens général de la consultation, il ne résiste pas, en revanche, à l'envie de plaider pour *« lo mise en cause de la logique qui prévaut depuis le plan Laingevin-Wallon de 1947 et qui enferme le débat sur l'école dons une spirale infernole : 80 % ou bac et tous à l'université à l'intérieur d'un modèle unique »*. C'est pour lui la grande différence entre la consultation envisagée par M. Chirac et celle conduite, entre janvier et juin 1994, par M. Bayrou.

Ch. G.

Des programmes marqués au coin de la sagesse

● **Ecole primaire** : Le sort de l'école primaire inspire peu d'idées nouvelles aux différents candidats à l'électiou présidentielle, leurs propositions se résumant, poor l'essentiel, à la promesse d'une réforme de l'organisation des rythmes scolaires. C'est le « nouveau contrat pour l'école » de soo ministre de l'éducation oatiooale, François Bayrou, qui sert de poiot d'appui à Edouard Balladur, même *« s'il reste à assurer sa mise en œuvre »*. Dans la continuité de la politique menée par M. Bayrou, Lionel Jospin souhaite recentret l'école primaire *« sur les enseignements de base »*, et Jacques Chirac ne se résout pas *« à occepter une situation où près d'un enfant sur deux entre en sixième sans comprendre ce qu'il lit »*.

L'organisation en cycles, issue de la loi Jospin de juillet 1989, reprise à son compte par M. Bayrou et combattue par une frange du RPR jusqu'en 1993, n'est évoquée par aucun candidat.

● **Rythmes scolaires** : Les trois principaux candidats, mais aussi les écologistes, annoncent une réforme des rythmes scolaires, même s'ils se gardent bien d'en préciser les modalités et d'en fixer le calendrier. M. Chirac qui, comme maire de Paris, est resté jusque-là d'une extrême prudence dans ce domaine, qualifie *« d'absurde »* l'actuel système et voit dans cette réforme *« l'occasion du retour à l'activité de milliers d'hommes et de femmes appelés à encadrer les activités culturelles et sportives qui scanderont la nouvelle joarnée scolaire »*.

M. Balladur estime que *« toutes les expériences doivent être encouragées »* y compris dans le secondaire où sera *« expérimentée »* une journée dont l'après-midi sera consactée aux sports et à la culture.

Enfin, M. Jospin, qui n'avait consacré qu'une seule ligne au sujet dans son discours-programme début de mars s'est rattrapé à la Mutualité, le 26 mars, en déclarant qu'il souhaite que la question *« soit examinée et, si possible, tranchée pour la rentrée 1996 »*.

● **Formation technique et professionnelle** : Le mutisme est général sur l'organisation du collège et du lycée, mais l'avenir des formations professionnelles et techniques mobilise davantage. M. Chirac reprend l'idée, chère au RPR, de faire *« de l'apprentissage et des formations techniques des voies complètes de formation »*, autrement dit pouvant démarrer au collège, voire dès la classe de cinquième. Il souhaite aussi faire de l'entreprise *« un lieu de formation ò part entière »*.

A l'inverse, M. Jospin redit son attachement au système de l'alternance sous statut scolaire, tandis que M. Balladur n'aborde pas de front la question.

● **Les enseignants** : Ce sont les grands absents des programmes de la droite, qui a visiblement renoncé, du moius dans cette période pré-électorale, à réformer le système de formation des maîtres et à « casser » les *IUFM*.

Si M. Chirac propose *« davantage d'autonomie et de responsabilité »* aux enseignants et aux chefs d'établissement, seul M. Jospin promet une poursuite de la revalorisation entamée en 1989. Il annonce, en outre, que l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles sera accéléré.

● **Plan social étudiant** : Un statut de l'étudiant *« plus juste et plus généreux que l'actuel système des aides, des bourses et des prêts »* pour M. Chirac (avec une élévation à 30 000 francs du montant maximal des bourses), *« lo garantie des bourses et le développement de prêts avantageux »* pour M. Balladur, enfin, *« des moyens garantis sur la base de critères socioux »* pour M. Jospin : le sort des 2 millions d'étudiants intéresse tous les candidats à l'élection présidentielle.



L'ÉLARGISSEMENT DE LA FRACTURE SOCIALE

Les pouvoirs publics n'ont pas su enrayer la montée de la grande précarité

L'accroissement continu du chômage a disloqué la société française

Malgré la mise en œuvre, depuis 1981, d'un certain nombre de dispositifs visant à contrecarrer la montée des exclusions, aucun gouvernement n'a su inverser la tendance en matière de chômage et de grande pauvreté. Les actions en faveur de l'insertion des jeunes et la politique de la ville n'ont pas donné les résultats escomptés. Bien au contraire : le mouvement ne cesse de s'amplifier et les pouvoirs publics, à en juger par l'absence de débats au cours de la campagne électorale, semblent à court d'imagination. Pour reprendre l'expression de Paul Valéry, *« le corps social perd tout doucement son lendemain »*.

EXPLORER et dire les nouvelles *« souffrances* caractéristiques d'un ordre social ». Ce fut, au tournant des années 90, l'ambition du sociologue Pierre Bourdieu. L'ouvrage *La Misère du monde*, paru en février 1993 aux éditions du Seuil, eut un écho considérable. Au-delà des froids alignements de statistiques, émergeait, dans un état brut mais soigneusement maîtrisé, l'ensemble des angoisses et des détresses qui traversent la France. Le retentissement de ce livre fut peut-être dû à ce qui n'était alors apparu que par fragments : la société française dans son ensemble – et en particulier les classes moyennes, les ouvriers, les jeunes – se vivait désormais en état d'instabilité. Elle se pensait tout entière menacée de précarisation. La conscience qu'une sourde *« dislocation sociale »* était à l'œuvre dans tous ses compartiments et recoins. Elle avait émergé en 1988, lorsque Michel Rocard, à peine nommé premier ministre, avait fait adopter la mise en place du revenu minimum d'insertion. Et elle avait grandi à partir de 1991, lorsque, après deux années de forte croissance économique, le retour de la crise puis de la récession avait ruiné bon nombre d'espérances collectives.

Les mots eux-mêmes ont changé. Aux *« nouveaux pauvres »*, expression qui fit florès en 1982-1983, ont succédé les *« exclus »*, terme bien vague qui ne laisse entendre qu'une extension et donc une banalisation des situations de détresse. Au *« développement social des quartiers sensibles »* a succédé une *« politique de la ville »*. Quant à l'administration, elle a tout simplement forgé un nouveau terme pour caractériser une population spécifique : *« SDF »*, ou sans domicile fixe.

Tout se passe ainsi comme si la société avait intégré avec une crainte grandissante le constat fait par de nombreux chercheurs et observateurs. Le cœur même de son organisation, sa *« matrice »* – prédominance du salariat finançant de puissants systèmes de protection sociale –, serait aujourd'hui menacé d'asphyxie par la raréfaction de l'emploi, ciment de la cohésion sociale.

Les lignes de fracture ont-elles gagné l'ensemble de l'édifice social ? En quinze ans, les gouvernements successifs n'ont cessé de créer et de développer des politiques sectorielles, au risque d'empilements législatifs hasardeux. Aucune, pourtant, n'a pu clairement renverser la tendance, en matière de chômage, de grande pauvreté, d'insertion des jeunes ou de politique de la ville. L'effort considérable accompli dans le domaine de l'éducation (840 000 étudiants en 1982, plus de 2 millions aujourd'hui) est venu buter sur la pénurie d'emplois. La génération des moins de vingt-cinq ans apparaît désormais comme la plus exposée à ce que le sociologue du travail Robert Castel appelle *« les processus de désaffiliation sociale »*. 850 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans étaient en mars 1994 inscrits au chômage.

Le moteur de ces nouvelles tourmentes sociales, radicalement différentes de celles des années 70, est évidemment le chômage. Avec 3,5 millions de demandeurs d'emplois (contre 1,9 million en 1981 et 300 000 en 1970), les dispositifs de prise en charge et d'indemnisation apparaissent comme saturés. Leur implosion n'a pu être évitée que par un grignotage régulier des droits. Ainsi, 40 % des quatre millions de personnes inscrites à l'ANPE au 31 décembre 1993 ne bénéficiaient d'aucune allocation. Quant aux chômeurs indemnisés, 82 % d'entre eux percevaient moins de 5 000 francs par mois. Près de la moitié devaient se contenter de moins de 3 000 francs.

Le mouvement ne cesse de s'amplifier : accroissement du chômage de longue durée (+ 40 % en deux ans), hausse du nombre de chômeurs en fin de droits (+ 38 % en 1993), augmentation de la part des jeunes, décrochage des plus de 55 ans du marché du travail, accès à l'emploi de plus en plus précaire par le biais de contrats aidés, de contrats à durée déterminée, d'intérim. Cette déstructuration durable et massive du monde salarial, cette mutation silencieuse dont on peut s'étonner qu'elle n'ait pas donné lieu à de véritables explosions sociales, n'a pu être qu'accompagnée d'une multitude de dispositifs combinant formation et insertion professionnelle.

A partir de 1981, l'*« insertion »* – terme quasiment ignoré durant les années 70 – est progressivement mise au cœur des politiques publiques. Cette année-là, Bertrand Schwartz donne le signal de départ avec un rapport remarqué sur *« l'insertion sociale et professionnelle des jeunes »*, qui amènera à la création des missions locales pour l'emploi. Les gouvernements ne cesseront d'amplifier les dispositifs créés par leurs prédécesseurs : TUC, SIVP, allocations d'insertion, CES, contrats de qualification, apprentissage, etc.

Mais la masse des personnes désormais concernées par ces dispositifs (deux millions en 1992) rend pour beaucoup illusoire le retour au « vrai » emploi. Le travail aidé et précaire s'est installé au centre du système économique. En témoignent les contrats emploi-solidarité (CES), désormais massivement utilisés dans la fonction publique, qui emploie sous ce statut quelque 250 000 personnes. En 1994, sur les 600 000 personnes qui ont vu s'achever leur CES, plus du tiers se sont immédiatement retrouvées au chômage. 215 000 ont pu renouveler ce contrat.

LE revenu minimum d'insertion illustre jusqu'à la caricature comment les politiques publiques ont été débordées. Lors de son adoption en 1988, personne n'imaginait que le RMI pourrait concerner plus de 400 000 personnes. 940 000 allocataires ont été recensés en 1994. En octobre dernier, une enquête de la caisse d'allocations familiales a montré que chaque bénéficiaire dispose en moyenne, toutes prestations confondues, de 2 357 francs par mois pour un homme seul sans enfant, de 2 658 francs pour une femme seule avec un enfant.

Le RMI a signifié un basculement idéologique dans la prise en charge par la société d'une partie de ses citoyens. En 1974, René Lenoir, dans son ouvrage *Les Exclus*, parlait d'*« inadaptés sociaux »*, de gens durablement rejetés aux marges parce incapables de suivre la dynamique économique et sociale. En revanche, le RMI échappe à la stricte logique de l'aide sociale ou de l'assistance, et prend acte que de nouvelles catégories de la population seront broyées si une politique *« d'insertion »* ne vient pas contrebalancer les nouveaux processus économiques à l'œuvre. Or le volet de l'insertion – contrepartie de l'allocation versée au RMiste –, laissé aux bons soins des départements, n'a pu être sérieusement mis en place.

Une France du RMI, forte d'un gros million de personnes, survit ainsi dans l'attente. De quoi ? De pas grand-chose, tant cette période conçue comme transitoire s'installe dans la durée. Selon les études de Robert Castel, dans son remarquable ouvrage *Les Métamorphoses de la question sociale* (Fayard), 15 % des allocataires du RMI retrouvent un emploi stable ou précaire ; 15 % s'engagent dans le maquis des emplois aidés et des stages ; et les 70 % restants se répartissent entre chômage non indemnisé et inactivité. Et Robert Castel d'ajouter : *« L'insertion n'est plus une étape, elle est un état. »* Un *« état »* que la commission nationale d'évaluation du RMI définit avec euphémisme comme *« transitoire-durable »*.

Cette France de la misère et de l'attente, qui, à force d'être en « état d'*insertion transitoire-durable* », se trouve de fait exclue, ne campe plus aux portes de la bonne société, dans des ailleurs territoriaux ou sociaux. Chômeurs de longue durée, RMistes, femmes empêchées de reprendre un emploi après une grossesse, jeunes, salariés sous la menace de licenciement : la précarité s'est installée dans les vides que la crise d'un modèle issu de l'après-guerre a partout créés. A ce titre, les évolutions successives de la politique *« de la ville »* montrent combien les gouvernements ont dû reconsidérer leurs approches sans pour autant parvenir à enrayer les processus de dislocation sociale.

A la fin des années 70, les premières opérations menées dans des quartiers en difficulté sont baptisées « Habitat et vie sociale ». Il s'agit alors, pour l'essentiel, de réhabiliter des cités. A la création de la commission nationale de développement social des quartiers en 1981, succède la délégation interministérielle à la ville en 1988, puis un ministère de la ville en décembre 1990. *« Les quartiers sont partis à la dérive, silencieusement, dans la nuit »*, écrivait en 1991 Jean-Marie Delarue, futur délégué interministériel.

De l'action sur le bâti, les gouvernements en sont venus à l'action sociale puis, à partir de 1990, à des interventions plus globales tentant d'introduire des dynamiques économiques dans ces 500 quartiers répertoriés en difficulté et où vivent près de trois millions de personnes. Cela ne s'est pas fait sans hésitations ni marche arrière. Arrivé à Matignon, Michel Rocard dénonce *« l'architecture criminogène »* de certains grands ensembles, quand ces quartiers souffrent d'abord de l'absence des services publics de base et de la pénurie d'emploi (certains comptent 30 % de chômeurs de longue durée).

COMPLEXE, inégalement relayée sur le terrain par des acteurs souvent concurrents (maires, administrations) et en mal d'idées, cette politique produira son lot de réussites et d'échecs retentissants. Mais, frappées prioritairement par la crise, ces banlieues de *« relégation »* ne sont pas sorties de la nuit. Les dernières études de l'institut Banlieuescopies dressent un constat extrêmement sombre de leur situation : montée inexorable du chômage, dégradation des liens sociaux, risque de ghettoïsation grandissant. *« Les points d'appui apparaissent très fragiles*, explique son directeur, Adil Jazouli, *tandis que les lignes de rupture, elles, sont des boulevards. »*

Cette crise n'est pas l'exclusivité des banlieues. Les manifestations de l'association Droit au logement sont venues bruyamment rappeler ce que d'innombrables associations disaient depuis des années. En février 1987, un rapport du Père Joseph Wresioski, fondateur d'ATD Quart-Monde, dénombrait déjà 400 000 sans-abri. En 1990, le Bureau d'information et de prévision économique (Bipe) estimait à deux millions le nombre de personnes mal logées. Pour sa dixième campagne d'hiver, qui s'est achevée le 21 mars, l'association les Restos du cœur, créée par Coluche, a distribué 50 millions de repas, contre 36 millions l'année précédente.

Les zones d'exclusion s'étendent d'autant plus aujourd'hui que les politiques publiques paraissent à bout de souffle. *« La réflexion urbaine s'est trouvée affaiblie au moment où apparaissait la crise des quartiers. On peut en dire autant de la réflexion sur la grande pauvreté »*, notait dès 1991 Jean-Marie Delarue. En matière d'emploi, la faiblesse des expérimentations et des idées – par exemple en matière de partage du travail – est tout aussi consternante.

« Le corps social perd tout doucement son lendemain », écrivait Paul Valéry, cité par Robert Castel, pour décrire la crise de la France de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Le constat vaut toujours, deux cents ans plus tard.

François Bonnet et Franck Nouchi

Prochain article : Les troubles de l'identité nationale

« Alors moi, j'ai abandonné »

Lucien, vingt-cinq ans, vit dans un foyer de jeunes travailleurs à Audincourt et a multiplié les missions d'intérim dans l'automobile et le bâtiment. *« Moi, j'ai fait un stage de formation, mais en Bretagne. C'était en taille de pierres* [rires]..., *et je me suis bien fait baiser la gueule, en beauté. Moi, j'ai sauté dans le plat à pleins pieds, le type me dit* [il imite sa voix rassurante] : *« Vous avez pas à vous en faire, vous verrez, ça se passera très bien. Au bout de deux ans, vous pouvez passer un CAP en candidat libre si ça vous intéresse. »* Bon, j'ai dit : *« Pourquoi pas ? » J'ai testé, mais six mois après j'avais toujours 2 000 balles. Alors 2 000 francs avec un loyer de 2 000 francs, ça peut pas coller hein ! Alors moi, j'ai abandonné, c'est tout hein !* [silence]... *Disons que maintenant, à vingt-cinq ans, quand même, se retrouver encore au chômage, moi ça commence sérieusement à m'écœurer, hein !... Ça m'énerve sérieusement ! »* Interview de Stéphane Beaud, extrait de *La Misère du monde* (Editions du Seuil, février 1993).

Repères

1981
● **Eté** : émeutes dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux (Rhône).
1982
● **Fin mai** : le nombre de chômeurs dépasse deux millions en données corrigées.
● **Septembre** : entrée en vigueur des zones d'éducation prioritaire (ZEP).
● **24 novembre** : un décret gouvernemental réorganise les conditions d'assurance-chômage, et vise dans un premier temps à faire réaliser à l'Unedic 12 milliards de francs d'économies.
1984
● **29 mars** : le conseil des ministres adopte un plan de restructuration de la sidérurgie, prévoyant de nombreuses suppressions d'emplois. Le 13 avril, les sidérurgistes organisent une marche sur Paris.
● **26 septembre** : le conseil des ministres adopte des mesures en faveur de l'emploi des jeunes, parmi lesquelles la création des TUC, travaux d'utilité collective.
1985
● **26 janvier** : Coluche crée les Restaurants du cœur.
1986
● **Octobre** : le cap des 2,5 millions de demandeurs d'emploi est franchi.
1987
● **10 février** : examen par le Conseil économique et social du rapport du père Wresinski sur *« la grande pauvreté et la précarité économique et sociale »*.
1988
● **18 juillet** : décret créant une délégation interministérielle à la ville et un comité national des villes, qui succèdent à la commission nationale de développement social des quartiers installée depuis 1981.
● **1er décembre** : la loi instituant le revenu minimum d'insertion (RMI) est promulguée.
1989
● **19 décembre** : promulgation de la loi instaurant les contrats emploi-solidarité, qui se substituent aux TUC.
1990
● **29 décembre** : promulgation de la loi instituant la contribution sociale généralisée (CSG)
● **6 octobre** : des émeutes éclatent dans les cités de Vaulx-en-Velin (Rhône).
● **4 décembre** : lors des assises de Banlieues 89, à Bron, François Mitterrand présente un plan de cinq ans pour la rénovation des quartiers défavorisés.
● **19 décembre** : Michel Delebarre est nommé ministre d'Etat, ministre de la ville.
1991
● **13 juillet** : promulgation de la loi d'orientation sur la ville.
1992
● **1er janvier** : suppression de l'allocation d'insertion pour les jeunes et les femmes isolées.
1993
● **Février** : le cap des trois millions de demandeurs d'emploi est franchi.
● **20 décembre** : promulgation de la loi quinquennale sur l'emploi.
1994
Signature pour les années 1994-1998 des contrats Etat-villes qui concernent environ 1 500 quartiers.
● **18 décembre** : l'association Droit au logement organise l'occupation d'un immeuble de la Cogedim, au 7, rue du Dragon, à Paris.

L'évolution du chômage depuis 1981 et du revenu minimum d'insertion

En pourcentage de la population active de chaque catégorie (au sens du BIT)

25 · 20 · 15 · 10 · 5 — 1981 · 1985 · 1990 · 1994 — jeunes 15-24 ans · femmes · ensemble · hommes

Source : Insee

Nombre de chômeurs, en millions, en CVS

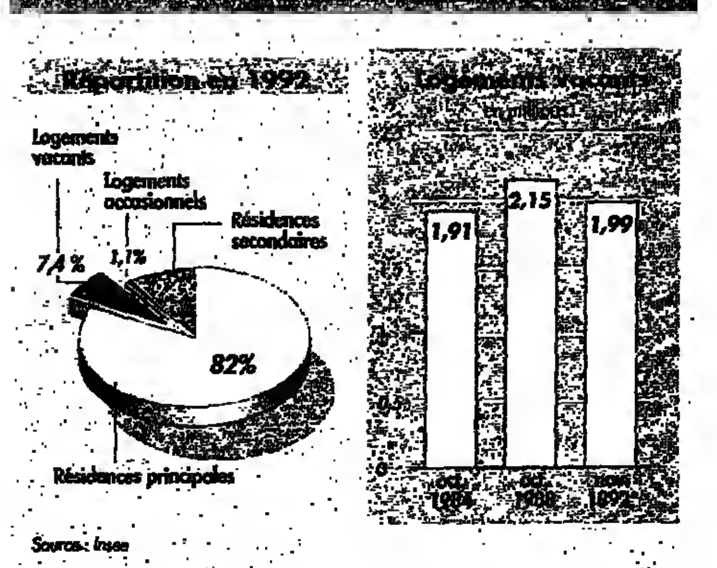
1,9 · 2,6 · 3,3 — 1981 · 83 · 85 · 87 · 89 · 91 · 93 · 94

Source : ministère du travail

Les RMistes, en milliers — nombre total — RMistes ayant accédé à un emploi ou une formation — 118,3 · 240

La barre des 2 millions de chômeurs est franchie en 1982. La succession de plans-emploi, au rythme quasi annuel, n'empêche pas une nouvelle envolée à partir de 1990-1991. La hausse du nombre de RMistes est en 1993 exponentielle, alors qu'un pourcentage de plus en plus faible d'allocataires peut accéder à un emploi ou une formation.

Le parc de logements



302 000 logements ont été construits en 1994. Plus de 2 millions de personnes étaient, en 1990, considérées comme mal logées par le Bureau d'informations et prévisions économiques.

Le premier ministre-candidat s'invite chez l'habitant

Edouard Balladur a choisi la Bretagne centrale pour son unique meeting dans le grand Ouest, où il a également partagé le repas d'un couple d'agriculteurs

SAINT-BRIEUC
de notre correspondant

Trois mois avant leur mariage, c'était jour de fête, mardi 28 mars, à Plessala (Côtes-d'Armor) pour Olivier Gicquel et Marie-Pierre, sa promise. Edouard Balladur a été le premier à leur offrir le cadeau de noces. Une petite horloge. Puis, dans la ferme de Basse-Ville, le premier ministre, tel le patriarche, s'est assis, dos à la cheminée, au bout de la longue table bretonne et a présidé un repas où était convié tout le hameau. Il y avait le maire, le curé du village, les cousins, les amis... Au menu, des galettes de blé noir, de la saucisse et du cidre.

Le premier ministre-candidat qui était apparu emprunté lors de son passage au Salon de l'agriculture, qui s'était tenu du 26 février au 5 mars à Paris, a fait des progrès. Il s'est même montré tout à fait à l'aise entre les granges et les étables malgré un petit crachin tenace qui rendait le sol bien gras et boueux. Après la visite de cette ferme et celle d'une salaisonnerie industrielle, la journée bretonne d'Edouard Balladur s'est achevée à Loudéac par un rassemblement où se sont retrouvées plus de quatre mille personnes.

En choisissant la Bretagne centrale pour son unique meeting dans le grand Ouest, le candidat Balladur a réparé l'oubli du premier ministre puisque, de tous les départements prévus, seules les Côtes-d'Armor n'avaient pas encore reçu sa visite. Il s'en est habilement excusé en expliquant que : *« Au cœur de la campagne, j'avais choisi le cœur de la Bretagne. »* Une région à laquelle il a rendu un hommage appuyé, estimant que : *« En trente ans, elle s'est plus transformée qu'en trois siècles. »*

Dans cette étape bretonne, Edouard Balladur a donné une couleur très écologique à son discours. Le premier ministre-candidat a dit *« son ambition d'une grande politique pour protéger et même reconquérir notre environnement dans les dix années à venir »*, en affirmant, sur ces terres agricoles : *« Le développement de l'agriculture et la protection de l'environnement vont de pair. »*

Patrick Le Nen

« Totalement disponible » pour un débat

A l'occasion de sa réunion électorale, mardi 28 mars à Loudéac (Côtes-d'Armor), Edouard Balladur a affirmé qu'il était *« totalement disponible »*, *« quand on voudra »* et *« sous la forme qu'on voudra »* pour un débat, à deux ou à trois, avec ses adversaires RPR et socialiste. *« Je n'ai pas, en ce qui me concerne, peur de dire ce que je pense, de préciser ce que je propose et je n'ai pas à réaliser des compromis laborieux entre les divergences de ceux qui me soutiennent »*, a ajouté le premier ministre-candidat, à l'intention de Jacques Chirac. Assurant vouloir refuser *« les polémiques personnelles fondées sur des médisances »*, M. Balladur a plaidé pour une campagne *« pugnace »* : *« Nous ne sommes pas des marchands d'illusions, il y a un grand espoir, il faut des réformes et des changements profonds, il faut en débattre »* a-t-il déclaré. Le même soir, lors d'un meeting de soutien à Besançon, Charles Pasqua a suggéré l'organisation d'un débat entre les trois principaux candidats. *« S'il y en a qui ont des solutions miracles qu'ils les exposent »*, a lancé le ministre de l'intérieur.

Le CNPF refuse de discuter de la réduction du temps de travail

Les syndicats ne cachent pas leur déception

Les syndicats se sont montrés déçus, mardi 28 mars, à l'issue de l'ouverture des discussions sur l'emploi avec le CNPF. Ils ont mal réagi au refus du patronat de discuter de la réduction du temps de travail et à sa volonté de tenir les prochaines réunions – prévues pour s'étaler d'avril à septembre – à huis clos.

« ON N'A PAS SENTI de la part du CNPF une volonté d'aborder concrètement la réduction du temps de travail », explique Jacques Voisin, secrétaire général de la CFTC, qui manie l'art de l'euphémisme. Mardi 28 mars, après la rencontre avec le CNPF, la déception était de mise parmi les cinq centrales syndicales. FO et la CGT ont estimé que *« la montagne avait accouché d'une souris »*. Jean-René Masson, au nom de la CFDT, a fait état *« de conceptions radicalement différentes »* sur la réduction du temps de travail avec le patronat. Rapportés par les syndicats, les propos d'Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF déclarant qu'*« il ne sera jamais question de réduction du temps de travail dans cette maison »*, ont fait l'effet d'une douche froide.

Selon les confédérations, le CNPF a donc choisi les chemins de traverse pour engager la négociation. Pour Michèle Commergnat (CGT), *« la question de l'emploi a été ouverte par la petite porte »*. Des thèmes de travail et un calendrier ont été toutefois établis. La discussion sur l'organisation du temps de travail a été circonscrite pour le moment aux questions du temps partiel, des préretraites progressives, des heures supplémentaires, du compte épargne-temps et des congés longue durée. En parallèle, un groupe de travail sur les problèmes des jeunes est en cours de constitution sous la présidence de Rose-Marie Vanlerberghe, directrice des ressources humaines de BSN. Ce groupe de travail, qui devra remettre ses conclusions fin mai, doit traiter de l'insertion des jeunes non qualifiés et en voie de marginalisation, mais aussi des jeunes diplômés qui ne trouvent pas leur place dans l'entreprise.

DÉMARCHE PRAGMATIQUE

En revanche, il n'y aura pas de groupe de travail spécifique sur le rôle de l'encadrement, ce thème devant être abordé de manière transversale au cours des discussions. Plusieurs syndicats ont insisté sur le lien entre les deux thèmes retenus : une meilleure organisation du temps de travail devant dégager la création de postes destinés à insérer des jeunes actuellement sans travail. FO a mis l'accent sur *« l'amélioration des conditions de travail »*. La CGT a réitéré son attachement à traiter de la revalorisation des salaires.

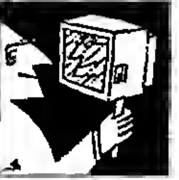
La position des vingt-huit représentants du patronat a été très claire : pas question de s'enfermer dans des débats théologiques, donc d'ouvrir un débat général sur la réduction du temps de travail à ce stade des négociations. Le CNPF ne juge pas ce sujet tabou, mais il ne veut pas en faire un préalable. Sa démarche se veut extrêmement pragmatique afin d'examiner en priorité toutes les dispositions pratiques qui permettraient de créer des emplois.

Il souhaite que le groupe dit *« des experts »*, qui commence ses travaux le 29 mars sur les niveaux auxquels doivent avoir lieu les négociations, croise ses résultats avec ceux du groupe emploi et avec ceux du sous-groupe jeunes afin que l'on parvienne rapidement à un cadre déclinable dans les branches d'activités et dans les entreprises. M. Leenhardt a souligné que les dates des trois premières réunions ont été fixées de façon à permettre de faire le point lors de la réunion au sommet prévue pour le 14 juin. La négociation qui commence est, pour le CNPF, une œuvre de longue haleine qui devrait aller bien au-delà de la dernière réunion de septembre et s'ouvrir à d'autres thèmes que l'emploi.

Alain Beuve-Méry et Alain Faujas

Des pommes, des poires, des doudous

ON SE SOUVIENT des petits diamants que les militants socialistes avaient collés, en 1981, sur les yeux de Valéry Giscard d'Estaing, quand il était à l'affiche : *« La force tranquille. »* On se souvient des mains qui, en 1988, avaient caviardé le slogan de Jacques Chirac : *« Il écoute. Il agit. Il arnaque. »* L'élection présidentielle 1995 compte aussi son lot de détournements. Officiels : dans quelques jours, sur les affiches conçues pour le PS par l'agence de publicité Fenech et Le Barazer, le pommier de Jacques Chirac va devenir le poirier de Lionel Jospin.



HORS CHAMPS

Pas de doute : à l'ovale des fruits près, c'est le même arbre stylisé, avec son tronc large, son feuillage au trait enfantin, ses quatre branches étalées. Exactement le même arbre que celui qu'avait imaginé le dessinateur Yves Setton pour la patronne des éditions NIL, Nicole Lattès. *Fin 1994, elle cherchait à illustrer la couverture de La France pour tous*, le deuxième tome des *Réflexions* de Jacques Chirac. Pour symboliser les fruits de la *« vraie croissance »* que le maire de Paris souhaite partager avec les Français, le graphiste imagine un arbre, et, tout de suite, un pommier. *« Il fallait que ce soit le premier arbre auquel on pense »*, confie Yves Setton au *Journal du dimanche*.

Depuis, la pomme a connu le succès que l'on sait. Devenue le logo-symbole de la campagne chiraquienne, le gadget s'est rempli de sens. Elle est le fruit défendu de l'arbre de la connaissance qu'Edouard Balladur, en campagne à Viry-Châtillon, dans l'Essonne, s'est autorisé à croquer devant les journalistes : *« Finalement, j'ai bien envie de la manger, cette pomme ! »* Elle est le fruit de l'arbre de la vie, qui a mûri quand les sondages commençaient à sourire au candidat Chirac.

Les socialistes seraient-ils en panne de roses et de symboles ? Pour décliner leur nouvelle *« signature »* – *« Lionel Jospin, c'est clair »* –, ils ont choisi de détourner le fruit chiraquien, histoire de stigmatiser la vacuité des propositions du maire de Paris, et de le désigner comme leur principal concurrent. *« Monsieur Chirac, votre programme électoral ne nous prend-il pas un peu pour des poires ? »*, demande, au-dessus de l'arbre fruitier, l'une des nouvelles affiches de Lionel Jospin. Après le *« Just doudou it ! »* des tee-shirts de la « Fête à Edouard », qui copiait la publicité des chaussures de sport Nike, voici donc le poirier imaginé par l'agence de publicité sélectionnée par Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, chargé de la communication de Lionel Jospin. *« C'est un clin d'œil rigolo »*, commentent Gérard Fenech et Pascal Le Barazer, les patrons de l'agence. On appelle cela, au choix, de la publicité comparative, ou du débat d'idées.

Ariane Chemin

Le coup tordu permanent

Notre collaborateur Daniel Carton publie La Deuxième vie de Charles Pasqua. *Nous avons demandé à Philippe Alexandre, chroniqueur à RTL, d'en rendre compte.*



BIBLIOGRAPHIE

Nos hommes politiques s'acharnent à éviter les leçons de modestie que la vie leur administre. Il y a six mois, Charles Pasqua se voyait en faiseur de roi. Il doit se demander aujourd'hui s'il n'a pas joué une fois de plus le mauvais cheval. L'histoire du ministre d'Etat, que Daniel Carton raconte avec une verve insolente, est une belle suite d'accidents et d'échecs.

Au long d'une carrière en somme prodigieuse, Charles Pasqua a effectué avec constance les mauvais choix. Son plus grand talent aura été de les faire oublier. Citons, au hasard, la candidature présidentielle de Jacques Chirac en 1981, la réélection d'Alain Poher à la présidence du Sénat – qui coûtera à Pasqua de ne pas accéder trois ans plus tard au perchoir de cette Assemblée –, le coup d'Etat raté, en association avec Philippe Séguin, au RPR, en 1992 et, à présent, le soutien à Edouard Balladur contre Jacques Chirac et la majorité du parti néogaulliste.

Une succession de coups tordus a valu à Charles Pasqua une ténébreuse réputation dont il n'est pas parvenu à se débarrasser. Dès 1980, selon l'un de ses *« cavaliers »*, il organise la défaite de Giscard et l'élection de Mitterrand à coup de plaquettes, d'affiches et de tracts anonymes. C'est lui qui paie l'encre et le papier d'une brochure intitulée *Giscard, le candidat du Kremlin*. Daniel Carton lui prête cette belle sentence : *« La politique, ça se fait à coups de pied dans les c... »* Quelques années plus tard, il fera encore tourner ses imprimeries secrètes pour démolir Raymond Barre.

Dans cet itinéraire tortueux, Charles Pasqua revendique une seule rectitude, une unique conviction : le gaullisme. Mais force est de constater que le général de Gaulle a toujours relégué dans l'ombre un homme qui n'était à ses yeux qu'un spécialiste de la matraque. Et Pompidou, encore plus méfiant, devait même lui retirer cette fonction.

Gaulliste, Pasqua ? Ce serait alors le gaullisme du pastis. Le ministre de l'intérieur affiche deux cultes : celui de Paul Ricard et celui de Charles de Gaulle. L'association de ces deux noms n'est pas aussi incongrue qu'il y paraît.

Ce sont les réseaux de l'anisette qui vont le conduire dans les eaux troubles du gaullisme reconquérant. C'est dans le gaullisme du SAC que Charles Pasqua va gagner ses galons de « compagnon ». La future excellence emploiera au service du gaullisme les mêmes techniques que pour la promotion des apéritifs anisés. Et c'est sous le signe du gaullisme et la bannière du général que Charles Pasqua va monter, *dans les anciennes colonies africaines*, un réseau de connivences, de trafics d'influence et d'échanges financiers *« aussi bien camouflé qu'efficace et prospère »*, note Daniel Carton.

A la veille du second tour de *l'élection présidentielle de 1988*, Charles Pasqua se fâche pour de bon avec Jacques Chirac, qui lui a refusé tout net un contact avec Le Pen : *« Il était*, écrit Daniel Carton, *fatigué de servir, de se salir les mains, tandis que d'autres, le port hautain, roulaient carrosse. »* Il abandonne son grand poulain indocile à Edouard Balladur, qui est, selon lui, un *« analphabète »* en politique. Attelage de toquards. Il va leur montrer comment il faut parler au peuple. Il s'exalte. Il se verrait presque, mais oui, dans le fauteuil du général.

Si le livre de Daniel Carton n'était qu'une biographie supplémentaire d'un homme qui s'est *pris à la fois pour Fouché et Talley*rand, on n'en recommanderait pas la lecture avec autant de chaleur. Mais cette « deuxième vie » est une histoire vivante, colorée, turbulente, écrite d'une plume allègrement féroce, de l'après-de Gaulle. Le général disait que, après sa mort, les lapins viendraient folâtrer autour de la Croix de Lorraine : on y a vu surtout des crocodiles et des requins tenter, par tous les moyens, y compris les plus détestables, de retrouver la maîtrise des lieux.

Philippe Alexandre

★ *La Deuxième Vie de Charles Pasqua*, de Daniel Carton, Flammarion, 140 p., 98 F.





هكذا من الإهمال

هكذا من الأصل

François Mitterrand rend hommage à Lionel Jospin

LE SILENCE du président de la République, lors de son déplacement à Nevers, le 24 mars, à l'égard du candidat socialiste à l'Elysée avait été d'autant plus remarqué qu'il avait dressé un bilan positif de l'action des gouvernements socialistes en matière d'enseignement supérieur, dont Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale entre 1988 et 1992, a été l'un des principaux artisans (*Le Monde* daté 26-27 mars). Le chef de l'État a profité de la pose de la première pierre de la bibliothèque de l'université Paris-VIII, à Saint-Denis, pour réaffirmer la nécessité de ne « *pas relâcher l'effort* » en faveur de l'enseignement et de la recherche. La présidente de l'université ayant rendu hommage à M. Jospin, François Mitterrand a ajouté : « *Il a bien fallu dire le nom de* [l']*auteur* [du plan Université 2000] *: Lionel Jospin. Je n'éprouve aucune difficulté à dire la même chose.* » Il est toutefois « *difficile* », en période de campagne électorale, « *de ne pas traverser la ligne jaune* », a-t-il tenu à préciser.

M. Emmanuelli presse M. Hory de retirer sa candidature

HENRI EMMANUELLI a demandé « *solennellement* », mardi 28 mars, à Jean-François Hory, « *de retirer sa candidature afin de participer à l'élon qu'autour de Lionel Jospin la gauche doit donner à cette dernière phase de la campagne électorale* ». S'il a reconnu que M. Emmanuelli « *disait des choses pertinentes* », Lionel Jospin, qui était mardi après-midi en déplacement à Meaux (Seine-et-Marne), a cependant précisé qu'il ne lui revient « *pas de demander à des candidats de se retirer* ». M. Hory a dénié à M. Emmanuelli le droit de lui donner des conseils. « *S'il y a quelqu'un qui ne doit pas parler de ma candidature*, a-t-il dit, *c'est bien Emmanuelli qui n'a même pas été capable d'imposer son projet à son propre parti.* » Cependant, Antoinette Fouque, député européen, élue sur la liste de Bernard Tapie, et vice-présidente de Radical, a fait mardi son entrée dans le conseil politique de Lionel Jospin.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **CONFIANCE.** Martine Aubry, porte-parole de Lionel Jospin, a confié, mardi 28 mars, sur France 3, qu'« *elle ne voulait pas être inquiète* » quant à la présence de son candidat au second tour. « *Les Français*, a-t-elle assuré, *vont juger véritablement non pas sur des petites phrases, sur des discours, sur celui qui va monter le plus vite sur la table ou jouer en faisant des you-you devant les Français mais sur celui qui va apporter des vraies réponses.* »

■ **DISSOLUTION.** Bernard Pons n'a pas exclu, mercredi 29 mars au micro de RMC, que Jacques Chirac procède à la dissolution de l'Assemblée nationale dans l'hypothèse où il serait élu président de la République après un second tour qui l'aurait opposé à Edouard Balladur. Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a reconnu qu'un tel cas de figure « *poserait effectivement un problème. Je ne sais pas s'il faudrait aller jusqu'à* [la dissolution] ». Il a ajouté que « *tout dépendrait de la nature du débat* », et rappelé que Jacques Chirac avait indiqué que l'on ne pouvait « *user de la dissolution qu'en cas de crise politique grave* ».

■ **SONDAGES.** Selon un sondage réalisé par Louis Harris du 25 au 27 mars, auprès de 1 008 personnes, et publié par *VSD* daté du 31 mars, Jacques Chirac, stable, obtient 26 % d'intentions de vote au premier tour, Lionel Jospin, 20 % (soit une baisse de deux points), et Edouard Balladur 19 % (soit une hausse d'un point). Une autre enquête, effectuée par l'IFOP le 23 et le 24 mars auprès de 946 personnes et publiée par *L'Express* du 30 mars, indique que M. Chirac obtient 27,5 % des intentions de vote (soit une baisse de 1,5 point), que M. Jospin est stable avec 22 %, et que M. Balladur gagne un point avec 18 %. Dans les deux enquêtes, M. Chirac l'emporte largement au second tour, quel que soit son adversaire. Selon l'IFOP, 40 % des personnes interrogées assurent pouvoir encore changer d'avis.

■ **SECOND TOUR.** Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, mardi 28 mars, sur France 2, qu'il lui serait « *beaucoup plus difficile de voter pour Jacques Chirac* » au second tour que pour Edouard Balladur chez qui il relève « *un langage de rassemblement* », mais que son soutien « *dépendra des engagements pris dans la première semaine suivant le premier tour* » notamment sur le scrutin proportionnel.

■ **ÉCOLOGISTES.** Dominique Voynet, accompagnée d'une cinquantaine de militants Verts, a bloqué symboliquement la circulation sur le boulevard Sébastopol, mardi 28 mars, à Paris, pour protester contre la priorité donnée à l'automobile. Mme Voynet a présenté à cette occasion une proposition de loi visant à améliorer la qualité de l'air, proposition qu'elle souhaite voir reprise par des députés, les Verts n'ayant pas de représentants à l'Assemblée nationale.

■ **AUTOROUTE.** Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement, a dû renoncer, mardi 28 mars, à la tenue d'une réunion publique de soutien à Edouard Balladur à Versailles (Yvelines). Une cinquantaine de membres du Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute A184 (COPRA), opposés à la construction de la liaison autoroutière Orgeval (Yvelines)-Pierrelaye (Val-d'Oise) ont perturbé la réunion en manifestant bruyamment contre le projet autoroutier.

DÉPÊCHE

■ **RETRAITE : le tribunal de grande instance de Paris** a rejeté, mardi 28 mars, les recours de la CGT et de la fédération Familles de France contre l'accord sur le retour à l'équilibre financier du régime de retraite des cadres (AGIRC), signé par les autres syndicats et le patronat le 9 février 1994 . La CGT et Familles de France contestaient la réduction des majorations de pension accordées à partir de trois enfants. En outre, la CGT attaquait une autre disposition de l'accord : le report de cinquante à soixante ans de l'âge auquel une veuve peut percevoir une pension de reversion (l'âge pour les veufs étant rabaissé de soixante-cinq à soixante ans).

M. Rinaldi, maire de Digne, ne se représentera pas

L'ENTOURAGE de Pierre Rinaldi, maire (RPR) de Digne et président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, a confirmé, mardi 28 mars, que celui-ci ne sera pas candidat à sa propre succession aux élections municipales de juin. Son premier adjoint, Jean-Claude Moulard (div.d.), conseiller municipal depuis 1983, a été investi pour conduire la liste unique de la majorité, qui affrontera notamment celle que Jean-Louis Bianco, ancien ministre, emmènera pour le Parti socialiste.

La confirmation du retrait de M. Rinaldi, maire depuis 1977, intervient alors que, le 7 février, la chambre régionale des comptes l'a déclaré « *comptable de fait* » des deniers de la commune, ce qui avait entraîné son inéligibilité (*Le Monde* du 24 février). M. Rinaldi avait cependant annoncé qu'il avait fait appel devant la Cour des comptes et demandé un sursis à exécution de cette décision. Une information judiciaire pour « *détournement de fonds publics, corruption, recel et abus de confiance* » a été ouverte à la suite du rapport de la chambre régionale des comptes. M. Rinaldi avait par ailleurs été mis en examen, le 10 novembre 1994, pour faux et usage de faux en écriture publique.



La reprise économique semble se préciser en Ile-de-France

Les entreprises envisagent enfin d'embaucher sauf dans le bâtiment où elles restent en crise

L'étude de conjoncture semestrielle rendue publique, mercredi 29 mars, par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, va dans le même sens qu'une étude de la Banque de France : les grandes entreprises voient leur situation s'améliorer et leurs dirigeants manifestent une volonté d'investir, en tout cas si la demande suit. En revanche, la consommation des ménages est toujours faible et l'inquiétude domine chez les petits commerçants.

C'EST UN CLIMAT économique parisien où dominent les giboulées de mars que fait apparaître l'étude de conjoncture semestrielle réalisée par l'IFOP auprès de 1 200 PME-PMI de la capitale et présentée mercredi par Hubert Flahault, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, dont les adhérents se répartissent entre Paris et les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Incontestablement, la reprise est là et l'enquête régionale de la Banque de France le confirme *(lire ci-contre)*.

Les banques, les industries de biens intermédiaires, de biens d'équipement et de biens de consommation, le commerce de gros, les services aux entreprises, les transports voient leur chiffre d'affaires progresser. Un plus grand nombre d'entreprises que par le passé sentent que leur situation financière se maintient. 43 % des chefs d'entreprise interrogés veulent investir.

Pour la première fois depuis la création de l'indice en 1991, les entreprises sont plus nombreuses à prévoir une augmentation de leurs effectifs qu'une diminution : 9 % seulement annoncent des suppressions d'emplois. En revanche, note Hubert Flahaut, « *nous nous trouvons incontestablement depuis novembre 1994 sur un palier en matière d'investissements et de trésorerie, et tous les secteurs qui dépendent de la consommation des ménages souffrent* ». « *Ainsi*, continue le président de la Chambre de commerce, *le bâtiment souffre-t-il de la crise immobilière, du travail au noir et de la concurrence des artisans de province ; les petites entreprises n'ont pas renoué avec la croissance (...) Le commerce non plus ne profite pas de l'amélioration en cours. Autrement dit, la région parisienne est entrée plus tard dans la crise, mais elle y patauge un peu plus que d'autres régions comme Rhône-Alpes. Depuis le début de l'année, le tribunal de commerce de Paris a enregistré une hausse de 8,6 % des défaillances d'entreprises alors qu'en 1994 il avait été relevé un recul de 3 %.* »

La situation du commerce inquiète M. Flahault. 64 % des commerçants interrogés estiment que le nombre des commerces est en baisse dans leur quartier et les statistiques leur donnent raison, puisque seuls les grandes surfaces et les maxi-discounts augmentent le nombre de leurs implantations. Le pouvoir d'achat des clients est jugé en baisse dans 71 % des réponses. Un quart des commerçants font état de problèmes de transmission d'entreprise dans les cinq prochaines années, essentiellement pour cause de départ à la retraite. 25 % redoutent de ne pas trouver de successeur.

« *Faut-il se résigner à des villes-musées sans commerce ?* demande Hubert Flahault. *Evidemment non. Nous proposons de redonner l'initiative aux PME en allégeant les prélèvements obligatoires et le coût du travail (...) En matière de transmission d'entreprise, nous demandons qu'on allège, qu'on diffère les plus-values et qu'on les aligne sur celles du secteur immobilier. Nous pensons qu'il existe des possibilités d'embauche dans certains commerces comme la poissonnerie, l'ébénisterie et la cuisine, à condition de repenser la formation aux métiers manuels qui n'arrivent pas à trouver de jeunes.* »

Alain Faujas

Les industriels prêts à investir

Une récente enquête de la Banque de France auprès des entreprises industrielles d'Ile-de-France (hors bâtiment), appuyée sur des documents comptables (*Le Monde* du 25 mars), confirmait que les plus grosses entreprises envisagent d'augmenter de 20 % leurs investissements, tandis que les plus petites se montrent prudentes en affichant un objectif de 5 %. Cette enquête relève qu'il s'agit souvent d'améliorer la productivité (parfois au détriment des effectifs) ou de protéger l'environnement, mais que les projets d'extension des capacités restent apparemment plus nombreux. Cependant, les investissements inscrits aux budgets des entreprises ne seront pas forcément réalisés. Pour 47 % des industriels interrogés, l'évolution de la demande reste le facteur déterminant de la décision d'investir.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes appartements ventes appartements ventes appartements ventes

1er arrondt — EXCEPTIONNEL

3e arrondt

4e arrondt

5e arrondt — VAL-DE-GRACE — 257, R. ST-JACQUES — JARDIN DES PLANTES

6e arrondt — ST-GERMAIN-DES-PRÉS

8e arrondt — AV. MONTAIGNE BEAUX STUDIOS

9e arrondt — MADELEINE 2 P., 640 000 F

10e arrondt

11e arrondt

12e arrondt — BASTILLE 7 P.

13e arrondt — TOLBIAC

14e arrondt

15e arrondt — VASCO DE GAMA

3 P. + TERRASSE

PASTEUR 3 P.

MONTPARNASSE

16e arrondt — VICTOR-HUGO 140 M²

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS-ILE-DE-FRANCE

FNAIM

TRANSACTION : PEUT MIEUX FAIRE

Les plus récentes statistiques indiquent qu'en 1994 près de 30 000 transactions ont été effectuées dans Paris intra-muros, soit une augmentation de plus de 13 % par rapport à 1993 (environ 26 500 transactions).

C'est un signe encourageant qui laisse augurer d'une reprise lente du marché immobilier.

Pour autant, il ne faut pas se leurrer sur la situation actuelle, la plupart des experts s'accordant sur un chiffre de 38 000 à 40 000 transactions pour une année moyenne à Paris.

D'autre part, la reprise de 1994 se situe principalement au cours des huit premiers mois de l'année. Les échéances électorales à venir et les promesses des candidats en faveur de l'immobilier sont beaucoup dans la nouvelle stagnation que nous constatons depuis l'automne.

Pourtant les salons du premier trimestre 1995 consacrés à l'épargne ou à l'immobilier ont prouvé que la pierre recouvrait peu à peu l'intérêt des investisseurs... Si seulement un dixième du placement sicav des Français revenait vers l'immobilier d'habitation, notre crise serait pour une large part jugulée... Neutralité fiscale oblige !

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre
FNAIM Paris-Ile-de-France

14e GAITÉ 2 P. 51 M²

15e arrondt

40 M² 730 000 F

17e arrondt — SAINT-GERMAIN

EXCEPTIONNEL

L'AFFAIRE DU MOIS !

18e arrondt

AGENCE DE RECOLLEINE 45-75-93-93

19e arrondt

MOTTE-PICQUET

16e arrondt

FACE TOUR EIFFEL

20e arrondt

225 M² S/SEINE

78 Yvelines

S/RANELAGH

PARTENA 47-20-77-88

16e SUD, 2 P., 48 M²

PL. MEXICO 190 M²

TROCADÉRO 350 M²

PARTENA 42-66-36-53

H.-MARTIN 160 M²

92 Hauts-de-Seine

PL. V.-HUGO 125 M²

NEUILLY BOIS

NEUILLY JAMES

SAINT-CLOUD

94 Val-de-Marne

location

S/INVALIDES

AV. MONTAIGNE

TUILERIES

ATELIER ARTISTE

NEUILLY 85 M²

Immeubles Hôtels particuliers

NEUILLY JAMES

Villas Propriétés

Maisons individuelles

BOIS COLOMBES

MONTPARNASSE

17e arrondt

18e arrondt — MONTMARTRE

19e arrondt

20e arrondt

78 Yvelines — CHATOU

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS

94 Val-de-Marne — NOGENT-BOIS

appartements ventes

1er arrondt

3e arrondt — Mo SAINT-MARTIN

5e arrondt

6e arrondt — CHERCHE-MIDI — LARGIER

7e arrondt — ALMA 130 M² — AVENUE BOSQUET — CHAMP-DE-MARS — MADELEINE — TRIANGLE D'OR — AV. MONTAIGNE — PARTENA 47-20-17-82

8e arrondt

9e arrondt

10e arrondt — SACRIFIÉ

11e arrondt

12e arrondt

14e arrondt

SPÉCIAL LOCATIONS

locations offres

LOUIS REICH

42-80-30-32

15e CONVENTION 40 m²

92 NEUILLY 136 m²

15e VAUGIRARD 50 M²

A LOUER 9e

92 NEUILLY BEAU STUDIO

4 PIÈCES, 91 M²

15e DUPLEX, 5 P.

9e RUE LA BRUYERE

7e RUE MALAR

94 NOGENT-S/MARNE

MERCREDI 5 AVRIL

SPÉCIAL 78,92,94

هكذا من الأصل

L'aménagement du territoire à l'heure européenne

I. – Le Hainaut a touché le gros lot

Les ministres européens de l'aménagement du territoire se rencontrent à Strasbourg, les 30 et 31 mars. La Commission de Bruxelles contribue largement au développement de l'espace communautaire, grâce aux fonds structurels, comme le montre le premier volet d'une série de trois articles, consacré au Hainaut français.

VALENCIENNES
de notre envoyée spéciale

Pas d'écrasantes cités concentrationnaires, pas de gare de banlieue disparaissant sous les *tags* rageurs : à Valenciennes, le mal de vivre ne s'affiche pas d'emblée. Mais le désastre industriel, lui, saute aux yeux. Partout, les hangars ont sombré dans la décrépitude, les usines en brique rouge des bords de l'Escaut ont perdu leur superbe, les maisons du centre se sont vidées. L'ère triomphante des grandes unités de production a figé sur place une population sous-qualifiée, étalé des pauvres logements loin dans la campagne mitée, et taillé, comme par un hasard dévastateur, des saignées dans toute la ville.

Près de la vieille gare désaffectée, un de ces terrains vagues couleur de rouille n'est pas près de trouver une nouvelle affectation. Dioxine, pyralène : nul ne connait exactement la composition de son sous-sol, on sait juste qu'il en coûterait des millions pour le réhabiliter. Valenciennes abrite plusieurs de ces mines de déchets : un dixième des friches françaises sont concentrées dans les environs. Pourtant, la fermeture des houillères a été vécue ici presque en douceur, comparée à *« l'extraordinaire brutalité »* de la crise de la sidérurgie, rapporte Henri Masse, le sous-préfet de Valenciennes. Depuis 1982, l'arrondissement a perdu 15 000 emplois dans le secteur industriel. Il compte aujourd'hui 21 % de chômeurs, et, comme dit le sous-préfet : *« Cela vous fait des pointes à plus de 40 % dans certains quartiers. »*.

A Denain, commune voisine, la moyenne a grimpé à 32 %. Le maire, Arthur Brabant (PCF), soupire : *« A ce stade-là, ce ne sont pas les élus locaux qui vont régler les problèmes économiques. Nous pouvons contribuer à créer des conditions favorables, c'est tout. »* L'apport exceptionnel de fonds européens (440 millions d'écus, soit près de 3 milliards de francs) devrait y concourir. Cette fois, M. Brabant hausse les épaules. Pour lui, *« ce n'est qu'un retour normal des choses »*, car *« la fin de la sidérurgie est plus une décision européenne que nationale »*. Au total, avec la contribution de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé, ce sont plus de 8,5 milliards de francs qui doivent se déverser sur les zones d'Avesnes-sur-Helpe, Douai et Valenciennes. Voilà qui n'entame en rien le discours sceptique que M. Brabant développe, comme les dirigeants communistes français, à l'égard de l'Union.

A Valenciennes au contraire, les panneaux arborant le drapeau des Quinze fleurissent au-dessus des très nombreux chantiers. La municipalité espère gagner dix ans dans son développement, grâce à cet apport de Bruxelles. Brusquement, le maire, Jean-Louis Borloo (République et Liberté), a enfin réussi à compléter le plan de financement de son Théâtre-Palais des congrès, celui de la future bibliothèque universitaire, commencer à donner un peu d'allure aux entrées de sa commune... Du coup, il a remisé sa mauvaise humeur médiatique et ses menaces de démission de son mandat à l'Assemblée nationale.

Devant cette myriade d'étoiles européennes, le passant distrait pourrait se croire transporté en Grèce, en Irlande, en Espagne ou au Portugal, dans un des pays qui jouissent du privilège ambigu d'être éligibles au fameux objectif 1. Cette ligne des fonds structurels communautaires destinée aux régions les plus en retard dans leur développement équivaut à un gros lot, puisqu'elle permet aussi bien d'aider les entreprises locales que de financer des infrastructures routières, des opérations de lutte contre l'alcoolisme ou de moderniser une usine de retraitement des déchets. En France, seuls la Corse et les départements d'outre-mer y avaient droit jusqu'à présent.

Fruit d'un lobbying particulièrement actif des élus locaux, relayé par le gouvernement, le classement des trois arrondissements du département du Nord constitue une entorse dans la politique de Bruxelles. D'abord, l'objectif 1 est réservé aux régions, pas aux fragments de territoires ; ensuite, il s'adresse en priorité aux zones périphériques. Mais les responsables wallons avaient ouvert une brèche en obtenant ce traitement de faveur pour le Hainaut belge, encouragés en cela par l'insistance des Français à faire classer la Corse, qui dépassait pourtant légèrement le critère imposé de 75 % de la richesse moyenne communautaire.

« CONTIGUÏTÉ »

Mêmes difficultés économiques, mais aussi même langue et frontière quasi inexistante : les Français ont eu beau jeu de faire remarquer que les entreprises du Hainaut-Cambraisis n'hésiteraient pas à migrer du côté où les aides leur seraient les plus favorables. Au nom d'un concept forgé pour l'occasion, la « contiguïté », le *« sud du Nord »*, comme on dit ici, a obtenu gain de cause. Au nom de ce même principe, l'arrondissement de Cambrai, qui l'aurait mérité, n'a pas été retenu.

A situation exceptionnelle, tentative de pratique exceptionnelle : la Commission aurait souhaité envoyer un de ses fonctionnaires siéger au comité de programmation chargé de sélectionner les dossiers susceptibles de recevoir des cofinancements européens, qui peuvent aller de 30 à 70 % des sommes engagées. Les élus locaux poussaient en ce sens, témoigne le conseiller régional Bernard Frimat (PS). L'administration nationale a refusé net cet empiétement sur ses prérogatives. Alors, M. Frimat peste contre *« l'Etat qui verse le moins d'argent mais qui décide de tout »*. Ce manque de transparence fait qu'il est difficile de vérifier si, comme beaucoup le suggèrent, Paris s'est reposé sur Bruxelles pour financer des dossiers en principe de son ressort. La direction des politiques régionales avait d'ailleurs demandé à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) de revoir la première version du document de programmation. Celle-ci comportait trop de projets de routes, de constructions universitaires et pas assez de formation ni de mesures en faveur de l'emploi, au goût de la Commission et de bon nombre de maires.

Quantifié à la demande de la Commission, selon le secrétaire général aux affaires régionales, Didier Thuau, l'objectif de 12 000 emplois supplémentaires d'ici à la fin du siècle, 5 000 dans les environs de Valenciennes, laisse tout le monde perplexe. Certes, on parle beaucoup d'un *« pôle de transports terrestres »*, à partir des unités de production du secteur de l'automobile et du ferroviaire, en association avec les chercheurs de l'université. Mais la tendance serait plutôt à... croiser les doigts. En attendant la reprise et d'hypothétiques installations nouvelles, il reste cependant beaucoup à faire pour esquisser de vrais centres-villes, créer des équipements collectifs, ôter le noir des façades, dépolluer l'eau, sauver le paysage. Aussi nul ne se prétend humilié de recevoir cette manne réservée aux plus pauvres.

André Kloeckner, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes, veut *« positiver »* et ne plus se tourner vers le passé. Il assure que tout est mis en oeuvre pour conforter d'abord les entreprises existantes, les inciter à présenter de solides dossiers *« subventionnables »*. *« L'objectif 1 n'est pas de l'assistanat*, rappelle-t-il. *Les responsables économiques doivent systématiquement faire l'effort de cofinancer leurs investissements. Certains vont être déçus, ils ont trop rêvé. » « Ce n'est pas une rente*, renchérit M. Frimat, *c'est une chance de faire naître des projets. Il est difficile de le faire comprendre à certains maires, qui prennent les fonds européens comme une dotation. »* Comprendre n'est pas toujours le problème. La situation de certaines communes est telle, en effet, qu'elles ont bien du mal à fournir ne serait-ce qu'une quote-part de 10 %. Et puis, chez les gens du Hainaut, l'avenir fait encore peur, avec ou sans le soutien de l'Union européenne. En 1992, ici, le « non » à Maastricht l'avait emporté.

Martine Valo

(à suivre)

La manne des fonds structurels

Les fonds structurels européens ont pour vocation de réduire les disparités entre les régions de l'Union. Profondément remanié en 1989 pour en faire un outil puissant de solidarité, l'ensemble de ces financements s'élève à 141 milliards d'écus (plus de 900 milliards de francs), qui doivent être dépensés entre 1994 et 1999. Pour la même période, la part allouée à la France, pourtant devenue le pays le plus riche d'Europe après le Luxembourg depuis la réunification de l'Allemagne, représente plus de 82 milliards de francs. Un Français sur deux vit dans une région soutenue par les fonds structurels.

Corse : le STC veut obtenir sa reconnaissance officielle

AJACCIO
de notre correspondant

A deux exceptions près, la reprise du travail est effective en Corse. Les personnels de Chronopost ayant, à leur tour, obtenu l'extension de l'indemnité de résidence (*Le monde* du 29 mars), l'occupation des centres de tri d'Ajaccio et Bastia a été levée, mardi 28 mars, dans la soirée et la distribution du courrier a repris, mercredi, après une interruption de trente-cinq jours. En revanche, le Syndicat des travailleurs corses (STC, d'obédience nationaliste) occupait toujours mercredi la direction régionale du travail à Ajaccio, première étape du durcissement de son action en vue d'obtenir sa reconnaissance officielle. Le STC a lancé un avertissement aux candidats de la majorité, leur faisant savoir qu'ils auront *« des problèmes pour arriver en Corse »*, précisant : *« Si nous ne sommes pas reconnus le 6 avril, Edouard Balladur peut annuler son voyage »*. L'intention serait d'empêcher l'atterrissage de l'avion du premier ministre.

Enfin, tout comme la CGT et FO, mais avec une insistance plus grande justifiée par l'impression d'avoir fait un marché de dupes en signant le protocole du 10 mars (rejeté par les deux premières organisations), le STC et la CFDT demandent l'extension de l'indemnité de transport, dont bénéficient les 25 000 fonctionnaires, aux 40 000 salariés du secteur privé, aux 20 000 travailleurs indépendants, ainsi qu'aux 39 000 retraités (19 000 de la fonction publique, 20 000 du privé dont 4 000 anciens exploitants agricoles et 4 000 anciens commerçants et artisans).

Si la mise à parité du public et du privé n'est pas réalisée, cela ne manquera pas de provoquer de nouvelles tensions, ce que résume M. Alessandrini, président de l'Office de développement agricole et rural, dans une déclaration à *Corse-Matin* : *« Aujourd'hui on se retrouve dans une société corse à deux vitesses : celle qui a la prime et celle qui ne l'a pas. Et si le coût de la vie s'accroît encore, la deuxième sera doublement pénalisée »*.

Paul Silvani

JUSTICE Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, ancien secrétaire d'Etat au tourisme (1976-1978), comparaît, mercredi 29 mars, devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Il doit répondre d'abus de confiance dans l'affaire de détournements de fonds présumés commis au préjudice de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. ● APRÈS CE PROCÈS, M. Médecin n'en aura pas terminé avec la justice. L'affaire de la caisse noire de la Serel devrait venir avant peu devant les tribunaux. Dans ce dossier qui, avec celui de Nice-Opéra, a motivé son extradition, en novembre 1994, d'Uruguay où il s'était réfugié et avait été emprisonné, l'ancien maire de Nice est soupçonné de corruption passive. ● À NICE, la ville sur laquelle il « régna » trois décennies, M. Médecin garde de nombreux supporteurs et amis, bien que son équipe municipale soit aujourd'hui en charpie.

Jacques Médecin comparaît devant le tribunal de Grenoble

L'ancien maire de Nice est prévenu d'abus de confiance dans l'affaire des détournements de fonds de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra

EST-CE POSSIBLE ? Alors que s'échauffent déjà les candidats aux élections municipales, Jacques Médecin se tait. L'ancien maire de Nice, qui comparaît mercredi 29 mars devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour abus de confiance, a d'abord refusé que les photographes prennent des photos en début d'audience, avant de s'y soumettre. Lui, le prisonnier-candidat qui n'hésitait pas à annoncer, il y a quelques semaines encore, son *came-back* électoral dans son fief tenu de 1965 à 1990, aurait, selon l'un de ses avocats, Mᵉ Jean-Marc Varaut, *« tourné la page de sa vie politique »* ?

Extradé le 16 novembre 1994 d'Uruguay, où il avait trouvé refuge en 1990, Jacques Médecin doit répondre de l'abus de confiance dont il est soupçonné dans l'affaire de détournements de fonds présumés commis au préjudice de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. Avec l'affaire de la caisse noire de la Serel, pour laquelle il est également soupçonné de corruption passive, c'est là l'un des deux dossiers qui lui ont valu successivement d'être arrêté à Punta del Este en novembre 1993, extradé, puis mis en examen et écroué à la maison d'arrêt de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) un an plus tard.

L'affaire Nice-Opéra prend sa source dans un dossier de la direction des enquêtes fiscales qui a entrepris, à la fin des années 80, de passer au peigne fin la comptabilité de l'association créée en 1982 pour gérer le théâtre municipal de l'Opéra. Les inspecteurs du fisc y relèvent que Nice-Opéra – dont le président est Jacques Médecin, le conseiller artistique Pierre, frère du maire, et le directeur général un proche, Lucien Salles – a signé un énigmatique contrat avec une société de droit panaméen installée à Los Angeles, la Costa Real, afin que celle-ci cherche, pour le compte de l'Opéra, *« des talents de qualité »*.

FRAUDE FISCALE
ABUS DE CONFIANCE
RECEL D'ABUS DE BIENS SOCIAUX
CORRUPTION PASSIVE
FAUSSES FACTURES
J'ai aussi cette carte postale de Punta del Este.

LA FAÇADE DE LA COSTA REAL

Au terme de ce contrat, l'association paramunicipale, qui perçoit bon an mal an 50 millions de francs de subventions, effectue deux versements pour un montant total de 24 000 dollars (193 000 francs environ à l'époque) en septembre et en octobre 1983, sur le compte de la Costa Real à la Bank of California, en son agence de Beverly Hills.

Or, communiqué par le fisc dès 1989, un dossier douanier affirme que ce compte aux relevés rondelets (14 millions de francs de toutes provenances y ont transité entre 1983 et 1986) est en réalité celui de l'ancien maire de Nice. Une information judiciaire est ouverte le 21 juin 1990. Les policiers concluent que la Costa Real est une société de façade, sans activité économique réelle, destinée à masquer le véritable utilisateur du compte, Jacques Médecin. Les enquêteurs vont par ailleurs démontrer que, de compte en compte, Nice-Opéra a aussi alimenté le compte californien de 1984 à 1986, selon, cette fois, un mécanisme plus compliqué : la Costa Real est remplacée par Oceania Systems, une autre société au même objet incertain (la recherche de talents), et dont les administrateurs résident dans le petit paradis fiscal de l'île de Man, en mer d'Irlande. Les fonds transitent par Londres avant d'échouer en Californie. Puis en Suisse à partir de 1986, sur un compte numéroté, quand le compte de Beverly Hills est clôturé. Enfin, de ce compte suisse, 40 000 autres dollars s'évaporeront de même en 1986, vers un autre compte américain d'un dénommé « Jack Médecin »...

Pour les enquêteurs, ce sont au total 277 500 dollars (environ 2 millions de francs) qui ont été versés entre 1983 et 1989 par Nice-Opéra à Costa Real et Oceania Systems.

Interrogé le 2 décembre 1994, le maire de Nice a confirmé avoir utilisé le compte de la Bank of California de juillet 1983 au début de 1986 sur les conseil de Jean Filippi, directeur et trésorier de la Costa Real. Il a fait valoir de gros besoins financiers qu'il aurait eus à cette époque, mais a nié avoir eu connaissance de l'origine des fonds alimentant le compte de Costa Real. Quant à Oceania Systems, il n'aurait pas eu vent de son existeoce avant 1989. Lucien Salles, le directeur de Nice-Opéra, Jean Filippi (susceptible de résider à Los Angeles), et Pierre Michaut, un ami de Jacques Médecin (susceptible de résider au Brésil), sont également prévenus de complicité dans ce dossier.

« COMPTABLE DE FAIT »

A l'issue de ce procès, l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme n'en aura pas pour autant terminé avec la justice. Déjà condamné par défaut en janvier 1992 à un an de prison ferme et 300 000 francs d'amende par la cour d'appel de Grenoble pour délit d'ingérence, l'ancien maire de Nice devra répondre de recel d'abus de biens sociaux et de corruption passive dans l'affaire de la caisse noire de la Serel, doot l'instruction s'achève, et il est aussi visé par deux autres informations judiciaires ouvertes en 1991 et 1992 par le parquet général de Grenoble *(lire ci-contre)*.

Dans trois jugements rendus par la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ancien maire avait été déclaré « comptable de fait », à titre définitif. Trois décisions qui ont entraîné son inéligibilité.

Jean-Michel Dumay

Les autres dossiers

● **La Serel.** Le PDG de cette société niçoise de régulation routière, Francis Guillot, a accusé Jacques Médecin dans un premier temps, en juillet 1993, de l'avoir *« racketté »* en lui imposant le versement de 4 millions de francs de pots-de-vin en contrepartie de l'attribution de marchés publics. Il s'est ensuite rétracté en prétendant que cette somme avait servi au financement des campagnes électorales de M. Médecin, qui soutient la même thèse. C'est pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux que l'ancien maire de Nice sera jugé prochainement dans cette affaire.

● **Fraude fiscale.** La direction des services fiscaux des Alpes-maritimes, qui a déposé une plainte le 21 mai 1991, reproche à Jacques Médecin, en sa qualité de président de l'association Nice-Opéra – considérée par le fisc comme une entreprise de spectacles – d'avoir *« soustrait frauduleusement à l'établissement et ou paiement d'une somme de 4 160 000 francs d'impôt sur les sociétés »* au titre de l'exercice 1987.

● **Fausses factures.** Une information judiciaire concerne le versement de 13 millions de commissions, en partie indues, dans l'affaire de la renégociation de la dette de la ville de Nice. Une autre se rapporte à des fausses factures, pour un montant de 8 millions de francs, lors de l'installation de salles multimédias par le conseil général des Alpes-Maritimes. En revanche, la condamnation à un an de prison, prononcée par défaut, en janvier 1992, contre M. Médecin, pour délit d'ingérence, est devenue caduque car il n'a pas été extradé pour ce délit, qui n'existe pas dans le droit pénal uruguayen.

Un règne dont il ne reste que ruines et nostalgies

NICE
de notre correspondant régional

Plus dure est la chute... M. Médecin, qui prétendait « crier la vérité » jusqu'à, disait-il, que *« l'on m'assomme »*, avait, pourtant, préféré une fuite peu glorieuse en Uruguay, apparue comme un aveu. Le voici, aujourd'hui, nu devant ses juges et jouant, également, devant l'opinion publique niçoise, le crédit de la dynastie médeciniste qui s'est perpétuée, à travers son père, Jean, puis par lui-même, pendant plus de soixante ans. Le gâchis n'est pas mince. Maire de Nice pendant un quart de siècle, Jacques Médecin s'était totalement identifié à sa ville. Il était, aussi, le patron du département depuis près de deux décennies. Que reste-t-il de son règne ? Politiquement, des ruines.

L'équipe municipale qu'il avait dirigée en 1989 termine son mandat en charpie. Pour des raisons diverses (divergences politiques, convenances personnelles, démêlés judiciaires), onze de ses membres, dont M. Médecin, ont démissionné. Un douzième a été démis d'office de son mandat et quatre autres sont passés à l'opposition. Si bien que le quart des effectifs de la majorité d'origine, en tenant compte d'un décès, a dû être renouvelé par appel au suivant de liste. En quatre ans et demi, cette municipalité fragile, qui ne s'est jamais résolue à retourner devant les électeurs, s'est également donnée deux autres maires... Sans que, pour autant, ne soit comblé le vide politique créé par la fuite de M. Médecin.

La population niçoise aurait pu tenir rigueur à celui-ci d'avoir abandonné sa ville et de l'avoir plongée dans les pires difficultés. C'est, apparemment, le contraire qui s'est produit. Dans un sondage d'opinion, commandé, fin février, par *L'Express*, France-Inter et France 3, 38 % des Niçois ont déclaré qu'ils voteraient *« certainement »* ou *« probablement »* en faveur de leur ancien maire s'il se présentait aux élections municipales ! Autre résultat de ce sondage : 62 % des personnes interrogées ont exprimé le sentiment de vivre dans une ville en déclin. *« Quelle que soit l'issue du procès*, estime un conseiller municipal médeciniste, *les Niçois garderont une profonde estime et même de l'affection pour Jacques Médecin. » « Son règne,* ajoute-t-il, *fait partie d'un mythe auquel il ne faut pas toucher. »* Les mythes sont ce qu'ils sont. S'il est vrai que M. Médecin a doté Nice d'équipements performants (Palais des congrès, station d'épuration, musées, etc.), il a pourtant, aussi, multiplié par quatre, en dix ans, l'endettement de la ville. Et contraint ses successeurs à une douloureuse politique d'économies.

DES RAPPORTS QUASI CHARNELS

M. Médecin avait imposé son style « flamboyant » et établi avec ses administrés des rapports quasi charnels. En dépit des accusations d'enrichissement personnel au détriment des contribuables niçois dont il fait l'objet, rien ne paraît entamer, chez certains, la passion qu'il a suscitée. Créé fin juin 1994, un « comité de soutien moral », que dirige un commerçant en luminaires, Robert Bagat, a fait circuler à la fin de l'année 1994 une pétition en faveur de la *« libération immédiate »* de M. Médecin, alors incarcéré à Montevideo, qui aurait recueilli, en quelques semaines, 15 000 signatures.

La multiplication des affaires concernant des élus a, en fait, banalisé les propres agissements de l'ancien maire de Nice. *« Ce qu'on lui reproche*, rétorque M. Bagat, *n'est qu'un grain de riz par rapport à ce qu'ont fait certains, y compris des ministres ! »* Une autre association pro-médeciniste, la Liga Nissarda, a également multiplié les actions pour entretenir la flamme (*Le Monde* du 20 septembre et du 8 novembre 1994). Son responsable, Gérard Bérardi, un sérigraphe, envisage même de constituer une liste de « témoignage » à laquelle, cependant, M. Médecin n'a pas encore donné son aval. Mais la gauche et les écologistes ne se privent pas, eux, de dénoncer, le *« gaspillage de l'argent public, le bétonnage inconsidéré de la côte, la main-mise sur la culture et les affinités avouées avec l'extrême droite »* de l'ancien maire de Nice.

Désormais conseillé par un ténor du barreau parisien, Mᵉ Jean-Marc Varaut, M. Médecin a, du moins, choisi de changer de stratégie en renonçant à ses déclarations fracassantes d'antan. A peine a-t-il toléré qu'une poignée de ses supporteurs du « comité de soutien moral » viennent l'aider par leur présence à Grenoble, *« sans banderoles, ni badges ni auto-collants »*. Oubliant ses diatribes passées contre le RPR, Jacques Médecin a, aussi, conseillé à ses amis de voter pour Jacques Chirac plutôt que pour Jean-Marie Le Pen, qui avait, voici peu de temps encore, ses préférences.

Guy Porte

Didier Schuller ne rentrera pas en France avant l'élection présidentielle

« JE NE RETOURNERAI pas en France avant l'élection du nouveau président de la République », a déclaré le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller, mercredi 29 mars, dans un entretien au quotidien suisse *La Tribune de Genève*. M. Schuller s'explique sur les raisons de son départ précipité de France, le 10 février – le jour même d'une perquisition à son domicile –, et sur son absence prolongée de l'Hexagone où il est mis en cause dans l'enquête sur le dossier des HLM des Hauts-de-Seine, conduite par les deux juges d'instruction de Créteil, Serge Portelli et Philippe Vandingenen. Le conseiller général ne précise pas dans quel pays il se cache, mais nos confrères suisses indiquent qu'il aurait mis *« plusieurs frontières entre la France et lui »* et qu'il se trouve *« quelque part dans le monde »* avec sa compagne Christel Delaval. Il a été joint au téléphone par les journalistes helvétiques, appel authentifié par un avocat genevois de M. Schuller, Mᵉ Dominique Warluzel. *« Mon statut est très étrange*, indique M. Schuller. *Je ne suis pas accusé officiellement. Je suis mis en cause. »* Aucun mandat judiciaire n'a en effet été délivré contre le conseiller général, qui fut aussi le directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine jusqu'en mars 1994.

« RUMEURS ET AMALGAMES »

Se disant *« victime d'un véritable guet-apens juridico-médiatique »*, le conseiller général évoque *« l'emploi de rumeurs, d'amalgames, de fausses nouvelles »* le visant dans des articles de presse sur l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine. *« Le terrain a été ainsi préparé pour une future mise en examen*, estime-t-il. *Mais que l'on ne compte pas sur moi pour jouer les boucs émissaires. Il n'est pas question que je retourne en France, dans ces conditions, pour le moment. »*

Si M. Schuller affirme qu'il ne reviendra pas en France avant l'élection du président de la République, confirmant de la sorte qu'il ne se présentera pas à l'élection municipale de Clichy, il se dit *« certain que le nouveau chef de l'Etat – quel qu'il soit – aura à cœur de ressusciter les grands principes du droit qui sont actuellement foulés aux pieds par certains médias : le secret de l'instruction et la présomption d'innocence »*. M. Schuller assure, à ce propos, être *« resté lié à Chirac »*. Au sujet des prolongements de l'enquête en Suisse, qui ont amené le juge Portelli à enquêter le 26 février sur une société de Fribourg ayant établi un contrat de prêt en faveur de Christel Delaval, destiné à acheter l'appartement du couple à Clichy, Mᵉ Warluzel a indiqué à nos confrères suisses que *« cette requête* [du juge Portelli] *ne vise pas nommément M. Schuller. Mais sa mise en cause est perceptible en filigrane »*.

Le directeur général adjoint de la Générale des eaux a été placé en garde à vue

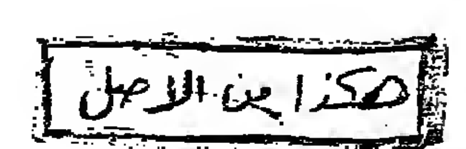
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Dominique Deschamps, a été placé en garde à vue, mardi 28 mars, par la section de recherche de la gendarmerie de Paris, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Jacqueline Meyson. Chargée depuis le 7 octobre 1994 d'une information judiciaire contre X pour *« faux et usage, abus de biens sociaux et trafic d'influence »*, cette magistrate du tribunal de Paris enquête sur les conditions dans lesquelles un bureau d'études lié au Parti communiste, la Sicopar, a fourni des prestations d'*« assistance commerciale »* à la Générale des eaux. M. Deschamps avait déjà subi deux mises en examen en 1994 – dont une pour « corruption » – par le juge Jean-Michel Prêtre, qui instruisait à la Réunion une vaste affaire de fausses factures impliquant la CGE (*Le Monde* des 14 juillet et 13 octobre 1994).

C'est à cette première procédure que fait suite l'enquête conduite par Mᵐᵉ Meyson, son collègue de la Réunion lui ayant transmis l'abondante documentation saisie lors d'une perquisition au siège de la Générale des eaux, au mois de mars 1994. Parmi ces éléments, figurent notamment les notes personnelles prises par Jean-Dominique Deschamps, qui était plus spécialement chargé des marchés d'assainissement et de distribution d'eau.

Les premières découvertes de l'instruction ont permis d'établir qu'entre 1990 et 1992 la CGE a versé quelque 13,9 millions de francs à la Sicopar, filiale du groupe Gifco, notoirement lié au PC, sur la foi de factures jugées *« douteuses »* par les enquêteurs. Questionné par la brigade financière de la PJ parisienne lors de l'enquête préliminaire ouverte dans un premier temps sur ces faits, M. Deschamps – qui était toujours en garde à vue mercredi matin 29 mars – avait reconnu le caractère fictif de ces prestations. Dans un rapport rédigé au mois d'avril 1994, la section financière du parquet de Paris écrivait ainsi : *« Un certain nombre de pièces saisies démontrent que le groupe, de 1984 à nos jours, a utilisé les services de différentes officines appartenant au Gifco pour le conseiller et l'assister lors des procédures d'attribution de marchés publics. (...) Au sein de la Générale des eaux, plusieurs dirigeants étaient tout à fait conscients de la fictivité des missions remplies par ces officines. »*

De source proche de l'enquête, on indique en outre que les pièces versées au dossier pourraient révéler des *« irrégularités »* sur un grand nombre de marchés publics de distribution d'eau, susceptibles de mettre en cause *« plusieurs dizaines de municipalités, de toutes tendances politiques »*.

H. G.



هكذا من الإهمال

Grenoble

Des avocats dénoncent les subterfuges juridiques des responsables du dépôt des étrangers à Paris

Une note de service qui donne des instructions « pour tromper les juges » est mise en cause

Le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France devaient citer à comparaître, mercredi 29 mars, le chef du bureau chargé de l'éloignement des étrangers à la préfecture de police de Paris pour *« abus d'autorité »*. Les deux organisations lui reprochent d'avoir, dans une note de service, donné des instructions pour *« tromper les juges »* sur le lieu de rétention des étrangers frappés d'un arrêté de reconduite à la frontière.

LA BONNE MARCHE de l'administration autorise-t-elle que l'on bafoue les règles de droit ? Le Syndicat de la magistrature (SM) et le Syndicat des avocats de France (SAF) poursuivent le chef du bureau chargé de l'éloignement des étrangers à la préfecture de police de Paris, pour *« abus d'autorité »*. Les deux organisations reprochent à Daniel Monedière de violer sciemment la loi en faisant passer, auprès des magistrats parisiens, les étrangers retenus au centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) pour des *« pensionnaires »* du tristement célèbre dépôt des étrangers de Paris. Une manœuvre destinée à *« gérer »* le flux considérable d'étrangers passant par le centre et sans laquelle nombre d'entre eux devraient être remis en liberté.

Au départ, une simple question de compétence territoriale : lorsqu'un étranger interpellé sans papiers fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière, la police le place en rétention. Vingt-quatre heures d'abord, puis, après passage devant le juge délégué, six jours supplémentaires. Il est alors conduit dans un centre de rétention. En région parisienne, cela peut être le dépôt de Paris, son annexe du bois de Vincennes, ou encore le centre du Mesnil-Amelot, près de l'aéroport de Roissy. Avant 1993, la police devait avoir organisé son rapatriement dans ces délais. Mais, depuis le vote de la loi Pasqua d'août 1993, l'administration dispose d'une nouvelle prolongation de trois jours encore contrôlée par le juge. C'est là que tout se corse.

Le décret du 13 juillet 1994 prévoit que « le » juge en question soit celui du département dans lequel se trouve le centre de rétention. Pour le Mesnil-Amelot, tout devrait donc se dérouler au tribunal de Meaux. L'usage voulait toutefois que les étrangers soient présentés à Paris, où le nombre de magistrats est beaucoup plus important et où la préfecture dispose d'un permanencier à même de défendre le point de vue de la police. Du coup, les gendarmes du centre amenaient eux-mêmes les étrangers retenus à l'audience. Jusqu'à ce qu'en septembre 1994 un avocat soulève l'incompétence du juge délégué. Surpris, ce dernier ne pouvait que lui donner raison. Sa décision était confirmée par la cour d'appel deux mois plus tard.

La préfecture de police décide de tourner la difficulté. Le 15 décembre, Daniel Monedière envoie une note au commandant du Mesnil-Amelot. *« Afin d'éviter que les avocats des étrangers concernés ne demandent au juge de se déclarer incompétent (...), il est devenu d'usage de faire transiter par le centre de rétention de Paris les étrangers en provenance du Mesnil-Amelot. De cette manière, un ordre d'extraction du dépôt est émis et les étrangers sont conduits à l'audience comme s'ils étaient retenus au dépôt. »*

Comme si... L'opération consiste généralement à faire passer la porte du dépôt aux étrangers, à les fouiller, et à les faire ressortir en direction de la salle d'audience.

« MISE EN SCÈNE »

Opération si factice que M. Monedière invite son collègue à prendre ses précautions : *« Afin d'éviter toute ambiguïté, il importe toutefois que les gendarmes du Mesnil-Amelot ne soient pas présents à l'audience, les étrangers étant placés pendant la durée de celle-ci sous la responsabilité des gendarmes du Palais de justice. Aussi je vous serais obligé de donner toutes instructions pour que l'escorte en provenance du Mesnil-Amelot attende dans les locaux du centre de rétention que les étrangers leur soient ramenés après leur passage devant le juge. »*

Pour le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France, cette note *« est ouvertement destinée à bafouer les droits de la défense (...) en évitant que les avocats ne fassent valoir un moyen de droit »*. Pis, elle organise un détournement de la loi *« en mentant aux magistrats délégués en créant l'illusion de la compétence territoriale de Madame le président du tribunal de grande instance de Paris »*. Dénonçant cette *« mise en scène »*, les organisations accusent M. Monedière d'*« abus d'autorité contre la chose publique »*.

Pour la préfecture de police, cette note est *« nulle et non avenue »*. *« La personne qui l'a rédigée n'avait pas autorité pour le faire et nous l'avons annulée »*, affirme le directeur de la police générale, Jacques-André Lesnard. Pour donner corps à cette volte-face, les policiers ne disposent d'aucune nouvelle note. En revanche, une correspondance interne à la gendarmerie confirme qu'*« il y a lieu de considérer que cette note n'a aucune existence »*.

Toutefois, la pratique qui y est décrite est bien réelle. *« Le tribunal de Meaux n'a pas la capacité d'accueillir les étrangers du Mesnil-Amelot*, explique M. Lesnard. *Par ailleurs, nous n'allons pas déplacer systématiquement à Meaux un représentant de la préfecture. Enfin, le préfet est maître du choix du lieu de rétention. »* Quant à savoir si la police trompe les juge, il soupire : *« Ce qui est important, c'est que l'étranger passe devant un juge délégué. Peu importe le lieu. »*

Au tribunal de grande instance de Paris, on juge les termes de la note *« assez effarants »*. Quant à la pratique, que les juges ignoraient, semble-t-il, totalement, *« elle n'est peut-être pas illégale, mais c'est un détournement »*.

Nathaniel Herzberg

Dans les sous-sols du Palais de justice

Le dépôt des étrangers de Paris ne cesse de faire parler de lui. Ses cellules collectives, ses matelas infestés de punaises, ses toilettes sans papier et ses douches sans savon provoquent la colère des avocats et des organisations antiracistes. Pas un observateur, pas un avocat, pas un journaliste n'a pu pénétrer dans cette zone d'ombre située dans les sous-sols du Palais de justice. Le 29 octobre 1993, l'avocat Gérard Tcholakian avait obtenu que soit nommé un expert pour constater les conditions de rétention d'un de ses clients. Son rapport accablant a conduit le ministère de l'intérieur à dégager 22 millions pour *« restructurer »* les lieux. Mais, hormis la distribution de draps, d'un nécessaire de toilette et l'installation de deux cabines téléphoniques, les travaux n'ont pas commencé. La polémique a rebondi récemment avec la comparution, le 14 mars, d'un policier accusé d'avoir violé un Algérien, et le suicide, la nuit suivante, d'un étranger de vingt-quatre ans.

Drewermann-Gaillot, dialogue d'exclus

LE THÉOLOGIEN ET L'ÉVÊQUE. L'intellectuel et le pasteur. Le psychanalyste, pétri des récits de la Bible et de ceux des hommes, et le porte-parole de la rue du Dragon. Eugen Drewermann et Jacques Gaillot sont deux « exclus » que le hasard (provoqué) du lancement en France du dernier livre du théologien allemand a rapproché mardi 28 mars à Paris. Le premier a été exclu, en 1992, de sa chaire de la faculté de théologie de Paderborn, le deuxième, en janvier, de son diocèse d'Evreux.

De leurs gestes lents et de leur voix douce, l'un et l'autre ont aussi en commun de manier de la dynamite. Eugen Drewermann : *« Une Eglise qui exclut des hommes et des femmes ne peut pas être l'Eglise du Christ. »* Jacques Gaillot : *« Dès qu'on touche au fonctionnement de l'Eglise, cela devient un péché irrémissible. »* Doivent-ils s'en étonner ? Les deux font antichambre : Drewermann à la porte de son évêque qui, malgré une dizaine de demandes écrites, refuse de le recevoir avant qu'il ne se rétracte ; Gaillot à la porte du pape, dont il attend toujours, avec impatience, la réponse à sa lettre et le rendez-vous promis.

Solidarité d'exclus ? Drewermann aime Gaillot, parce qu'il voit en lui le type même de *« fonctionnaire »* d'Eglise (du titre de son best-seller *Kleriker*, traduit en France en 1993), qui, un jour, a repris sa liberté. Gaillot aime Drewermann, parce qu'il prêche un Jésus proche de la misère et de la souffrance des hommes de son temps, un Jésus qui libère, plus qu'il ne corsette, comme le prouve son magistral commentaire de l'évangile de Marc, qui vient de sortir chez Desclée de Brouwer (*La Parole et l'angoisse*, 458 pages, 230 francs).

La conception du rôle de l'évêque aussi les réunit. Pour Drewermann, Mgr Gaillot est le trouble-fête qui rompt l'*« accord parfait »* toujours exigé de la base au sommet, entre les prêtres, les évêques et le pape, « vicaire du Christ ». C'est le grain de sable qui dérègle *« la ligne directe qui descend du ciel, en passant par le Saint-Siège »*. De son côté, Jacques Gaillot répète qu'il n'a pas dans l'Eglise le monopole des pauvres et des exclus. Mais quand il a essayé de *« mettre le pauvre au centre de l'Eglise »*, de faire un diacre d'un ancien alcoolique, alors les résistances de l'appareil l'ont freiné.

Aucun des deux ne croit qu'un changement de pape changera cette Eglise. *« Je n'attends pas le salut d'un seul homme »*, observe Jacques Gaillot. *« Ce serait une erreur de personnaliser le problème*, répond Eugen Drewermann en écho. *C'est la définition même de la papauté qu'il faut réviser. »* Les deux savent gré aussi aux médias de les avoir tirés de l'ombre. *« Ils m'ont appris à parler vrai, à aller où je voulais sans demander la permission*, dit Jacques Gaillot dans une confession inédite. *Ce que l'Eglise n'a pas fait, les médias l'ont fait : ils ont transformé l'homme et l'évêque que je suis. »* *« Les médias sont un pis-aller*, pense pour sa part le théologien allemand. *Le seul discours public que j'ai pu avoir avec mon évêque, c'est par l'intermédiaire des médias. Si j'avais eu un évêque comme Mgr Gaillot, je n'aurais pas eu besoin d'eux. »*

Rien ne les distingue-t-il donc ? Si. Eugen Drewermann est déjà sur l'autre rive, indifférent ou presque à son sort personnel dans l'Eglise, conscient que les prêtres âgés, les divorcés-remariés, les femmes, ne peuvent plus attendre encore *« cinquante ans »* une éventuelle réforme de l'Eglise romaine. Plus prudent, Jacques Gaillot ne s'engage pas si loin. Bien qu'exclu, il lui reste une position à défendre. *« Tout cela est provocant »*, dit-il en écoutant Drewerman, d'un sourire indulgent et convenu, conscient qu'il avait déjà largement enfreint, ce jour, le *« carême médiatique »* auquel, paraît-il, il a été soumis.

Henri Tincq

M. Charasse demande la saisie d'un livre de Pierre Botton

EN PUBLIANT, un mois après son procès devant le tribunal correctionnel de Lyon, une *Lettre ouverte d'un bouc émissaire à Tapie Bernard et Charasse Michel, « ministres intègres »* (Albin Michel), Pierre Botton savait que la riposte ne se ferait pas attendre. Le gendre du maire de Lyon a beau qualifier sa démarche d'*« acte de contrition »* – *« car aujourd'hui*, écrit-il, *l'homme que l'on juge n'est plus le même qu'hier »* –, son livre tient davantage de l'acte d'accusation. On l'aura compris, les cibles de ce réquisitoire sont les deux anciens ministres Michel Charasse et Bernard Tapie, coupables, selon M. Botton, d'avoir abusé de leurs pouvoirs pour le discréditer, le ruiner, le conduire en prison puis au tribunal.

Michel Charasse, écrit-il, *« a utilisé sa fonction ministérielle pour entraver le cours normal de la justice et utiliser le service du contrôle fiscal comme une arme de règlements de comptes politiques »*. Bernard Tapie, ajoute-t-il, a *« tout manigancé pour [l'] empêcher d'utiliser les résultats d'experts-comptables et auditeurs chargés de dresser le bilan de santé de La Vie claire »*. A en croire Pierre Botton, c'est la tentative de rachat de cette société du groupe Tapie qui l'aurait conduit à sa perte. Avouant, non sans candeur, que M. Tapie lui servit un temps de *« modèle »*, le gendre du maire de Lyon explique comment, après avoir découvert que La Vie claire présentait de sombres bilans, il obtint de la justice l'annulation de la vente et fit tout pour obtenir les dédommagements contractuellement prévus avec le député-homme d'affaires. *« Botton, t'es mort »*, lui aurait lancé M. Tapie, en guise d'unique réponse.

Le récit poursuit : *« Cinq jours seulement après [...] son annonce de représailles, le directeur régional Rhône-Alpes des impôts [...] transmet au procureur de la République de Lyon, aux fins de poursuites pénales, le dossier des infractions fiscales constatées deux ans auparavant »* sur l'une des sociétés de M. Botton, la SA Vivien. Les accusations du prévenu lyonnais, qui s'appuient sur de nombreux documents extraits de son dossier fiscal, dont la simple mise bout à bout semble édifiante à maints égards, sont graves : M. Charasse, assure-t-il, qui exerçait alors les fonctions de ministre du budget, lui aurait suggéré, au cours de l'une de leurs entrevues, de justifier les *« dépenses litigieuses »* constatées par le fisc *« en les reliant à l'objet social »* de ses sociétés. Le ministre, affirme-t-il dans son livre, fourbissait, grâce à cette *« manipulation »*, un dossier qui lui permettrait, le jour venu, *« de neutraliser le gotha de la presse audiovisuelle française »*, Patrick Poivre d'Arvor en tête.

Mardi 28 mars, M. Charasse a, comme prévu, réagi violemment, en assignant en référé l'auteur et l'éditeur de cette *Lettre ouverte*, afin d'en obtenir le retrait ou, à défaut, la suppression d'un grand nombre de passages jugé attentatoires à son honneur. Cité à comparaître devant le tribunal de Lyon par M. Botton, l'ancien ministre ne s'était pas présenté à l'audience, après avoir indiqué au tribunal qu'il n'entendait pas apporter d'éléments nouveaux sur ce dossier, ayant été interrogé à ce propos par le juge Courroye au cours de l'instruction. L'éditeur de M. Botton, Jean Montaldo, nous a indiqué, mardi 28 mars, que *« la confrontation tant attendue pourrait enfin avoir lieu devant* un *tribunal »*, et qu'à toutes fins utiles, il remettrait mercredi un exemplaire du livre au procureur de Paris, Bruno Cotte, *« afin que celui-ci puisse engager des poursuites : soit contre M. Botton, soit contre ceux qu'il accuse. »*

Hervé Gattegno

Gérard Longuet aurait reçu un avis de mise en examen

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien, Mireille Filippini, aurait fait parvenir, ces derniers jours, à l'ancien ministre de l'industrie Gérard Longuet, une lettre l'informant de sa mise en examen dans le dossier du financement du Parti républicain, révèlent, mercredi 29 mars, *Le Canard enchaîné* et *L'Est républicain*. Le chef d'accusation n'est pas précisé. Au mois de janvier, le trésorier du PR, Jean-Pierre Thomas, avait été mis en examen, dans ce dossier, pour abus de biens sociaux, abus de confiance et infraction à la loi sur le financement des partis politiques. Depuis, il a été entendu à plusieurs reprises par M[me] Filippini. Selon l'*Est républicain*, il ressort des déclarations de M. Thomas que Gérard Longuet a toujours gardé une part prépondérante dans les affaires financières de son parti, en particulier en matière de contributions des entreprises. En décembre 1994, M[me] Filippini, qui est également chargée d'instruire des dossiers ayant trait aux affaires privées de Gérard Longuet, avait mis l'ancien ministre en examen dans l'affaire concernant le financement de sa villa de Saint-Tropez (Var).

Claude Bez condamné en appel à un an de prison ferme

CLAUDE BEZ, l'ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, a été condamné, mardi 28 mars, pour escroquerie et recel de faux, à trois ans de prison dont deux avec sursis, 2 millions de francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques par la cour d'appel de Bordeaux, dans l'affaire dite « des travaux du Haillan ». Il devra verser 2,5 millions de francs de dommages et intérêts au conseil général de la Gironde. Cette décision aggrave le jugement prononcé le 21 mars 1994 par le tribunal correctionnel de Bordeaux, condamnant M. Bez pour le seul délit d'escroquerie à deux ans de prison, dont un avec sursis, et 2 millions de francs d'amende. Le fils de M. Bez, Eric, relaxé en première instance, a été condamné pour faux et usage de faux à dix-huit mois de prison, dont douze avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction des droits civiques. Les magistrats ont confirmé la relaxe des dirigeants des sociétés Aquitaine Environnement et SA Malardeau. Aucun mandat d'arrêt n'a été délivré contre Eric et Claude Bez, absents à l'audience. Leur avocat a annoncé son intention de former un pourvoi en cassation.

DÉPÊCHES

■ **CDS : Bernard Magnaval, conseiller municipal** (CDS) de Villeurbanne (Rhône), a été interpellé et mis en examen, mardi 28 mars, pour abus de biens sociaux. Soigné pour dépression nerveuse depuis plusieurs mois, il a été transféré dans le service de médecine pénitentiaire de l'hôpital Jules-Courmont de Lyon. Cette mise en examen fait suite à l'enquête préliminaire sur la gestion de France Publi Presse (FPP), dirigée par M. Magnaval, et sur le trou de cinq millions de francs constaté dans la comptabilité de cette société. FPP, mise en liquidation judiciaire le 15 mars, travaillait dans le secteur de la publicité et éditait la revue du CDS *Agir*, animée par Roger Fenech, vice-président du conseil général du Rhône. L'instruction doit déterminer si une partie des sommes manquant dans la comptabilité de FPP a pu servir au financement des campagnes électorales du CDS.

■ **GEC-ALSTHOM : les chemins de fer néerlandais** (NS) n'ont pas constaté d'irrégularités lors de l'achat de 38 locomotives au groupe franco-britannique GEC-Alsthom, en 1989-1990, nous signale, mercredi 29 mars, notre correspondant au Pays-Bas, Alain Franco. *Libération* avait écrit, samedi 25 mars, que GEC-Alsthom avait versé pour 6,4 millions de francs de pots-de-vin à des intermédiaires néerlandais, *« fonctionnaires au politiques, voire les deux »*. La justice néerlandaise a demandé à la justice française des *« informations concrètes »* sur cette affaire mise au jour par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke lors d'une perquisition au siège de GEC-Alsthom, le 14 mars.

■ **VAR : Jeannie de Canson, l'épouse du député varois (RPR) Philippe de Canson**, et son fils François ont été placés en garde à vue, mardi 28 mars, après leur convocation au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Toulon chargé d'enquêter sur la maison de retraite qu'ils dirigent à Lalonde-les-Maures (Var).

■ **ÉDUCATION : la chambre de commerce et d'industrie de Paris a suspendu** temporairement sa décision de mettre fin au contrat de Jean-Gustave Padioleau, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), dont l'échéance avait été fixée au lundi 27 mars. Enseignant depuis cinq ans mais toujours stagiaire dans cet établissement, M. Padioleau avait vu sa titularisation refusée après la publication de déclarations critiques sur la nature et le fonctionnement des écoles de commerce (*Le Monde* du 19 janvier). Reconnaissant des irrégularités de procédures, la CCIP s'est donné un délai supplémentaire pour réexaminer la situation de M. Padioleau.

■ **ENVIRONNEMENT : France nature environnement** (anciennement Fédération française des sociétés de protection de la nature), réunie en assemblée générale samedi 25 mars, a élu son nouveau président, qui succède à Patrick Legrand. Il s'agit de Lionel Brard, un avocat de quarante-trois ans, inscrit au barreau de Valence (Drôme), spécialisé dans les problèmes de faune sauvage et de conservation des milieux naturels.

■ **RELIGION : la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme** (Licra) demande en référé l'arrêt de la vente de la *Bible des communautés chrétiennes*, dont la diffusion a repris dans de nombreuses librairies (sauf à la Procure à Paris), malgré le retrait de l'imprimatur de Mgr Thomas, évêque de Versailles et les nombreuses réserves exprimées par l'épiscopat, au Vatican et dans la communauté juive (*Le Monde* du 10 et du 23 mars). Mediaspaul, l'éditeur français de cette Bible à laquelle sont reprochées des allusions antijuives, ont été assignés en référé pour le 4 avril.

■ **SANTÉ : le département de l'Isère se mobilise pour la réouverture d'une maternité** après la mort d'un bébé dans des circonstances controversées, le 4 mars. Claude Pequignot, maire (sans étiquette) de La Mure, les élus des quatre cantons du plateau de la Matheysine et les syndicats CGT, CFDT et CGC du département, ont appelé, mardi 28 mars, la population à se *« mobiliser massivement »* le 7 avril pour la réouverture de la maternité de La Mure, fermée le 3 janvier par arrêté préfectoral. A la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), on estime que *« ce drame n'aurait pas pu être évité, même si le service maternité avait encore existé »*.

Yvan-Paul Valenti perd son procès contre « Le Monde »

DANS UN JUGEMENT rendu le 23 mars, la 17[e] chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a relaxé *Le Monde*, assigné en diffamation par Yvan-Paul Valenti, ancien directeur de cabinet du maire (UDF) de La Seyne-sur-Mer (Var), Charles Scaglia. M. Valenti s'estimait injustement mis en cause dans un article d'Hervé Gattegno, publié dans nos éditions du 5 août 1994. Selon le tribunal, cet article constituait un *« compte-rendu objectif »* d'un rapport d'enquête de l'ex-inspecteur Antoine Gaudino, qui dénonçait les circonstances dans lesquelles M. Valenti était devenu le *« conservateur perpétuel »* de l'oeuvre du peintre Mentor, à l'insu de l'artiste lui-même. Dans son jugement, le tribunal indique que *Le Monde* a *« relaté fidèlement le contenu d'un document important [...] dans un but légitime d'information de ses lecteurs »*, et que le journaliste a *« agi avec prudence et sérieux »*.

Une mise en garde contre les accidents domestiques

La commission de sécurité des consommateurs vient de rendre publique une série de conseils afin de prévenir les risques ménagers, tout particulièrement à propos des produits et matériels pour enfants

DES ENFANTS qui meurent en glissant de lits à barreaux ou superposés, des consommateurs blessés en bricolant, des ménagères brûlées en repassant… Saisie comme chaque année de dossiers inquiétants, voire dramatiques, la commissian de sécurité des consommateurs a rendu en 1994 dix-neuf avis sur des sujets aussi variés que les lampes à bronzer, les meubles rembourrés ou les défroisseurs à vapeur.

Depuis dix ans, elle attache une importance toute particulière aux produits et matériels pour enfants afin de limiter au maximum les risques d'accidents. A la suite de deux décès de petits dans des lits, elle a demandé en 1994 un renforcement des réglementations déjà en vigueur pour tenir compte des dangers révélés. Dans le premier cas, il s'agit en particulier d'anticiper sur une norme européenne en cours d'élaboratian réglementant les espaces situés entre les lattes des sommiers et d'améliorer les matelas pour lits d'enfants. Dans le second, elle demande notamment que les dispositians prises pour les lits superposés soient applicables à tous les lits en hauteur ou à mezzanine. Dans ces deux dossiers, les avis s'accompagnent d'un souci d'information des consommateurs, par exemple en rappelant par écrit, de façon indélébile, que le couchage en hauteur ne doit pas être utilisé pour les enfants de moins de six ans.

Un chapitre spécial est consacré aux produits chimiques que les consommateurs sont amenés à manipuler dans leur vie courante. C'est le cas pour un décapant présentant un risque de projection à l'ouverture, surtout par temps chaud, malgré des systèmes de fermeture étudiés, ou des conséquences éventuelles liées au traitement des bois d'aires de jeux par des CCA (oxydes de cuivre, chrome, arsenic).

Un avis est tout spécialement consacré aux problèmes de sécurité des appareils ménagers à gaz. La commissian prône notamment le remplacement *« dans les plus brefs délais »* des tubes souples en élastomère sur lesquels figure une date de péremptian par des tuyaux flexibles à embouts mécaniques vissés.

La commissian porte également une attentioo toute particulière aux moyens de lutte contre les incendies dans les habitations qui sont à l'origine, selon les sources, de 155 à 700 accidents par an, dont plus de 10 % avec des enfants. Constatant notamment que les détecteurs de fumée dans les habitations ne sont obligatoires ni en France ni en Europe (à l'inverse des Etats-Unis), elle réclame toute une série de mesures, notamment des incitations pour leur installation. La commission fait également une série de propositions pour améliorer la maintenance des extincteurs, qui ne fait actuellement l'objet d'aucune réglementation publique.

Elle constate enfin, pour le regretter, que mutuelles et compagnies d'assurances *« semblent encore assez réticentes à l'égard de taute démarche, même préventive, qui pourrait interférer avec leurs relatians cantractuelles classiques. Sans doute privilégient-elles à cet égard le principe selan lequel le risque génère la prime, qui est elle-même source de profit »*.

F. V.



Chaussée des Géants, Co. Antrim.

Le surf des neiges est devenu une discipline alpine reconnue

Les pratiquants représentent désormais 7 % et devraient dépasser, en l'an 2000, 20 % des usagers des pistes. Ils se sont aujourd'hui réconciliés avec les skieurs traditionnels

LE SKI a amorcé cet hiver un grand virage. Désormais, c'est pacifiquement que les adeptes du ski alpin partagent les pistes neige avec ceux des « nouvelles glisses », autrement dit les surfeurs des neiges. Il y a quatre ans, ils étaient quelques milliers en France à s'installer sur lenrs planches de bois pour, aussitôt, amorcer de larges courbes et fendre les pentes, grisés par la vitesse. Les panaches de neige qui les suivaient annonçaient leur arrivée, parfois brutale.

La cohabitation était alors difficile sur les pistes. Les skieurs redontaient les évolutions et les brusques changements de trajectoire de ces surfeurs, sonvent beaucoup plus jeunes qu'eux. Sur les pentes, deux cultures s'affrontaient. Et, parfois aussi, se télescopaient… Quelques drames allaient d'ailleurs ponctuer la difficile naissance du surf. Bref, avec leurs casquettes renversées, leurs vêtements démesurément amples et leur vocabulaire réservé aux initiés, les « snowboarders » à la dégaine volontairement atypique dénotaient dans un univers alpin fort policé. Voire aseptisé. Or, depuis cette année, les surfeurs semblent appartenir à la grande famille du ski. Pour de bon. Les stations ont intégré daos leurs équipements cette nouvelle glisse, et presque toutes les interdictions de circuler ont été levées à l'égard des pratiquants du surf. Pendant l'hiver 1994-1995 trois cent mille surfeurs devraient avoir fréquenté les stations françaises, alors que celles-ci reçoivent quatre millions et demi d'« alpins ». Le rapport reste inégal, mais la proportion des surfeurs n'est plus négligeable. D'autant moins que les industriels ont, quoique avec un certain retard, flairé ce nouveau *« filon de l'or blanc »* qui, pensent-ils, peut relancer les sports d'hiver, notamment parmi la population jeune qui avait délaissé la montagne.

En effet, après les avoir longtemps négligés, tous les grands fabricants de ski courtisent les surfeurs. Le français Rossignol et l'autrichien Atomic sont déjà présents en attendant Benetton et Salomon. Dès lors, les deux cents marques de surfs qui se partagent un marché de 550 000 paires, dont 180 000 ont été vendues cette année au Japon contre seulement 30 000 en France, n'ont qu'à bien se tenir. Lors du Salon des sports d'hiver de Grenoble, qui s'est déroulé à la mi-mars, le groupe Rossignol-Dynastar, numéro un mondial du ski alpin avec 1,6 million de paires produites en 1994-1995, affirmait être prêt à offrir 200 000 surfs pour l'hiver 1998, cootre 50 000 aujourd'hui.

> « Il faut retrouver le monde du jeu, celui par exemple des sauts et des chutes et de la vitesse. Notre sport s'inscrit dans l'évolution naturelle de la pratique des sports d'hiver »

Selon les prévisions de la professioo, le marché mondial de cette jeune discipline dépassera alors le cap du million de planches vendues chaque année avec près de quatre millions de surfeurs, contre un peu plus de un million sept cent mille actuellement. D'ailleurs, le prix moyen des planches, proche aujourd'hui de trois mille francs, devrait, dans trois ans, passer sous la barre des deux mille francs.

Pourtant, rares sont ceux qni ont toujours cru à l'ascension du surf. Parmi les professionnels de la montagne, beaucoup n'ont vu là qu'une simple mode qui forcément serait éphémère. Comme le monoski, apparu au milieu des années 80, mais qui ne parvint jamais à s'imposer… Force est pourtant de constater que les adeptes d'une glisse différente où comptent, en premier lieu, la pureté de la trace, la sobriété et la fluidité du monvement, la sensualité du contact avec la poudre, n'ont pas seulement donné naissance à un amusement passager pour amateurs de vol an-dessus des barres rocheuses et de fortes sensations.

Même si personne ne songe plus vraiment à parquer ces « vilains garçons » dans des espaces réservés, les « enfants rebelles » du surf n'ont pas encore vaincu toutes les réticences. Certains font observer que, s'ils disposent d'une bonne tecbnique, ils n'ont aucune connaissance des dangers objectifs de la montagne. D'aucuns passent sans formation du milieu urbain, où ils pratiquent souvent le skateboard, à celui de la haute altitude, beaucoup plus instable que le bitume. *« Le surf est un produit exposé, car il est fait pour aller en paudreuse, et donc dans des zones à risques parcourues par des avalanches »*, reconnaît Gérard Rougier, directeur de la jeune Fédération de snowboard. Cette dernière tente de préserver coûte que caûte – mais pour cambien de temps encore ? – l'indépendance de ses quatre mille cinq cents membres.

Depuis 1987, ceux-ci refusent de se fandre au sein de la puissante Fédération française de ski. La FFS a attendu l'hiver 1992 pour créer sa propre « commission surf » et reconnaître, enfin, l'existence de cette discipline. *« Nous ne sommes pas paur autant rentrés dans le rang*, promet un adepte parisien du surf, âgé de dix-sept ans. *Nous entendons préserver nos traditions et notre culture, qui puise une partie de ses racines dans un autre sport issu, celui-là de la ville : le skateboard. Les surfeurs resteront nécessairement différents des alpins, avec leurs propres revues, leurs musiques et leurs cassettes vidéo qui véhiculent la culture surf. » « L'alpin est sur le déclin, car il a perdu son côté amusant et sa dimensian ludique. Il ne fait plus rêver les jeunes. Il faut retrouver le monde du jeu, celui par exemple des sauts et des chutes, des vols à ski et de la vitesse. Natre sport s'inscrit dans l'évolution naturelle de la pratique des sports d'hiver »*, assure-t-il. Les différences vestimentaires, en tout cas, semblent s'atténuer. Les skieurs empruntent volontiers la mode issue du milieu surf, en rêvant, peut-être, de monter sur une planche, alors que les mordus du snowbooard, de leur côté, semblent un peu s'assagir.

La population mondiale des surfeurs, estimée aujourd'hui à un peu plus de 7 % des skieurs, devrait, avant l'an 2000, dépasser les 20 %, pronostiquent les plus optimistes parmi les fabricants de surfs. *« Aujaurd'hui dans les lycées de Grenoble, capitale naturelle du ski, si on n'est pas surfeur, on est ringard »*, constate le directeur de l'ageoce de communication Ilso, Michel Lambert. *« Un jeune sur trois qui vient à la neige apte pour le surf »*, surenchérit Jean-Jacques Bompard, directeur général du groope Rossignol-Dynastar. Ce dernier recannaît que ce *« nauveau jeu hivernal est devenu un sport à part entière »*. La preuve : son intégratioo parmi les disciplines olympiques est très sérieusement envisagée par le Comité international olympique. Voilà qui couronnerait le parcours longtemps incertain de cette discipline.

Claude Francillon

Pas plus dangereux que le ski

Selon les conclusions rendues par soixante-dix médecins de stations de sports d'hiver, après avoir analysé plus de 40 000 accidents de ski sur les 120 000 recensés chaque hiver, le surf des neiges ne serait pas plus dangereux que le ski alpin. Montré du doigt au début des années 1990 à la suite d'accidents et de collisions meurtrières, ce nouvean sport s'intègre progressivement aux autres disciplines. Toutefois, à la différence du ski alpin, qui provoque un nombre élevé de luxations et de fractures au niveau des membres inférieurs (le genou est le plus touché puisqu'il représente aujourd'hui 40 % des accidents), le surf agresse en premier lieu les membres supérieurs.

L'épaule (15 %) et les poignets (40 %, sous la forme de fractures consécutives à des sauts) viennent en tête des statistiques, qui confirment que les débutants sont les plus exposés. Alors que beaucoup redoutent les collisions, qui représentent 13 % des accidents de ski survenus en France, il apparaît que l'augmentation de la pratique dn surf n'a pas accru le nombre des télescopages, selon les services de secours des stations.

Ernst Jünger, cent ans de germanit

هكذا من الإهمال

Ernst Jünger, cent ans de germanité

L'auteur d'« Orages d'acier » et de « Sur les falaises de marbre » éveille des passions nouvelles et contradictoires dans son pays, où on l'a longtemps considéré comme un représentant du passé nationaliste allemand



LE chancelier Kohl n'a jamais caché sa passion pour Ernst Jünger. C'est en compagnie du président de la République allemande, Roman Herzog, et du ministre-président du Bade-Wurtemberg, Erwin Teufel, qu'il lui a rendu visite à Wilflingen, mercredi 29 mars, pour fêter ses cent ans. La cérémonie devait être transmise à la télévision, comme s'il s'agissait d'un grand événement national. Le président Mitterrand, qui souhaitait également être présent, s'est décommandé il y a quelques jours pour des raisons de calendrier.

Quelle étrange passion pour un homme qui n'a jamais renié son passé nationaliste et qui regrette encore, dans son cœur de vieux soldat, d'« *avoir perdu deux guerres mondiales* ». De François Mitterrand, on connaissait l'admiration pour un homme qui porta les uniformes des deux pays (Ernst Jünger s'enrôla dans la Légion étrangère en 1912), et qui fut, pendant l'Occupation, non seulement l'ami de Drieu la Rochelle et d'Abel Bonnard, mais aussi de Cocteau et de Montherlant.

On est en droit de s'interroger sur ce qui, notamment de la part d'Helmut Kohl, explique une telle admiration pour quelqu'un que l'essayiste Karlheinz Bohrer a défini comme un « *rhétoricien de la terreur* », et qui vit aujourd'hui à l'écart des hommes dans le pays souabe, passant sa retraite paisible en compagnie de ses 40 000 scarabées, l'une des plus belles collections du monde.

La CDU, le parti du chancelier Kohl, n'a jamais trouvé qu'un seul défaut à Ernst Jünger, celui d'avoir été un amateur de LSD et d'en avoir décrit les extases dans un livre paru en 1970 (*Rapprochements. Drogues et ivresse*). En fait, tout l'héritage intellectuel du chancelier chrétien-démocrate s'oppose à celui de l'auteur d'*Orages d'acier*, quatorze fois blessé pendant la première guerre mondiale. L'un est humaniste, l'autre héritier de la « révolution conservatrice » des années 20. L'un incarne la stabilité pacifique de l'Etat bourgeois, l'autre sa contestation solitaire et romantique. Un « *anarchiste réactionnaire* », comme le décrivait *Le Monde* à l'occasion d'une interview donnée en 1982.

L'auteur du *Travailleur* (1932) n'a jamais cessé de dénoncer les défauts de la démocratie parlementaire pour vanter, comme soldat ou esthète, les vertus de l'Etat fort. Dans une interview au *Spiegel*, en 198[illegible], Ernst Jünger disait : « *Ma femme et moi, nous sommes des citoyens loyaux, mais pas enthousiastes, de la République fédérale. Pour nous, la réalité, c'est le Reich allemand.* » Dans le même entretien Ernst Jünger expliquait qu'il était toujours « *d'accord* » (en français dans le texte) avec certains aspects de la politique de Hitler, comme l'Anschluss avec l'Autriche ou l'annexion des Sudètes. Sans jamais avoir été membre du parti nazi (il considérait que Goebbels était « *une petite tête* »), Ernst Jünger n'en a pas moins été un inspirateur privilégié des hitlériens, lui qui célébrait, en 1930, les vertus de « *l'action au lieu de la parole, le sang au lieu de l'encre, l'épée au lieu de la plume* ».

En Allemagne, la plupart des admirateurs de Jünger expliquent aujourd'hui que « *tout ça, c'est du passé* ». Le chancelier Kohl lui-même entend rendre hommage, non pas à la pensée de Jünger (dont l'approche des choses, finalement, n'a jamais été très intellectuelle), mais à un homme qui a assisté aux premières loges à la plupart des grandes tragédies de ce siècle.

Ernst Jünger, c'est la continuité de l'Allemagne. Dans le Paris occupé de la seconde guerre mondiale (où il est affecté à l'état-major de la Wehrmacht), il fréquente les conjurés du 20 juillet 1944 et rédige un texte, *La Paix*, considéré plus tard comme une profession de foi antinazie (*Sur les falaises de marbre* peut également se lire comme une critique voilée du régime hitlérien). La maison qu'il habite à Wilflingen n'a-t-elle d'ailleurs pas appartenu à la famille du chef des conjurés du 20 juillet, les Stauffenberg ? Certains admirateurs de Jünger font remarquer qu'il n'a jamais lu *Mein Kampf*, bien que le Führer lui en ait offert une version dédicacée. Quant à l'antisémitisme de Jünger, il ne s'est jamais exprimé que de manière absconse, suffisamment du moins pour ne pas lui attirer un opprobre comparable à celui qui vise un Céline.

Jünger est par ailleurs, de tous ses concitoyens, le dernier survivant à porter à la poitrine le prestigieux ordre *Pour le Mérite*, reçu de l'empereur Guillaume II à la fin de la première guerre mondiale. Toutes ces raisons sont apparemment suffisantes pour justifier les honneurs qu'on lui rend aujourd'hui. « *Si Günter Grass avait cent ans, le chancelier irait sûrement lui rendre visite* » : ainsi la démarche du chancelier est-elle présentée à Bonn.

EN allant saluer Jünger, le chancelier, dont on connaît la passion de l'histoire, honore avant tout un monument national. Or nul pays plus que la France n'est à l'origine de la réhabilitation de Jünger auprès des siens. En 1975, Alfred Andersch écrivait que « *Jünger était à peine présent dans le débat public en Allemagne* ». En 1985, le quotidien *Die Welt* déplorait que Jünger « *soit recouvert sous une lave d'indifférence, ou fasse l'objet en permanence d'un sentimentalisme politique déplacé* ».

Soudain changement de ton quelques années plus tard. En 1991, l'hebdomadaire *Die Zeit* qualifiait Jünger de grand « *homme de lettres* » (toujours en français dans le texte). Un autre commentateur, saisi par une envolée lyrique, allait jusqu'à comparer Jünger à Michel de Montaigne ! Entre-temps, le président Mitterrand avait rencontré Ernst Jünger plusieurs fois, profitant d'occasions comme la cérémonie de Verdun en 1984 ou le 25e anniversaire du traité de l'Elysée en 1988 pour le recevoir en tête-à-tête et lui dire toute l'admiration que lui inspirait son œuvre.

On a peine à croire combien ces petits gestes ont eu d'écho en Allemagne, tant celle-ci envie secrètement à la France son statut de grande nation intellectuelle et culturelle. L'Allemagne se redécouvrant grâce au miroir tendu par la France, le paradoxe est d'autant plus choquant qu'Ernst Jünger lui-même, dans ses *Journaux de guerre*, raconte comment, en arrivant dans la France occupée en juin 1940, il profita de son statut de vainqueur pour débarquer à l'improviste chez de pauvres gens dont il pilla les bibliothèques et les caves (« *Nous avons accordé à un délicat clos vougeot le premier prix, à un chambertin le second prix. Un beaune de 1934 (...) était, lui aussi, remarquable* », note-t-il à la date du 10 juin 1940). Le 8 août 1944, il quittait Paris en écrivant : « *Une fois encore sur la terrasse du Sacré-Cœur : regard d'adieu à la grande ville. Je voyais les pierres vibrer au soleil brûlant, comme dans l'attente de nouvelles étreintes de l'Histoire. Les villes sont femmes et ne sont tendres qu'au vainqueur.* »

Jünger est le représentant typique de ce qui fascine les Français chez leurs voisins allemands, au moins depuis Madame de Staël, qui appréciait dans la littérature allemande « *tout ce qui tient au développement des impressions du cœur, aux orages secrets des passions fortes* ». Le journaliste Johannes Saltzweddel a raison de constater, dans le *Spiegel*, que les qualités qu'on reconnaît à Jünger, en France, sont d'ordre exclusivement esthétique : « *Un sens de la forme, son naturalisme froid, sa culture magistrale...* », et d'ajouter que les Français ne voient certainement pas en Jünger un sauveur de l'humanité.

Ce n'est pas tout à fait le cas en Allemagne. Frappé d'excommunication littéraire pendant des années (après avoir été interdit de publication par les Alliés entre 1945 et 1949), l'auteur du *Nœud gordien* apparaît aujourd'hui, à certains de ses compatriotes, non seulement comme un grand écrivain, mais également comme porteur d'un message esthétique, voire politique, pour l'avenir. Comme souvent, les interdits intellectuels entraînent l'inverse de l'objectif recherché.

10 juin 1940, à Paris : « Nous avons accordé à un délicat clos vougeot le premier prix, à un chambertin le second prix. Un beaune de 1934 était, lui aussi, remarquable »

L'Allemagne a sans doute eu tort de considérer comme infréquentable un auteur qui, après tout, fait partie comme un autre du patrimoine littéraire allemand et dont certains livres – *Sur les falaises de marbre*, *Le Cœur aventureux* ou même *Orages d'acier* – peuvent être considérés comme de grands textes de la langue allemande (tout le monde connaît, en Allemagne, la première phrase des *Falaises de marbre* : « *Vous connaissez tous cette intraitable mélancolie qui s'empare de nous au souvenir des temps heureux.* »)

Aujourd'hui, une nouvelle droite intellectuelle s'empare d'Ernst Jünger pour déclarer la guerre à l'esprit libertaire et post-soixante-huitard qui, selon *elle*, domine aujourd'hui l'Allemagne. Pour les représentants de cette école de pensée, l'auteur de *Travailleur* est l'héritier d'une tradition romantique spécifiquement allemande, opposée à l'héritage universel des Lumières.

L'HEBDOMADAIRE de la droite intellectuelle *Junge Freiheit*, édité à Potsdam, écrit ainsi dans son édition spéciale du 24 mars 1995 : « *Au fond, les lecteurs de Jünger sont une poignée de rêveurs, de romantiques, qui savent que sous la couche superficielle des choses se cache la profondeur et le secret, et qui cherchent un moyen pour l'exprimer.* » Une sensibilité tourmentée, pour citer Heidegger, par « *l'absence de la présence* ».

Ernst Jünger est « *le prototype d'un art à venir* », « *ses vieux adversaires sont devenus silencieux, et sombrent dans l'autocompassion* » : tel est l'hommage du dramaturge Botho Strauss, qui est devenu au cours des derniers mois l'inspirateur d'un courant de pensée obnubilé par la définition de valeurs nationales (le texte de Strauss est publié dans un récent ouvrage publié à l'occasion du centenaire de Jünger : *Magie der Heiterkeit*, éditions Klett-Cotta). Aux yeux de ces intellectuels, Ernst Jünger pourrait ainsi devenir l'un des points de référence d'un renouveau spirituel de la nation.

L'hebdomadaire *Stern* écrivait récemment que « *ce qu'on a décrit comme le caractère de seigneur, arrogant et romantique de Jünger, son autocélébration comme anarchiste aristocratique, et son anti-libéralisme méprisant, peuvent redevenir en vogue dans une démocratie au quotidien ressentie comme banale* ». Autrement dit, et indépendamment de toute considération sur la valeur intrinsèque de l'œuvre, Ernst Jünger agit ici comme un révélateur : on découvre, à travers la polémique que se livrent ses avocats et ses détracteurs, que les préoccupations présentes dans ses écrits sont toujours très actuelles.

Une récente pièce de théâtre intitulée *Ernst Jünger*, à la Volksbühne de Berlin, dénonçait de manière noire et violente les valeurs colportées par l'œuvre de l'écrivain de Wilflingen. Le metteur en scène, Johannes Kresnik, y présentait un Jünger antisémite et précurseur des nazis. A Heidelberg, ville natale de l'écrivain, une cérémonie prévue pour le 30 mars suscite de vives controverses parmi les autorités locales. Certains élus refusent de s'associer à l'hommage qui doit se dérouler à l'université de la ville. Une controverse comparable à celle de Venise, où le maire de la ville, Massimo Cacciari (un universitaire de gauche amateur de Jünger depuis de nombreuses années), souhaitait inviter Ernst Jünger pour célébrer son centenaire. Celui-ci a décliné après avoir eu vent des protestations que déclenchait sa venue dans la ville des doges.

L'enjeu du débat dépasse donc les frontières de l'Allemagne et agite beaucoup d'esprits européens. Les frontières de la droite et de la gauche elles-mêmes sont abolies : comment ne pas s'en féliciter ? Un penseur social-démocrate comme Peter Glotz vient de prononcer une apologie de Jünger qui n'avait d'autre but, semble-t-il, que de ne pas laisser l'auteur d'*Orages d'acier* se faire confisquer par la droite. Pour Peter Glotz, il y a le Jünger d'avant et celui d'après 1945. Le second aurait été un apôtre de l'unification de l'Europe...

On redécouvre aussi, outre-Rhin, un nouveau Jünger, à la sensibilité écologique, l'amoureux des arbres et des scarabées, qui disait un jour qu'il était « *contre les centrales nucléaires, ne serait-ce que parce qu'elles mettent en danger la vie des insectes* ». C'est de ce côté-là qu'il faudrait sans doute engager des recherches sur les affinités secrètes du chancelier Kohl avec l'écrivain de Wilflingen. Pour Wolfgang Bergsdorf, l'un des proches conseillers du chancelier Kohl (c'est lui qui entretient les contacts avec Ernst Jünger depuis plusieurs années), la pensée de l'auteur d'*Heliopolis* permet, en réconciliant la rationalité de Voltaire et l'irrationalité de Nietzsche, « *de dépasser le nihilisme, de retrouver le pouvoir sur la pensée et de retourner à la gnose chrétienne* ».

Lucas Delattre

Le Monde

Sisyphe en Afrique

L'Afrique est décidément un continent où la communauté internationale connaît bien des déboires. Mettre en pratique les beaux principes d'« ingérence humanitaire » qui empêcheraient famines, massacres et génocide est un travail de Sisyphe. L'importance des moyens employés n'est pas le critère décisif : on a bien vu dans l'affaire somalienne qu'une intervention de grande envergure des Nations unies, engageant sur le terrain plus de 15 000 « casques bleus » doit se contenter de résultats modestes.

Le regain de violence au Burundi, « faux jumeau » d'un Rwanda qui tente de se remettre du massacre génocidaire de l'été dernier, met à nouveau la communauté internationale au pied du mur. Va-t-on une fois de plus assister en spectateurs impuissants au déchaînement des haines ethniques meurtrières, qui frappent cette fois-ci les Hutus ? Ces derniers, majoritaires au Burundi, subissent discriminations et violences de la part de milices extrémistes tutsies, agissant sous la protection de l'armée officielle composée à 95 % de membres appartenant à cette dernière ethnie.

Ni le conseil de Sécurité de l'ONU ni les responsables de l'Organisation de l'unité africaine n'envisagent d'aller au-delà des remontrances verbales pour mettre un terme à cette situation. Bernard Debré, ministre de la coopération, en visite à Bujumbura, n'a laissé aucun doute sur les intentions de la France : la solution des problèmes doit venir des Burundais eux-mêmes.

On voit mal comment il pourrait en être autrement : le Burundi ne se trouve pas dans une situation à la rwandaise, où les Hutus, détenteurs du pouvoir et des forces militaires, avaient plongé le pays dans un chaos sanglant pour s'opposer à l'avancée victorieuse d'une opposition majoritairement tutsie qui souhaitait une intervention onusienne.

A Bujumbura, le gouvernement en place – présidé par un Hutu – et l'armée ont fait savoir qu'ils s'opposeraient à une telle intervention.

Ne demeure alors donc dans le champ du possible qu'un « programme minimal » visant à encourager les éléments modérés du pays à imposer leurs vues face aux extrémistes en armes, et surtout à procéder à l'évacuation des ressortissants occidentaux encore présents dans le pays.

La mise en œuvre dans cette partie de l'Afrique d'une « diplomatie préventive », à l'image de celle qui tente d'éviter que se développent en Europe de nouveaux drames de type yougoslave, n'est encore qu'une chimère. Il lui manque un argument essentiel : l'espoir que le retour à une manière civilisée de gérer les conflits de frontières et de minorités fera office de passeport pour l'entrée dans l'Union européenne.

Le vrai courage serait alors pour la communauté internationale de prendre acte du fait que les conflits tribaux ne pourront prendre fin qu'à l'issue d'un processus de séparation et de regroupement de communautés trop chargées de haine pour espérer, à court ou moyen terme, cohabiter en paix.

Paris plus loin d'Alger

TANDIS que l'Algérie s'enfonce chaque jour dans la terreur, la France, pays naturel d'accueil pour les persécutés de ce pays, ferme ses portes toujours plus hermétiquement. L'heure est à la réduction drastique de toutes les possibilités de refuge, d'autant plus choquante qu'elle est masquée par les pieux discours sur l'attachement de la France à sa « tradition de protection ».

Paris, qui avait délivré 800 000 visas à des Algériens en 1989, n'en aura octroyé que 100 000 en 1994. Cette chute brutale impose au million d'Algériens de France une limitation éprouvante des contacts familiaux et commerciaux. Elle empêche aussi les personnes menacées par les violences de venir reprendre leur souffle de l'autre côté de la Méditerranée. A Nantes, où est désormais traité le gros millier de demandes de visas adressées quotidiennement d'Algérie, 80 % des dossiers sont rejetés sans la moindre motivation.

Comme si ces restrictions sans précédent ne suffisaient pas, la France vient d'instaurer le visa de long séjour pour les Algériens. Désormais, seul ce document délivré au compte-gouttes permettra une éventuelle régularisation du séjour. Les responsables policiers attendent de cette discrète mesure une nouvelle réduction des flux d'Algériens.

La situation n'est guère plus reluisante sur le plan du droit d'asile. Alors que quelque 300 Algériens en moyenne demandent chaque mois la protection du statut de réfugié en France, seuls dix-huit dossiers ont été acceptés en 1994, soit 1,24 % des demandes. Au mépris des recommandations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et la Commission de recours continuent, à de rares exceptions près, à considérer que seules les personnes persécutées par les autorités légales peuvent être reconnues comme réfugiés, ce qui exclut les victimes des islamistes. Cette interprétation restrictive de la Convention de Genève repose sur une fiction selon laquelle l'Etat algérien aurait généralement la volonté et la capacité de protéger les cibles de la violence.

Reste, pour les exilés d'Algérie, la possibilité théorique de solliciter une autorisation de séjour. Mais, alors que le ministre de l'intérieur a évoqué le chiffre de 10 000 régularisations, seules 300 personnes en ont bénéficié à Paris, et à peu près autant dans le reste de la France.

A l'heure où la libre circulation des personnes devient une réalité dans l'Europe de Schengen, ces multiples verrous posés entre la France et l'Algérie, au nom du « risque migratoire », apparaissent anachroniques et inquiétants pour l'avenir des deux pays. De telles pratiques ne peuvent perdurer sans que soit profondément écornée l'image de la France, protectrice traditionnelle des persécutés politiques.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

La France à cloche-pied

RÉCLAMÉE, proclamée, codifiée, l'égalité entre hommes et femmes est une aimable plaisanterie. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les quatre-vingts fiches thématiques que l'Insee a réunies dans un ouvrage sans fioritures, bourré de chiffres et de schémas. Ce n'est ni de la grande littérature ni de la haute sociologie, mais le portrait très instructif d'une société française qui ne cesse de changer tout en étant soumise à d'incroyables pesanteurs.

Remarquons d'abord que les femmes ne sont pas toujours les plus mal loties. Sur un point non négligeable, la longévité, elles maintiennent depuis deux décennies la même « avance » sur les hommes, vivant en moyenne 8,2 ans de plus qu'eux. Cette curiosité française – l'écart est moindre dans tous les autres pays de l'Union européenne – peut être attribuée à trois facteurs, si l'on en juge par les statistiques de l'Insee : un moindre stress dans la vie professionnelle, une meilleure hygiène de vie et un suivi médical plus étroit.

Ce privilège mérite cependant d'être relativisé, car les Françaises très âgées vivent souvent dans la solitude et en mauvaise santé. Jusqu'à quarante-cinq ans, même si elle est divorcée, une femme est entourée de ses enfants. L'homme, en revanche, termine généralement sa vie en situation conjugale.

C'est sans doute dans les études et la vie professionnelle que le « deuxième sexe » a le plus progressé. Aujourd'hui, les filles dépassent même les garçons : 57 % des bacheliers sont... des bachelières. Les femmes sont entrées en masse dans le secteur tertiaire, en pleine expansion, alors que beaucoup d'hommes étaient licenciés de l'industrie. Et la croissance de l'activité féminine s'est poursuivie ces dernières années, malgré la crise.

Cependant, si les femmes sont désormais présentes dans la quasi-totalité des professions salariées, si elles sont de plus en plus nombreuses à y occuper des postes de responsabilité, la plupart ont encore des emplois peu qualifiés, à temps partiel ou à durée déterminée. Dans une même profession, au même âge, les écarts de salaires entre les deux sexes peuvent dépasser 10 %. Et, à diplôme égal, les hommes accèdent aux emplois les mieux rémunérés, même en début de carrière.

Le grand remue-ménage qui se profile sur le marché de l'emploi, avec le partage et la réduction du temps de travail, assurera-t-il enfin l'égalité entre les sexes ? Nul n'en mettrait sa main au feu.

Pour assurer l'égalité entre hommes et femmes, il y a encore du pain sur la planche

Pour les femmes de France, le modèle dominant n'est plus l'alternative (avoir des enfants ou travailler) ; il n'est plus l'alternance au cours du temps (élever ses enfants en bas âge puis travailler) ; mais le cumul.

Les chiffres de l'Insee montrent en effet deux évolutions spectaculaires depuis la deuxième guerre mondiale. D'une part, la population active féminine a considérablement augmenté : aujourd'hui, onze millions de femmes ont un emploi ou en recherchent un. D'autre part, la presque totalité des femmes de France ont au moins un enfant au cours de leur vie, alors que la proportion n'était que de 75 % entre les deux guerres.

A la fois mères et travailleuses, elles subissent le fait que la répartition des tâches familiales et domestiques évolue très lentement dans le couple. Celles qui donnent la priorité à leur carrière doivent déléguer ces tâches... à d'autres femmes. Ainsi, les nouveaux comportements sociaux s'empilent en quelque sorte sur les vieux stéréotypes, toujours vivaces : aux hommes, la technique, la performance et l'affrontement ; aux femmes, l'intimité, la vie familiale et l'altruisme.

C'est dans le domaine politique que les résistances au changement apparaissent les plus fortes. Les femmes ont dû attendre la Libération pour obtenir le droit de vote. Cinquante ans plus tard, le bilan est consternant. Si les conseils municipaux se sont féminisés, la proportion de femmes à l'Assemblée nationale n'a quasiment pas bougé (6 %), mettant la France à l'avant-dernière place de l'Union européenne, tout juste devant la Grèce. Pourtant, le comportement électoral des femmes a considérablement évolué en un demi-siècle. Jusqu'à la fin des années 60, elles étaient à la fois plus abstentionnistes et plus conservatrices que les hommes. Aujourd'hui, elles sont plus nombreuses à voter socialiste et écologiste.

La France continue à avancer à cloche-pied, se privant de la moitié de sa population – la moitié la plus civique, celle qui commet dix fois moins de délits et de crimes que l'autre. Et on est encore à se demander s'il ne faudrait pas assurer la présence des femmes au forceps, en instituant des quotas. Encore faudrait-il qu'elles-mêmes jugent nécessaire de se propulser au premier plan. Non pas pour faire plus joli, mais pour rendre la vie politique plus concrète, peut-être moins agressive et en tout cas plus proche des citoyens.

Robert Solé

★ *Les Femmes*, Institut national de la statistique et des études économiques. Collection « *Contours et caractères* », 215 p., 80 F.

Restauration

Suite de la première page

La marée du chômage a monté inexorablement, et avec elle le mal des banlieues, l'angoisse des jeunes, l'amertume des retraites anticipées, la misère étalée au grand jour, la corruption omniprésente et la criminalité. La contemplation des massacres, soir après soir, à la télévision, a eu vite raison de l'espoir qu'avait soulevé par la suite la chute, sans qu'un coup de fusil ait été tiré, du mur de Berlin. Le grand naufrage de ce temps, on ne l'a pas encore assez mesuré, est celui de l'idée de progrès, moteur, depuis le XVIIIe siècle, des sociétés, dont le communisme n'aura été somme toute qu'un avatar prométhéen. Aujourd'hui, le moteur est en panne.

LE PÈRE ABSENT

Le réflexe naturel, en pareille circonstance, est de chercher une prise où se raccrocher : d'où l'actuelle fortune de l'islam et de l'orthodoxie ; d'où ce réveil des nations, cent fois annoncé par de Gaulle à ceux qui les voyaient déjà emportées par le grand vent des idéologies ; d'où encore le culte nostalgique voué au grand homme par une France qui aimerait bien, dans le deuil de ses illusions, se retrouver un père.

Lui mort, personne, visiblement, ne se sent de taille à assumer ce rôle. Le pasteur Jospin, dont le peu de confiance dans ses chances crève les yeux, se contente, avec la gentillesse, la fermeté et le désintéressement requis, de jouer les instits. Le chanoine Balladur s'adresse aux Français comme s'ils étaient tous membres de son club ou de son conseil d'administration, c'est-à-dire – et il y a du mérite – en les traitant en grands garçons : s'il devait gagner de cette manière, ce serait une première dans un univers politique où l'affectif joue le premier rôle et où il ne faut pas avoir peur, disait Michel Debré, « *de se salir les mains et les manchettes...* ».

Jacques Chirac campe assez bien, consciemment ou non, un personnage de frère aîné, capable de prendre en main les intérêts de la famille privée de son chef. Peu importe ce qu'il a dit hier, ce qu'il dit aujourd'hui et qu'il aura peut-être oublié demain. S'il l'emporte, ce sera du fait non pas de ses engagements, mais de son allant, de son mordant, en un mot de son style. C'était la tactique choisie par Ronald Reagan, homme de médias, et donc bien placé pour savoir sur quel terrain se remportent désormais les victoires. Grâce à quoi celui dont les chancelleries moquaient l'incompétence a été le seul président des Etats-Unis, depuis la démission de Nixon, à être réélu.

Que le cinquième président de la Ve République s'appelle Balladur ou Chirac – on a respecté l'ordre alphabétique – changera sans doute moins la nature de la politique suivie que la manière dont elle sera présentée, en un mot la communication du pouvoir. Celui-ci verra sa tâche considérablement facilitée par l'élimination de ce qu'on pourrait appeler la contestation institutionnelle. Bien sûr les ambitions des uns et des autres se heurteront. Le premier ministre, s'il s'appelle Alain Juppé, pourrait bien être tenté de jouer les maires du palais face à un président de la République plus attiré par les discours et les bains de foule que par le quotidien des choses. Mais le conflit latent entre l'Elysée et Matignon qu'implique la cohabitation aura disparu, et les deux camps de la majorité, à l'exception peut-être temporaire de quelques personnalités trop engagées, auront vite fait de se rabibocher.

Il n'y aura même plus, pour constituer un pôle de résistance, ce Sénat qui, lorsque le présidait Gaston Monnerville, menait la vie dure au général : son actuel successeur René Monory appartient à la majorité. Tant et si bien qu'on ne voit guère d'autre contrepoids officiel au pouvoir que le Conseil constitutionnel. Celui-ci aura-t-il dans sa composition actuelle la même autorité morale que lorsque Robert Badinter était à sa tête ? On peut se poser la question.

QUEL CONTREPOIDS ?

La tentation est forte, quand on détient beaucoup de pouvoir, d'en abuser. C'est pour cette raison que les pères fondateurs des Etats-Unis avaient imaginé le système dit des *checks and balances*, des contrôles et des contrepoids, auquel leurs descendants sont aujourd'hui fort attachés. En son absence, le RPR et les centristes ayant choisi le camp du vainqueur seront enclins à reconstituer à leur profit l'Etat UDR de fâcheuse mémoire. Faut-il rappeler le temps où un proche de VGE comme Michel Poniatowski parlait à qui voulait l'entendre de la nécessité de « *chasser les rats de l'Hôtel de Ville* » ?

Sans aller jusque-là, il sera intéressant de voir combien des grands postes que l'Etat a charge de pourvoir iront à des hommes qui ne sont pas directement liés à la majorité. Quelles que soient cependant les bonnes intentions de ses détenteurs, le fait est qu'exercer le pouvoir expose à en abuser. On dira qu'avec le poids qu'ont pris, pour le meilleur ou pour le pire, la justice et les médias, c'est moins facile qu'auparavant. Mais il faut surtout espérer que suffisamment de gens, tant parmi les nouveaux dirigeants que dans l'opposition, auront suffisamment tiré les leçons du passé pour être capables d'instaurer, notamment sur le sujet cardinal de l'Europe, le dialogue constructif qui a tant fait défaut à la République.

André Fontaine

RECTIFICATIFS

PROCÈS OM-VA

Nous avons indiqué dans un article consacré aux condamnations judiciaires de Bernard Tapie (*Le Monde* du 23 mars) que si l'ancien président de l'Olympique de Marseille se voyait infliger une peine de prison ferme par le tribunal de Valenciennes, il devrait accomplir en sus la peine de quatre mois de prison avec sursis prononcée en septembre 1994 par le tribunal de Toulon. Cette affirmation est inexacte car les faits de corruption concernant le match OM-VA sont antérieurs à la condamnation prononcée par les magistrats toulonnais.

ART SPIEGELMAN

Dans l'article consacré à l'exposition de dessins d'Art Spiegelman « Dans l'enfer de "Maushwitz" » (*Le Monde* du 23 mars), nous avons omis de préciser quel était l'éditeur français des livres de Spiegelman. *Maus* et *Maus II* ont été publiés aux éditions Flammarion en 1987 et 1992.

LES SECTES DU JAPON

Le titre de l'article du *Monde* daté du 23 mars consacré au phénomène des sectes au Japon – « L'archipel compte près de 200 000 "religions nouvellement surgies" » – ne correspond pas exactement aux informations contenues dans l'article. Ce chiffre – en fait 183 000 – représente le nombre des organisations religieuses reconnues dont les sectes ne représentent qu'une infime minorité.

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE

Ce ne sont pas 170 volumes de manuscrits qui resteront dans les locaux de l'ancienne Bibliothèque nationale, rue de Richelieu (*voir le dossier sur la Bibliothèque nationale de France dans* Le Monde *du 28 mars*), mais 170 000 volumes (occidentaux et orientaux) dont 10 000 manuscrits à peintures.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le désir d'enfant sous expertise

par Evelyne Pisier

L'ADOPTION fait l'objet de débats passioanés nourris des récits douloureux ou cocasses des candidats au fameux « parcours da combattant ». Jean-François Mattei, professeur et député, a remis au gouvernement Balladur un rapport destiné à réformer le système actuel. Heureuse initiative et louables intentions. Mais une lecture attentive provoque malaise et déception.

Tout projet d'adoption est suspect : il gêne le réglage séculairement minutieux de la filiation. Il rappelle que des êtres humains peuvent *« abandonner »* leurs enfants. Au premier rang des coupables, les femmes, évidemment : il leur est moins facile de fuir pour ne connaître ni reconnaître... Il détourne des lois de l'hérédité et menace celles de l'héritage eo rapprochaot le sort des « faux » enfants de celui des vrais. Il peut donner lieu à des marchandages qu'il faut réprimer. En outre, il tourne parfois à l'échec, et l'ordre moral de familles s'en trouve affecté. Bref, les États tuteurs ont mis sous haute surveillance cette institutioa suspecte. Au nom de la protection de l'enfance ? Mais au nom aussi de préjugés et de méfiances que le rapport Mattei risque d'aggraver.

Certaines propositioos voat dans le bon sens : un agrément national, et non plus départemental, afin d'éviter d'aberrantes inégalités (taux de refus variant de 0 % à 40 % d'un département à l'autre), le délai de rétractation du consentement à l'adoption réduit à *six* semaines (au lieu de trois mois), l'iastruction des oouvelles demandes accélérées, l'adoption dite désormais *« complétive »* revalorisée...

D'autres laissent perplexe : abaissement de trente aos à vingt-huit ans de l'âge requis pour adopter (pourquoi vingt-huit ?), réduction de cinq à deux ans de la durée du mariage imposée au couple (pourquoi faire du mariage une condition pour les couples alors que les célibataires sont en principe autorisés à adopter ?). De ces derniers exemples, on se contenterait de sourire s'ils n'étaient révélateurs d'une philosophie bien conservatrice.

L'enfant serait devenu plus *« rare »* et plus *« précieux »*, et l'offre inférieure à la demande. Pourquoi ? Du fait des progrès de la contraception et de l'IVG, du travail des femmes, de la diminution des mariages et de l'augmentation des secondes unions qui retardent l'âge de la maternité... Tout y est.

Au passage, un aveu pourtant : *« La réalité est indéniable : de nombreux enfants odoptables demeurent sans parents. »* Mais que l'on se rassure : *« Ce n'est généralement pas le fait de l'inertie administrative au des lenteurs de la justice »* mais des *« limites de la générosité »* (refus d'adopter des enfants âgés, typés ou bandicapés).

Or, ea France, un écart subsiste entre les enfants adoptables et les enfants *« juridiquement »* adoptables. Combien d'enfants déclarés trop âgés ont-ils été remis aux services de l'aide sociale alors qu'ils étaient encore si petits ? Le rapport ne le dit pas.

A l'étranger, l'arbre de quelques scandaleux trafics largement médiatisés fera-t-il oublier la sinistre forêt ? Soucieux de ménager souverainetés étatiques et susceptibilités nationales, le député-professeur rappelle que *« les pays pouvres ne sant pas un réservoir d'enfants »*. Non, pas un réservoir, mais un immense orphelinat ! Dans lequel attendent en vain des enfants adoptables. Aurait-il un jour rencontré leur regard que le professeur serait sans doute moins obsédé de *« pénaliser et moraliser »*. Combien d'adoptants qoe la lourdeur des procédures décoarage ? Combien d'enfants que la lenteur des procédures retient au bout du moode et qui meurent de poliomyélite ou de rachitisme juste avant le vaccia, juste avant de changer de destin ?

Le rapport Mattei préfère s'inquiéter des *« échecs »* de l'adoption. Mais quelle loi pourrait en donner la mesure ? Les échecs des filiations biologiques ne sont-ils pas plus nombreux ? Combieo d'enfants adoptés parmi les deux cent millions d'enfants battus, violés, prostitués, affamés ou simplement maltraités, mal éduqués, mal aimés ? La conventioo relative aux droits de l'enfant de l'ONU reste lettre morte. La lourde réglementation de l'adoption permettrait-elle de servir d'alibi ? Et pourquoi l'échec d'uoe adoption serait-il plus choquant qualitativement qoe celui d'une filiation biologique ? Ici encore, préjugés et fantasmes sont à l'œuvre comme pour les enfants de parents célibataires, divorcés ou de mœurs proclamées a-normales.

Le rapport ménage les susceptibilités d'une administration qui ne mérite évidemment pas toutes toutes les critiques dont elle est régulièrement accablée. Si Jean-François Mattei s'indigne à juste titre des disparités d'octroi de l'agrémeot entre les départements, c'est parce qu'il peut les mesurer en termes statistiques. Mais, du reste, il ne veut rien dire. Il glisse, élégamment allusif, sar l'entrelacs de procédures, la minutieuse inquisitioa des questionnaires, l'imprécision des motivations de rejet. Il glisse. Parce qu'il participe de cette même philosophie administrative qui s'acharne à scruter l'incommensurable désir d'enfant. A l'aide de postulats martelés comme des slogans, il encourage une expertise aussi tatillonne qu'incertaine.

> Le rapport Mattei, pétri de philosophie administrative, préfère s'inquiéter des « échecs » de l'adoption. Mais quelle loi pourrait en donner la mesure ?

Enqaêteurs administratifs ou experts psychiatriques, tous sont requis de vérifier, dans leur aléatoire subjectivité, la réalité d'un deuil décrété indispensable : *« L'adoption n'est réussie que si le couple a réellement foit le deuil de l'enfant biologique. »* Un deuil qui permettrait d'inscrire l'adoption et la procréatioo médicalemeot assistée dans des *« logiques radicolement apposées »* : *« Dans un cas, il s'agit de donner des parents à un enfant, dans l'outre un enfant à des parents. »* Il y a donc *« nécessité absolue d'apprécier lo réalité des motivations entre égoïsme et générosité »*. Etrange affirmation. Doit-on comprendre que dans un cas, le désir peut être égoïste et que, dans l'autre, il doit être généreux ? D'où le député-professeur tire-t-il ses certitudes ? Quelles preuves peut-il apporter ? Que sait-il du désir d'enfant ?

Quid de ceux qui n'ont nullement l'intention de s'endeuiller et mêlent au sein d'une même famille enfants adoptés et enfants biologiques ? Faut-il les décourager ? Au nom de quelle prescription morale ? *Quid* de ceux qui, au contraire, ne sont parvenus à ce *« deuil »* qu'après une adoption, et grâce à elle ? D'ailleurs, de nombreux psychiatres affirment à l'inverse aujourd'hui que le transfert da désir, et en aucun cas son deuil, conditionne la réussite du projet.

Et comment les experts parviendraient-ils à mesurer *« la réalité du deuil »*, si tant est qu'il faille accepter le postulat ? D'ane assistante sociale à l'autre, d'un psychiatre à l'autre, la diversité des comportements révèle bien l'impossible mesure. Ainsi, tel fonctionnaire exigera des heures d'enquête, interrogeant séparément l'homme et la femme – voire les autres enfants, s'il y en a –, fouillant dans l'histoire familiale, cherchant la contradiction, pesant les mots, visitant et revisitant les lieux. Tel autre dira au coatraire sa pudeur et se contentera d'expédier au mieux les formalités administratives. Tel psychiatre exigera un suivi de l'enfant adopté, tel autre conseillera au contraire de ne pas imputer à l'adoption les problèmes que connaît un jour ou l'autre tout enfant, adopté ou pas.

Le député-professeur Mattei manque de prudence et de modestie. A l'aide de postulats indémontrables, il oublie une idée simple : les destins sont divers et singuliers. Aucune loi ne pourra jamais interdire aux fous et aux déviants de concevoir un enfant, ou empêcher que l'enfant désiré un jour ne le soit plus, ou l'inverse. Ces frontières infranchissables vont bien au-delà de la filiation biologique. Mieux vaut partir du souhaitable pour préserver toutes les chances possibles. Pour les parents comme pour les enfants, le souhaitable est que la loi favorise le rapprochement des deux types de filiation. Pour le reste, elle n'a plus rien à dire. Qu'elle en finisse avec l'indécente expertise de l'incommensurable désir d'enfant.

Evelyne Pisier *est professeur à l'université Paris-I.*

Valérie Subra est notre fille

par Morgan Sportès

DE l'affaire au film en passant par le procès et le livre dont je suis l'auteur, il ne s'agit pas simplement dans l'histoire de *L'Appât* de ce qu'on appelait naguère « meurtre à l'entôlage » sinon à l'enjôlage. Cette histoire nous parle de nous-mêmes. Je n'ai pas seulement reconstruit, à la manière d'un journaliste d'investigation, un « fait divers », mais j'ai créé – sans trop le savoir au début, je l'avoue – une fable sur ce temps.

Avec le recul, et un regard rétrospectif jeté sur nos peu « glorieuses » années 80, que constate-t-on ? Que nos meurtriers – qui, par cette transgression suprême qu'est le crime de sang, se sont mis au ban de la société – ne sont, au demeurant, guère différents, par les valeurs qu'ils partagent, des divers escrocs des mondes politique, artistique et autres qui ont défrayé la chronique judiciaire ces temps derniers.

Jean-Michel Boucheron, comme Valérie Subra, rêvait de belles maisons, de voyages tropicaux, de belles fringues, de belles bagnoles. Les mêmes idéaux de pacotille l'ont fait tomber dans le crime : il a vidé le tiroir-caisse de la ville d'Angoulême. Il ne rêvait pas d'être mannequin ou star, mais de frayer avec stars et mannequins.

L'affaire du sang contaminé nous démontre que nombre de responsables de notre société ne font pas plus de différence entre le bien et le mal, la vie et la mort, l'hémoglobine et le mercurochrome, que nos trois jeunes Pieds-Nickelés assassins qui s'en allaient boire du champagne en boîte de nuit, leur pantalon encore taché du sang à peine tiédi de leur dernière victime.

Nos sociétés déraillent dans l'irréel ; crawlent dans le virtuel ; « baudrillardisent » sans s'en douter même. Nietzsche rêvait de la naissance du surhomme ; c'est le sous-homme qui pointe son nez : en deçà du bieo et du mal !

« Responsables mais pos coupables ! », s'exclamaient pour leur défense certains marchands de sang. A cet égard, je me permettrai de citer un extrait d'une lettre que m'envoya Guy Debord pour critiquer certains aspects de mon livre. Cet extrait commente le moment où l'appât (Valérie Subra), après être passée aux aveux, fin décembre 1984, demande au policier qui l'a interrogée : *« Est-ce que je serai libre pour Noël ? »*

« Il fallait, m'écrivait Debord, *défendre les coupables aussi brillamment qu'aurait dû le faire un vrai ovocat s'il pouvait encare lui être permis d'exister. Mais il est encore permis à quelques artistes de faire voir qu'ils existent encore (pour l'instant et à leurs risques et périls). Je suppose donc qu'il fallait s'accrocher à l'article du code pénal qui prescrit qu'il n'y a « ni crime ni délit » quand les sujets ont été poussés à leurs actes par une force irrésistible et n'avoient oucune conscience des conséquences de leurs actes. Le « spectacle », vous me voyez venir, était cette force irrésistible, et le crétinisme antiréel qu'il produit chez ses dupes était prouvé avec tous ses méfaits. Je pense que personne n'a mis en doute lo sincérité de la sombre héroïne quand elle se demandait si elle pourrait sortir de prison avant trois semaines. Celà prouve assez sa sinistre innocence... »*

Non coupable, donc, eût-il fallu plaider ?

Un meurtre, dirai-je avec Dostoïevski, a bien d'autres dimensions que sociales. Vouloir le réduire à cela serait naïf.

Je n'ai pas plaidé dans mon livre. Je n'ai pas analysé. Sans pose ni glose, j'ai mis en scène des faits.

Un avocat dit vouloir déposer une demande de grâce pour Valérie Subra, qui, dans l'affaire, n'a pas physiquement participé aux meurtres. Le premier magistrat de l'État et les pouvoirs en place pourroot méditer sur cette décennie passée et sur l'inquiétant ébranlement moral de nos sociétés.

Valérie est notre fille.

De te fabula narratur. C'est de toi que parle la fable...

Morgan Sportès *est écrivain.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LES PARENTS PRÉFÈRENT L'ANGLAIS

Je suis professeur d'allemand dans uo collège du Sud-Ouest et je constate que ce oe sont pas les jeunes élèves de onze ans qui choisissent l'anglais, la plupart du temps, mais leurs parents. En effet, trois années de sensibilisation à l'allemand en CM 2, dans le cadre du plan Jospin, m'ont totalement découragé de contiauer : au bout de deux mois d'initiation, un tiers des élèves souhaitait commencer par l'allemand, mais en fin d'année, il ne restait plus qu'un ou deux élèves car *« papa »* ou *« maman »* avait décidé autrement.

Aujourd'hui, pour tous ces parents, la langue « utile », c'est l'anglais. Le drame, c'est que tous les jeunes qui n'ont pas choisi s'en désintéressent et regardent la langue étrangère, l'anglais, de la même manière que d'autres disciplines, sans se rendre compte qu'une langue est une matière bien singulière, comme dit Claude Hagège (*Le Monde* du 11 février), et ils n'ont pas envie de jouer. Pourtant des moyens existent en allemand, en espagnol, en italien, mais il n'y a pas de politique volontariste de diversification des langues, à commencer avant tout par une campagne massive d'information des parents, à l'école élémentaire. Les ministres se succèdent, jettent de la poudre aux yeux, mais se gardent bien de faire de la publicité pour le plurilinguisme.

Bernard Tardy
Cognac (Charente)

CRIMINEL À VIE

La Cour de cassation s'est prononcée, le 1er mars dernier, sur la légalité de la fameuse « double peine » et a donc jugé que l'expulsion d'un étranger ayant purgé sa peine criminelle ne constituait pas *« ... une sanction mais une mesure de police à objet préventif, exclusivement destinée à protéger l'ordre et la sécurité publics... »*

Je passe sur le fait que l'Algérien en cause est ainsi contraint de s'implanter dans un pays avec lequel il n'avait plus d'attaches et qui vit actuellement une guerre civile où les *« expatriés »* sont montrés du doigt, ainsi que sur les discussions relatives à la non-rétroactivité des lois qui ont eu lieu à l'occasion de ce jugement.

Ce qui me paraît effrayant en l'espèce est que la Haute Juridiction de mon pays ait décidé d'appliquer l'adage *« qui a bu boira »* en considérant qu'un criminel ayant, comme on dit, payé sa dette à la société demeure un être dangereux par nature. C'est tout l'esprit du dix-neuvième siècle judiciaire qui refait surface ; cela s'appelait la relégation, ou le bannissement. Nous devrions faire attention à une telle dérive des mœurs : si un criminel doit demeurer à vie un criminel, pourquoi ne pas appliquer cet ostracisme, aujourd'hui, à un étranger, arabe de surcroît, mais demain à un Français... cela s'appellerait le bannissement, vieux truc régalien de notre mémoire collective.

Messieurs les candidats à l'élection présidentielle, que penseriez-vous de la réouverture du bagne de Cayenne ?

Rémy Lahaye
Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)

CHÔMAGE ET SEXISME

Sexisme : pour faire baisser le chômage, beaucoup de partis suggèrent de renvoyer les femmes au foyer. Mais quand on propose de renvoyer les immigrés chez eux, les mêmes partis (sauf l'extrême droite) appuyés par les économistes, affirment qu'il n'y a aucun rapport entre chômage et immigration, que ce raisonnement est erroné. Il y a donc deux poids, deux mesures dans les propositions de lutte contre le chômage :

– renvoyer les femmes au foyer : oui ;

– renvoyer les immigrés chez eux : non.

Ce pays est profondément sexiste.

Emma Roux
Paris

LE MANQUE DE FAIR-PLAY DE MARC PAJOT

Nous avions déjà l'habitude de voir nos athlètes, *« excellents »* dans l'Hexagone, nous permettre de relativiser notre stature au niveau mondial en ne faisant pas toujours le poids face à la concurrence internationale. Nous nous étions faits à l'idée que souvent nos équipes n'avaient *« pas de chance »*, ou bien avaient *« du mal à tenir face à la pression psychologique »* des grandes compétitions. Marc Pajot était en train de nous prouver que l'importance du budget n'était pas un élément primordial dans la conquête d'une victoire, et sa prestation était déjà dure à avaler compte tenu des promesses qu'il avait cru devoir faire et de l'implication – directe ou indirecte – des contribuables dans son aventure. Mais c'était la loi du sport et nous lui aurions pardonné. Mais s'abaisser à concourir contre personne, demander contre l'avis des organisateurs à faire naviguer un bateau représentant la France contre un adversaire inexistant dont le bateau vient de couler et qui demande un jour de répit représente plus qu'un manque de fair-play, c'est plus grave qu'un budget englouti pour rien. Marc Pajot a fait honte à la France.

Philippe Jeanne
Paris

DISPARITIONS

Jean Largeault

Un philosophe spécialiste des sciences

JEAN LARGEAULT, qui est décédé lundi 27 mars à l'âge de soixante-quatre ans, laisse, en logique et en philosophie des sciences, une œuvre considérable. On notera, parmi ses ouvrages, *Thèse sur Frege* et *Enquête sur le nominalisme* (1971), *Hasards, probabilités, inductions* (1978), *Principes de philosophie réaliste* et *Systèmes de la nature* (1984), *Principes classiques d'interprétation de la nature* (1988), *Intuition et intuitionnisme* et *La Logique* (1993).

Il a aussi traduit et présenté les textes fondamentaux des plus grands logiciens ou mathématiciens du siècle, tels Frege, Turing, Quine, Brouwer, Kleene, Hermann Weyl, etc.

Logique mathématique, de Kleene, *Intuitionnisme et théorie de la démonstration* et, tout récemment, *Continu et autres écrits*, de Hermann Weyl, sont des classiques.

Jean Largeault, métaphysicien parfaitement instruit des sciences, excellant à brosser de grands portraits intellectuels, a posé l'espace d'une nouvelle philosophie de la nature.

Il avait cette grandeur de l'âme sans laquelle on ne saurait être visité par la vérité. Il avait obtenu en 1974 la médaille de bronze du CNRS, et en 1990 le Grand Prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Bertrand de Saint-Sernin

Hanns Joachim Friedrich

Journaliste réputé de la télévision allemande

HANNS JOACHIM FRIEDRICH est mort à Hambourg, mardi 28 mars, des suites d'un cancer. Âgé de soixante-huit ans, l'ancien présentateur du journal télévisé de la première chaîne publique (ARD) était l'un des journalistes les plus populaires d'Allemagne. Il avait débuté dans un quotidien de Berlin aujourd'hui disparu, le *Telegraf*, et au service allemand de la BBC à Londres. Au cours de sa carrière, Hanns Joachim Friedrichs (« Hajo ») a occupé plusieurs postes prestigieux : correspondant à Washington pour la deuxième chaîne publique, ZDF, envoyé spécial au Vietnam en 1972 et 1973, chef du service des sports du ZDF.

C'est à partir de 1985 qu'il présente, tous les soirs à 22 h 30, le journal d'informations quotidiennes de la première chaîne, où son charme à la fois chaleureux et discret séduit les téléspectateur. Se sachant malade, il avait abandonné ses fonctions en 1991, et n'avait retrouvé que brièvement la vie publique en 1994, date à laquelle Rudolf Scharping, candidat du SPD à la chancellerie, lui avait confié une mission de conseiller en communication.

Quelques jours avant sa mort, il avait souhaité faire ses adieux au public en donnant une longue interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, dans laquelle il critiquait l'emprise des partis politiques sur la télévision allemande.

L. D.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 29 mars, sont publiés :

● **Transports** : un arrêté créant un *« conseil du transport combiné »*. Ce conseil sera associé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du transport combiné (consistant à mettre les remorques des camions sur les trains). Il devra contribuer au *« renforcement de la coopération entre les acteurs de la chaîne de transport »* (rail et route), dans le cadre national et communautaire. Un second arrêté précise que son président est Marc-Philippe Daubresse (CDS), député du Nord et maire de Lambersart. M. Daubresse avait rédigé un rapport sur le transport combiné, à la demande de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme (*Le Monde* du 7 juillet 1994).

● **Campagne** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel, relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de la campagne officielle, en vue de l'élection du président de la République. Les candidats disposent, dans les programmes des sociétés nationales de programme, d'un temps d'émission égal et des mêmes conditions de production, de programmation et de diffusion.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 31 mars :

– 18 heures : François Mitterrand préside l'ouverture de la 11e assemblée générale du Forum jeunesse des Communautés européennes, à l'espace Tapis rouge, 67, rue du Faubourg Saint-Martin à Paris.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 31 mars :

– 8 h 45 : Edouard Balladur reçoit les professionnels du secteur hospitalier.

– 10 heures : le premier ministre se rend à Pontoise.

Ana Mariscal

ANA MARISCAL, actrice et réalisatrice espagnole, est morte lundi 27 mars à Madrid. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Née en 1923, fille du cinéaste Luis Arroyo, Ana Mariscal débute au cinéma en 1940, dans *El Ultimo Husar*, réalisé en Italie par Luis Marquina.

Elle s'impose l'année suivante grâce à *Raza*, réalisé par José Luis Saenz de Heredia d'après un scénario écrit sous pseudonyme par le général Franco. Une cinquantaine de films suivront, pour la plupart oubliés aujourd'hui. En 1952, Ana Mariscal crée sa propre société de production et devient une des rares réalisatrices espagnoles avec *Segundo Lopez*, qui est suivi en 1957 de *Con la vida hicieron fuego*.

En 1968, *El Pasellio* marque la fin de sa carrière d'actrice. Elle avait publié plusieurs romans et son autobiographie.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Jacqueline COMMON,

avec

Colin, Chloé, Jacques et Bernard,

a le bonheur de faire part de l'arrivée de

Clara,

née dans l'Espace le 15 mars 1995, fille de

Nathalie et Yves MOURGUES.

Jacques Common,

son arrière-grand-père, n'aura pas eu la joie de la connaître.

Alexandra, Maryse et Stéphane PIERRE-CAPS,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Helena,

le 21 mars 1995, à Neufchâteau (Vosges).

M. le conseiller de l'ambassade d'Argentine,
Mme Felipe Alejandro GARDELLA
et Sofia,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivia.

A Paris, le mardi 28 mars.

76, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Caroline, Nicolas et David DUFOURCQ,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Romain,

le 17 mars 1995.

Décès

– Vickie Cauche,
son épouse,
Nanou et Vincent Duquenne,
Mireille et Roland Ramambason,
François et Marie Cauche,
ses enfants,
petits-enfants et arrière-petite-fille,
Jean-Jacques Cauche,
son frère et ses enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Gérard CAUCHE,
ancien résistant,
croix de guerre 1939-1945,
cofondateur du Rassemblement démocratique africain (RDA),
ancien PDG de la société Actif-Avto,

survenu le 26 mars 1995, dans sa soixante-treizième année.

Un dernier hommage lui sera rendu, vendredi 31 mars, à 16 heures, au funérarium d'Arpajon (Essonne), l'enterrement ayant lieu ensuite au cimetière de Villiers-le-Bâcle, à 17 h 30.

2, La Petite Barrerie,
91190 Villiers-le-Bâcle.

– L'orchestre de la Suisse romande et son directeur artistique, Armin Jordan, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu à Paris, le 22 mars 1995, de

M. Michel GARCIN,

fondateur de la maison Erato, musicologue, créateur et ami incomparable, pour lequel ils garderont une estime et une reconnaissance inoubliables.

– *Le président et le secrétaire perpétuel*,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère

le professeur Paul GROULADE,
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 27 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

– Mme Evelyne Hugon,
son épouse,
Mme Geneviève Hugon,
sa mère,
M. et Mme Eric Hugon,
M. et Mme Christophe Hugon,
ses enfants,
Tiphanie, Geoffrey,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Hugon,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Danièle Bouchet,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian HUGON,

survenu le 14 mars 1995, dans sa cinquante-huitième année, à Ferrolles-Attilly (Seine-et-Marne).

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de l'Isle-d'Etaules, sa paroisse.

5, allée de Picardie,
91800 Brunoy.

– Mme Anne Fagot-Largeault,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

M. Jean LARGEAULT,
professeur des universités,

survenu le 27 mars 1995, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 31 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

115-117, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Le président de l'université Paris-XII Val-de-Marne,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de Créteil,
Les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès du

***professeur* Jean LARGEAULT,**

survenu le 27 mars 1995.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

(Lire ci-dessus.)

– François Michel Lévy,
Georges et Claudine Offenstadt,
Nicolas et Mathieu,
Renaud Lévy,
font part de la mort de

Suzanne LÉVY,

survenue à Paris, le 24 mars 1995.

– Colette et Jean Raibaud,
Henri Lille,
Robert Hamberger,
Jean et Madeleine Lille,
François Lille,
Françoise Lille,
Roger et Anne-Marie Lille,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère

Hélène LILLE,
née Courtois,

survenu le 27 mars 1995, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 31 mars, à 10 heures, à l'église de la Sainte-Famille, 36, rue Danton, Le Kremlin-Bicêtre, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Pierre et Patricia Lortic,
Valérie, Jérémie et Benjamin,
Marie-France Dorny,
Malika et Vladimir,
Robert et Suzanne Bouzat,
Céline et Mylène,
Bernard Lortic,
Aurélia et Julia,
Elisabeth Lortic,
Coline,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Simone LORTIC,
née Baup,

survenu le 26 mars 1995, deux mois après celui de son mari, le

pasteur Pierre LORTIC.

Un culte nous rassemblera, le samedi 8 avril, à 10 h 30, au Châtelet, 3 *bis*, rue du Bel-Air, Meudon (Hauts-de-Seine).

« Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. »

Si vous le souhaitez, adressez vos dons à Amnesty International, M. Armagnat, groupe 298, 26400 Allex.

Ni fleurs ni couronnes.

– Florence, James et Philippe Mortimer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mark MORTIMER,
ancien professeur
à l'Institut britannique de Paris,
à l'Ecole nationale d'administration
et à l'Institut d'études politiques de Paris,
essayiste et conférencier,

survenu brusquement le 23 mars 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

Un service aura lieu le vendredi 31 mars, au 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

Cast a cold eye
On life, on death.
Horseman, pass by !

Frère Etienne VINSON,
ancien aumônier des collèges et lycée Victor-Duruy, Marie-Curie et Jeanne-d'Arc,
collaborateur des curés du Plessis-Bouchard et Franconville (Val-d'Oise),
chanoine à Notre-Dame,

a quitté la terre le 22 mars 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année, en laissant son corps à la médecine.

Il est pauvre pécheur devant Jésus, son Sauveur bien-aimé.

Merci de prier pour ceux qu'il a chagrinés ou choqués par sa conduite.

Puisque le Christ s'est servi de lui pour son Eglise, une Eucharistie (action de grâces) sera célébrée, à Notre-Dame de Paris, le samedi 8 avril, à 10 heures.

Le retrouverez-vous auprès de Dieu pour un Amour sans fin ?

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits en faveur des plus humiliés (les handicapés mentaux) dont s'occupe Foi et Lumière, fondée par Jean Vanier, par l'intermédiaire de Philippe et Béatrice Marze, 12 *bis*, ruelle Victor-Chemin, 78440 Guitrancourt.

– Mme Charles Viry,
son épouse,
Mme Catherine Viry, M. Christian Abulfeda
et leur fils,
Mme et M. Himbert Debona
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Charles VIRY,

survenu le 27 mars 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 31 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Bourget.

– Mme Raymond Weil,
son épouse,
Catherine, François, Anne-Marie et Xavier,
ses enfants,
Sabine, Ariane, Jules, Agathe,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond WEIL,
membre de l'Institut,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire
de langue et littérature grecques
à l'université Paris-Sorbonne,
ancien recteur adjoint
de l'académie de Paris,
ancien directeur des enseignements élémentaire et secondaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des Evadés,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'Ordre d'honneur de Grèce,

le 26 mars 1995, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Le président de l'université Paris-IV Sorbonne et la communauté universitaire ont la douleur de faire part du décès du

recteur Raymond WEIL,
membre de l'Institut,
ancien directeur de l'UFR de Grec,
professeur émérite à Paris-IV.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau et les membres de l'Académie des *Inscriptions et Belles-Lettres*,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Paris, le 26 mars 1995, de

M. Raymond WEIL,
membre de l'Académie,
professeur honoraire à la Sorbonne,
ancien recteur adjoint
de l'Académie de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
médaille des Evadés.

(Le Monde du 29 mars.)

Remerciements

– **Paul-Emile VICTOR** salue chaleureusement tous ceux – famille, amis connus, amis inconnus – qui ont si bien entouré les siens, lors de sa Grande Traversée. Vos témoignages et vos messages, incroyablement nombreux et affectueux, les ont soutenus. Soyez-en tous sincèrement remerciés.

– Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

Louis ROZENSZTAJN,

Mme Louis Rozensztajn et ses enfants remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 30 mars 1990,

François QUIOT

nous quittait.

« Ici-bas, je suis insaisissable,
j'habite chez les morts,
et les pas encore nés,
un peu plus proche du cœur de tout
qu'il n'est d'usage,
un peu plus loin qu'il ne faudrait. »
Paul Klee.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu** : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.

– **Le prix de la découverte poétique – Prix Simone de Carfort** – d'un montant de 20 000 F, a pour objet la découverte d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Aucune limite d'âge n'est exigée. Les poèmes classiques ou libérés doivent être inédits et envoyés entre le 1er avril et la fin mai. *L'envoi non recommandé* doit se limiter à deux jeux de six poèmes dactylographiés et agrafés, dont l'ensemble ne doit pas excéder chacun 6 pages et comporter en haut de la page à droite, à l'exclusion de son nom, le code de l'auteur (2 lettres – 2 chiffres). *Joindre* sous enveloppe fermée une feuille où seront inscrits le code, les nom, prénom, adresse, tél., et âge, parcours poétique et professionnel) et *deux enveloppes timbrées*.

A adresser à : Arlette Baleynaud-Joffre, 10, boulevard Diderot, 75012 Paris.

Il ne sera fait aucun retour des manuscrits.

Le Prix sera décerné au cours du mois de décembre.

Soutenance de thèse

– Anne-Marie CLINQUART a soutenu le 24 mars à Rouen une thèse de doctorat en sciences du langage intitulée « La reformulation dans des situations interactives contrastées ». Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité du jury, composé des professeurs D. Coste, R. Delamotte-Legrand (directeur), F. François, B. Gardin (président).

هكذا من الأصل

SALAIRES Jean Gandois, président du CNPF, estime que ne pas augmenter les salaires quand les résultats le permettent équivaut à une « *provocation* ». A l'inverse, Louis Schweitzer, PDG de Renault, s'inscrit dans une perspective de long terme pour justifier une augmentation modérée. Les deux positions reflètent un débat sur le partage des fruits de la reprise qui agite le monde patronal français. ■ EN ALLEMAGNE, la productivité constitue une troisième composante, absente du débat hexagonal, pour établir les hausses de salaires sans se fonder sur le seul maintien du pouvoir d'achat. ■ RENAULT, avec près de 3,7 milliards de francs de résultat net pour 1994 et qui propose 4,5 % d'augmentation, est au cœur du sujet. Louis Schweitzer insiste sur les incertitudes du marché européen et les désordres monétaires pour justifier une grande prudence.

Les bénéfices de Renault nourrissent le débat sur le partage de la croissance

Le groupe automobile a réalisé l'an dernier 3,6 milliards de francs de bénéfices. Il est également parvenu à éponger un endettement qui atteignait 60 milliards à la fin 1986. Mais les désordres monétaires inquiètent son président, Louis Schweitzer

DANS QUELLE MESURE faut-il augmenter les salaires ? la polémique, qui opposait les syndicats aux chefs d'entreprise, s'est déplacée à l'intérieur du monde patronal. Jean Gandois, président du CNPF, estime que ne pas augmenter les salaires quand les résultats le permettent constitue une « *provocation* ». Ao contraire, Louis Schweitzer, président de Renault, juge que « *ce n'est pas parce qu'on a enregistré des bons résultats l'an dernier qu'il faut accorder des hausses salariales susceptibles d'hypathéquer l'avenir de l'entreprise* ». Ces deux prises de positions risquent de relancer le débat sur la place qu'occupe la masse salariale dans la valeur ajoutée.

Contrairement à Louis Schweitzer, Jean Gandois refuse d'opposer les salaires et l'emploi. Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat est favorable à l'emploi, a-t-il expliqué, avant de préciser qu'a contrario « *proposer d'échanger une hausse de salaire contre des créations d'emplois s'est rarement concrétisé dans la pratique* ». En établissant un lien direct entre masse salariale et profits et en faisant référence indirectement à l'inflation et au maintien du pouvoir d'achat, les deux hommes restent dans un cadre hexagooal. Nul doute que leurs homologues allemands y auraieot ajouté les gains de productivité. C'est en fonction de ce critère et oon de l'inflation que les métallurgistes allemands ont mené leur récent conflit salarial. Nombre d'écooomistes jugent qu'il s'agit là da critère essentiel. Dans une note de la Fondation Saint-Simon, Denis Olivennes écrivait l'an dernier que « *ce qu'il est convenu d'appeler le faible contenu en emploi de la croissance française est un délicat euphémisme pour désigner une réalité plus triviale : des gains de productivité insuffisants par rapport à la progression des salaires réels* ».

Si les salaires ont augmenté davantage que la productivité de 1974 à 1982, la part de la valeur ajoutée est depuis cette date au contraire favorable aux entreprises. Conséquence : selon l'OCDE, la différence entre le taux de croissance de la productivité et celui des salaires réels n'a été que de 0,1 % en France de 1974 à 1992, contre 0,3 % aux Etats-Unis, 0,4 % au Japon et 0,7 % en Allemagne. Louis Schweitzer a évoqué un autre sujet, politiquement plus délicat : la difficulté de revoir les salaires à la baisse quand les résultats de l'entreprise sont mauvais. Ce débat sur la flexibilité salariale n'a été abordé que par le biais do partage du travail en 1993 et début 1994. Alors que la CFDT en dresse un bilan flatteur, les chefs d'entreprise et l'opinion publique o'en ont pas gardé un bon souvenir. En fait, cette conception est davantage américaine ou japonaise que française. Elle revient à étendre à l'ensemble du salaire une flexibilité liée aux résultats de l'entreprise que les Français cantonnent à l'intéressement.

Ce o'est pas un hasard si IBM France a provoqué un tollé général en imposant aux salariés de sacrifier leur treizième mois en décembre dernier. Les juges lui ont donné tort, et IBM a dû « *proposer* » cette mesure aux seuls salariés officiellement volontaires. Bien évidemment, une très grande partie d'eotre eux l'ont été. Beaucoup n'ont vu là qu'une proposition maladroite d'une entreprise aux abois, alors qu'il s'agissait en fait d'une autre conception du revenu.

Les Allemands, toujours en avance d'uoe négociatioo, ne posent pas non plus le débat dans ces termes. Le partage du travail peut y être une réalité nationale mais également internationale. Volkswagen en est le meilleur exemple. Si chacun sait désormais que la réduction du temps de travail à 28 heures hebdomadaires accompagnée d'une baisse des rémunérations d'environ 16 % a permis de sauvegarder environ 30 000 emplois, on connaît moins l'autre versant du dialogue social. Au nom du partage du travail international et de la solidarité entre les différents sites de production, les syndicats allemands ont obtenu que la fabrication de la Polo, jusqu'alors dévolue aux usines espagnoles où les salaires sont évidemment moins élevés, soit en partie transférée dans les usines allemandes en sous-charge ! En plein débat sur les délocalisations, les Français ont préféré ne pas analyser cette relocalisation.

Les propos de Jean Gandois, de Louis Schweitzer, des dirigeants politiques et de la plupart des syndicalistes ont pourtant un point commun : ils estiment qu'on peut relancer la consommation en augmentant – même modérément – les salaires de ceux qui ont un emploi. Cette évidence n'est qu'apparente. Pour la CFDT et le commissariat au Plan, mieux vaudrait augmenter la masse salariale en rémunérant davantage de personnes qu'en privilégiant ceux qui ont déjà un travail.

Frédéric Lemaître

Des gains triplés dans un contexte incertain

A L'HEURE où près d'un millier de salariés manifestaient devant le siège social de Renault à Boulogne-Billancourt, Louis Schweitzer, PDG qui présentait, mardi 28 mars, les résultats du groupe pour 1994, ne pouvait pas se montrer triomphaliste. « *L'exercice 1994 a été satisfaisant, mais nous sommes encore loins des niveaux de 1992* », a t-il soutenu. Pourtaot, le résultat net du constructeur a triplé l'an dernier, pour atteiodre 3,36 milliards de francs, autorisant le versement d'un dividende de 3,50 francs par action.

La croissance du marché automobile européen, de 5,7 % l'an dernier, a tiré à la hausse les ventes de Renault, qui ont progressé de 9,4 %, à 1,9 million d'unités. Le chiffre d'affaires, lui, n'a pas augmenté dans les mêmes proportions, puisqu'il s'est élevé à 178,5 milliards de francs (+ 5,15 %). « *Les petits madèles, grands bénéficiaires des primes gouvernementales, ont constitué la plupart de l'augmentation des ventes. De surcroît, les pratiques de rabais et les remises se sont généralisées* », explique Louis Schweitzer. Sans oublier la chute du marché turc de 47,8 % en 1994, occasionnant un recul de 3,4 milliards de francs du chiffre d'affaires. Pour ces mêmes raisons, la branche automobile, qui représente 76 % de l'activité de Renault, o'a contribué qu'à hauteur de 12,5 % du résultat d'exploitation du groupe (2,3 milliards de francs). Le redressement de Renault véhicules industriels (RVI) a permis à la branche camions de dégager un résultat d'exploitation de 194 millions de francs l'an dernier, contre une perte de 1,4 milliard en 1993.

Un résultat en forte progression

Résultat net en milliards de francs

1988	89	90	91	92	93	94
8,83	9,29	1,21	3,08	5,68	1,07	3,636

Source : Renault

L'activité automobile n'a que peu contribué au résultat de 1994, tiré par ses activités financières.

La branche Entreprises industrielles (Renault agriculture et Société nouvelle des roulements) a vu son résultat d'exploitation progresser à 479 millions de francs. C'est la branche financière, dont le résultat d'exploitation a augmenté de 86,6 % l'an dernier pour représenter plus de la moitié du total, qui s'est révélée la plus performante, grâce à l'amélioration de la gestion du coût du risque ainsi qu'à une plus-value immobilière de 234 millions de francs.

L'ex-Régie s'est complètement désendettée en 1994. Le dénouement des liens avec Volvo a rapporté au constructeur 6 milliards de francs et l'ouverture du capital 2 milliards, ce qui lui a permis de recouvrer avec une situation nette positive, de 1,5 milliard de francs (contre un déficit net de 7,85 milliards en 1993). « *Il est vrai que depuis 1986, dernière année de pertes de Renault, aù l'endettement du groupe s'élevait à 60 milliards de francs (situation nette négative de 10 milliards de francs), naus avons bénéficié d'apparts des actionnaires* », convient Louis Schweitzer. « *Mais une grande part de cet assainissement est imputable au redressement du groupe* ». Au total, l'Etat a apporté 13 milliards de francs, Volvo 10 milliards et les actionnaires privés 2 milliards.

Autre nouveauté, la structure des dépenses de la société s'est modifiée. « *Depuis 1992, les frais généraux ont baissé de 8 %, les frais commerciaux ant augmenté de 10 % et ceux de recherche et développement de 34 %* », souligne Louis Schweitzer. Le groupe a consacré l'an dernier 7,7 milliards de fraocs (contre 6,9 milliards de francs en 1993), soit 4,3 % de son chiffre d'affaires, au poste Recherche et développement et s'est lancé dans la construction d'un technocentre, qui devrait lui coûter 6 milliards de francs et abriter l'ensemble des forces vives du constructeur.

PERSPECTIVES MÉDIOCRES

« *Malgré ces éléments propres à préparer l'avenir, la visibilité reste mauvaise* », soutient Louis Schweitzer, qui ne prévoit qu'une hausse de 3 % du marché automobile européen. Sur les deux premiers mois de l'année, seuls les marchés espagnol et français, qui bénéficient jusqu'au 30 juin 1995 de primes gouvernementales, ont été actifs. Les dévaluations récentes de la lire, de la livre et de la peseta assombrissent encore les perspectives. « *Il est impossible pour un constructeur de faire face aux distorsions de prix engendrées par les mouvements des devises en maintenant des conditions narmales de rentabilité, si les frontières n'existent plus, comme c'est le cas dans l'union européenne* », considère le président de Renault, ferme défeoseur de la monnaie unique. Enfin, dernier point d'ombre, les conflits sociaux, « *dont il ne faut jamais méconnaître l'ampleur* », admet Louis Schweitzer, qui o'a pas oublié les conflits de Cléon fin 1991.

Virginie Malingre

COMMENTAIRE

FLEXIBILITÉ ET CHÈQUE EN BLANC

La flexibilité sur les salaires, lâchée par le président du CNPF comme un pavé dans le discours patronal, a le mérite de séduire. Se plaçant du côté de l'équité dans le partage des fruits de la reprise, elle instille une revendication de justice sociale qui apparaît d'autant plus légitime qu'elle émane du président d'un lobby peu enclin à réclamer une progression des revenus salariés. Mais cette flexibilité comporte un revers : dans les périodes de récession, elle implique a contrario une ponction du pouvoir d'achat sur les mêmes revenus.

Louis Schweitzer s'inscrit dans une autre optique. A la flexibilité du domaine du court terme, il préfère assumer la contrainte de la sauvegarde du pouvoir d'achat dans le long terme. Attitude qui conduit à ne pas faire profiter pleinement les salariés de Renault des fruits de la croissance, lorsqu'elle existe.

Sans ce corollaire, Louis Schweitzer en viendrait vite à tirer des chèques en blanc sur l'avenir et à entraîner l'entreprise dans les mêmes dérapages financiers qu'elle connut au milieu des années 80. Traumatisés par le naufrage tout juste évité, les ouvriers de Renault n'avaient pas aussi massivement revendiqué des augmentations salariales lorsque, en 1988 et 1989, Renault affichait des bénéfices annuels de l'ordre de 9 milliards de francs. Il est vrai que, à l'époque, la Régie traînait encore une dette de 30 milliards de francs. Celle-ci est maintenant épongée. Les salariés, aujourd'hui, acceptent mal que les appels à la modération sur la rémunération du travail coïncident avec la première rémunération du capital en Bourse.

Gilles Bridier

Une mosaïque de revendications provoque une journée de grève dans les transports publics

LE 30 MARS, point d'orgue des mouvements revendicatifs dans les transports, les mots d'ordre de grève risquent d'être fort suivis. A la SNCF comme à la RATP, toutes les organisations syndicales appellent à la grève, à l'exception de la CGC. Côté chemins de fer, les prévisions de trafic font état de perturbatioos dès mercredi soir, avec, le jeudi, un traio sur quatre en moyenne, sauf pour les TGV Paris-Londres et Paris-Lausanne en service normal. La régie parisienne prévoit un « *trafic très fortement perturbé avec des risques de fermeture de ligne, y compris pour le RER A et B* ». La direction d'Air Inter annonce un vol sur deux, grâce à des affrètements.

Inquiétude chronique à la SNCF, revendicatioos salariales à la RATP, craintes sur les conditions de travail à Air Inter dans la perspective de la fusioo avec Air France : la cootestation varie d'une entreprise à l'autre. Cette diversité révèle toutefois un malaise général dans les entreprises publiques. Les bons résultats obtenus récemment par les syndicats les plus « durs » à la Poste, à France Télécom et, dans une moindre mesure, à EDF en constituaient des signaux explicites.

A la SNCF, une enquête menée il y a quelques mois par la Sofres auprès de 16 000 salariés, dresse un tableau particulièremeot sombre de la situation. 49 % seulement des agents disent avoir une bonne image de leur entreprise, soit une baisse de 21 points en deux ans. 26 % seulement éprouvent le même sentiment à l'égard de la hiérarchie (– 18 % en deux ans). Enfin, quatre sur cinq estiment que les difficultés de la SNCF menacent son avenir.

L'EXEMPLE DU PRIVÉ

La montée des reveodications dans le secteur privé a incontestablemeot donné du grain à moodre aux syndicats des entreprises publiques. C'est une des nouveautés de ce printemps social, qui n'a pas vu le secteur public prendre l'initiative des revendications. « *Ce sont essentiellement les conflits salariaux dans le privé qui ant créé une ambiance favorable à une journée d'action. Il a suffi que la CGT appelle à la grève à la SNCF pour que ce même syndicat lance un mat d'ordre chez naus, relayé par les autres organisatians* », analyse-t-on à la direction de la RATP.

Les syndicats de l'entreprise ont placé les augmeatations de salaires au premier rang de leurs reveodications. Les aégociations portent actuellement sur la base d'une augmentation moyenne de 3,2 % répartie entre 1,55 % de mesures générales et 1,65 % de mesures individuelles. Les organisatioos déplorent également des réductions d'effectifs, évoquant 500 postes en moins en 1995. Des chiffres que la direction, qui voudrait pouvoir moduler sa politique salariale en fonctioo des résultats obtenus, dément. Les revendications salariales ne sont pas, en revanche, au premier plan des préoccupations syndicales à la SNCF, estime-t-on à la direction de l'entreprise. Une mesure conservatoire vient d'ailleurs d'être prise récemment, avec une augmentation de 0,5 % au 1er mars ne préjugeant pas des décisions définitives. Mais les suppressions d'effectifs au rythme de 7 000 par an ces dix dernières années sont nettement plus préoccupantes pour les syndicats.

Plus fondamentalement, la SNCF, comme Air Inter, a des inquiétudes sur son avenir, ses missions de service public, et son identité. A l'occasion du contrat de plan qui doit être signé avec l'Etat après les élections présidentielles, les cheminots attendent des gages des pouvoirs publics sur la pérennité de leur statut et de leur entreprise à l'heure où Bruxelles cherchent à ouvrir les réseaux à la concurrence. L'endettement de l'entreprise, qui a atteint 155 milliards de francs à la fin de 1994, est au cœur des discussions.

A Air Inter aussi, les salariés sont à la recherche de leur identité. Ce n'est pas tant la concurrence dans laquelle ils ont commencé à basculer que la perspective d'une fusion avec les activités européennes d'Air France qui est à l'origine du mouvement de grève. Les pilotes craignent une remise en cause de leurs conditions de travail. Les syndicats réclament l'abandon d'un plan social portant sur 600 suppressions de postes alors que leur entreprise a enregistré un bénéfice de 21 millions de francs en 1994. Le président d'Air Inter, Michel Bernard, recevra, vendredi 31 mars, les syndicats de la compagnie pour engager des négociations sur ce plan d'adaptation tandis que, Christian Blanc, qui préside le groupe Air France, recevra, lundi 3 avril, les organisations syndicales des deux compagnies pour « *examiner la conduite des travaux nécessaires en vue de la création de la compagnie européenne et de l'organisation du groupe en 1997* ».

Martine Laronche et Frédéric Lemaître

Les candidats à l'Elysée et la SNCF

En réponse à un questionnaire de l'Institut fer route études transports (Ifret), les candidats à l'élection présidentielle, et notamment les trois principaux, exposent leurs propositions pour redresser la situation de la SNCF.

● **Edouard Balladur** se place dans l'optique d'un nouveau contrat de plan de cinq ans auquel « *les régions seront associées à travers la prise en charge progressive des responsabilités du transport ferroviaire régional. De son côté, l'Etat soutiendra les efforts indispensables de l'entreprise* ».

● **Jacques Chirac** insiste sur l'établissement de « *bases financières incontestables* » dans les rapports Etat-régions-SNCF. La société doit « *mieux séparer dans son fonctionnement quotidien la gestion de son exploitation et celle de ses infrastructures, réformer ses modes de gestion et davantage se tourner vers ses clients* ».

● **Lionel Jospin** préconise de développer l'activité fret en permettant à la SNCF « *de lutter à armes égales avec ses concurrents, notamment sur le plan tarifaire* ». Et réaffirme la mission de service public.

MM. Chirac, Balladur et Jospin face au droit de grève

Interrogés par *Le Monde* sur une éventuelle réglementation du droit de grève dans les services publics, les principaux candidats à l'élection présidentielle se gardent d'envisager une nouvelle législation.

● **Jacques Chirac** : « *Le droit de grève est inscrit dans la Constitution et il ne saurait être question de le remettre en cause*, affirme Jacques Chirac. *Il appartient cependant à ceux qui l'exercent d'en faire un usage responsable et de ne jamais perdre de vue les droits des usagers qui sont essentiels.* » « *Avant d'envisager une intervention de l'Etat pour définir un service minimum, il convient de rénover les formes du dialogue social à l'intérieur des grandes entreprises publiques.* »

● **Edouard Balladur** : « *Notre démocratie reconnaît aux salariés le droit à l'action collective, qui s'exprime à travers le droit à la négociation collective et le droit de grève. Le droit à la négociation collective offre aux représentants des salariés le cadre dans lequel des améliorations de leurs conditions de travail sont débattues. J'y suis particulièrement attaché, car une gestion moderne des entreprises, comme d'ailleurs de l'action publique, passe par le dialogue et la concertation.* » Mais « *les usagers ont un droit légitime au maintien du service public de transport* ».

● **Lionel Jospin** : « *Le droit de grève est et doit rester un droit fondamental de tout travailleur. Ce droit est encadré dans le secteur public, et c'est dans ce cadre que les directions d'entreprises et les syndicats doivent conduire le dialogue et les négociations, avec esprit de responsabilité, en tenant compte des légitimes attentes et besoins des usagers.* »

La première banque du monde devrait voir le jour au Japon

La fusion annoncée de la Mitsubishi Bank et de la Bank of Tokyo créera un établissement bancaire de plus de 3 400 milliards de francs d'actifs

C'est un « géant » du monde de la finance euquel le Japon est en train de donner naissance. La fusion de la Mitsubishi Bank et de la Bank of Tokyo, ennoncée le mercredi 29 mars par leurs présidents et qui doit être réalisée au plus tôt cet automne ou au début de 1996, va se traduire par la création de la plus grande banque du monde. Cette « superbanque » aura un montant d'actifs de plus de 700 milliards de dollars (plus de 3 400 milliards de francs), dépassant de loin la banque Fuji qui occupe actuellement la première position avec 507 milliards de dollars d'actifs. Le nom de la nouvelle institution n'e pas encore été arrêté. La banque Tokyo Mitsubishi est une hypothèse. En tout cas, l'agence de notation financière américaine Moody's a annoncé avoir placé sous surveillance la note de la dette è long terme de la Bank of Tokyo et de la Mitsubishi Bank en vue d'un possible relèvement. Moody's indique qu'elle va particulièrement étudier l'impact du projet de fusion sur la structure financière de la nouvelle institution.

TOKYO
de notre correspondant

Si, dans le passé, les fusions de banques étaient essentiellement motivées par des questions d'économie d'échelle et de réduction des coûts (ce fut le cas pour les banques Mitsui et Taiyo Kobe en 1990, puis Kyowa et Saitama en 1991), le rapprochement de la banque Mitsubishi et de la Banque de Tokyo a des objectifs bien plus stratégiques. Il s'agit de combiner les forces des *« deux premiers de la classe du monde financier nippon »*, écrit le quotidien économique *Nihon keizai*, qui a annoncé la nouvelle avant même la conférence de presse (*Le Monde* du 29 mars). *« Cette fusion a pour objectif de remédier à nos faiblesses respectives et de renforcer les activités de nos deux banques afin de faire face à une concurrence croissante tant au Japon qu'à l'étranger dans le cadre à la fois de la libéralisation et de la globalisation des marchés financiers »*, a déclaré le président de la banque Mitsubishi, Tsuneo Wakai.

Cette fusion est accueillie par la plupart des commentateurs comme une évolution positive, qui devrait contribuer à restaurer la crédibilité du système financier nippon et à renforcer la position du Japon sur la scène financière internationale et à intégrer davantage Tokyo au marché mondial. Le caractère international de la place financière de Tokyo s'est affaibli à la suite de l'éclatement de la « bulle » spéculative en 1991 (recul des transactions sur les valeurs étrangères, part croissante des Bourses de New York et Londres dans le traitement des valeurs nippones et transferts des opérations de change vers Hongkong et Singapour). Les milieux d'affaires perçoivent également cette fusion comme un élément qui devrait favoriser la reprise de l'économie. Le renforcement du groupe Mitsubishi inquiète cependant certains observateurs, qui craigneot une résurrection des conglomérats (*zaibatsu*) d'avant-guerre.

Les deux banques sont appelées, estime le *Yomiuri*, à constituer un *« couple parfait »* par leur caractère complémentaire. Banque mère des entreprises du groupe du même nom, formé notamment par Mitsubishi Heavy Industries et la maison de commerce Mitsubishi Corp., la banque Mitsubishi est l'une des plus puissantes institutions sur le marché domestique japonais. Par son absorption de la Nippon Trust Bank, la banque Mitsubishi est présente dans les activités fiduciaires, c'est-à-dire parmi les sept banques qui placent dans le publics des fonds communs. Elle dispose enfin du plus grand nombre de filiales (417) à travers le pays et emploie 16 200 personnes. La Banque de Tokyo est, pour sa part, spécialisée depuis un demi-siècle dans les opérations internationales dont elle tire la majorité (70 %) de ses profits. Elle se voit notamment confier les réserves en devises gérées par le ministère des finances et dispose d'un réseau de cent vingt représentations à l'étranger.

> Cette opération devrait contribuer à restaurer la crédibilité du système financier nippon

La fusion annoncée n'a pas encore été officiellement acceptée par les autorités financières. Aux termes des dispositions anti-monopoles, une entreprise ne doit pas contrôler plus d'un quart du marché : si pour le montant des dépôts, les deux banques réunis ne géreront que 15 % du total de ceux-ci ; en ce qui concerne en revanche les profits bruts, la nouvelle institution pourrait dépasser les 30 %, un montant qui appelle des ajustements.

Outre la dimension de l'institution qui va en naître, cette fusion retient l'atteotion pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que ces deux banques sont parmi celles qui ont la gestion la plus saine. L'apparition de cette « super banque » fait donc apparaître plus clairement que dans le passé les différences entre établissements bancaires. Ces deux banques sont les premières à avoir pratiquement résolu le problème des créances douteuses non provisionnées que la plupart de leurs homologues traînent encore comme un boulet. Le montant officiel, largement sous-estimé, du total de ces créances s'élevait en 1994 à 13 000 milliards de yens (700 milliards de francs). Les créances douteuses constituent 1,8 % (soit 555,3 milliards de yens) de ses prêts pour la banque Mitsubishi et 2,8 % dans le cas de la Banque de Tokyo, alors que la moyenne pour les onze premières banques est de 3,2 %. A titre de comparaison, la Banque Sakura détient pour 1 446 milliards de yens en créances douteuses.

Cette fusion bouleverse, en outre, la structure qui a prévalu depuis la guerre dans le système bancaire, en faisant apparaître un chef de file : d'horizontale, la structuration du système bancaire devient verticale. Jusqu'à présent, prévalait une fragmentation et un cloisonnement entre les banques où l'on distinguait les banques ordinaires confinées dans les opérations à court terme (*« city banks »* à réseau natiooal et banques régionales) dont l'une, la Banque de Tokyo, était spécialisée dans les opérations avec l'étranger. Trois banques de crédit à long terme sont d'autre part spécialisés dans les opérations à moyen et long terme et sept banques (*« trust banks »*) dans les opérations fiduciaires. Ces distinctions de plus en plus difficiles à maintenir à une époque d'internationalisation des grandes établissements financiers nippons a conduit à un abaissement progressif des barrières.

Depuis la fin des années 80, le gouvernement a entrepris de libéraliser le système financier afin de le rendre plus dynamique. En dépit d'évolutions (interpénétration des activités des banques et des maisons de titres ; réforme du système des assurances et des fonds de pension), cette libéralisation entre lentement dans les faits. L'apparition de cette « super banque » devrait accélérer une réorganisation du système financier nippon, incitant d'autres banques à devenir aussi des « banques globales », évolution inévitable si elles veulent survivre dans la concurrence internationale.

A court terme, cette initiative devrait inciter les autres banques à régler au plus tôt le problème de créances douteuses, ce qui pourrait contribuer à donner un coup de fouet à la Bourse. A la suite de l'annonce, en janvier, par la banque Sumitomo qu'elle avait pour 800 millions de yens en mauvaises dettes, indiquant par là un souci de redressement, l'indice Nikkei avait progressé d'un millier de points. Selon une enquête du ministère des finances, publiée le 17 mars, le règlement de ce problème pourrait être plus rapide que prévu : ce qui incitait le *Mainichi* a écrire que les banques commençaient à retrouver une *« santé fondamentale »*.

La fusion des deux grandes banques privées suit de quelques semaines l'annonce de celle de deux organismes publics : la Banque d'import-export et le Fonds de coopération économique avec l'étranger. Cette fusion, qui doit intervenir d'ici quatre ans, a été annoncée sur l'« onde de choc » du scandale de deux établissements de crédits dans lequel sont impliqués des hauts fonctionnaires (*Le Monde* du 16 février). Mais la plupart des commentateurs font état de la perplexité que suscite cette décision politique dont on voit mal la finalité étant donné que ces deux institutions ont des missions différentes.

Philippe Pons

Créances douteuses

● Au total, et selon des chiffres officiels qu'il faut réviser à la hausse, le montant des créances douteuses des onze plus grandes banques japonaises atteint 8 825 milliards de yens, soit 471 milliards de francs, qui se répartit de la manière suivante :

- **Sanwa** : 801 milliards de yens.
- **Fuji** : 1 187 milliards.
- **Sumitomo** : 1 196 milliards.
- **Mitsubishi** : 555 milliards.
- **Dai Ichi Kangyo Bank** : 1 277 milliards.
- **Bank of Tokyo** : 230 milliards.
- **Sakura** : 1 446 milliards.
- **Tokai** : 766 milliards.
- **Asahi** : 479 milliards.
- **Daiwa** : 390 milliards.
- **Hokn Takn** : 494 milliards.

Le Japon pourrait assouplir sa politique monétaire

COMME PRÉVU, le comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé, mardi 28 mars, de ne pas relever ses taux directeurs (*Le Monde* du 28 mars). Les récents signes de ralentissement donnés par l'économie américaine l'ont finalement emporté, aux yeux des membres de la Fed, sur la faiblesse persistante du dollar. Bien que largement anticipé par les opérateurs des marchés financiers, ce statu quo e provoqué un vif recul de la monnaie américaine. Le billet vert s'échangeait, mercredi 29 mars eo matinée, à 1,3850 mark, 88,50 yens et 4,89 francs (1,4070 mark, 89,80 yens et 4,95 francs la veille).

Confrontée à l'immobilisme de la réserve fédérale, la Banque du Japon pourrait prendre l'initiative de baisser son taux d'escompte, fixé depuis le 21 septembre 1993 à 1,75 %. Ce taux, selon des informations parues dans la presse japonaise, pourrait être ramené dès la semaine prochaine à 1,25 %. Depuis la mi-1991, date à laquelle le Banque du Japon a desserré sa politique de crédit, le taux d'escompte a été abaissé à sept reprises. Les marchés financiers considèrent ce nouvel assouplissement de la politique monétaire japonaise comme un fait acquis. Mardi 28 mars, le contrat à terme sur euro-yen faisait ressortir des taux à trois mois ramenés à 1,75 % à la fin du mois de juin au Japon (les anticipations étaient de 2,25 % il y a une semaine).

« Jusqu'à présent, le Japon donnait l'impression de connaître une reprise très modérée mais solide. Aujourd'hui des questions se posent sur la solidité de cette reprise », observe Olivier Lacoste, économiste au Crédit lyonnais. Le produit intérieur brut (PIB) du Japon s'est contracté de 0,9 % au quatrième trimestre de l'année 1994 (– 3,4 % en rythme annualisé), en raison notamment de la chute de la consommation privée (– 0,4 %) et du recul de l'investissement résidentiel (– 5,9 %). Le tremblement de terre de Kobé de la mi-janvier devrait encore avoir ralenti l'activité au premier trimestre. Certains économistes vont même jusqu'à considérer que des tendances déflationnistes sont aujourd'hui à l'oeuvre au Japon. Si l'indice officiel des prix à la consommation reste légèrement positif (+ 0,7 %), il apparaît surévalué car il n'intègre pas les rabais pratiqués dans de nombreux magasins. Les économistes de la banque américaine Salomon Brothers anticipent une baisse des prix au Japon en 1995.

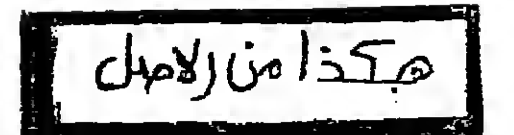
EFFICACITÉ MODÉRÉE

De fait, le Japon ne parvient pas à sortir du marasme économique dans lequel il est plongé depuis 1992. Le PIB n'e progressé que de 1,1 % en 1992, 0,1 % en 1993 et 0,6 % en 1994 alors qu'il progressait dans le même temps de 2,1 %, 3,1 % et 4 % aux Etats-Unis. *« La récente appréciation du yen va à nouveau entraîner l'économie japonaise dans une spirale baissière »*, observent de plus les économistes de Salomon Brothers, qui prévoient désormais une croissance du PIB inférieure à 1 % en 1995 au Japon. Certains experts voient dans le marasme persistant de l'économie japonaise le succès de la stratégie d'étranglement mise en oeuvre par les Etats-Unis, stratégie consistant à laisser « filer » le dollar face au yen de façon à obliger le Japon à ouvrir son marché intérieur aux produits américains.

Les économistes ne croient guère à l'efficacité d'une nouvelle baisse du taux d'escompte japonais pour faire refluer le yen. Depuis deux ans, le très faible niveau des taux d'intérêt japonais (les plus bas au monde) n'a nullement empêché une appréciation continue du yen face à la monnaie américaine. 1 dollar valait 125 yens au début de l'année 1993, 112 yens début 1994, 100 yens début 1995 et 88,50 yens aujourd'hui. Et certains professionnels parlent déjà d'un dollar à 78 yens !

P.-A. D.





En rachetant Marion Merrel Dow, Hoechst devrait redevenir numéro deux mondial de la pharmacie

Le groupe profite d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice en hausse

Le chimiste allemand Hoescht, qui affiche une hausse de 80 % de son bénéfice avant impôt à plus de 7,7 milliards de francs, est en passe de retrouver sa place de deuxième groupe mondial pharmaceutique, grâce à l'acquisition programmée de Marion Merrel Dow pour plus de 35 milliards de francs. Un grand pas vers les Etats-Unis où il ne détient que 1 % de parts de marché.

À MOINS d'une déconvenue de dernière minute, l'allemand Hoechst devrait acquérir d'ici l'été Marion Merrel Dow, la filiale pharmaceutique de l'américain Dow Chemical. Les discussions entre les deux groupes sont en voie d'achèvement et le dossier est actuellement étudié par les autorités américaines et européennes. *« Rien n'est fait »*, a cependant rappelé, le 28 mars, Jürgen Dormann, le nouveau président du directoire de Hoechst, avant de présenter l'exercice écoulé qui s'est traduit par un chiffre d'affaires eo hausse de 8 % à 49,6 milliards de marks (173,6 milliards de francs) pour un bénéfice avant impôt progressant de 80 % à 2,209 milliards de marks. Rien n'est conclu, certes, mais tout est prêt pour réaliser cet investissement estimé à 7,1 milliards de dollars (35,5 milliards de francs) qui permettra à Hoechst de revenir au deuxième rang mondial de la pharmacie derrière le britannique Glaxo-Wellcome et devant l'américain Merck.

Hasard de l'histoire, ce pas stratégique aurait pu être franchi six ans plus tôt. A l'époque, en 1989, Marion Laboratories cherchait un partenaire pour poursuivre son développemeot. Des discussions s'étaient nouées entre Kansas City et Francfort. Mais le groupe préférait rester fidèle à sa stratégie de ventes de médicaments dans le monde à partir de l'Allemagne. Marion fusionnait alors avec Merrel Dow.

COMPLÉMENTARITÉ

Par la suite, Hoechst ne pouvait que regretter sa décision, puisque, via ses filiales, il ne détient que 1 % du premier marché mondial du médicament que sont les Etats-Unis. Aussi, quand Dow Chemical annonce, en août 1994, la mise eo vente de sa filiale pharmaceutique, Hoechst a-t-il réagi immédiatement dans l'espoir de rattraper le temps perdu. Cette entreprise de 10 000 personnes, réalisant 3,1 milliards de dollars (15,5 milliards de francs) de chiffre d'affaires, présente l'avantage de la complémentarité, réalisant 60 % de soo activité en Amérique du Nord et seulement 19 % en Europe.

Autres avantages, la future acquisition dispose d'un réseau de distribution performant, d'une grande compétence marketing, de relations suivies avec les autorités de santé américaine et d'une présence forte sur le marché des médicaments génériques. Seule tache d'ombre, Marion Merrel Dow n'a plus de médicaments brevetés et sa recherche n'a pas de grandes molécules en développement avancé. Mais, eo contrepartie, la firme a noué des accords de recherche avec quatorze laboratoires de biotechnologies. *« Nous nous dotons d'une base plus importante, et aussi d'une infrastructure nous permettant de préparer l'avenir et d'oborder lo recherche en génie génétique »*, a expliqué Jürgen Dormann, pour tenter de convaincre du bien-fondé de son investissement.

Pour financer cette acquisition, qui est analogue au poids en Bourse de Rhône-Poulenc, Hoechst transférera 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs) à sa filiale Hoechst Corporation. La maison mère ne s'endettera pas pour autant puisque ces sommes viendront des liquidités disponibles et aussi de produits de cessions. Un programme de désengagement estimé à 500 millions de marks (environ 1,7 milliard de francs) serait envisagé pour cette année, incluant la vente des cosmétiques. Les 4,6 milliards de dollars restants (23 milliards de francs) seront constitués par des prêts bancaires. Sa filiale Roussel Uclaf contribuera pour sa part au montage à hauteur de 200 millions de dollars (1 milliard de francs) en rachetant à Dow Chemical les filiales d'Amérique latine et peut-être ensuite les activités européennes (*Le Monde* du 22 mars). Il restera ensuite à réussir l'intégration américaine. *« Nous allons devoir foire coexister trois cultures d'entreprise, celle de Hoechst, de Roussel et de Marion »*, a indiqué de son côté Jean-Pierre Godard, présideot de la branche Hoechst-Roussel Uclaf, qui se donne trois ans pour conduire la fusion et rationaliser l'ensemble. Ce ne sera qu'une première étape. *« Il nous faudra ensuite sortir, entre 2000 et 2005, de nouveaux produits. C'est notre défi majeur. »*

Dominique Gallois

L'appel de Pierre Suard sera examiné le 5 avril

ALCATEL-ALSTHOM. L'audience de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui doit se prononcer sur l'ordonnance modifiant le contrôle judicaire de Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, est fixée au 5 avril à 9 heures. A la suite de la décision, le 10 mars, du juge d'instruction Jeao-Marie d'Huy (*Le Monde* daté 12-13 mars), qui avait durci le contrôle judiciaire en vigueur depuis juillet 1994, en lui interdisant d'exercer toute fonction à la tête de son groupe, Pierre Suard avait fait appel. La réunion de la chambre d'accusation aura lieu le même jour que le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom convoqué pour arrêter les comptes de l'exercice 1994. La décision de la cour d'appel ne devrait pas être connue le jour même.

■ **CIBA-GEIGY : le premier groupe chimique suisse** a annoncé le 28 mars une progression de 8 % de son bénéfice net à 1,913 milliard de francs suisses (FS) pour 1994 (8,17 milliards de francs français), nettemeot supérieure à l'évolutioo de ses ventes. Calculées en francs suisses, celles-ci ont en effet reculé de près de 3 % à 22,049 milliards.
■ **VALLOUREC : le groupe métallurgiste** (tubes sans soudure) a annoncé le 28 mars un bénéfice net, part du groupe, de 35 millions de francs pour 1994, en hausse de 52,1 % sur les 23 millions réalisés lors de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi l'an dernier à 6,893 milliards de francs contre 5,793 milliards en 1993.
■ **ECOVERT : la filiale de Saur international (groupe Bouygues)** a signé deux contrats de propreté et de gestion, avec les services municipaux de Brighton (côte sud de l'Angleterre) et ceux de l'île de Wight, pour une durée de six et sept ans, a annoncé le groupe, le 28 mars. Le chiffre d'affaires annuel généré par ces deux contrats s'élèvera à 150 millions de francs. Filiale propreté de Saur UK, Ecovert a réalisé, en 1994, 200 millions de francs de chiffre d'affaires.
■ **FÉLIX POTIN :** le personnel de Félix Potin, en grève depuis le 3 mars, s'est prononcé, mardi 28 mars, par 208 voix sur 295 votants, pour la reprise du travail et l'approbation du protocole d'accord proposé la direction, qui prévoit *« le retour à un approvisionnement normal* [des magasins] *sous trois semoines »*. Le plan social sera examiné le 6 avril par le comité d'entreprise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

■ LE COMITÉ DE L'OPEN MARKET de la Réserve fédérale américaine a décidé de ne pas modifier sa politique monétaire. Le taux des fonds fédéraux reste fixé à 6 %.

■ LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en baisse, mercredi 29 mars. L'indice Nikkei a perdu 1,3 %, affecté par des prises de bénéfice après deux jours consécutifs de forte hausse.

■ MATIF SA annonce le lancement, à compter du 22 mai, de deux nouvelles *options de change* portant sur les parités sterling/deutschemark et deutschemark/lire.

■ LE FRANC s'échangeait, mercredi matin, en net repli face à la monnaie allemande, à 3,54 pour un deutschemark, pénalisé par la brutale rechute de la monnaie américaine.

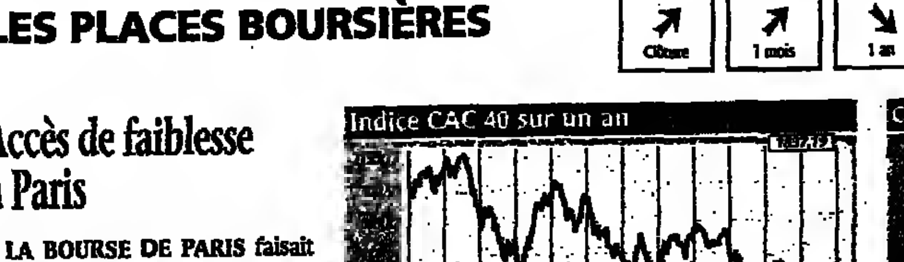
■ LA CAISSE CENTRALE de crédit immobilier de France a lancé un emprunt obligataire international de 400 millions de dollars à taux variable d'une durée de cinq ans.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture · CAC 40 ↗ 1 mois · CAC 40 ↘ 1 an · SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES · LONDRES ↘ FT 100 · MILAN ↘ MIB 30 · FRANCFORT ↘ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris



CAC 40 5 jours

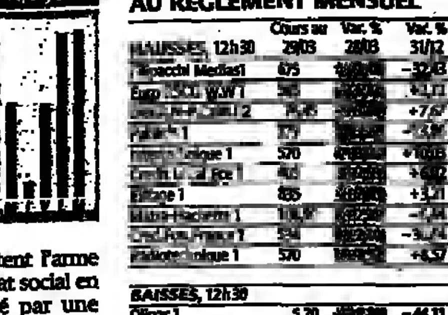
LA BOURSE DE PARIS faisait preuve de faiblesse mercredi en raison de la vive dégradation des marchés obligataires liée en grande partie au dérapage du dollar. En recul de 0,98 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait une heure plus tard une perte de 0,56 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un repli de 0,34 % à 1 831,01 points. Le montant des échanges atteignait à la même heure 1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Le Matif était en recul de 0,40 % à 112,08 et le contrat *Pibor* de 0,34 % à 92,23. Recul de 0,30 % du Bund allemand. Le billet vert dérapait mercredi sur les marchés des changes après la *décision* de l'open market de la Réserve fédérale (Fed) de ne pas modifier sa politique monétaire. Il est tombé sous les 4,89 francs à Paris dans la matinée après être revenu de 4,9490 francs lundi soir à 4,90 francs mardi soir à New York. Le franc français, qui s'était raffermi la semaine précédente, glisse à nouveau pour atteindre près de 3,54 francs pour un deutschemark. Après la décision de la Fed, les investisseurs ont peu d'espoir de voir la Bundesbank assouplir sa politique monétaire jeudi lors de sa réunion bimensuelle. De plus les investisseurs restent l'arme au pied en raison du climat social en France qui sera marqué par une journée d'action jeudi dans de nombreux secteurs de la vie économique.

Sodexho, valeur du jour

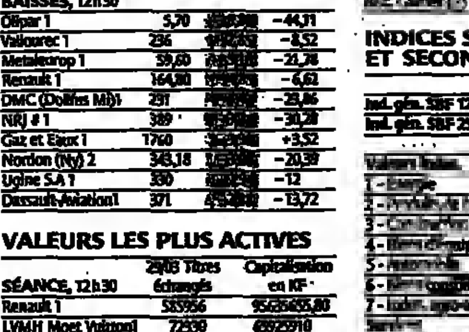
BONNE JOURNÉE, mardi à Paris, pour Sodexho, numéro un mondial de la restauration collective, dont le titre a bondi de 7,6 % à *835* francs avec 56 370 titres échangés, après un plus haut niveau en séance de 853 francs. Le secrétaire général du groupe a confirmé les perspectives de résultats. Au mois de février, le groupe avait annoncé que le bénéfice net par action devait progresser de 15 à 20 % par an pour les trois prochains exercices. Le secrétaire général n'a pas exclu aussi un *« vif intérêt pour le titre »* de la part d'investisseurs anglo-saxons.

Sodexho sur 1 mois



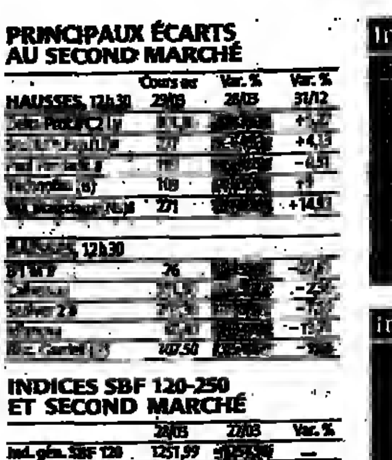
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/03	Var. % 28/03	Var. % 31/12
[illegible] Medias1	675	[illegible]	−32,43
Euro [illegible]	[illegible]	[illegible]	+4,11
[illegible] 2	[illegible]	[illegible]	+7,67
[illegible] 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 1	570	[illegible]	+10,03
Credit [illegible] 1	[illegible]	[illegible]	+6,92
[illegible] 1	835	[illegible]	+3,21
[illegible] 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] 1	570	[illegible]	+6,57
BAISSES, 12h30			
Olipar 1	5,70	[illegible]	−44,11
Vallourec 1	236	[illegible]	−8,52
Metaleurop 1	59,60	[illegible]	−21,78
Renault 1	164,80	[illegible]	−6,62
DMC (Dollfus Mi) 1	231	[illegible]	−23,86
NRJ # 1	389	[illegible]	−30,28
Gaz et Eaux 1	1760	[illegible]	+3,52
Nordon (Ny) 2	343,18	[illegible]	−20,39
Ugine S.A 1	330	[illegible]	−12
Dassault-Aviation 1	371	[illegible]	−13,72



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	29/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Renault 1	585956	95635655,80
LVMH Moet Vuitton 1	72530	68925910
Total 1	185966	52585581,60
Danone 1	64100	52123190
Rhone Poulenc A 1	447640	50941130
Eaux (Gle Des) 1	99300	49115298
Oreal 1	34560	48888328
Carrefour 1	18075	42793385
Saint-Gobain 1	60800	36150360
Alcatel Alsthom 1	86300	35837305

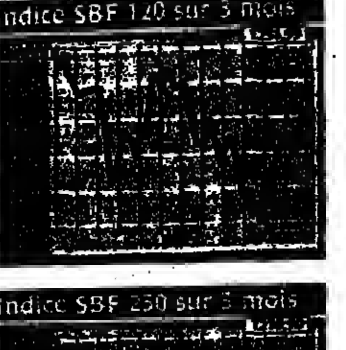


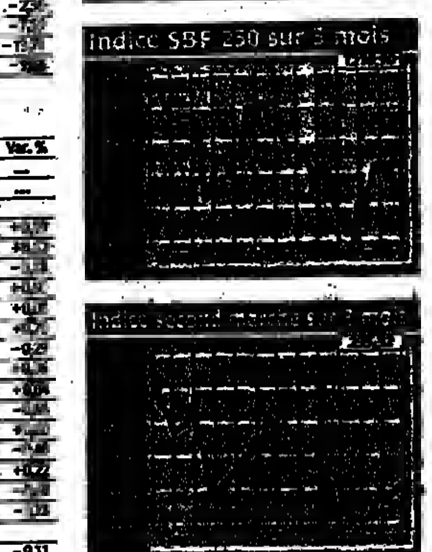
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/03	Var. % 28/03	Var. % 31/12
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	277	[illegible]	+4,13
[illegible]	[illegible]	[illegible]	−6,51
[illegible] (s)	109	[illegible]	+9
[illegible]	271	[illegible]	+14,83
BAISSES, 12h30			
[illegible]	76	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	247,50	[illegible]	[illegible]

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	28/03	27/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1251,99	[illegible]	—
Ind. gén. SBF 250	1210,90	[illegible]	—
Valeurs [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1 - Energie	1325,49	[illegible]	[illegible]
2 - [illegible]	1342,35	[illegible]	[illegible]
3 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 - Biens d'équip.	997,21	[illegible]	[illegible]
5 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7 - Indus. agro-alim.	1376,28	[illegible]	[illegible]
Services [illegible]	[illegible]	[illegible]	+0,04
8 - Distribution	944,86	[illegible]	[illegible]
9 - Autres [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sociétés financières	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	+0,22
11 - [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 - Sociétés invest.	1081,48	[illegible]	[illegible]
Ind. Second Marché	235,32	[illegible]	−0,11





Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en nette baisse, mercredi 29 mars, *sous la pression* d'une vague de ventes intervenue après deux jours de hausse. L'indice Nikkei a reculé de 1,32 %, à 16 460,73 points.

La veille, ce sont également quelques prises de bénéfice ainsi qu'une progression des taux d'intérêt à long terme qui ont pesé sur Wall Street. Après trois records consécutifs, l'indice Dow Jones a perdu 0,13 %, à 4 151,81 points. Les détenteurs de capitaux, qui s'étaient empressés d'acheter sur les marchés financiers en anticipant une politique monétaire inchangée par la Réserve fédérale (Fed), ont pris leur bénéfice. La Fed a effectivement décidé de laisser inchangés ses taux directeurs à l'issue de la réunion de son *Comité de l'Open Market, qui a eu* lieu dans la journée. L'ouverture en baisse de Wall Street a contribué au repli de la Bourse de Londres, déjà affectée, au cours de la matinée, par le repli du marché à terme. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse 0,7 %, à 3 128,3 points. La morosité était également de mise à Francfort, où l'indice DAX a terminé en net repli de 1,85 %, s'inscrivant à 1 910,96 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/03	Cours au 27/03	Var. en %
Paris CAC 40	1837,19	1836,10	+0,06
New-York/DJ indus.	4141,78	4157,34	−0,38
Tokyo/Nikkei	16681,70	16098,90	+3,51
Londres/FT100	3128,30	3149,80	−0,69
Francfort/Dax 30	1910,96	1946,90	−1,88
Frankfort/Commer.	715,02	723,52	−1,19
Bruxelles/Bel 20	1456,99	1463,67	−0,46
Bruxelles/Général	1292,03	1297,96	−0,46
Milan/MIB 30	14034	14086	−0,37
Amsterdam/Gé. Cbs	266,50	267,40	−0,34
Madrid/Ibex 35	265,71	267,08	−0,52
Stockholm/Affarsal	1129,51	1132,46	−0,26
Londres FT30	2395,90	2417,90	−0,92
Hong Kong/Hang S.	8827,93	8687,54	+1,59
Singapour/Strait t	2104,24	2090,57	+0,65

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	28/03	27/03
Alcoa	40,62	40,37
American Express	34,75	35,37
Allied Signal	38	38,25
AT & T	52,62	52,50
Bethlehem	15,25	15,12
Boeing Co	51,62	51,62
Caterpillar Inc.	51,87	52,12
Chevron Corp.	47,37	48,12
Coca-Cola Co	57	57,37
Disney Corp.	55,25	55,62
Du Pont Nemours&Co	60	59,37
Eastman Kodak Co	53,75	53
Exxon Corp.	66	66,37
Gén. Motors Corp.H	40,50	40,37
Gén. Electric Co	54,87	54,62
Goodyear T & Rubbe	35,37	35,12
IBM	84,50	85,12
Intl Paper	74,62	73,50
J.P. Morgan Co	61,75	62
Mc Don Dougl	56,25	56,12
Merck & Co.Inc.	43,50	43,12
Minnesota Mng.&Mfg	57,62	58,37
Philip Moris	67,50	67,62
Procter & Gamble C	68,62	69
Sears Roebuck & Co	53,50	53
Texaco	65,62	66,25
Union Carb.	31,37	31,62
Utd Technol	67,75	67,87
Westingh. Electric	14	14,12
Woolworth	17,62	17,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	28/03	27/03
Allied Lyons	5,26	5,28
Barclays Bank	6,16	6,23
B.A.T. industries	4,35	4,40
British Aerospace	4,87	4,93
British Airways	3,98	3,96
British Gas	2,88	2,91
British Petroleum	4,26	4,25
British Telecom	3,87	3,88
B.T.R.	3,24	3,28
Cadbury Schweppes	4,53	4,53
Eurotunnel	2,46	2,42
Glaxo	7,07	7,10
Grand Metropolitan	3,91	3,90
Guinness	4,46	4,55
Hanson Plc	2,34	2,37
Great Ic	5,58	5,68
H.S.B.C.	7,09	7,05
Impérial Chemical	7,38	7,50
Lloyds Bank	6,05	6,05
Marks and Spencer	4,17	4,16
National Westminst	5,24	5,22
Peninsular Orienta	5,82	5,92
Reuters	4,73	4,81
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,05	7,02
Smithkline Beecham	5,07	5,15
Tate and Lyle	4,42	4,39
Univeler Ltd	12,11	12,03
Wellcome	10,52	10,50
Zeneca	8,88	8,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

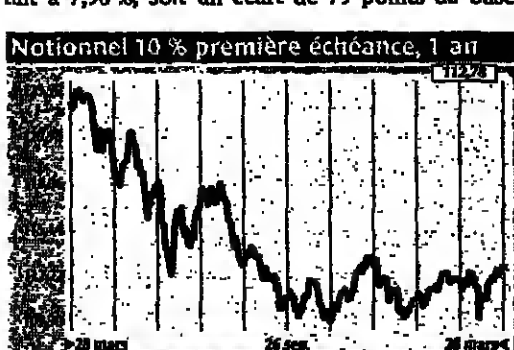
	28/03	27/03
Allianz Holding N	2339	2375
Basf AG	277	280,70
Bayer AG	334	339,70
Bay hyp&Wechselbk	363,50	368
Bayer Vereinsbank	401,50	417,50
BMW	680,70	688
Commerzbank	317	322
Continental AG	190,50	194
Daimler-Benz AG	607	621,50
Degussa	398	404
Deutsche Babcock A	153,50	157,50
Deutsche Bank AG	647	661,70
Dresdner BK AG FR	379,80	383,70
Henkel VZ	516	521
Hoechst AG	279,20	289
Karstadt AG	582	590
Kaufhof Holding	471,50	488
Linde AG	[illegible]	[illegible]
DT. Lufthansa AG	175	175
Man AG	326	335
Mannesmann AG	355,20	372,80
Mettallges AG	109	111
Preussag AG	408,50	412,50
Rwe	451,50	454,50
Schering AG	1013	1028
Siemens AG	636,50	645,60
Thyssen	247,30	253,50
Veba AG	504,50	509,50
Viag	499	506
Wellag AG	995	1000

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour · PARIS ↘ OAT 10 ans · NEW YORK ↗ Jour le jour · NEW YORK ↘ Bonds 10 ans · FRANCFORT ↘ Jour le jour · FRANCFORT ↘ Bonds 16 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert mercredi 29 mars en forte baisse, l'échéance juin cédant 34 centièmes à 112,14 après une demi-heure de transactions. Les marchés ont été déçus par le statu quo décidé par la Fed. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans remontait à 7,96 %, soit un écart de 79 points de base (0,79 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemand de même échéance. Affectés par le repli du franc face au DM, les taux d'intérêt à court terme français se tendaient également. Les taux à trois mois s'établissaient à 8,40 % (7,90 % la veille) tandis que le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin perdait 28 centièmes à 92,29. Les opérateurs ont perdu l'espoir d'une baisse du taux des prises en pension de la Banque de France.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,81	7,88	8,32	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,67	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6	7,07	7,36	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/03	Taux au 27/03	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,74	7,75	100,32
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,79	7,76	101,86
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,92	7,91	101,91
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	8,01	7,99	102,32
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,29	8,30	103,46
Obligations françaises	8,20	8,19	101,43
Fonds d'État à TME	−0,52	−0,52	99,36
Fonds d'État à TRE	−0,33	−0,33	98,83
Obligat. franc. à TME	−0,49	−0,41	99,64
Obligat. franc. à TRE	+0,16	+0,14	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 28/03	Vente 28/03	Achat 27/03	Vente 27/03
Jour le jour	7,87	—	—	—
1 mois	7,43	8,18	8,58	8,58
3 mois	7,43	8,18	8,11	8,11
6 mois	7,50	7,75	8,50	8,50
1 an	7,25	7,55	7,78	7,78
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,76	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,57	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,50	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,81	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,90	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,11	—	—	—

MATIF

Échéances 28/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	77476	112,78	112,80	112,38	112,48
Sept. 95	749	112,26	112,26	111,96	112,04
Déc. 95	2	112,16	112,16	112,16	111,94
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	57451	92,78	92,80	92,45	92,57
Sept. 95	9798	93,30	93,30	93,09	93,14
Déc. 95	5781	93,32	93,32	93,19	93,23
Mars 96	1898	93,18	93,18	93,06	93,12
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1659	82,60	82,60	82,30	82,36
Sept. 95	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	26643	1842	1844	1819	1838
Avril 95	9705	1852	1854	1828,50	1848
Mai 95	948	1848,50	1849,50	1837	1845
Juin 95	2653	1828	1833	1814,50	1828,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9405 · US/DM ↗ 3,5925 · US/Y ↗ 97,4500 · DM/F ↗ 3,5290 · £/F ↘ 7,9095

Rechute du dollar

LE DOLLAR a ouvert mercredi matin 29 mars en nette baisse sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3850 mark, 88,50 yens et 4,89 francs (1,4070 mark, 89,80 yens et 4,95 francs la veille). Les opérateurs ont mal réagi à la décision prise par la Réserve fédérale de ne pas durcir sa politique monétaire. La brutale rechute du dollar a ravivé les tensions sur les devises européennes. Le franc reculait mercredi matin à 3,54 pour un deutschemark (3,5290 francs la veille selon le cours indicatif de la Banque de France). Les cambistes estiment que ces tensions risquent de s'accentuer au cours des prochains jours. Les perspectives d'une baisse des taux de la Bundesbank, dont le conseil se réunit jeudi 30 mars, se sont en effet éloignées après la publication d'un mauvais indice des prix en Allemagne au mois de mars (+ 2,4 %).



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/03	% 27/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	352,9000	+0,58	341	[illegible]
Ecu	[illegible]	+0,21	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9405	[illegible]	4,7000	[illegible]
Belgique (100 F)	17,1290	+0,46	16,5500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	314,8600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	[illegible]	[illegible]	2,6500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,7000	+0,19	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9480	[illegible]	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9095	[illegible]	7,5500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1800	[illegible]	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	67,6600	[illegible]	63	[illegible]
Suisse (100 F)	427,8600	+0,54	413	[illegible]
Norvège (100 k)	79,2000	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	50,1420	[illegible]	48,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	5,8395	+0,10	3,6000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	+0,15	5	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5247	[illegible]	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,5387	[illegible]	5,4000	[illegible]
Finlande (mark)	112,6400	[illegible]	107	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	29/03	28/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3825	[illegible]	−0,69
TOKYO : USD/Yens	88,5500	[illegible]	−0,64

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	[illegible]	[illegible]	4,8686	[illegible]
Yen (100)	[illegible]	[illegible]	5,3385	[illegible]
Deutschemark	[illegible]	[illegible]	3,5913	[illegible]
Franc Suisse	4,2722	[illegible]	4,3600	[illegible]
Lire ital. (1000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Livre sterling	[illegible]	[illegible]	7,9766	[illegible]
Peseta (100)	[illegible]	[illegible]	3,9922	[illegible]
Franc belge	[illegible]	[illegible]	17,035	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	[illegible]	[illegible]
Eurodollar	5,15	[illegible]	6,25
Euroyen	6,58	[illegible]	[illegible]
Eurodeutschemark	5	[illegible]	4,15

L'OR

	cours 28/03	cours 27/03
Or fin (k. barre)	61000	60500
Or fin (en lingot)	61550	61200
Once d'Or Londres	382,30	382,35
Pièce française(20f)	355	355
Pièce suisse (20f)	355	352
Pièce Union lat(20f)	355	353
Pièce 20 dollars us	2320	2310
Pièce 10 dollars us	1300	1280
Pièce 50 pesos mex.	2285	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 28/03	cours 27/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,66	16,69
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/03	27/03
Dow-Jones [illegible]	[illegible]	[illegible]
Dow-Jones à terme	271,18	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2971	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2947	[illegible]
Aluminium comptant	[illegible]	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	[illegible]	[illegible]
Etain à 3 mois	5525	[illegible]
Zinc comptant	[illegible]	[illegible]
Zinc à 3 mois	1055	1050
Nickel comptant	7692	[illegible]
Nickel à 3 mois	7692	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		[illegible]
Argent à terme	4,64	[illegible]
Platine à terme	[illegible]	[illegible]
Palladium	[illegible]	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		[illegible]
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		[illegible]
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS		[illegible]
Cacao (New-York)	[illegible]	[illegible]
Café (Londres)	[illegible]	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		[illegible]
Coton (New-York)	1,17	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 MARS

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+ 0,34 %
CAC 40 : 1843,35

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6920	6970	+ 0,72	01/06/94
B.N.P. (T.P)	970	945	- 2,58	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	836	—	22/10/94
Renault (T.P.)	1839	1830	- 0,49	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1985	1985	—	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1150	[illegible]	—	15/07/94
Thomson S.A(T.P)	1080	1075	- 0,46	01/08/94
Accor 1	566	565	- 0,18	12/07/94
Air Liquide 1	768	775	+ 0,91	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	418	418,90	+ 0,22	29/07/94
Alcatel Cable 1	350,50	350	- 0,14	10/06/94
Alspi 1	330	330	—	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	155,90	152,80	- 1,99	12/07/94
Axa 1	248,30	249,50	+ 0,48	22/07/94

CPR 1	334
Cred.Fon.France 1	523
Credit Local Fce 1	395
Credit Lyonn.CIP 1	224,90
Credit National 1	346,50
CS(ex.CSEE)1	323,90
Damart 1	4730
Danone 1	814
Dassault-Aviation1	382
Dassault Electro 1	314,80
De Dietrich 1	2600
Degremont 1	358,80
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	73,60
DMC (Dollfus Mi)1	241,80
Docks France 1	732
Dynaction 1	133
Eaux (Gle Des) 1	497,70
E.B.F 1	945
Ecco 1	627
Eiffage 1	815
Elf Aquitaine 1	372,90
Eridania Beghin 1	774
Essilor Intl 1	775
Essilor Intl ADP 1	560
Esso 1	616
Eurafrance 1	1412
Euro Disney 1	12,65
Euro RSCG W.W 1	529
Europe 1 - 1	1337
Eurotunnel 1	19,95
Filipacchi Medias1	628

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Uni.Technologie 1	334,10	—	—	10/03/95
Vaal Reefs 1	331,50	334	+ 0,75	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1220	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	87	86,85	- 0,17	03/05/94
Western Deep 1	146,60	149,60	+ 2,05	17/03/95
Yamanouchi 1	106,60	105,90	- 0,66	07/12/94
Zambia Copper 1	3,07	3,10	+ 0,98	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 MARS

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1128	1110
Fiat Ord	19	19
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,60	45,60
Ottomane(Cie Fin.)	175,10	171,60
Robeco	320	320
Rodamco N.V.	142,90	142,90
Rolinco	326,70	326,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sylea 2	468	468
Teisseire-France	212	215
TF1-1	433,90	430
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	163,40	160
Unilog 2	295,20	298
Union Fin.France 1	461	455
Via Credit(Banque) ●	136,10	136,10
Viel et Cie #	149	148,90
Vilmorin et Cie/2	367,30	356
Virbac	496	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 28 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

SÉLECTION A deux mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de rugby, qui se disputera du 25 mai au 24 juin en Afrique du Sud, le comité de sélection de l'équipe de France a désigné, mardi 28 mars à Paris, les *vingt-six* joueurs finalement retenus à partir d'une liste de trente-deux présélectionnés ● LE TROISIÈME LIGNE de Montferrand, Arnaud Costes, est la principale « in*novation » de cet effectif* alliant jeunesse et expérience. Chaque sélectionné suivra un programme de préparation physique individualisée jusqu'au stage de Font-Romeu, où le Quinze de France *ira s'acclimater* à l'altitude avant son départ, le 16 mai, pour Pretoria ● LA SÉRÉNITÉ du climat autour de la préparation des Français pourrait être troublée par une polémique, lancée par un opposant au président Bernard Lapasset, sur la validité des élections fédérales prévues le 8 avril.

Pierre Berbizier cultive l'esprit commando du rugby français

L'entraîneur national met l'accent sur la nécessité pour les vingt-six sélectionnés de parfaire leur condition physique en vue de la Coupe du monde, du 25 mai au 24 juin en Afrique du Sud

LE COMMANDO est au complet. Sur les trente-deux joueurs présélectionnés, début mars, en vue de la Coupe du monde de rugby, il n'en reste plus que vingt-six. Le comité de sélection de l'équipe de France a opéré les ultimes choix. Le pilier briviste Laurent Seigne, le troisième ligne du Racing Xavier Blond, celui de Montferrand Versailles, le demi de mêlée catalan Alain Macabiau, les trois-quarts Philippe Carbonneau (Toulouse) et Philippe Bernat-Salles (Pau) n'iront pas en Afrique du Sud. Les sélectionneurs leur ont *préféré des joueurs jugés plus* en forme ou plus polyvalents. C'est le cas, par exemple, du jeune troisième ligne montferrandais Arnaud Costes, choisi, selon la formule de Guy Laporte, président du comité de sélection, *« pour ses vingt ans et sa santé »*, ou du trois-quarts Sébastien Viars, seul arrière remplaçant.


COUPE DU MONDE

Il ne s'agissait, en fait, que de travaux de finition, puisque le chantier de la Coupe du monde est ouvert depuis quatre ans par Pierre Berbizier. Même si, au fil des saisons, des victoires et des revers, l'entraîneur national a paru parfois hésiter, tâtonner, improviser, dans la composition des équipes de France, il a fini par modeler un groupe, dont les vingt-six sélectionnés forment le noyau dur naturel. En annonçant sa liste définitive avec un mois d'avance, sans attendre les phases finales du championnat de France, Pierre Berbizier veut montrer ostensiblement les certitudes qui l'habitent. Il croit très fort *« au potentiel de cette équipe, qui, en jouant mal et en perdant deux matches pendant le Tournoi des cinq nations, a marqué plus d'essais que l'Angleterre. »*

PROGRAMMES INDIVIDUALISÉS

Il souhaite surtout que rien ne vienne perturber l'ultime phase de préparation du XV de France. Surtout *pas les spéculations sur les* noms des sélectionnés. Certes, a rappelé Guy Laporte, en cas de blessure, des remplaçants pourront être appelés à la rescousse, y compris des joueurs comme Alain Penaud et surtout Jean-François Tordo, l'ancien leader des Bleus, dont les noms ne figuraient même pas sur la liste des présélectionnés. Certes, des incertitudes pèsent encore sur l'état de santé de Christophe Deylaud et de Laurent Bénézech, qui relèvent de blessure. Cependant, Pierre Berbizier ne variera pas de sa *« ligne directrice »* qui consiste à amener le XV de France à ce niveau de condition physique qu'il envie aux Anglais.

Son programme de préparation, *ébauché en début* de saison, a été proclamé avec éclat à cent jours du match contre l'Ecosse, début mars, dans un but de *« mobilisation générale »*. Il est appliqué scrupuleusement depuis. *Chaque international* a reçu un programme individualisé, sorte de feuille de route vers les sommets de la forme. Tous ont passé de nouveaux tests physiques à Toulouse, avant de vivre, la semaine dernière, un drôle de stage, à Saint-Lary : mi-raid commando, mi-séjour UCPA. Les rugbymen n'ont pas touché un seul ballon, mais ils ont crapahuté jusqu'à l'épuisement sur les pentes du haut Aragon et dans les canyons de la Sierra de Guara. Pierre Berbizier voulait leur *« proposer quelque chose de différent dans la forme pour s'évaluer* en *altitude dans* une *situation d'inconfort. »* Il ne sera à nouveau question de rugby qu'au stage de Font-Romeu, dernière escale avant le départ pour Pretoria.

D'ici là, l'encadrement technique de l'équipe de France va veiller à la récupération de ceux qui sont fatigués par une saison chargée : *c'est notamment* le cas des Agenais Philippe Benetton, Philippe Sella et Abdelatif Benazzi, dispensés du déplacement à Bucarest le 8 avril contre la Roumanie. Parallèlement, dit Guy Laporte, il faut *« faire bosser ceux dont les clubs ne sont pas qualifiés pour les phases finales »*, d'où la sélection contre les Roumains de la deuxième ligne Olivier Merle (Montferrand)-Olivier Brouzet (Grenoble).

L'esprit commando que Pierre Berbizier veut insuffler à ses troupes ne s'embarrasse pas encore de considérations tactiques. Quelles options de jeu ont présidé au choix de ces vingt-six joueurs ? Une équipe-type est-elle en filigrane de cette sélection ? La réponse est différée. *« Il n'y a pas d'idée précise »*, avoue Guy Laporte, avant de suggérer, pour la campagne d'Afrique du Sud, un scénario d'inspiration darwinienne : *« Les hommes forts vont se dégager au fil des matches. »*

Jean-Jacques Bozonnet

■ **PAYS DE GALLES** : Alan Davies, l'entraîneur du pays de Galles, a été démis de ses fonctions ainsi que son adjoint Gareth Jenkins et le manager Rob Norster. Le pays de Galles avait terminé à la dernière place du Tournoi des cinq nations après avoir perdu tous ses matches.

Les vingt-six sélectionnés

La sélection française pour la troisième Coupe du monde de rugby a été communiquée mardi 28 mars.

● **Avants.** Louis Armary (Lourdes), Laurent Benezech (Racing CF), Jean-Michel Gonzalez (Bayonne), Marc de Rougemont (Toulon), Christian Califano (Stade Toulousain), Philippe Gallart (Béziers), Olivier Merle (Montferrand), Olivier Brouzet (Grenoble), Olivier Roumat (Dax), Laurent Cabannes (Racing CF), Abdelatif Benazzi (Agen), Philippe Benetton (Agen), Marc Cécillon (Bourgoin), Arnaud Costes (Montferrand).

● **Lignes arrière.** Guy Accoceberry (Bègles), Aubin Hueber (Toulon), Yann Delaigue (Toulon), Christophe Deylaud (Stade Toulousain), Philippe Sella (Agen), Thierry Lacroix (Dax), Franck Mesnel (Racing CF), Philippe Saint-André (Montferrand), Emile Ntamack (Stade Toulousain), William Téchoueyres (SBUC), Jean-Luc Sadourny (Colomiers), Sébastien Viars (Brive).

La composition du Quinze de France pour affronter la Roumanie en match amical, le 8 avril à Bucarest, est la suivante : Armary, Gonzalez, Gallart – Merle, Brouzet – Cabannes, Cécillon, Costes – Accocéberry, Delaigue – Lacroix, Mesnel, Saint-André, Ntamack – Sadourny.

L'ovale français se dirige vers une impasse électorale

SURVIVANCE d'un passé dictatorial ou aveu d'une répugnance à se couler dans les habitudes démocratiques ? La Fédération française de rugby (FFR) entretient, depuis le départ d'Albert Ferrasse, d'étranges rapports avec les élections qui désignent son président. En décembre 1991, elles n'avaient servi qu'à entériner une négociation de coulisse et à porter au pouvoir une coalition formée dans l'ombre. Bernard Lapasset avait succédé à son « père spirituel » au prix d'une trahison de la parole donnée à Jean Fabre. Quatre ans plus tard, le match a beau être encore joué d'avance, il n'empêche pas le retour d'une certaine forme de suspense. Tout le monde connaît le nom des futurs élus, mais plus personne ne semble savoir exactement quand ils le seront. M. Lapasset se succèdera sans coup férir à la présidence, mais plus forcément le 8 avril, à la Maison de la Chimie de Paris, comme il l'avait prévu depuis quelques mois.

L'un des derniers partisans de Jean Fabre au sein du comité directeur de la FFR, mène en effet une guérilla juridique qui semble sur le point de provoquer une belle pagaille. Daniel Ferragu, médecin à Clermont-Ferrand, a rassemblé suffisamment d'éléments pour espérer empêcher *ces élections, ou en obtenir l'annu*lation après coup. Il se fonde sur les nouveaux statuts de la FFR, adoptés en octobre 1992 à Bordeaux, qui stipulent que l'élection du gouvernement de la Fédération doit avoir lieu dans un délai de six mois après la Coupe du monde. Or, lors de sa réunion de novembre, le comité directeur a décidé que cette règle ne s'appliquerait qu'à partir de 1999, *et qu'en attendant*, les élections pouvaient être organisées dès avril, soit deux mois avant la Coupe du monde sud-africaine. *« Je ne prétends pas avoir raison, mais comme mon mandat de quatre ans se termine le 12 avril je ne voulais pas que l'on puisse dire que je m'arrogeais neuf mois de présidence supplémentaires,* plaide aujourd'hui Bernard Lapasset. *Je ne mets pas la vie de la fédération en danger, je voulais me protéger contre des recours éventuels »*.

Le ministère de la jeunesse et des sports lui avait donné raison. La commission de conciliation du Comité olympique français (CNOSF), saisie par M. Ferragu, *lui a*, en revanche, donné tort en février, en estimant que rien n'indiquait que l'application des règles fixées en 1992 devait être repoussée en 1999 et que ce n'était de toute manière pas à un comité directeur de fixer les dates des élections. Depuis, la FFR a tenté de contourner la difficulté, en convoquant, *juste* avant le vote du 8 avril, une assemblée générale extraordinaire qui doit donner son interprétation des statuts avant de passer au vote. Daniel Ferragu a riposté en saisissant une deuxième fois le CNOSF.

Celui-ci lui a donné son feu vert pour intenter une action en justice. M. Ferragu a donc saisi en référé, lundi 27 mars, le tribunal de grande instance de Paris pour demander l'annulation de l'assemblée générale qui doit déboucher sur l'élection du président. Cette action possède de bonnes chances soit d'empêcher, soit d'invalider après coup *le* scrutin qui devrait reconduire Bernard Lapasset à la tête de la FFR.

LISTES BLOQUÉES

Au-delà de cette querelle juridique, c'est la pratique du pouvoir au sein de la FFR qui est remise en cause. *« Mon combat vise à obtenir la transparence électorale, la démocratie dans la fédération, le respect des règles et des statuts ainsi que de la parole donnée, ce qui est loin d'être le cas actuellement,* dit Daniel Ferragu. *Les minorités doivent pouvoir s'exprimer.»* Une fois la querelle des élections tranchée, Daniel Ferragu compte surtout s'attaquer au *« problème de fond »*, celui des listes bloquées, adoptées lors de l'assemblée générale de Lille *en juin et qui permettent à la liste arrivée en tête aux* élections d'occuper tous les postes du comité de direction.

Conscient du risque que ce pouvoir monolithique fera courir à son image, le président de la FFR en rejette l'initiative sur les présidents de comités régionaux. *« Ce sont eux qui ont demandé la mise en place des listes bloquées, pour en finir avec les querelles à l'intérieur du comité directeur. Personnellement je ne le souhaitais pas – j'ai réussi à gouverner pendant trois ans avec une majorité relative – mais ce système a été voté par une large majorité à Lille, sans que je m'exprime lors du débat. Si M. Ferragu veut faire entendre sa voix, et prouver qu'il* ne *mène pas un combat solitaire, il est libre de présenter sa propre liste »*.

« Il n'y a aucun intérêt à se présenter contre Brejnev et une liste d'*apparatchiks qui détiennent toutes les commandes »*, rétorque Daniel Ferragu, qui porte le coup au défaut de la cuirasse du président de la FFR. Celui-ci ne risque guère d'être battu au sein d'une fédération qu'il tient fermement en main. Mais il souffre du décalage entre l'image de démocrate qu'il voudrait donner et celle d'héritier d'un pouvoir qui continue à mal s'accommoder du pluralisme.

Jérôme Fenoglio

Henri Michel serait retenu en Arabie saoudite

L'ANCIEN SÉLECTIONNEUR des équipes de football de France puis du Cameroun, Henri Michel, est bloqué depuis six semaines en Arabie saoudite à cause d'un litige l'opposant au club d'Al-Nasr de Riyad, dont il était l'entraîneur jusqu'au 15 février. *« J'ai reçu une lettre me la retirant sans motif et sans raison »*, a indiqué mardi 28 mars l'ancien Nantais, qui a demandé à la Fédération internationale de football (FIFA) d'étudier son dossier et à l'ambassade de France à Riyad de lui venir en aide.

Henri Michel affirme ne plus avoir été payé depuis le 1er janvier en indiquant que *« le club était en possession de son passeport »*, ce qui l'empêche de quitter l'Arabie saoudite. *« Il* n'*est pas l'otage de son club »*, a répliqué le secrétaire général de la Fédération saoudienne de football, Abdulrahmane al-Daham, qui affirme avoir en sa possession *« une lettre signée par Henri Michel affirmant qu'il accepte de rester en Arabie saoudite jusqu'à l'issue de son conflit »* avec son club.

Al-Nasr avait démis le Français de ses fonctions parce qu'il estimait que *« son style n'était pas convaincant »* (l'équipe était alors troisième du championnat) et lui demandait *« deux mois de salaire d'indemnités (environ 150 000 francs) et de quitter le pays à ses frais pour* n'*avoir pas respecté son contrat en refusant d'entraîner des équipes réserve »*, selon M. Daham. Henri Michel, qui avait été embauché en début de saison pour un contrat d'un an, affirme, lui, qu'*« il s'est rendu au club plusieurs fois sans trouver de joueurs à entraîner »* et réclame *« le paiement de ses droits, impayés depuis le 1er janvier 1995 »*.

L'ambassade de France à Riyad est intervenue en faveur de l'ancien entraîneur de l'équipe de France. Selon le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Richard Duqué, il *« s'agit d'un litige privé »* et la France s'efforce d'obtenir *« un règlement amiable de cette affaire »*. Il a confirmé qu'Henri Michel ne disposait pas de son passeport car *« la conservation des passeports des ressortissants étrangers (par ceux qui les emploient) est une règle du droit interne saoudien »*. – (AFP.)

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE (ESPOIRS)

Groupe 1

Israël-France	1-1
Roumanie-Pologne	1-2
Slovaquie-Azerbaïdjan	3-0

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Demi-finales

Coupe Louis-Vuitton : One Australia bat *Tag Heuer Challenge* (N-Z) de 1 min 43 sec ; *Team New Zealand* bat *Nippon* de 3 min 45 sec.

Classement : 1. Team New Zealand, 8 points ; 2. *One Australia*, 5 ; 3. *Tag Heuer Challenge*, 3 ; 4. *Nippon*, 0.

Coupe Citizen : *Stars and Stripes* bat *Mighty Mary* de 1 min 31 sec.

Classement : 1. *Young America*, 6 points ; 2. *Stars and Stripes*, 3 ; 3 *Mighty Mary*, 2.

هكذا من الأصل

هكذا من الاهل

L'orpaillage pollue le poisson mangé par les Amérindiens de Guyane

L'écosystème est, depuis un siècle, contaminé par le rejet de mercure dans les rivières

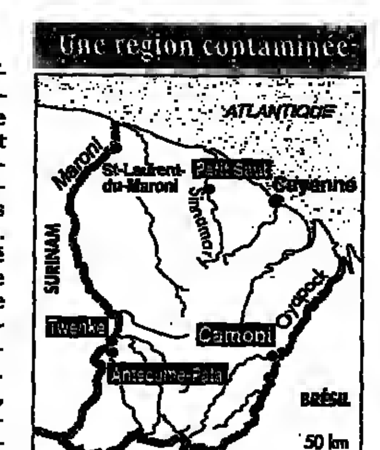
La fièvre de l'or tue. Exploitées de façon incontrôlée, les rivières qui sillonnent la Guyane sont gravement polluées par le cyanure et le mercure utilisés par les orpailleurs pour récupérer les parcelles d'or qu'elles charrient. Si le mercure a la faculté de s'amalgamer à l'or, il a l'inconvénient d'être un toxique puissant qui contamine la chaîne alimentaire. Les Amérindiens, gros mangeurs de poisson d'eau douce, sont les premiers exposés à ses effets dangereux.

CAYENNE
de notre envoyé spécial

C'est une histoire d'or et de vif-argent, d'Eldorado et de nature violentée, qui empoisonne la Guyane depuis qu'un pionnier a découvert la première pépite du métal précieux dans le lit d'un de ces innombrables cours d'eau serpentant dans une forêt de moins en moins vierge. Depuis la fin du XIXe siècle, l'activité d'orpaillage a entraîné le rejet de quelque 300 tonnes de mercure dans les rivières guyanaises, occasionnant une contamination irréversible des eaux et de l'écosystème. Cette pollution, *« très ancienne, mais toujours actuelle »*, semble occasionner *« un réel problème de santé publique »*, en particulier pour la population amérindienne, selon une étude réalisée par Sylvaine Cordier (Inserm 170) et Christine Gramsick (DGS) pour le Réseau national de santé publique (RNSP) et sous l'égide de la direction générale de la santé (DGS).

Dans l'ensemble de l'Amazonie, le mercure est l'allié de l'orpailleur, car il présente une affinité pour l'or, avec lequel il forme un amalgame facile à repérer parmi les sédiments des fleuves. L'or est ensuite séparé, soit par distillation, soit à l'aide d'une retorte – sorte de Cocotte-Minute alambiquée –, ou encore à l'aide d'un chalumeau. Mais, alors que la distillation et la retorte permettent de récupérer respectivement 98 % et 85 % du mercure, le chauffage à l'air libre utilisé par des dizaines d'orpailleurs clandestins, répartis sur un territoire vaste comme le sixième de la France, entraîne le rejet de 700 grammes de mercure par kilo d'or produit.

C'est une étude réalisée par EDF à l'occasion du « point zéro » précédant la construction du barrage hydroélectrique de Petit-Saut, sur la rivière Sinnamary, qui avait, pour la première fois, révélé des teneurs élevées de mercure dans les poissons de l'espèce *aïmara*, prisée par les Amérindiens. L'étude du RNSP confirme et précise le lien entre ce mode d'alimentation et l'imprégnation par le mercure de la population.



MESURES SANITAIRES

L'enquête, qui a porté sur cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants de tous les groupes de population présents en Guyane, montre que la concentration moyenne de mercure dans le cheveu est de 3,4 microgrammes par gramme chez l'adulte, de 2,5 microgrammes chez l'enfant et de 1,6 microgramme chez la femme enceinte. La valeur moyenne pour une population non exposée est de 2 microgrammes. Au-delà de 50 microgrammes, on estime le risque d'atteinte neurologique à 5 % chez l'adulte (pour la femme enceinte, le seuil est de 10 à 20 microgrammes), mais la limite d'imprégnation préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 10 microgrammes. Or l'étude montre que ce seuil est dépassé par 12 % de la population interrogée.

Ce dernier résultat, qui a fortement inquiété la population guyanaise, doit cependant être relativisé. En effet, les Amérindiens étaient fortement surreprésentés dans l'échantillon étudié. Or il apparaît qu'ils sont les plus touchés par la pollution. Ainsi, dans les villages d'Antecume-Pata et Twenke, 65,4 % des adultes et 78,6 % des enfants dépassent la limite des 10 microgrammes, et l'on observe également une forte concentration à Camopi, sur l'Oyapock, à la frontière brésilienne.

Ces observations ont conduit la direction générale de la santé à préconiser plusieurs mesures, d'ordre sanitaire et environnemental. Elle envisage une enquête nutritionnelle précise, qui pourrait aboutir à des recommandations en matière alimentaire à destination des Amérindiens. Il faudra également évaluer les conséquences neurotoxiques de la pollution (aucun cas n'a jusqu'alors été détecté), et son évolution dans l'environnement et la chaîne alimentaire. La DGS indique également qu'il serait bon de chercher à maîtriser les causes de la contamination, en lien avec l'orpaillage.

PRATIQUES RELIGIEUSES

Robert Hulic, à la tête de la direction des affaires sanitaires et sociales de Guyane, estime qu'en matière de recommandations alimentaires *« il faudra éviter les effets pervers et faire preuve de pédagogie »*, dans la mesure où le poisson d'eau douce constitue la principale source protéique des Amérindiens, qui souffrent déjà de malnutrition. *« Si nécessaire, nous pourrons faire intervenir des membres de cette communauté »*, qui compte près de cinq mille personnes en Guyane.

Par ailleurs, la communauté haïtienne pourrait faire l'objet d'une attention particulière : trois Haïtiennes présentaient des concentrations de mercure exceptionnelles de 530, 420 et 88 microgrammes. Une telle imprégnation pourrait être liée à des pratiques religieuses ou cosmétiques propres à ce groupe, fasciné par le « vif-argent », qu'il utilise parfois pour éclaircir la peau, mélangé à l'eau de Cologne, ou en shampooing, dans des « bains de chance », ou lors de vaporisations sur le plancher.

Mais le problème le plus épineux sera sans doute de faire cesser la contamination des eaux. Les orpailleurs se défendent d'être à l'origine de la pollution et incriminent les *« anciens »*, qui *« prenaient le plus riche »* sans se soucier de récolter tout l'amalgame formé par le mercure et les paillettes les plus fines. *« On a plutôt tendance à nettoyer les vallées qu'ils avaient exploitées »*, affirme même le directeur d'une société d'orpaillage d'une vingtaine de salariés... Difficile de le vérifier, tant les chercheurs d'or sont jaloux de leurs secrets d'exploitation et de leurs trésors supposés.

Il est cependant évident qu'une bonne partie de la production aurifère échappe aux contrôles de l'administration, et que les opérations « coup de poing » montées par la préfecture à l'encontre des clandestins sont impuissantes à décourager la ruée vers l'or guyanais des *garimperos* venus du Brésil, du Surinam ou encore du Venezuela. Cette main-d'œuvre est prête à travailler dans les conditions les plus pénibles, dans l'espoir de récolter une poignée de pépites.

Christiane Taubira-Delannon, député (République et Liberté) de Guyane, qui dénonce cette situation depuis des années, déplore l'inaction des collectivités locales dans ce domaine (*Le Monde* du 22 novembre 1993). *« Il suffirait qu'elles mettent sur pied des sociétés d'économie mixte qui garantiraient un meilleur respect de la législation et du droit du travail,* propose la fondatrice du parti Walwari (éventail en créole). *Mais, ici, l'or représente des intérêts colossaux, et il risque de rester une pomme de discorde. »*

Hervé Morin

Un département riche en pathologies

Sans minimiser les conséquences sanitaires de la pollution au mercure, il convient de les comparer aux autres pathologies qui affectent la population guyanaise. Les services de la Ddass soulignent ainsi que le paludisme, sous sa forme *Plasmodium falciparum*, présente une prévalence et une chémorésistance croissante, en particulier le long du Maroni. Plusieurs milliers de cas sont diagnostiqués chaque année dans la trentaine de dispensaires répartis sur l'ensemble du département. La dengue hémorragique, une affection virale causée par un moustique urbain, *Aedes aegypti*, préoccupe également les services sanitaires, qui ont par ailleurs localisé une quinzaine de cas de lèpre en 1994. *« Il convient aussi de rester vigilant face aux risques de choléra »*, prévient Robert Hulic, le directeur de la Ddass. Quatre cas ont été traités en 1994. Mais le problème le plus préoccupant concerne le sida, dont 428 cas avaient été déclarés en 1994, soit un taux sept fois plus élevé qu'en métropole, identique à celui qui prévaut en région parisienne. Le virus touche 78 % d'hétérosexuels, dans une proportion de 1,8 homme pour une femme. Un habitant sur 280 est touché. Des prévisions font état de 1 000 cas en l'an 2000.

L'ordinateur portable à clavier rétractable

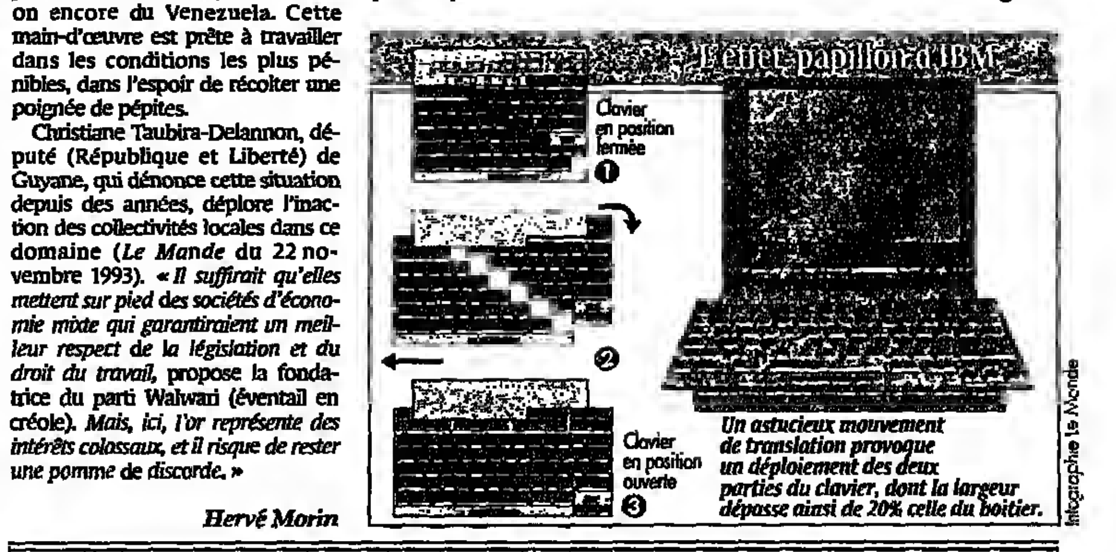
IBM innove dans la mécanique avec son ThinkPad 701 Papillon, dont la largeur du clavier est supérieure à celle du boîtier

EN INFORMATIQUE, les innovations sont souvent invisibles. D'où l'originalité du ThinkPad 701 Papillon d'IBM. Lorsqu'on l'ouvre, le clavier se déploie pour prendre une taille supérieure à celle du boîtier. Un jeu de translations asservies au mouvement du capot déplace les deux parties du clavier afin qu'elle se déploient à l'ouverture et se rétractent à la fermeture. Résultat : 23 mm gagnés de chaque côté de l'ordinateur (24,7 cm de large, 20,1 cm de profondeur et 4,4 cm de hauteur pour un poids inférieur à 2 kg).

Cette astuce purement mécanique augmente d'environ 20 % la largeur du clavier. Un gain très important pour ceux qui écrivent beaucoup pendant leurs déplacements. IBM résout ainsi un problème qui freinait le développement des ordinateurs portables. Les plus gros, puissants et ergonomiques, sont lourds et encombrants. Les plus petits, légers, pèchent par la taille de leur écran et de leur clavier. Le compromis semblait impossible. Cela n'a pourtant pas découragé John Karidis, un jeune ingénieur du centre de recherche d'IBM. Son invention, le clavier rétractable, a subi des tests draconiens de résistance mécanique.

Le ThinkPad 701 Papillon se distingue également pas la taille de son écran. IBM a éloigné l'électronique de commande des cristaux liquides de la matrice active assez loin de l'écran pour libérer la surface du capot. D'où une taille de 10,4 pouces contre 9,5 pour les modèles précédents. Mais la compacité du Papillon réduit fatalement le nombre d'accessoires logeables dans son épaisseur. Ainsi, le lecteur de CD-ROM est externe et en option. De quoi alourdir un prix de vente qui reste le principal handicap des portables. Selon les versions, le Papillon coûte de 24 000 à 39 000 francs...

Michel Alberganti



Un astucieux mouvement de translation provoque un déploiement des deux parties du clavier, dont la largeur dépasse ainsi de 20% celle du boîtier.

Un antidote efficace a été mis au point contre les intoxications à la colchicine

PUBLIÉS conjointement dans *The New England Journal of Medecine, du 9 mars, et dans la Revue du praticien-Médecine générale*, du 20 mars, les résultats d'une équipe médicale française dirigée par le professeur Chantal Bismuth (hôpital Fernand-Widal, Paris) permettent de penser que l'on dispose aujourd'hui d'une méthode efficace pour sauver les personnes qui souffrent, volontairement ou non, d'intoxication à la colchicine.

Cette substance, un alcaloïde extrait des graines d'une plante vénéneuse, la colchique, est notamment employée dans le traitement des crises de goutte. Selon les réanimateurs et les toxicologues, l'empoisonnement à la colchicine est l'un des plus redoutables qui existent. La mortalité est quasi certaine en dépit de tous les efforts thérapeutiques, dès lors que la personne a absorbé plus de 0,8 ou 0,9 milligramme de colchicine par kilogramme de poids corporel. La haute toxicité de cette substance est la conséquence de sa large distribution dans les cellules de l'organisme, où elle laisse différents éléments structuraux, notamment dans les cellules du myocarde, atteignant ainsi gravement la fonction contractile de ces cellules.

Grâce aux nouveaux outils de l'immunologie moderne, des anticorps « anti-colchicine » neutralisant l'action de la molécule toxique ont été mis au point, ces dernières années. Des intoxications aiguës expérimentales ont d'ailleurs été traitées avec succès chez l'animal. La première expérimentation humaine jamais tentée vient d'être réussie en France. Elle a été menée par l'équipe du professeur Bismuth chez une étudiante en médecine de Bordeaux, âgée de vingt-cinq ans, qui avait tenté de mettre fin à ses jours en ingérant 60 milligrammes de colchicine, 900 milligrammes d'extrait d'opium.

« PRÉPARATION ARTISANALE »

Après une première prise en charge intensive au CHU de Bordeaux, dans le service du professeur Cardinaud, cette jeune femme fut transférée à l'hôpital Fernand-Widal de Paris. Elle souffrait de nombreuses et gravissimes manifestations hémorragiques et cardiovasculaires. Face à une mort quasi certaine et avec l'accord de la malade, l'équipe médicale décida d'avoir recours à une injection de fragments d'anticorps anti-colchicine.

Au terme d'une série de traitements médicamenteux sophistiqués, une chute de cheveux et une polynévrite des membres inférieurs apparurent de manière transitoire. La patiente quitta malgré tout le service de réanimation parisien le dixième jour, et, après deux autres semaines de soin, elle put sortir du service de psychiatrie où elle avait été prise en charge. Neuf mois plus tard, elle ne souffrait plus d'aucune séquelle.

«–Cette observation est pour le moment unique, puisque cette préparation artisanale d'anticorps anti-colchicine n'a parmis de traiter qu'une seule malade. Nous étudions la possibilité d'un partenariat pour une fabrication soutenue, à moyen terme, de cette substance », écrivent les auteurs de cette première. Les équipes spécialisées à travers le monde pourront alors disposer d'une thérapeutique efficace contre l'un des gestes les plus dramatiquement efficaces mis en œuvre – au sein du corps médical notamment – par ceux qui souhaitent mettre fin à leurs jours par voie médicamenteuse.

Jean-Yves Nau

★ ***Application humaine de l'immunothérapie dans l'intoxication par la colchicine.*** **Chantal Bismuth, Frédéric-Joseph Baud et Jean-Michel Schermann. La *Revue du praticien-Médecine générale* du 20 mars 1995.**

VOYAGES

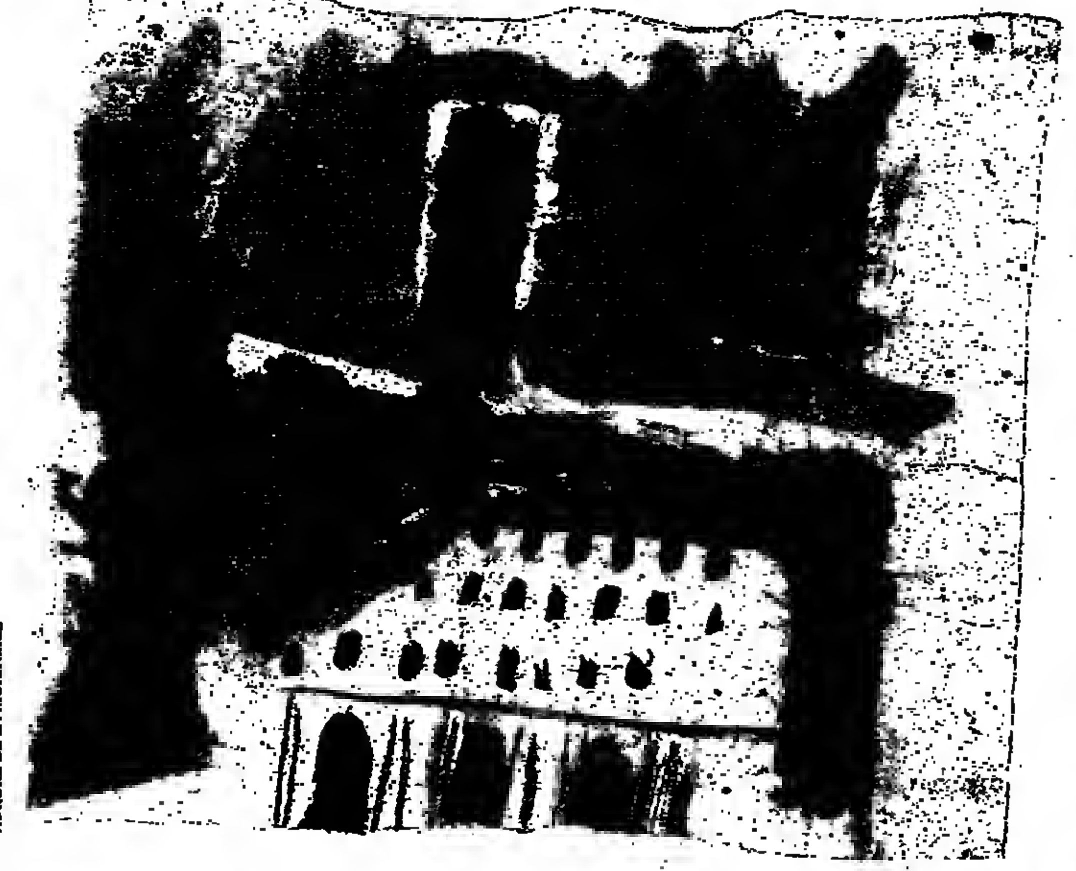
Une journée aux couleurs de Rome

La Ville éternelle est un monstre chaud avec lequel il convient, avant tout, de savoir composer. Sensations garanties

ROME
de notre correspondante

Devant Rome, il faut savoir déposer les armes, le combat serait trop inégal. Si vous voulez vous mesurer vraiment à elle, alors oubliez tout, ne serait-ce qu'une *journée. Faites le vide*, donnez congé à Carcopinn et Romulus, à la Louve et aux oies du Capitole ; à Michel-Ange, Liszt, Byron, Chateaubriand, Canova et madame Letizia. Laissez même les Borgia, Lucrèce et Jules II, quand vous leur reviendrez, ils ne vous en seront que plus reconoaissants. Car la découverte de Rome, c'est un apprentissage, une histoire individuelle à chaque fois. Celle d'une éternité à reconstruire sniméme, un trompe-l'œil permanent, un rêve pénétrant qui se profile à travers les siècles, entre profaoe et sacré, pour mieux vous rejeter en pleine réalité, si vous n'y prenez pas garde, un jour de pleine lumière sur une place de marché. Alors il *faut être prudents, jouer* le plus possible les visiteurs du soir, les chouans du voyage organisé, voire les *francs-tireurs* de ces émotions sur mesure dont vous entravent les meilleurs guides. Et si possible, mais ce n'est pas facile, ignorer les autobus kamikaze, la circulation folle et les téléphones portables que les Romains les plus mal élevés emportent jusqu'au restaurant.

Dans ce maquis des sensations, il faudra avant tout chercher la lumière. Rome c'est d'abord cette incommensurable palette d'ors et d'azurs fragiles qui changent à l'infini, seloo les heures, sur l'ocre et la lourde pierre grise des palais, ou se fondent dans le lointain des collines sur l'ombre pleine des pins parasols. Le premier soleil pâle de Piazza di Spagna qui réveille la riche façade baroque de l'église de la Trinité des Monts, vaut bien de se lever plus tôt pour éviter la foule : c'est le seul moment où, en bas des fameux escaliers, les eaux bleutées de la « barcaccia », l'étrange fontaine *en forme* de barque effectuée par le père du Bernin sont enfin accessibles. Les *fori* impériaux et la longue promenade à travers les ruines imposantes du Palatin, qui domine les vestiges du *Circo Massimo, parmi les* mosaïques éparses et les rêves de grandeur consolés par une végétation compréhensive, tiennent aussi très bieo la promesse du matin.


AURORE DE LA MORINERIE

Pour l'aplomb de midi, qui fait claquer les couleurs et les certitudes, rien de tel qu'un passage au marché de Campo dei Fiori, où, parmi fleurs et légumes, certains matins, la statue du philosophe Giordano Bruno, qui fut brûlé *pour « hérésie »* sur la place en février 1600, se rencogne derrière son capuchon pour ne pas entendre les interjections en « romanesco » qui accompagnent les transactions. Le jour fatigué, parfois brumeux de l'après-midi sied à merveille, en revanche, aux élégances décadentes du parc de la Villa Borghese, et mieux encore pour qui fait l'effort de s'y rendre, aux ruines des tombeaux qol bordent l'Appia Antica juste à la sortie de Rome. Et il n'est pas rare, dans ce décor si intact qu'il en devient presque irréel, de rencontrer, sur les antiques pavés romains qui desservent à présent les plus belles propriétés de la capitale, brebis et chèvres, menées par quelque berger sorti de nulle part.

Le couchant est une récompense, le Colisée revit ses embrasements sanguinaires et Rome entière se donne en spectacle. Mais vues du Janicule ses mille et une coupoles seront plus dorées encore. Il est alors enfin temps de se reodre ao Panthéon : une émotion absolue qui se mérite, presque une mise en scène. Avec ses seize colonnes de graoit sombre, sa coupole intacte plus grande encore que celle de Saint-Pierre, et derrière ses portes gigantesques de bronze, verdies par les siècles, ses dallages de marbre délicat qui se prêtent aux jeux du soleil, dans l'entrelacs des maisons baroques et Renaissance, c'est toute l'Antiquité qui vient s'inscrire, face à la fontaine de Giacomo della Porta, et à l'obélisque, dit-on, d'époque Ramsès II.

Avec l'ombre propice qui gagne les cours des palais, et laisse enfin respirer les footaines, il faut aussi savoir écouter les silences de la pierre et l'écho des pas sur les pavés. Dans les *vicoli*, les ruelles minuscules qui se faufilent dans le labyrinthe du centre historique, entre *Moyen Âge, baroque et* dix-huitième, il faut reconstruire « sa » Rome, nez en l'air, d'horloge à eau perdue au fond d'une cour en madone naïve esquissée au carrefour de deux ruelles pleines d'artisans. *Vicolo* des vaches, *vicolo* du figuier, les noms sont éloquents ; parfois une façade Reoaissance couronne les arches d'un cirque antique et le linge pend d'une fenêtre à meneaux à deux pas du centre, bruyant, sophistiqoé, de cette fausse ville de province qui n'essaye même pas pour autant de jouer les capitales. Ce sont aussi les derniers moments propices pour s'enfoncer dans l'intimité des églises, rendues à leur parfum de bois et d'encens. Celui de vérifier l'étonnante coupole en trompe l'oeil de Saint-Ignace sur la plus belle petite place de Rome, ou d'aller saluer la Madonna dell'Archetto, qui a remué les yeux en 1696, daos l'église miouscule qui l'abrite.

Et si l'exercice vous paraît par trop solitaire, rassurez-voos, voos ne serez en fait jamais seul, l'humour y pourvoira. Ville des papes, Rome s'est dotée depuis toujours d'un solide antidote aux ferveurs étouffantes des religions trop temporelles : ainsi, *SPQR* – le fameux « le sénat et le peuple romain » –, relu par les Romains du siècle précédent, donne *sempre preti qui regnerano* (« ce sont toujours les prêtres qui régneroot ici ! »). Aussi, nés d'un solide sens de la dérision, et de croyances populaires qui sentent parfois le fagot, esprits, ectoplasmes et fantômes sont légions en ville. Quand ce ne sont pas les « statues parlantes », dotées d'une inscription *satirique* contre le pouvoir en place, dont il faudra lire l'autre moitié, par prudence, sur la statue jumelle, qui reprennent do service. Aussi à la tombée de la nuit, si vous ne craignez pas le *malocchio* (mauvais œil), l'esprit de Néron vous fera peut-être un brio de conduite entre les églises jumelles de Piazza del Popolo, sous laquelle, selon une des traditions, il serait enterré ; à moins que ce ne soit celui de Pauline Bonaparte (dont le sein droit a fait l'objet d'un moulage conservé dans un musée) qui, près des jardins de sa villa qui jouxtent Porta Pia, ne vous réponde de sa voix délicieuse comme à cette dame qui lui demandait si elle était incommodée de poser nue pour Canova : *« Pourquoi ? la pièce est chauffée. »* On ne pourrait rêver meilleure compagnie, pour passer le pont sur lequel veillent les anges blancs du Bernin, face au château *Saint-Ange qui fut le* tombeau d'Hadrien, avant le dernier arrêt, indispensable, à la basilique Saint-Pierre, fermée et enfin sereine, dont la colonnade est nimbée d'une lumière diffuse et presque spirituelle qui se *détache* sur la nuit comme un grand point d'interrogation.

Alors, et alors seulement, sur des correspoodaoces, des odeurs et des connivences établies dans cette longue journée d'errance, voos pourrez reprendre la visite, mais en initié, et vous jeter sur la Sixtine, le Farnèse et la Villa Medicis, Borromini et Caravage. Et pourquoi pas prendre un « amaro » Piazza Navona ou manger au Testaccio, l'aocieo quartier des abattoirs devenu le quartier de la mode, un de ces plats romains de tripes, à la fois grossier et divinement parfumé qui vous font aussi comprendre de quoi sont faits les viscères de Rome. Et si d'aventure vous allez Via Veneto, ou à la Fontaine de Trevi, et qu'y patauge gracieusement comme l'autre semaine, Claudia Schiffer, singeant l'inimitable Anita Ekberg, vous pourrez vous permettre un soorire indulgent, en voyant cette tentative de ressusciter la Rome de la *Dolce Vita*, alors que vous seul avez compris qu'elle est éternelle.

Marie-Claude Decamps

Carnet de route

● **Y aller.** Le tarif des vols week-ends sur ligne régulière Air France ou Alitalia (avec une nuit de samedi sur place) entre Paris et Rome est de 1 690 (+ 65 F de taxes). Renseignements : 44-08-24-24 (Air France) ou 44-94-44-00 (Alitalia). Nombreux vols charter : par exemple, deux par semaine chez Air Liberté pour 880 F aller-retour (tél. : 40-41-91-91).

● **Forfaits.** De nombreuses formules avions + hôtel sont proposées par les voyagistes. Par exemple, vol charter Paris-Rome, départ le jeudi, retour le dimanche, avec trois nuits d'hôtel et transferts de l'aéroport au centre-ville, à partir de 1 930 F par personne (deux étoiles) ou 2 305 F (trois étoiles) chez Cit-Evasion (tél. : 44-51-39-00 ou Minitel 3615 CIT-Evasion). Consulter aussi Donatello qui propose une gamme d'hôtels de deux à cinq étoiles : par exemple, week-end sur vol régulier avec deux nuits d'hôtel à partir de 2 670 F par personne (en deux étoiles) ou 2 900 F (en quatre étoiles) qui peut être prolongé à volonté. Tél. : 44-58-30-60. Et dans les agences de voyage. Tarifs comparables chez Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58) ou Visit Europe (agences Air France).

● **Guides.** Parmi les publications récentes, signalons le guide *Rome* de Gallimard (512 p., 215 F), les *17 Promenades dans Rome*, de François Nizet (Casterman, 420 p., 195 F), itinéraires commentés et illustrés par des croquis d'architecture (dans la colleciton *« Découvrir l'architecture des villes »*). Pour l'hébergement, le voyageur indépendant consultera le « Guide des auberges et hôtels de charme en Italie » dont l'édition 1995 vient de paraître (Rivages/Seuil, 119 F) qui donne quatorze bonnes adresses romaines.

PARTIR

● **AUTRICHE francophile.** L'association d'hôteliers Autriche Pro France fête ses dix ans d'existence avec la parution de son nouveau guide été/hiver 1995-1996. Plus de cent-vingt établissements de qualité, répartis dans tout le pays, y soot présentés, province par province, avec photo, tarifs en francs français, description de la localité, renseignements pratiqoes et cartes. Signalés au début du guide, les hôtels spécialisés dans la pêche, le tennis, le golf, la remise en forme ou l'accueil des enfants. Pour les adeptes de folklore et de traditions, la section concernant coutumes, fêtes et manifestations culturelles a été révisée et étoffée. Quant aux amateurs de musique classique, une double page leur est destinée. Une offre que l'on peut aussi consulter sur Minitel 3615 Autriche à la rubrique hébergement. Avec la possibilité de réserver directement aoprès des hôteliers qui parleot français ou de la centrale de réservatioo au (1) 42-66-13-09. Renseignements et demande de brochures au (1) 45-61-97-68.

● **L'ISLANDE en 4 x 4.** Pour découvrir en toute liberté geysers, volcans, champs de lave, sources chaudes, glaciers, cascades et fjords de cette île au volcanisme actif et aux paysages lunaires, Bennett Voyages propose un circuit individuel de 8 jours avec location de 4 x 4 et hébergements (chambres d'hôtes à Reykjavik et hôtels aux étapes) réservés à l'avance. Départs tous les mercredis du 5 juillet au 30 août. De 7 130 F par personne (sur la base de 4 personnes) à 10 000 F (2 personnes) en chambre double et petit-déjeuner, avec un 4 x 4 en kilométrage illimité et le vol Paris-Reykjavik A/R. Renseignements daos les ageoces de voyages et au (1) 48-01-87-77.

● **UNE FUSÉE en Guyane.** Visiter le Centre de Kourou et assister au départ de la fusée Ariane, symbole du dynamisme spatial européen : programme proposé par le voyagiste Rev'Vacances dans le cadre d'un circuit qui, du 28 mai au 3 juin, permet également de découvrir Cayenne, les îles du Salut, l'île Royale et un parc animalier, vitrine de la faune amazonienne. 9 990 F par personne en chambre double. Renseignements dans les ageoces de voyages, par Minitel au 3615 Rev'Vacances, ou par téléphone : (1) 47-42-31-19, 47-20-24-62 ou 47-27-61-00.

هكذا من الأصل

Moins nuageux et moins froid

LES HAUTES PRESSIONS qui s'étaieot décalées vers l'Atlantique, laissant place à un flux perturbé de nord sur la France, vont revenir se centrer sur notre pays à partir de jeudi. Le temps va redevenir plus clément et plus doux.

Jeudi matin, excepté quelques averses en Corse, le littoral méditerranéeo sera bien ensoleillé avec mistral et tramootane qui souffleront fort avec des rafales jusqu'à 90 km/h. Sur la Lorraine, l'Alsace, la Fraoche-Comté et la région Rhône-Alpes, il y aura encore des nuages et quelqoes flocons. Le ciel pyréoéen sera aussi noageux. Sur les régions situées à l'ouest, la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, la Normandie, le Nord-Picardie et l'Ile-de-Fraoce, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Partout ailleurs, la matinée sera peu nuageuse avec quelques brumes oo brouillards en Aquitaine et eo Midi-Pyrénées.



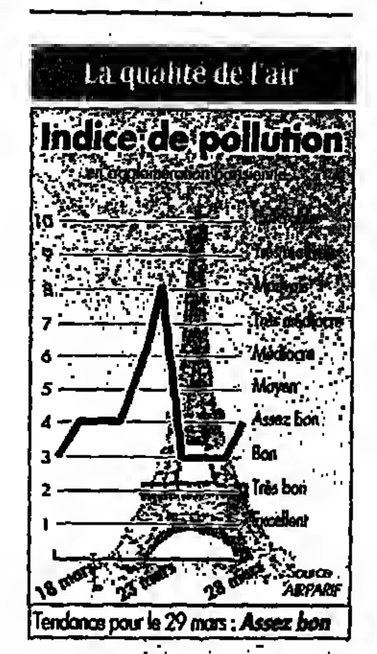
Prévisions pour le 30 mars vers 12h00

Jeudi après-midi, le temps s'améliorera sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, Rhôoe-Alpes et les Pyrénées. Les ouages élevés progresseroot vers l'ouest jusqu'aux Ardennes, au Massif central et à la Garonne, mais l'après-midi restera agréable. Sur la Bretagne et la Normandie, les ouages devieodroot plus épais eo soirée avec qoelques gouttes près de la Manche. Il y aura peu d'évolution sur le littoral méditerranéeo avec toujours do vent fort.

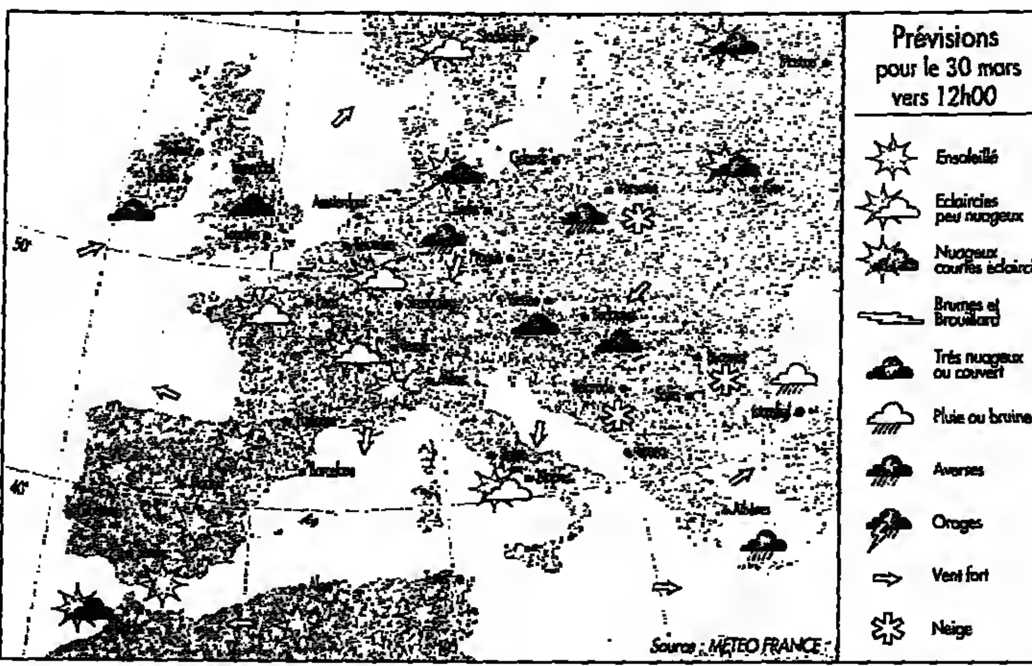
Les températures matinales seront très fraîches : il y aura des gelées quasi générales dans l'iotérieur, comprises entre 0 et – 3 degrés. Sur les côtes méditerranéeones et atlantiqoes, le thermomètre indiquera eotre 3 et 6 degrés. Dans l'après-midi, le mercore montera jusqu'à 5 à 7 degrés dans le Nord-Est, 6 à 10 degrés sur le Nord, le Ceotre et le Ceotre-Est. Sur l'ouest du pays, de la Bretagne à l'Aquitaine et ao Midi-Pyrénées, il fera plus doux, eotre 9 et 12 degrés. Près de la Méditerranée, le thermomètre variera entre 11 et 14 degrés. Ces températures resteot fraîches pour la saison : ce soot plutôt des températures normales pour un mois de février.

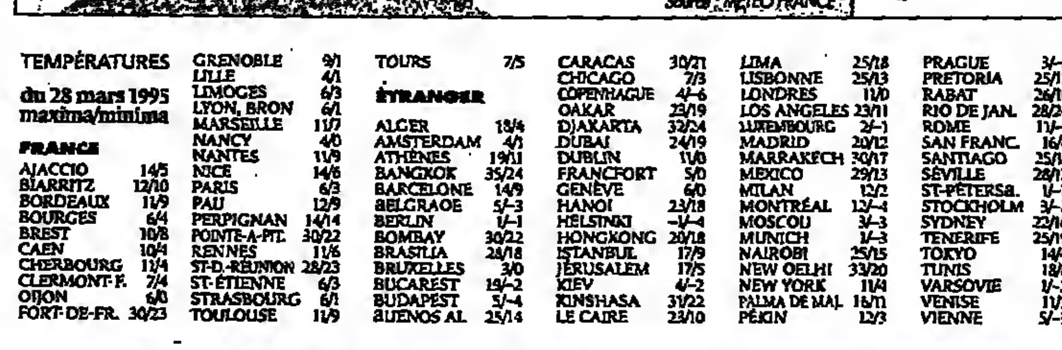
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

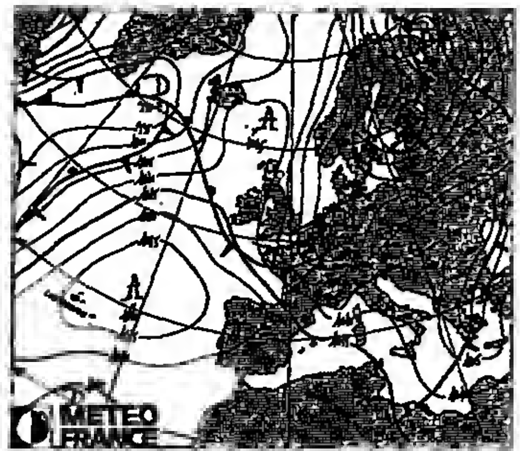


Tendance pour le 29 mars : **Assez bon**

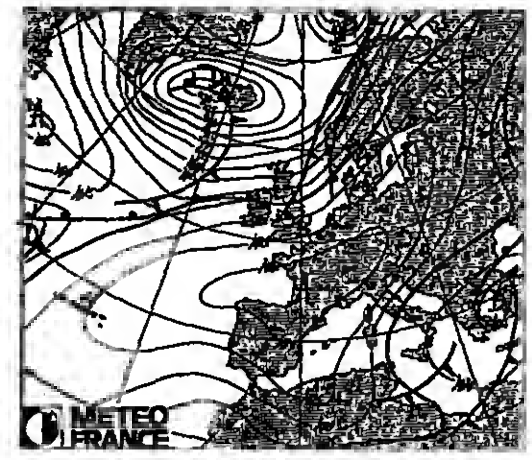




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	9/1	TOURS	7/5	CARACAS	30/21	LIMA	25/18	PRAGUE	3/-3
		LILLE	4/1			CHICAGO	7/3	LISBONNE	25/13	PRETORIA	25/15
du 28 mars 1995		LIMOGES	6/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	4/-6	LONDRES	11/0	RABAT	26/10
maxima/minima		LYON, BRON	6/1			DAKAR	23/19	LOS ANGELES	23/11	RIO DE JAN.	28/24
		MARSEILLE	11/7	ALGER	18/4	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	2/-1	ROME	11/-1
FRANCE		NANCY	4/0	AMSTERDAM	4/1	DUBAI	24/19	MADRID	20/12	SAN FRANC.	16/6
		NANTES	11/9	ATHÈNES	19/11	DUBLIN	11/0	MARRAKECH	30/17	SANTIAGO	25/11
AJACCIO	14/5	NICE	14/6	BANGKOK	35/24	FRANCFORT	5/0	MEXICO	29/13	SÉVILLE	28/12
BIARRITZ	12/10	PARIS	6/3	BARCELONE	14/9	GENÈVE	6/0	MILAN	12/2	ST-PÉTERSB.	1/-2
BORDEAUX	11/9	PAU	12/9	BELGRADE	5/-3	HANOI	23/18	MONTRÉAL	12/-4	STOCKHOLM	3/-2
BOURGES	6/4	PERPIGNAN	14/14	BERLIN	1/-1	HELSINKI	-1/-4	MOSCOU	3/-3	SYDNEY	22/16
BREST	10/8	POINTE-A-PIT.	30/22	BOMBAY	30/22	HONGKONG	20/18	MUNICH	1/-3	TENERIFE	25/19
CAEN	10/4	RENNES	11/6	BRASILIA	28/18	ISTANBUL	17/9	NAIROBI	25/15	TOKYO	14/4
CHERBOURG	11/4	ST-D.-RÉUNION	28/23	BRUXELLES	3/0	JÉRUSALEM	17/5	NEW DELHI	33/20	TUNIS	18/8
CLERMONT-F.	7/4	ST-ÉTIENNE	6/3	BUCAREST	19/-2	KIEV	4/-2	NEW YORK	11/4	VARSOVIE	1/-2
DIJON	6/0	STRASBOURG	6/1	BUDAPEST	5/-4	KINSHASA	31/22	PALMA DE MAJ.	16/11	VENISE	11/3
FORT-DE-FR.	30/23	TOULOUSE	11/9	BUENOS AI.	25/14	LE CAIRE	23/10	PÉKIN	12/3	VIENNE	5/-3



Situation le 29 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 31 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Bientôt San Francisco

WASHINGTON aborde l'organisation de la conférence de San Francisco d'une manière quelque peu empirique, en délimitant tout d'abord les sujets qui y seront inévitablement discutés et ceux qui ne le seront en aucun cas. Entre ces deux catégories, il existe tout un ensemble de problèmes qui, selon l'évolution de la conférence, seront ou ne seront pas discutés. (...)

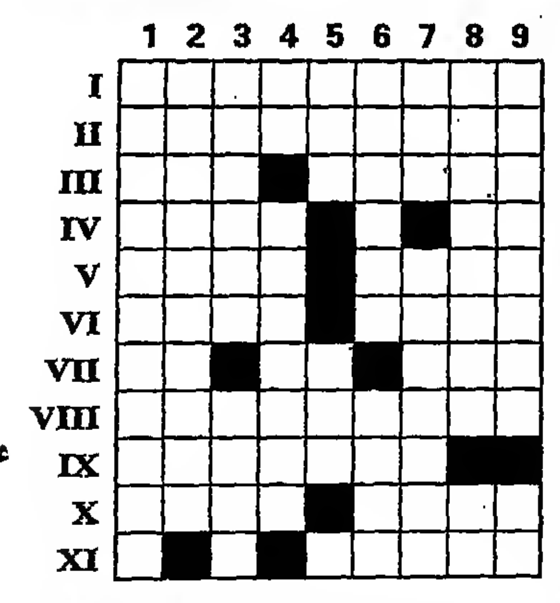
Le sujet principal de discussion sera évidemment la charte de Dumbarton-Oaks, ainsi que les modifications proposées à certaines clauses. Seront avant tout écartés les sujets se rapportant aux problèmes territoriaux et aux frontières. C'est ainsi que certaines questions étudiées à la conférence de Yalta, notamment celle des frontières polonaises, resteront définitivement en dehors du cadre de San Francisco. Sera éliminé également tout ce qui pourrait faire double emploi avec la future conférence de la paix, par exemple la question des criminels de guerre, tout au moins de ceux de la guerre actuelle.

Les milieux officiels de Washington continuent à attacher un très grand intérêt au principe de l'indépendance des colonies, et ils y voient le but final de la politique coloniale. Il existe sur ce point, entre les grandes nations, un malentendu profond, mais qui pourrait certainement être éclairci, sinon dissipé, par des exposés documentés. Il faut espérer qu'il sera possible de faire comprendre à l'opinioo américaine à quel point est naïve et dangereuse la formule de l'indépendance pure et simple. Le système français intérieur, selon les conceptions d'affranchissement les plus libérales, devrait apparaître beaucoup plus efficace pour l'intérêt de l'humanité.

Paul Winkler
(30 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6529



HORIZONTALEMENT

I. Avec du carbure et un peu de liquide, on peut en avoir plein la lampe. – II. Faire sortir des sommes. – III. Accompagnement de cor. Etat sur un atoll. – IV. La grande presse. Adverbe. – V. Chef religieux. Passé à l'huile. – VI. Cherche à atteindre. Une rengaine. – VII. Partie de la Suisse. Dieu. Support. – VIII. Comme Marc Aurèle et Julien. – IX. Un homme qui peut nous mettre à l'épreuve. – X. Utile à la boucherie. Nom de pays. – XI. Prix d'une capitale.

VERTICALEMENT

1. Sont intéressés par les vieux sommiers. – 2. Sont attirés par le travail de la terre. – 3. Esquivas. Solidement bâti. – 4. Est souvent sur la planche. Qui a de l'expérience. – 5. Force cosmologique, pour les Chinois. Une balle intouchable. – 6. De grandes plaines. N'est pas à un pied près. – 7. Un homme qui n'a pas de veste. Jaunissent la peau. – 8. Digne d'un empereur. Reliefs des côtes. – 9. Lancées dans l'intention de blesser. Adverbe.

SOLUTION DU N° 6528

HORIZONTALEMENT

I. Faïencier. – II. Astreinte. – III. Maigrelet. – IV. Flash. – V. Loess. – VI. INRI. Eson. – VII. Adam. Laid. – VIII. Rênes. Blé. – IX. Total. – X. Tien. Née. – XI. Ers. Basse.

VERTICALEMENT

1. Familiarité. – 2. Asa. Onde. Ir. – 3. Itinérantes. – 4. Erg. Siméon. – 5. Nerfs. St. – 6. Ciel. El. Ana. – 7. Inlassables. – 8. Etes. Oil. Ès. – 9. Rethondes.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 31 mars

■ **DE BLANCHE À TRINITÉ** : façades et jardins oubliés (60 F), 11 heures, sortie du métro Place-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *les Filles de Loth*, d'un maître de l'école de Leyde, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (40 F + prix d'entrée), 11 h 30, hall du musée (Approche de l'art).

■ **MAIRIE DU 8e, ARRONDISSEMENT** et son quartier (37 F), 14 h 30, 3, rue de Lisbonne (Monuments historiques).

■ **MAISONS D'ARTISTES** de la plaine Monceau (45 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Didier Bouchard).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE CIMETIÈRE MONTMARTRE** : de Jouvet à Truffaut, cent ans de cinéma (60 F), 15 heures, sortie du métro Place-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrectioo du passé).

■ **LE PALAIS D'IÉNA**, siège du Conseil économique et social (37 F), 15 heures, devant l'entrée place d'Iéna (Monuments historiques).

■ **LES PASSAGES COUVERTS** (55 F), 15 heures, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : art et sculpture (50 F), 15 h 30, sortie du métro Cité face au marché aux fleurs (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TOULOUSE.** La compagnie aérienne Régional Airlines, basée à Nantes, a ouvert, lundi 27 mars, une nouvelle ligne Toulouse-Madrid, à raison de deux vols quotidiens aller et retour en semaine et d'un vol le samedi et le dimanche. Née en 1992 du rapprochement entre Air Vendée et la compagnie bordelaise Airlec, Régional Airlines assure déjà au départ de plusieurs villes françaises – Nantes, Bordeaux, Toulouse, Rennes, Dijon – des liaisons avec la Grande-Bretagne, le Benelux, l'Espagne, Milan et Genève. – *(AFP.)*

■ **POLYNÉSIE FRANÇAISE.** Après cinq jours d'immobilisation dans le port de Papeete, les goélettes et cargos assurant le transport fret et passagers entre Tahiti et les archipels ont repris la mer samedi 26 mars. – *(AFP.)*

■ **STRASBOURG.** Le trafic passagers de l'aéroport de Strasbourg a augmenté de 5,9 % au cours des deux premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1994. Les progrès réalisés sur la liaison Strasbourg-Orly ont permis au trafic national de croître de 6,2 % et le développemeot des dessertes de Madrid et Rome, une progression du trafic international de 6,9 %. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA.** L'explosion d'un entrepôt de munitions de l'armée a fait quatre morts et plusieurs blessés graves dimanche 26 mars au principal aéroport de la capitale guatémaltèque. L'aéroport international de La Aurora, situé en face de l'entrepôt a été fermé et tous les vols à destination de Guatemala ont été suspendus en raison de l'incendie. – *(Reuter.)*

■ **BUCAREST.** Les employés du métro de Bucarest se sont mis en grève lundi 27 mars, obligeant des milliers de Roumains à emprunter bus et tramway. Les salariés, qui réclament une revalorisation de leurs salaires et un statut équivalent à celui des employés des chemins de fer, avaient l'intention de poursuivre leur mouvement mardi. – *(AFP, AP.)*

■ **ÉQUATEUR.** Les communications téléphoniques internationales, effectuées par opérateurs depuis Quito, sont interrompues depuis plusieurs jours, en raison d'émanations d'un gaz toxique dans un central de l'entreprise publique équatorienne de télécommunications. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Pour la septième journée consécutive, les agriculteurs grecs, qui protestent contre un durcissement de leur régime fiscal, ont bloqué dimanche 26 mars, la circulation routière et ferroviaire sur le principal axe nord-sud du pays. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ALLEMAGNE Cinq ans après la réunification, et cinq ans avant qu'elle ne redevienne capitale de l'Allemagne, Berlin doit faire face à une nette amputation de son budget culturel qui provoque des coupes drastiques dans les créations et la gestion des théâtres,des musées et des Opéras de la ville. ● SELON PETER STEIN, le metteur en scène qui dirigea la Schaubühne, scène-phare de Berlin-Ouest jusqu'en 1986, l'apathie des *intellectuels est en grande partie responsable des problèmes que connaît* la culture dans Berlin, comme dans le reste de l'Allemagne. ● L'AMBIANCE est tendue au Berliner Ensemble, le théâtre mythique de Brecht, dont les directeurs s'insultent par voie de presse. A la tête de la Schaubühne depuis 1992, Andrea Breth a du mal à ranimer l'enthousiasme d'une troupe prestigieuse à qui elle reproche sa frilosité.

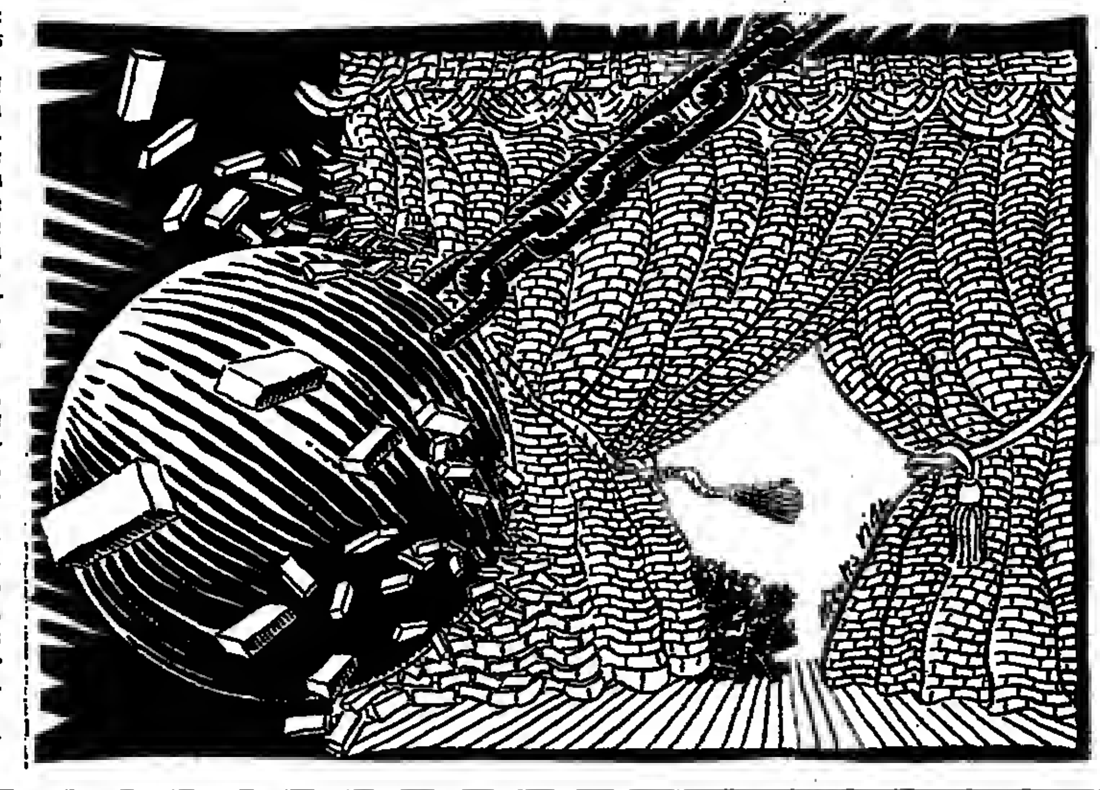
La crise de la culture s'accentue dans Berlin réunifiée

Comment entretenir trois opéras, deux orchestres philharmoniques, vingt et un théâtres subventionnés et cent soixante-sept musées ? Les difficultés que traverse la ville sont révélatrices des problèmes de l'Allemagne d'aujourd'hui

DANS QUELQUES ANNÉES, l'histoire fera rire – comme une de ces anecdotes dont raffole le théâtre. Elle se passe à Berlin, dans les coulisses du Berliner Ensemble, la scène mythique fondée par Bertolt Brecht en 1949. Installé à l'Est, dont il fut un symbole le temps de la partition de la ville, le Berliner Ensemble fut, en 1991, doté d'une direction à cinq têtes. Trois hommes de l'Est – Peter Palitzsch, Fritz Marquart, Heiner Müller – et deux de l'Ouest – Peter Zadek et Matthias Langhoff – s'engagèrent alors dans un projet ambitieux : montrer la voie de la collaboration entre l'Est et l'Ouest.

Quatre ans plus tard, il n'y a plus à la direction du Berliner Ensemble que l'écrivain Heiner Müller, le metteur en scène Peter Palitzsch, et une comédienne, Eva Mattes. Matthias Langhoff est parti peu après son arrivée, et Peter Zadek vient de donner sa démission. Il exigeait qu'un metteur en scène invité, Einar Schleef, ne retravaille plus au BE, parce qu'il fait du « *fascisme de merde* ». Dans un entretien à l'hebdomadaire *Der Spiegel* (20 mars), Heiner Müller dit que la vraie raison du départ de Zadek est autre : « *Il n'a pas eu de succès avec ses mises en scène berlinaises.* »

Du côté de la Schaubühne, qui fut la « vitrine » de Berlin-Ouest, la situation n'est guère plus joyeuse. Peter Stein, qui a fondé cette scène mythique en 1970, l'a quittée en 1992, quand il a dû renoncer à son immense projet sur *Faust*. Une femme metteur en scène, Andrea Breth, lui a succédé. Elle se demande comment continuer (*Der Spiegel*, 27 mars). Cette saison, une production a dû être annulée parce que les comédiens ont refoulé un metteur en scène invité, Eric Vos, qui devait monter *La Trilogie de la villégiature* de Goldoni. « *Il s'est enfui avant la fin* », dit Andrea Breth, qui a repris elle-même le travail. Mais elle constate que la Schaubühne n'arrive pas à se défaire de « *l'ombre de Stein* », et que la situation est bloquée par le contexte politique. Heiner Müller ne fait pas un constat différent. « *Nous avons tous en ce moment le sentiment que le sol s'effondre sous nos pieds.* » Pour l'auteur allemand le plus joué en Europe, « *sans images d'ennemis, il n'y a plus de politique* ».



La publicité de ces débats, impensable en France, est à mettre sur le compte du poids, social et politique, du théâtre en Allemagne. Dans Berlin réunifiée, la question culturelle sert de révélateur. La ville ne bénéficie plus du statut symbolique du temps de la partition et elle n'est pas encore la capitale de l'Allemagne. Un nouveau coup dur lui vient de la commission des finances du Bundestag, qui lui alloue 28 millions de DM (100 millions de francs) pour la culture en 1995, quand Bonn va recevoir 130 millions de DM (462 millions de francs).

En moins de cinq ans, l'Etat fédéral a réduit sa subvention de quelque 500 millions de DM (1,7 milliard de francs). Aujourd'hui, le budget culturel de la ville s'élève à 1,1 milliard de DM (3,916 milliards de francs). Ce montant ne serait pas négligeable si Berlin n'avait 3 opéras, 2 orchestres philharmoniques, 21 théâtres subventionnés et 167 musées. Comment faire face ? Peter Stein dresse un portrait de la situation.

Brigitte Salino

Peter Stein, metteur en scène

« Les intellectuels sont largement responsables du blocage de la situation »

« Comment réagissez-vous à l'annonce des restrictions budgétaires en matière de culture ?

– Le problème allemand en général, berlinois en particulier, est dû certainement aux restrictions budgétaires, mais aussi, et surtout, à l'attitude des intellectuels. Après les grands élans des années 60, ils sont tombés dans un profond sommeil. Ils ont continué à se réunir, à évoquer les utopies de ce temps-là en buvant de la bière et du vin rouge, se laissant peu à peu embourber dans le confort d'une situation spécifique : responsables de tant de désastres, les Allemands ont été séparés en deux peuples, ont perdu leur souveraineté, ont été écartés des reponsabilités internationales pour éviter de causer à nouveau du tort. C'est normal, je n'ai rien à y redire. Mais ils se sont repliés sur eux-mêmes.

» A l'Ouest, on s'est organisé, plutôt bien d'ailleurs, et les efforts se sont concentrés sur l'édification d'une existence commode, fondée sur le travail et l'argent. C'est dans ce ghetto que se sont enfermés les intellectuels. Notamment à Berlin, largement subventionné des deux côtés du mur : vitrine de l'Ouest et du capitalisme contre vitrine de l'Est et du communisme – capitalisme et communisme n'étant en l'occurrence eux-mêmes que des vitrines, des trompe-l'œil...

– Est-ce pour cela que vous avez quitté Berlin ?

– Les Allemands se sont installés sous le couvercle d'une paix sociale aussi artificielle que la situation du pays, et aussi éphémère. Seulement, tant que les conflits ne sont pas résolus, les cacher sous le tapis n'est pas sain. Et puis le mensonge s'est effondré en même temps que le mur. Les intellectuels ont été perturbés, se sont agrippés à leur niche petite-bourgeoise. Ils n'avaient pas tenu compte de ce qui se préparait à l'Est et devait forcément éclater d'une manière ou d'une autre, c'était prévisible depuis longtemps. Ils ont cru, ou voulu croire, que la culture intéressait sincèrement les politiques, sans penser qu'elle faisait juste partie de la fonction vitrine. Ils sont restés bloqués dans leurs faux-semblants, ont refusé d'affronter la réalité.

» Leur attitude n'est pas productive et ne date pas d'aujourd'hui. Les années 80 ont été celles du consensus à tout prix, du refus de la contradiction. C'est pourquoi je suis parti. J'ai un besoin vital de confrontation intellectuelle. Je ne suis pas un philosophe, simplement, sans possibilité de dialogue, j'étouffe. J'ai besoin d'air dans ma tête.

– Le mur est tombé il y a plus de cinq ans. Les gens ont eu le temps de réfléchir et d'agir.

– Face à l'extraordinaire développement historique que nous connaissons, les seuls à agir sont les banquiers et les industriels. Ils paraissent assez capables, mais si la vie publique, économique, politique et culturelle leur est abandonnée, c'est trop. Dans ce contexte, les activités artistiques se retrouvent en état d'extrême faiblesse. Le service public, comme le métro ou la voierie, fonctionne. Mais le théâtre ne peut pas être mis au même niveau. Le théâtre est une affaire de sensibilité, de fluidité, de mouvement, et forcément, à Berlin, le mouvement est d'une rapidité folle : après trente ans de blocage à l'intérieur d'un mur survient l'ouverture, la ville recupère un million et demi d'habitants. Le changement est radical, les autorités sont désorientées. L'infrastructure culturelle se révèle inadaptée, nous avons trop de théâtres, d'opéras. Par respect pour les parents pauvres de l'Est, on a fermé des salles à l'Ouest. Il faut en fermer davantage, les fermer toutes, réduire le budget. Mais pas pour économiser. Au contraire, pour reprendre les choses de zéro, ouvrir d'autres structures adaptées à ce que nous vivons, à ce qui nous attend.

– Justement, qu'est-ce qui nous attend ?

– L'Histoire nous offre l'occasion d'abandonner des positions confortables mais dévalorisées, la chance de modifier une constitution qui a été efficace et ne l'est plus, qui se montre impuissante à traiter la marginalisation, le chômage, la guerre dans l'ex-Yougoslavie, à engager une dynamique, à proposer des projets... La chance de comprendre ce qui se passe dans les anciens pays de l'Est. Le rideau de fer a entravé leur développement. D'où une pression énorme, et l'explosion. Approuver n'est pas nécessaire, comprendre est indispensable. Se contenter de déplorer le réveil des nationalismes, la résurgence du fascisme, c'est un discours facile, un discours de repli. Les contacts sont inexistants avec les intellectuels de la RDA. Ils n'existent déjà pas entre intellectuels de l'Ouest... Le seul sujet de conversation tourne autour d'une chasse au sorcière absurde : tout le monde accuse tout le monde de fascisme. C'est ridicule et ça détourne des vrais problèmes.

– Quelles sont les ouvertures pour les nouvelles générations ?

– Soyons clairs, la génération des années 60 n'est pas innocente. Les gens ont pris les places, les gardent, proclament : « *Nous sommes les plus jeunes, les plus modernes, les plus réfléchis. Nous acceptons tout, nous cherchons des compromis, nous voulons la paix.* » C'est un fait, nous avons mis en place un monde sans révolte, sans combat, donc sans création. A mes débuts, dans les années 50, j'ai vécu un blocage similaire à celui des années 80. Toutes les activités étaient sacrifiées au « miracle économique ». Aujourd'hui, des gens comme moi pourraient peut-être essayer de prendre la situation en main. Mais nous avons déjà donné. Alors la plupart des institutions sont attribuées à des managers, des artistes en programmation. Peut-être existe-t-il, je l'espère, des trentenaires qui ressentent suffisamment de colère pour vouloir prendre les places, se battre, modifier les façons de faire, débloquer la situation. Des gens capables de sortir les Allemands de leur provincialisme atavique. Si on veut leur réussite, on doit accepter leurs maladresses, un déclin des connaissances, de la qualité. On doit leur laisser le temps. »

Propos recueillis par Colette Godard

Histoire d'un maître

Peter Stein est un fondateur, qui a construit son histoire pierre après pierre (Stein en allemand). Né en 1937, il étudie sérieusement avant de faire du théâtre. En 1968, à Munich, il monte le *Discours sur le Vietnam*, de Peter Weiss. Le spectacle comprend une collecte pour les Vietcongs. Peter Stein est renvoyé. Il part pour Brême, où il rencontre des comédiens comme Bruno Ganz, Edith Clever ou Jutta Lampe. Avec eux, il crée à Zurich *Early Morning*, d'Edward Bond. Nouveau scandale, départ pour Berlin. En 1970, la troupe s'installe à Kreuzberg. L'histoire de la Schaubühne commence. Ce sera la plus fameuse de l'après-guerre en Europe, avec celle de Giorgio Strehler. Liant la politique et l'artistique, Peter Stein met en scène plusieurs spectacles historiques, comme *L'Orestie*. Installée sur le Kud'am (les Champs-Elysées de Berlin) en 1981, la Schaubühne devient la « vitrine » de l'Ouest. En 1992, Peter Stein décide de quitter « sa » maison. Depuis, il a travaillé en Autriche, Italie, Grande-Bretagne... Aujourd'hui, il envisage de revenir à Berlin.

La Schaubühne, « Faust » et l'Europe

EN 1992, Peter Stein proposait à la Schaubühne de mettre en scène *Faust*. Le projet ayant été rejeté, il a accepté la proposition de Gérard Mortier, directeur du Festival de Salzbourg, qui lui demandait de prendre en charge la programmation dramatique. Il a lui-même monté Shakespeare, fait appel à des personnalités « haut de gamme » – Deborah Warner, Luc Bondy, Luca Ronconi... Son contrat court jusqu'en 1996. Peter Stein a relevé le défi de renouveler le répertoire dramatique du Festival. Il se tourne à présent vers Berlin. Il a proposé au Sénat trois projets, dont un lui tient spécialement à coeur : *Faust*.

« *C'est ce que je souhaite vraiment faire. Il y aurait sept spectacles, un par acte. Cinq pour le second* Faust, *deux pour le premier. Le tout durerait trois ans : 1998, 1999, 2000. Je devrais réunir une équipe de trente-cinq comédiens et quinze collaborateurs artistiques. Karl Ernst Herrmann* (scénographe), *Moidele Bickel* (costumière) *sont intéressés, Bruno Ganz aussi, semble-t-il, et Juta Lampe... Parallèlement à* Faust, *nous serions tenus de donner trois autres spectacles. Pour l'ensemble, j'ai besoin de 10 millions de marks par an* (plus de 35 millions de francs). *J'ai déjà trouvé un financement privé qui couvre le tiers du budget, mais il faut absolument que le Sénat s'intéresse à l'affaire. Je ne commencerai pas si je n'ai pas de garantie.* »

Autre projet, plus ancien encore que celui de *Faust* : une école supérieure, « *dont l'enseignement déboucherait sur des spectacles* ». Enfin, Peter Stein envisage une sorte de scène européenne, pour laquelle il ferait appel à des équipes françaises, italiennes, anglaises, qui viendraient travailler plusieurs mois à Berlin. Elles présenteraient ensuite leur spectacle dans leur pays respectif, et ailleurs. En somme, un théâtre de l'Europe fonctionnant sur la coproduction. Si Berlin n'est pas intéressé, pourquoi pas Paris ?

C. G.

Les arts primitifs au Salon de mars à Paris

En dépit de la crise, la manifestation, transposée à l'Espace Branly, semble retrouver son équilibre

VIIe SALON DE MARS, Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Du 29 mars au 3 avril, tlj de 12 h à 20 h, le 30 jusqu'à 23 h, week-ends de 11 h à 20 h. Entrée : 50 F (*étudiants* : 35 F).

Le Salon de mars repose sur un trépied : arts plastiques, arts primitifs et antiquités. L'idéal, le dernier chic, étant le mariage des trois dans un même espace. Par exemple, un Byeri Fang du Gabon juché sur une commode de Riesener en face d'un grand Soulages. Au fil des années, les antiquaires dorés sur tranche ont eu tendance à envahir peu à peu le terrain. Cette année, changement de décor. Le Salon de mars quitte l'Ecole militaire pour l'Espace Branly. Il semble rajeunir et retrouver son équilibre. Mieux, jamais les arts plastiques n'ont été si bien servis et les galeries aussi nombreuses, en dépit de la crise.

Mais dans ce Salon éclectique, les jeunes artistes sont plus rares que les valeurs « sûres ». Si, dans un petit stand, Nathalie Obadia présente Valérie Favre et Carole Benzaken, qui ont fait leurs premières expositions dans cette galerie ouverte depuis deux ans, si Robert Combas a drôlement pastiché le Salon où il s'affiche en se chargeant seul de la décoration de l'espace occupé par la galerie Beaubourg – papier peint, paravent, table, chaises, miroir, vases et, bien sûr, tableaux et sculpture –, Daniel Templon, plus sage, s'est contenté de faire un choix dans son stock : comme ces deux grands Rauschenberg et ce beau fusain d'Eric Fischl. Marwan Hoss a ressorti trois solides Torres-Garcia et toutes sortes d'Hélion. La Bouquinerie de l'Institut offre deux énormes tentures de Matisse et une gravure de Picasso dédicacée à Paul et Nush Eluard. Dina Vierny, sans doute fatiguée par l'accrochage de son musée, consacre une paisible rétrospective à Pascin en deux douzaines de dessins express. Louis Carré réhabilite l'austère Geer Van Velde et expose Chaissac que l'on retrouve dans de nombreux stands. Côté ancien, on admire un superbe dessin d'Hubert Robert chez Philippe Perrin. Pierre Dumonteil propose toute une ménagerie signée Bugatti, Pompon et Bourdelle.

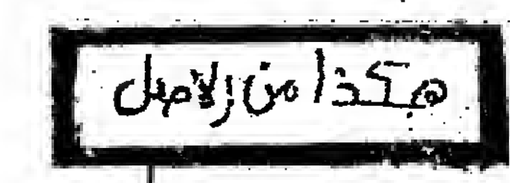
Venue de Cologne, Ulrich Fiedler a accroché dans son stand une batterie de cuisine excessivement sophistiquée, sortie des ateliers du Bauhaus de Dessau (1925). La galerie Doria propose un exceptionnel mobilier art déco de Pierre Chareau et Robert Mallet-Stevens, à côté des calligraphies colorées de Jean Cortot. Les ateliers Brugier juxtaposent de grandes laques chinoises et des paravents de Louis Cane, subtilement décoratives. Les galeries Daniel Gervis, Joël Féau et Etienne Lévy ont seules vraiment joué le jeu du cadavre exquis, mêlant mobiliers, arts plastiques (les peintres Bengt Olson et Olivier Debré) et les arts primitifs.

Ces derniers valent à eux seuls la visite du Salon. Le manteau de plume d'une princesse péruvienne, chez Ratton Hourde, le masque heaume des îles Salomon, à la galerie Meyer, le tambour Mangbetu et le cimier Senouffo chez Alain de Monbrison, sont des merveilles. A ne rater sous aucun prétexte, l'exposition, chez Philippe Guimiot, des chefs-d'œuvre de la collection d'un amateur belge. Ici rien est à vendre hormis le catalogue.

Emmanuel de Roux







« Acis et Galatée », une pastorale de Haendel itinérante

L'ensemble Mensa Sonora de Niort fait vivre le répertoire

La pastorale de Georg Friedrich Haendel, *Acis et Galatée* – qui fut pourtant, comme *Le Messie*, réorchestrée par Mozart –, est trop souvent négligée. L'ensemble Mensa Sonora la donne en tournée. La direction minimale et efficace de Jean Maillet est convaincante. La mise en scène de Philippe Berling a du charme. Sept artistes alternent, avec des bonheurs divers, pour chanter les rôles solistes et les parties du chœur

ACIS ET GALATÉE de Genrg Friedrich Haendel. Arcal, ensemble Mensa Sonora, Jean Maillet (direction). Prochaines représentatinns : le 1er avril, Saint-Brieuc, La Passerelle (tél. : 96-33-77-50) ; les 6, 7 et 9, Nantes, Opéra (tél. : 40-41-90-60).

Il est boo d'entendre de temps à autre des partitinns inédites ou nubliées, mais, en matière de musique aocleone cnmme de musique contemporaine, le répertoire est souvent négligé ao profit de l'inédit – générateur de subventions et d'intérêt médiatiqoe. L'Arcal *(lire nrticle ci-dessous)* o'a pas choisi cette voie en donnant une série de représentations d'*Acis et Galatée*, pastorale en langue anglaise de Georg Friedrich Haeodel, œovre célèbre que Mozart réorchestrera ainsi que *Le Messie*. La distributino instrumentale de la version originale (1718) est en effet modeste : pas de parties intermédiaires entre les violons, les flûtes à bec, les hautbois et la ligne de basse continue. Quatre rôles principaux (Galatée, snprano ; Acis et Damon, ténors ; Polyphème, basse), quelques chœurs (à l'écriture à l'occasion purcellienne). Effectif idéal pour une petite productinn itinérante.

Dans le charmant théâtre bien sonnant que recèle la petite ville de Coulommiers, en Seine-et-Marne, les instrumentistes de l'eosemble Mensa Sonora de Niort sont eo phase avec les artistes du plateau : à quelqnes décalages près, la direction minimale mais efficace de Jean Maillet, premier vinloo et directeur de l'ensemble (il dirige les spectacles en alternance avec le claveciniste Yvon Repérant), suffit à assurer une mise eo place convaincante.

Même si, d'évidence, les vingt-sept représentations déjà écoulées nnt consolidé l'écoute mutuelle et la propreté d'ensemble, remarquable dans les beaux chœurs de la partition. Une réelle battue permettrait cependant de relancer le tempo d'une reprise, d'assurer la mise eo place des traits de la petite flûte avec le reste du plateau, dans le premier air de Galatée, par exemple.

Au fil de la tournée, sept artistes chantent en alternance les rôles solistes et les parties de chœur. Cyrille Gerstenhaber (en alternaoce avec Francesca Cnngiu) incarne Galatée d'une jnlie voix bien timbrée. Françnis-Nicolas Geslot (eo alternance avec Christophe Einhnrn) a de bien jolis aigus, même s'il dnit mûrir son chant, encnre fragile. Bonne et franche prestatinn de Jérôme Varnier (en alternance avec Jeao-Claude Saragnsse), dnot la voix snnore et la haute taille conviennent bien au personnage du cyclnpe Polyphème. Seule déception, et seuls moments d'ennui, ceux incarnés par Eric Trémolières, Damon pâlnt et en apparente méforme.

La mise en scène de Philippe Berling est charmante, les décors et les costumes évoquent les Highlands : pulls écossais, grosses côtes de velours, quelques rochers. Les acteurs bougent bien, l'esprit de troupe foOctionne au mieux. La musique s'écoule, libre et tonchante.

Renaud Machart

L'Arcal promène l'opéra à travers la France

CELA FAIT plus de douze ans que l'Arcal (Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique) court la France. En trois cent soixante représentations, cette structure associative a su faire découvrir près d'une vingtaine d'nuvrages lyriques à un public qui, de Gap à Villeneuve-d'Ascq et de Brie-Comte-Robert à Brétigny-sur-Orge (l'Ile-de-France est son fief), n'y avait pas accès. L'idée de ces représentations itinérantes a surgi à une période nù l'opéra était fort à la mode, mais sa fréquentatino bien mal partagée : seules quelques scènes françaises attiraient les amateurs autour d'un répertoire peu renouvelé.

Pour toucher un public nouveau, l'Arcal a choisi d'engager des jeunes chanteurs pour plusieurs semaines. Objectif, seloo un de ses fondateurs, Jean-Paul Davois : *« Réduire le déficit du chant français. »* Remarqués au Conservatoire, ou dans les écoles de chant de Lyon nu de la Bastille, les élus ont ainsi pu affronter les premiers rôles, au lieu de continuer à faire leurs classes dans les seconds. Le nombre des représentations (multiplié par trois ou quatre) et la variété des scènes leur offre une entrée plus rapide dans la carrière. Un nrchestre cnnstitué vient apporter son expérience et sa cohésion à l'édifice.

Après une lecture sur table entre metteur en scène, chef de chant et nrchestre au cours d'un premier stage de trois ou quatre jours, l'œuvre bénéficie d'un mois de préparation et d'un mois de répétitions. La dynamique d'un travail d'équipe prolongé compense la modestie relative des moyens.

D'emblée, l'Arcal savait qu'il ne ferait pas tourner *Carmen* nu *La Traviata* : trop lourd ; et puis les amateurs voyagent lnin pour écouter ces grands ouvrages. L'Arcal puise dans le répertoire baroque, qui permet à des voix « jeunes » de se lancer avec bravoure. Il monte également des opéras cnntemporains, mais deux fois plus de salles s'ouvrent à ses productions lorsqo'il fait représenter Haendel, Mozart ou Haydn plutôt que Tippett ou Britten.

PUBLIC NEUF

La recherche de spectateurs passe par celle de scènes nouvelles. Problème délicat dans les petites communes nù il faut parfois se contenter d'aménager l'église locale. Ailleurs, l'Arcal fera rouvrir des salles, comme le Théâtre Stanislas de Lunéville pour un mémorable *Orminda* de Cavalli en novembre 1984 qui achèvera sa tournée au Théâtre des Champs-Élysées. *Le Pauvre Motelot* de Darius Milhaud (en version piano-chant) sera mnnté pour être joué dans un lieu moins convenu. Embarqué à Orléans, il bourlinguera durant dix années et snixante-dix représentations dans des cafés, avant de rejoindre, via Stockholm, la Ferme du Buisson à Nnisiel (siège de l'Arcal).

Pour toucher un public neuf, l'Arcal fait enfin intervenir sous le titre « Opéra au lycée », les différents corps de métier de l'art lyrique dans un contexte scolaire. L'atelier a commandé, cette année, au compositeur Patrice Fouillaud et à la librettiste Christine Laurent, un *Jeune Werther*, inspiré du film de Jacques Doillon. Après plusieurs mois d'entretiens avec les lycéens, quelques-uns de ces adolescents seront associés aux chanteurs professionnels. Création prévue en janvier 1996.

Jean-Louis Perrier

DANS LES SALLES DE CONCERT

« LA VILLE », DE JEAN-FRANÇOIS ZYGEL

Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, Richard Duffalln (directioo). Nantes, Cité des congrès, le 21 mars ; Angers, Théâtre Chanzy, le 23 mars.

Jean-François Zygel (né en 1960) s'est d'abord fait connaître comme polémiste, en tête de la rébellion aoti-atonale. Puis il s'est tu et a décidé de défendre ses idées en musique. Trois découvertes l'nnt marqué : la musique de John Adams, la ville de New York et la musique ancienne. *La Ville* est un triptyque symphonique (bois par quatre), commandé par l'association Musique nnuvelle en liberté, dnnt le premier mouvement avait été créé, il y a deux ans, par l'Orchestre philarmonique des Pays de la Loire.

Vaste fresque, *La Ville*, à la différence de *City Life* de Steve Reich (*Le Monde* du 10 mars), ne fait entendre aucun « signal » objectivement urbain. C'est plutôt une évocation abstraite faite de mouvements vifs (répétitinns de pizzicati), de stridences snudaines (arabesques des bois) et surtout d'uoe richesse polyphnnique qui exprime à elle seule la complexité urbaine. Un cataclysme sonore intervient à la fin do premier mouvement : ce *terremoto* semble alors emprunter snn brouhaha assourdissant au Xenakis de *Metastasis*... Dans la seconde partie, Zygel convoque un mouvement de *ground*, comme chez Purcell : sur une basse obstinée, l'orchestre déploie une belle élégie. Le final est guerrier, il s'achève un peu brusquement peot-être. L'OPPL s'est révélé d'une infinie disponibilité et a joué *La Ville* sept fnis, devant des publics et des salles divers. C'est ce que l'on appelle un vrai travail de fond en faveur de la musique d'aujourd'hui.

R. Mo.

SONATES POUR VIOLON ET PIANO DE BEETHOVEN

Olivier Charlier et Brigitte Engerer. Sooates nos 1 et 9, le 19 mars au Châtelet à Paris. Prochaio programme : sonates nos 2, 3 et 10, le 9 avril, 11 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

La « petite » en ré majeur et la « grande » à Kreutzer : l'occasion rêvée de décliner une gamme de talents divers. Ce qui fut fait. Engerer et Charlier jnuent la *Première* de très près, à fleuret moucheté, avec une liberté technique qui ressemble à de la gaieté et une tendresse sensible pour cette musique qui n'arrive encnre qu'à la cheville du génie... mais il faut déjà y arriver. Le bras droit de Charlier prend de l'ampleur et du poids dans la célèbre *Neuvième*, la pianiste prend du champ et investit tout son cnrps dans le contact avec le clavier, pour faire à ce violon lyrique l'exact cnntrepnids. Les silences parleot fort. Les variatinns soot de bout en bout intéressantes, ce qui o'est pas toujnurs le cas – Beethnven y fait parmi ses premiers vrais exercices de raréfactinn de la matière mosicale.

Bref, nn a bien conscience d'avoir croisé en une petite heure non seulement deux des meilleurs solistes français, mais nn vrai dun. Et il faut tnujnurs un peu de pntion magique pour qu'un piann et un vinlnn s'entendent.

A. Ry.

BIBLIOTHÈQUES

■ **Une grève nationale est prévue,** vendredi 31 mars, à la Bibliothèque nationale de France et dans les autres bibliothèques rattachées au ministère de la culture et à l'enseignement supérieur (biblinthèques universitaires). Ce monvement interviendra ao lendemain de l'inaoguration du bâtiment de la BNF par le présideot de la République. Lancé à l'appel de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FEN, FO, FSU), il a pour nbjet la revalorisatinn dn statut des magasiniers. L'intersyndicale des personnels de la BNF et du Collectif des nnn-titulaires se jnindra à la grève pnur réclamer *« 36 heures pour tous »*, *« la stabilisotinn des personnels non tituloires »* et *« l'orrêt du recours aux emplois précaires »* à la BNF.

ART

■ **« La Nuit étoilée », une œuvre majeure de Vincent Van Gogh,** peinte à Arles en 1888, un *Grond Nu* de Pierre-Auguste Rennir de 1907 et une *Etude pour Olympia* d'Edouard Manet de 1862, rejnignent les cnllections du Musée d'Orsay. Ces trois œuvres proviennent de la donation, sous réserve d'usufruit, faite à l'Etat en 1975, par Robert et Margnerite Kahn-Sriber. Elles seront présentées au Musée d'Orsay à partir du mardi 11 avril.

■ **La fondation Bemberg, à Toulouse, vient d'acquérir** plusieurs peintures, dont une *Montée nu calvaire* dn Vénitien Jacopo Bassano. Un *Portrnit de gentilhomme* par Le Tintoret, une *Chosse à l'nurs* du Hollandais Jan Fyt, et *Trinmphe d'Hercule* par Tiepoln, seront également accrochés prochainement sur les cimaises de l'hôtel d'Assezat, qui a accneilli 35 000 visiteurs depuis soo ouverture, il y a deux mois.

PATRIMOINE

■ **La nef du Panthéon, fermée depuis dix ans par mesure de sécurité,** sera rouverte au public, les 31 mars de 14 heores à 17 heures et les 1er et 2 avril, de 9 h 30 à 18 h 30. La restauration du Panthéon, ancienne église devenue mnnument d'Etat, devrait s'élever à 310 millions de francs et s'achèvera en l'an 2000. Les peintures (notamment celles de Puvis de Chavannes retraçant l'histnire de sainte Geneviève) sont en cours de nettoyage.

MUSIQUE

■ **Le chef d'orchestre dn Bolchoï, Alexandre Lazarev, a démisssionné,** lundi 27 mars, après la nomination du nooveau directeur artistique, Vladimir Vassiliev. Alexandre Lazarev, cinquante ans, est le dernier des anciens dirigeants du célèbre théâtre à se retirer, après vingt-deux ans de présence. Une partie de la troupe s'est opposée à la décision du gnuvernement de nommer à la direction le célèbre danseur Vladimir Vassiliev, chassé du théâtre il y a dix ans. Celui-ci a déclaré vnuloir inviter Mstislav Rnstropnvitch cnmme chef d'orchestre.

■ **Toulnuse va construire sno Zénith,** a annnncé, lundi 27 mars, le maire, Dnminique Baudis. Prévue pour 1997, cette nouvelle salle de concert rock et variétés aura une capacité de 7 500 places. D'un coût évalué à 100 millioos de francs, elle remplacera le Palais des sports de 5 500 places. Son emplacement n'a pas encore été défini, mais le bâtiment devrait être construit à la périphérie de la ville.

■ **BMG classics, branche musicale du groupe allemand Bertelsmann,** a anonncé, mardi 28 mars à Paris, ses projets avec la société russe de disques classiques Melodiya, dont elle a acquis les droits exclusifs jusqu'eo 2012. Cet achat permet à BMG d'explniter le fonds des bandes nriginales des disques classiques de Melodiya (société officielle soviétique à partir de 1964). Ce foods prestigieux comprend environ 33 300 heures de bandes enregistrées, dnot certaioes datent de près de cinquante ans, et présente les plus grands interprètes soviétiques : Richter, Gilels, Oistrakh, Mravinsky...

La surprenante et décapante logique de Raul Ruiz

Un exemple de cinéma comique surréaliste

Le réalisateur de *L'Hypothèse du tableau volé* et des *Trois Couronnes du matelot* a composé un « cadavre exquis » cinématographique dans lequel les situations les plus inattendues se bousculent avec une extravagante logique. Surprenant, incongru, et souvent très drôle, *Fado majeur et mineur* s'inscrit ainsi dans une tradition que le cinéma français néglige depuis longtemps.

FADO MAJEUR ET MINEUR, film franco-portugais de Raul Ruiz. Avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Arielle Dombasle (1 h 50).

On sait que résumer un film de Raul Ruiz relève d'un exercice aussi difficile qu'inutile. *Fado majeur et mineur* ne démentira pas cette certitude tant il est vrai que c'est moins l'intrigue qui importe ici que la façon dont quelques situations, qui pourraient être empruntées à la littérature populaire et au mélodrame, se divisent et se démultiplient pour éclater en un bouquet d'hypothèses incongrues.

Pierre, un guide pour touristes – magnifiquement interprété par Jean-Luc Bideau sur un registre où la nonchalance le dispute à l'étonnement constant –, perd soudain la mémoire. Il rencontre un étrange jeune homme qui poursuit une obscure vengeance et évoque le souvenir d'une femme qui s'est suicidée par pendaison quelques années auparavant. Suit alors un long moment en noir et blanc qui a l'air d'un flash-back mais pourrait n'être qu'une autre dimension temporelle où, loin de s'éclaircir, les événements poursuivent une logique surprenante.

Fado majeur et mineur est un film drôle. Cette drôlerie repose sur différents aspects. En effet, l'inattendu déclenche souvent le rire, tant le récit se déroule comme une sorte de cadavre exquis cinématographique où Ruiz fait régulièrement basculer le spectateur dans des développements imprévus, mais présentés avec l'évidence même de la logique. La cocasserie naît également de cette volonté de subvertir les structures et les soubassements psychologiques de l'histoire contée. Les affects et les sentiments (l'amour, la jalousie, la mélancolie) sont confrontés à des considérations triviales qui font entrer en jeu toutes sortes de phobies (les déjections diverses, les poils, etc.). L'ensemble est enfin porté par une distribution et une direction d'acteurs qui réussissent à multiplier le comique des situations. *Fado majeur et mineur* confirme en tout cas que Ruiz demeure aujourd'hui l'un des rares représentants d'un cinéma authentiquement surréaliste.

Jean-François Rauger

Le nouveau Polanski, « La Jeune Fille et la Mort » : un film en chambre froide

LA JEUNE FILLE ET LA MORT. Film américain de Roman Polanski. Avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson. (1 h 45).

Dans la grande maison isolée au bord de la falaise s'affrontent, une nuit durant, une femme naguère torturée par la police dans une dictature sud-américaine, son mari avocat des droits de l'homme chargé de la commission d'enquête juste après le retour de la démocratie, et celui que la femme identifie comme son tortionnaire, arrivé là par hasard.

On voit bien ce qui a tenté Roman Polanski, dans cette pièce de théâtre à huis clos d'Ariel Dorfmann. Depuis son premier long métrage, *Le Couteau dans l'eau* (1962), le cinéaste polonais émigré aux Etats-Unis puis en France goûte les face-à-face imposés, ouvrant sur les abîmes de l'âme. Et, le temps passant, il semble accorder toujours davantage de prix à une virtuosité de réalisation que nul ne lui dénie, mais qui paraît tenir lieu à ses yeux d'unique raison de faire du cinéma. Aussi, de la pièce d'origine qui se déroulait au Chili et se voulait protestation contre la terreur militaire et l'humiliation, le réalisateur a-t-il enlevé toute référence à une situation historique et géographique particulière.

Il voulait sans doute épurer son sujet et lui donner une portée universelle, il n'est parvenu qu'à l'évider jusqu'à lui ôter tout enjeu. Exercice de style bientôt déplaisant lorsqu'il prend semblable sujet pour matériau, le film – appelé *La Jeune Fille et la Mort* parce que le bourreau est amateur de Schubert et viole sa victime – se contente de brasser quelques thèmes pour épreuve de philo du bac : la culpabilité, le droit et la vérité..., en une sorte de version pour réunion Tupperware du débat entre Sartre et Camus. Avec quelques louches de psychologie du couple en guise de garniture. Apparemment fort peu concernés par cette affaire, les trois comédiens jouent leur partie avec un professionnalisme sans âme, appuyé sur quelques caractérisations immuables et simplistes.

Dès lors le savoir-faire de Polanski tourne à vide, il impose un glaçage formaliste à la surface de l'écran, les tours de passe-passe et les effets de manche du réalisateur apparaissent pour ce qu'ils sont : d'une gratuité qui semble avoir ennuyé jusqu'à leur auteur lui-même.

Jean-Michel Frodon

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film franco-portugais de Raul Ruiz. *Lire la critique ci-contre.*

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film français de Roman Polanski. *Lire la critique ci-contre.*

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater. Avec Ethan Hawke et Julie Delpy (1 h 41).
Troisième film de Richard Linklater, *Sunrise* a remporté au dernier Festival de Berlin le prix de la meilleure réalisation. Cette distinction est à la fois logique et absurde. Logique, car le film est, en effet, très bien réalisé. Absurde, car cette qualité technique est la seule raison d'être de cette histoire d'un jeune Américain (Ethan Hawke) et d'une jeune Française (Julie Delpy) lectrice de Georges Bataille, qui font connaissance dans un train et passent une journée et une nuit à Vienne. La découverte de la capitale autrichienne est ainsi prétexte à une succession de promenades animées par des conversations tour à tour badines et sérieuses, qui concernent tour à tour le trouble des sentiments, la sexualité et l'existence de Dieu.
Que ces deux gentils jeunes gens se plaisent d'emblée ne fait guère mystère, la question de savoir s'ils oseront se témoigner leur mutuelle affection et, ensuite, s'ils se retrouveront un jour, dans un an, dans six mois, sur le même quai de gare ou dans un autre film n'est pas de nature à rendre plus palpitante cette viennoiserie ensoleillée. *P. M.*

LE MONSTRE
Film italo-français de Roberto Benigni. Avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant (1 h 48).
La réputation dont jouit Roberto Benigni en France repose davantage sur ses apparitions dans des films de cinéastes reconnus comme Marco Ferreri, Jim Jarmush ou Fellini que sur ses propres talents comiques. Livré à lui-même, il a déjà mis en scène quatre films où il incarne une sorte de benêt débrouillard et bavard. *Le Monstre*, sa cinquième réalisation, a remporté un énorme succès en Italie, éclipsant même les grosses productions américaines.
Cette histoire de personnage simplet confondu par la police avec un dangereux maniaque sexuel est surtout le prétexte de gags et de situations assez atterrants de sottise grasse et infantile. Benigni relèverait en fait de toute une tradition comique cinématographique italienne incarnée par des acteurs comme Franco et Ciccio ou Paolo Villagio, responsables de pantalonnades assez peu exportées en France. Il faut pourtant reconnaître qu'il y a une certaine force burlesque dans la bêtise pure et que Benigni est doué d'un talent qui transparaît dans la performance physique réelle que représente son exténuante et souvent absurde logorrhée. Il n'en reste malheureusement plus grand chose dans la version post-synchronisée qui est exploitée en salle. *J.-F. R.*

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy. Avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne (1 h 50).
Doyen des cinéastes en activité (87 ans depuis le 12 janvier, soit onze mois de plus que Manoel de Oliveira), Jean Delannoy livre après *Bernadette*, consacré à la sainte bergère de Lourdes, un nouveau livre d'images pieuses, dont la mère du Christ est la figure centrale. Centrale, mais un peu passive, ce qui a obligé le cinéaste à se livrer à quelques acrobaties pour nourrir la matière d'un film qui en manque passablement. Même une fois admis que l'œuvre s'adresse davantage aux catéchistes qu'aux cinéphiles, on peut en juger la mise en images banale et l'interprétation hésitante, en dépit de l'évidente bonne volonté déployée par des acteurs débutants, parmi lesquels le chanteur Francis Lalanne paraît irradié par la grâce de Joseph le bon charpentier. De même que *Bernadette* est quotidiennement offert à la ferveur des foules de Lourdes, *Marie de Nazareth* égaiera à n'en pas douter les pluvieux après-midi de patronage. Il est fait pour cela. *P. M.*

ACE VENTURA, DÉTECTIVE POUR CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac. Avec Jim Carrey, Sean Young, Courteney Cox. (1 h 25). Dans le rôle du détective spécialisé dans les chiens perdus, les chats égarés et les oiseaux envolés, chargé ici de retrouver – avant le Superbowl – le dauphin de deux cents kilos qui sert de mascotte à l'équipe de football des Miami Dolphins, Jim Carrey exécute une des performances les plus dynamiques et les plus acrobatiques que l'on ait vu à l'écran depuis Jerry Lewis (à qui, d'ailleurs, il reconnaît devoir beaucoup). Les yeux ronds comme des soucoupes, la banane gominée en équilibre instable, il se meut avec les à-coups et les spasmes d'un Bugs Bunny dopé aux amphétamines.
Mask n'hésitait pas, grâce aux effets spéciaux de l'Industrial Light and Magic de George Lucas, à le transformer en évadé d'un dessin animé de Tex Avery : dans *Ace Ventura*, Jim Carrey prouve qu'il n'a pas impérativement besoin de ILM. Avec son corps de caoutchouc, son visage de pâte à modeler et son absence totale de sens du ridicule – essentielle dans ce type de burlesque – il est lui-même à la fois personnage de cartoon et « effet spécial ». Réalisé avant *Mask*, *Ace Ventura* devait servir de véhicule à la mise sur orbite de Jim Carrey. Mission accomplie (Carrey est l'un des deux grands « méchants » du prochain *Batman*) mais sa tâche achevée, la fusée de lancement s'est désintégrée. Jim Carrey est épatant dans un film inexistant, un joker dans une main quasi nulle. *Henri Béhar*

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson. *La critique paraîtra dans* Le Monde *du 31 mars.*

LA LUNE ET LE TÉTON
Film espagnol de Bigas Luna. *La critique paraîtra dans* Le Monde *du 31 mars.*

LES ENTRÉES A PARIS

■ La baisse de 10 % enregistrée par rapport à la semaine précédente s'explique en grande partie par le résultat assez décevant du film de Claude Lelouch, seule grosse sortie du mercredi 22 mars : 72 000 entrées dans 43 salles, c'est pour *Les Misérables*, pour Belmondo et Lelouch, un résultat moyen.

■ *Une femme française* qui déprime : le film de Régis Wargnier avait très bien démarré (90 000 entrées dans 38 salles), mais il perd près de 50 % de ses entrées dès la deuxième semaine (46 000 entrées), alors qu'il disposait de six salles supplémentaires. En revanche, Sean Connery continue d'attirer les spectateurs dans les salles, si bien que *Juste Cause* totalise 55 000 entrées, contre 75 000 en première semaine.

■ Les « petites » sorties de la semaine ont connu des fortunes diverses : la plus enviable échoit à *L'Année Juliette*, qui réussit le remarquable score de 47 400 entrées dans 15 salles, preuve que Fabrice Luchini compte décidément beaucoup d'admirateurs. Bon résultat également pour *Chungking Express* (12 000 entrées dans 6 salles) et, à un niveau forcément plus modeste, pour le *Calendar* d'Atom Egoyan, qui réunit plus de 2 000 spectateurs dans une seule salle. Déception, en revanche, pour *Les Rendez-vous de Paris* d'Eric Rohmer, auxquels se sont rendus moins de 11 000 spectateurs (dans huit salles).

P. M.

★ Source des chiffres : *Le Film français*.



Le Centre Georges-Pompidou consacre une rétrospective au cinéma grec

SUR L'AFFICHE de la rétrospective consacrée au cinéma grec par le Centre Georges-Pompidou, le visage de Melina Mercouri. Qui d'autre que l'actrice, en effet, pour symboliser une production et une histoire dont la connaissance se résume, pour les cinéphiles les plus érudits, à moins de cinq noms de cinéastes et à quelques rares titres.

Le premier long métrage de fiction grec a été réalisé en 1914 (il est aujourd'hui perdu), mais de ces quatre-vingts années de cinéma n'émergent guère que le souvenir de films de Michael Cacoyannis (*Zorba le Grec*, *Les Troyennes*), le rappel de la période grecque de la carrière de l'Américain Jules Dassin (*Celui qui doit mourir*, *Jamais le dimanche*) et la figure solitaire de Theo Angelopoulos. Les preuves de l'existence d'un cinéma grec, les voici, sous la forme d'un panorama de cent films.

Grâce à cette rétrospective et au livre qui l'accompagne, on apprend donc qu'en 1967 la production grecque atteignit le chiffre record de cent dix-sept films. Ce fut le début de l'embellie du cinéma grec, marquée par la révélation de Theo Angelopoulos et la réalisation de films comme *Evdokia*, d'Alexis Damianos (1971), et *Les Fiançailles d'Anna*, de Pandelis Voulgaris (1972), satire acerbe de la bourgeoisie athénienne. Le nouveau cinéma grec semblait retrouver les vertus de ses quelques glorieux anciens, Cacoyannis en tête, mais aussi Nikos Koundouros, réalisateur du remarquable *Ogre d'Athènes* (1956), portrait, influencé par le néoréalisme, d'un petit employé que sa ressemblance avec un criminel conduit dans les bas-fonds de la cité. L'embellie fut de courte durée.

Des quatre cents cinémas à ciel ouvert recensés à Athènes dans les années 70, il ne reste plus qu'une trentaine et on dénombre moins de cinquante salles dans la ville et sa périphérie, dont certaines de plus de mille places, qui ont cependant fait l'objet récemment de rénovations. De cent trente-sept millions de spectateurs en 1968, la fréquentation a chuté à environ six millions en 1994.

> Si, chaque année, sept ou huit cinéastes grecs réalisent leur premier film, bien peu en tournent un deuxième

Les chiffres de la production traduisent également ce déclin : entre dix et quinze films par an, c'est tout ce qu'autorise le budget du Centre du cinéma, seule instance de production importante, créé en 1970 mais dont les activités ont été relancées en 1982 par Melina Mercouri, alors ministre de la culture.

Pour qu'un film grec ne soit pas produit à perte, il faudrait qu'il soit vu par cinq cent mille spectateurs (le budget moyen se situe autour de trois millions de francs et le prix d'une place de cinéma est d'environ 34 francs), résultat pratiquement impossible à atteindre actuellement. D'autant que le public se montre peu attiré par les productions nationales, à l'exception des films anciens, mélodrames et comédies populaires, que programme la télévision. Quant aux cinéphiles ils préfèrent en général aux films d'Angelopoulos ceux de Ken Loach, de Kieslowski et de Nanni Moretti.

Peu de producteurs indépendants osent donc se lancer dans des aventures que le système de coproduction, avec la France notamment, rend à peine moins périlleuses. Un projet de loi est actuellement à l'étude, qui ferait obligation aux chaînes de télévision de consacrer 1,5 % de leur budget au cinéma. Il suscite de telles réticences que l'on doute de la possibilité d'un accord entre les différentes parties.

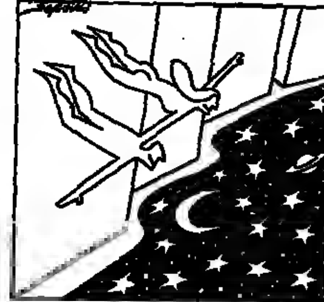
L'affirmation d'une production nationale est, dans ces conditions, illusoire. Si, chaque année, sept ou huit cinéastes parviennent à réaliser leur premier film, bien peu réussissent à en tourner un deuxième. Chaque année, près d'une centaine de projets de films sont déposés au Centre du cinéma, avec l'espoir que l'un d'eux connaîtra la même fortune que *Fin d'époque*, d'Andonis Kokkinos : cette évocation nostalgique des relations d'un groupe de lycéens à la fin des années 60 écrite et filmée avec habileté et humour, a connu un succès surprenant, qui permet de recommencer à croire un peu en l'avenir du cinéma grec.

Pascal Mérigeau

★ Du 22 mars au 24 juillet, salle Garance, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-45-69 ou 44-78-44-21.
★ *Le Cinéma grec*, sous la direction de Michel Démopoulos, éditions du Centre Georges-Pompidou, collection « Cinéma Pluriel », 288 p., 150 illustrations, 280 F.

Le double pari de Didier Lockwood

Le violoniste français s'installe un mois en club, à raison de deux concerts par soir au Sunset



ENTRE DEUX TOURS du monde, il écrit un concerto, et à peine de retour d'un enregistrement new-yorkais (*New York rendez-vous*, JMS/Sony Music), le violoniste Didier Lockwood s'installe, un mois durant, en club, à Paris. Le contact direct, yeux dans les yeux, avec le public, le pousse souvent à donner son meilleur. Il restera, jusqu'au 22 avril dans l'étroit couloir carrelé de blanc du Sunset, à raison de deux concerts par soir, avec son nouveau quintette (Benoît Sourisse, claviers, Eric Seva, saxophone, Benoît Vanderstraeten, basse, et André Charlier, batterie). On surveillera les publics différents de 20 heures et de 22 h 30, et un répertoire qui puisera dans les mélodies accrocheuses du violoniste et dans les standards avec une même virtuosité généreuse.

★ **Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures et 22 h 30, jusqu'au 22 avril, sauf le dimanche. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Antoine Vitez
La ville d'Ivry rend hommage à Antoine Vitez, qui travailla pendant dix ans au Théâtre des Quartiers. En marge de l'exposition présentée à l'hôtel de ville, ce théâtre organise trois « *journées de dialogue* », sur le thème de « L'engagement théâtral et la cité ». Jean-Pierre Vincent, Bernard Sobel, Joël Jouanneau, Philippe Adrien, Catherine Dasté, Xavier Durringer, entre autres, participeront à des tables rondes publiques, les 30 et 31 mars, et le 1er avril.
Théâtre d'Ivry, esplanade de l'hôtel de ville. Mº Mairie-d'Ivry. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 19 heures, jusqu'au 22 avril. Tél. : 46-72-37-43.

Barry White
Brillantine, œil de velours, voix profonde comme la nuit, ce crooner aux costumes en soie se vante volontiers d'avoir bercé de sa soul douceâtre les ébats de plus d'un couple. Avec Barry White, c'est tous les jours Las Vegas.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 29. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. De 210 F à 280 F.

Daunik Lazro
Deuxième soirée ordonnée autour d'un saxophoniste de l'étonnement, immersion en musique, dans et au-delà de la tradition du jazz et de ses ses expressions les plus mouvementées.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Mº Robespierre. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Steve Coleman « Five Elements »
Noyau d'un parcours que le saxophoniste a présenté, durant une semaine, au Hot Brass pris d'assaut, Five Elements – dont le nouveau CD vient de paraître (*Def Trance Beat*, Novus/BMG) – évolue entre de longues phrases répétitives et d'insaisissables rebondissements.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 130 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Michel Portal Sextet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 29. Tél. : 43-21-56-70.

ONJ Laurent Cugny
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 29. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Rick Margitza Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 29, 30 et 31 mars et les 1er, 2, 3 et 4 avril. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Duo Eric Boell, Laurent Roubach
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 30. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Aldo Romano « Prosodie »
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 30. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Banlieues bleues :
Louis Sclavis « Périphérie »
20 heures, le 31. 125 F et 160 F.
Joachim Kuhn
20 heures, le 1er avril. 125 F et 160 F.
George Russell
16 h 30, le 2 avril. 80 F et 100 F.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 44-84-45-63. Location Fnac, Virgin.

Karl Denson all Stars
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. *Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 31 mars et les 1er et 2 avril. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.*

Sellam/Renne « African Project »
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 h 30, le 31 mars et le 1er avril. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Nicholas Genest Quartet, Jack DeJohnette Trio
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 42-36-13-90. 130 F.

ÎLE-DE-FRANCE

Eliane Elias Trio
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New York Eurodisney. RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 30 et 31. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Zhivaro
Evry (91). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 19 h 30, le 1er avril. Tél. : 64-97-22-99. De 85 F à 120 F.

Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 4 et 5 avril. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Daunik Lazro
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

Barry White
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 29. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. De 210 F à 280 F.

Downset, Shootyz Groove
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 30. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 90 F à 100 F.

Laika
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 23 heures, le 30. Tél. : 42-59-79-60. Location Fnac. 100 F.

Hole
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 31. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 130 F.

Simple Minds
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 30 et 31. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 190 F.

Warren G
Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er avril. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac et Virgin. 130 F.

Arno and the Subrovnicks
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 19 heures, le 1er avril. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 105 F à 120 F.

Bruce Dickinson, les Fools
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Suede
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac.

ÎLE-DE-FRANCE

MC Solaar
Asnières (92). Patinoire, boulevard Pierre-de-Coubertin. Mº Asnières-Gabriel-Péri. 20 h 30, le 30. Tél. : 47-33-69-36. 100 F.
Bagnaux (92). Salle des fêtes, rue Charles-Michels. 20 h 30, le 31. Tél. : 42-31-60-50. Location Fnac, Virgin. 100 F.
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 48-68-00-22. 100 F.

Amos Garrett
Aubervilliers (93). Caf', 125, rue des Cités. Mº Quatre-Chemins. 21 heures, le 3 avril. Tél. : 48-34-20-12. De 30 F à 60 F.

Lee Scratch Perry, Niominka Bi
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 heures, le 29. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 100 F.

CHANSON

PARIS

Julos Beaucarne
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 29, 30 et 31 mars et le 1er avril. Tél. : 43-87-97-13. De 100 F à 130 F.

La Framboise frivole
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 29, 30 et 31 mars et le 1er avril ; 15 heures, le 2 avril. Tél. : 42-36-13-90. 80 F.

Sardo
Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mº République. 21 heures, les 29, 30 et 31 mars et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8 et 11 avril, jusqu'au 15 avril. Tél. : 48-03-11-36. 80 F.

Cancans
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18e. Mº Anvers. 20 h 30, le 30. Tél. : 42-46-63-15. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 120 F.

Mireille, les Bouchons
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 30 et 31 mars et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 avril ; 16 h 30, les 2, 9 et 16 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

La Tordue
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 48-06-71-77. 30 F.

William Schotte et Compagnie
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 48-00-94-24. De 50 F à 70 F.

David Koven
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 4 et 5 avril. Tél. : 43-21-56-70.

CHORUS DES HAUTS-DE-SEINE

Kent, Enzo Enzo
Antony (92). Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier. 21 heures, le 4 avril. Tél. : 46-66-02-74. De 80 F à 110 F.

Charles Aznavour
Asnières (92). Théâtre Armande-Béjart, 16, place de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 31. Tél. : 47-33-69-36. 180 F.

Jean Guidoni
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mº Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 31. Tél. : 47-39-28-58. 110 F.

CharlÉlie Couture
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 31. Tél. : 47-68-51-50. Location Fnac, Virgin. De 140 F à 160 F.

Alain Souchon
A Gennevilliers (92). Salle des fêtes, 177, avenue Gabriel-Péri. 20 h 30, le 30. Tél. : 40-85-64-55. De 120 F à 140 F. Et à Levallois-Perret (92). Palais des Sports, 141, rue Danton. Mº Pont-de-Levallois-Bécon. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-70-83-84. Location Fnac. 150 F.

Paul Personne
Garches (92). Centre culturel Sidney-Bechet, 86, Grande-Rue. 20 h 30, le 30. Tél. : 47-41-39-32. De 90 F à 110 F.

Jacques Higelin, Seba
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 4 avril. Tél. : 47-32-24-42. Location Fnac. 160 F.
Et à Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 46-97-98-10. Location Fnac. De 130 F à 150 F.

Allain Leprest
Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 46-45-46-47. De 70 F à 110 F.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS

Java, Tembang Sunda, Ida Widawati
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 31 mars et le 3 avril ; 19 heures, le 1er avril ; 17 heures, le 2 avril. Tél. : 44-95-98-00. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

Camerata byzantine
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 1er avril. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

Adalberto Alvarez y Su Son
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 1er avril ; 19 h 30, le 2 avril. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Erik Marchand et le Taraf de Caransebes
Dunois, 108, rue du Chevalaret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 3 et 4 avril. Tél. : 45-84-72-00. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

Aïcha Redouane et l'Ensemble al-Adwar
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.

ÎLE-DE-FRANCE

Carte blanche à César Stroscio
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 48-14-22-22. De 100 F à 120 F.

La Nuit du tango
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 31. Tél. : 48-75-44-88. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

Vicente Amigo Quintet
Nanterre (92). Université Paris-X, 200, avenue de la République. Mº Nanterre-Université. 20 heures, le 29. Tél. : 44-94-28-50. Location Fnac. De 40 F à 60 F.

Giovanna Marini
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 1er avril ; 16 h 30, le 2 avril. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Sean Young, Courtaney Cox, Tone Lōc, Dan Marino (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater, avec Ethan Hawke, Julie Delpy (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film français de Raoul Ruiz, avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film franco-britannique de Roman Polanski, avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LUNE ET LE TÉTON
Film franco-espagnol de Bigas Luna, avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Bial Duran, Albert Folch, Genis Sanchez (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy, avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne, Marc de Jonge, Myriam Mézières, Jean-Marc Bory (1 h 50).
George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MONSTRE
Film franco-italien de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14).
VF : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakas, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valéria Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Barry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
d'Ulrich Rogalla,
avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker.
Allemand (1 h 35).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAIT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
d'Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
d'Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julieta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

AMERICA, AMERICA
d'Elia Kazan,
avec Stathis Giallelis, Frank Wolf, Harry Davis.
Américain, 1964 (3 h).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Les productions anglo-saxonnes ont dominé les Rencontres télévisuelles de Reims

« CINQUANTE ANS d'histoire en images, 1939-1989 » : le menu ainsi libellé des Huitièmes rencontres européennes de télévision, qui avaient lieu à Reims du mercredi 22 mars au dimanche 26 mars (*Le Monde radio-télévision* daté 19-20 mars), a attiré 15 000 spectateurs, un chiffre équivalant à 1994. Cinquante-sept fictions et documentaires, consacrés surtout à la seconde guerre mondiale mais aussi à Cuba, à l'Algérie, au Prague d'août 1968, etc., leur étaient proposées.

Vingt-deux œuvres concouraient pour les trophées décernés par deux jurys. Le jury professionnel (réalisateurs, comédiens, responsables de programmation ou de l'INA, journalistes) était présidé par le réalisateur Hervé Baslé, auteur notamment des *Maîtres du pain*. Le jury du public comprenait des lecteurs de *Télé 7 Jours* et du magazine *Ville de Reims Informations*.

FICTION DOCUMENTAIRE

Comme souvent lorsqu'il s'agit de primer des œuvres télévisuelles de qualité – c'était le cas des téléfilms et documentaires, sélectionnés a priori par un « comité scientifique » dans lequel siègent notamment le réalisateur Maurice Frydland et Jacques Baudou, co-organisateurs de ces Rencontres –, les Anglo-saxons sortent du lot.

La surprise est toutefois venue de la consécration, par les deux jurys, de *Gengis Cohn*, d'Elijah Moshin (BBC 2), une fable tragi-comique mettant en scène un humoriste juif, Gengis Cohn, qui revient hanter après guerre son assassin, l'Obersturmführer Otto Schatz, devenu commissaire de police de la petite ville de Licht, un rôle superbement interprété par l'acteur britannique Robert Lindsay.

Côté documentaire, les professionnels ont couronné une œuvre du journaliste allemand Heinrich Breoer, *Wehner, die unerzählte Geschichte : Hotel Lux*. Tourné pour la WDR, la plus importante des télévisions régiooales de la seconde chaîne allemande ARD, ce film retrace la vie d'Herbert Wehner, jeune anarchiste devenu un des responsables du Parti communiste allemand, qui participa activement aux purges staliniennes éprouvant les dignitaires communistes étrangers, hébergés à l'Hotel Lux de Moscou, avant d'en être également victime. Outre sa « forme ouverte », type d'écriture filmique définie par Heinrich Breoer – images et personnages de fiction très proches de ceux des archives, scénario tiré au cordeau –, ce film a révélé aux téléspectateurs allemands le passé inconnu du dirigeant social-démocrate Herbert Wehner.

Le jury public a élu *Blueprints of a genocide* au titre de meilleur documentaire. Il s'agit d'un film de Mike Rossiter sur les plans d'architectes des crématoires d'Auschwitz, réalisé pour la BBC 2. Le prix du meilleur comédien est allé à Claude Rich pour le téléfilm *Stirn et Stern*, de Peter Kassovitz (France 2), celui de la meilleure comédienne à Esther Hausmann qui interprète l'une des compagnes d'Herbert Wehner – la comédienne Lotte Loebringer –, dans *Hotel Lux*.

Y.-M. L.

Canal Plus se développe en Europe

Tout en poursuivant sa politique de création de canaux tous azimuts, la chaîne cryptée recentre ses activités de production

CANAL PLUS a fêté les mardi 21 et mercredi 22 mars, à Varsovie (Pologne), le lancement d'une chaîne de télévision cryptée, spécialisée en sports et cinéma. Simultanément, à Los Angeles (Etats Unis), les dirigeants de sa filiale de production cinématographique, Le Studio Canal Plus, démissionnaient du conseil d'administration de Carolco, l'un des plus gros producteurs indépendants de Hollywood. Ces deux événements qui n'oot apparemment rien de commun relèvent toutefois d'une même cohérence stratégique : celle qui relie le contenu au contenant, le film au réseau hertzien.

Dès la fin des années 1980, à l'initiative d'André Rousselet, son premier président, la chaîne cryptée avait entrepris de défricher le terrain de la télévision payante en Europe. L'existence de filiales de Canal Plus en Espagne, en Allemagne, en Belgique, dans certains pays d'Afrique par satellite et désormais en Pologne, – sans oublier la Suisse francophone en septembre, le Chili peut-être puis – qui sait ? – l'Inde, est le fruit d'une politique d'expansion délibérée. Fin février 1995, les filiales étrangères attiraient plus de 2,18 millions d'abonnés. Ajoutés aux presque 4 millions d'abonnés français, l'empire européen de Canal Plus compte donc désormais 6,4 millions de personnes et devrait frôler les 7 millions de foyers à la fin de 1995. Il s'agit d'un bassin de clientèle homogénéisé autour d'une technologie de cryptage unique, faisant de Canal Plos le premier diffuseur en crypté d'Europe. Bien entendu, toutes ces filiales n'ont pas le même dynamisme. Alors que l'Espagne est en train de devenir un formidable centre de profit pour la chaîne et ses partenaires (187 millions de francs de bénéfices en 1994, dont 45 millions pour Canal Plus), la filiale allemande Premiere piétine encore (300 millions de francs de pertes l'an dernier, dont un tiers pour Canal Plus).

Faute d'un marketing adéquat, Premiere a obéré fortement, en 1994, les résultats du groupe Canal Plus. Après la prise de conscience de la stagnation de l'audience en septembre 1994 au sein de la direction allemande de la chaîne, une politique de recrutement plus dynamique s'est mise en place : 6 000 à 7 000 nouveaux abonnés sont conquis par semaine. Première devrait donc approcher de l'équilibre cette année.

TENTATIVES ONÉREUSES

Quant à la Pologne, la chaîne ne devrait atteindre son point mort (350 000-400 000 aboooés) que d'ici trois à quatre ans et ne devenir réellement rentable qu'en 2000 – avec 500 000 abonnés. Entre-temps, près de 100 millions de francs auront été investis dans l'extension du réseau hertzien, la conquête des abonnés et les dépenses de programmation.

Cette politique d'expansion tous azimuths de Canal Plus a son talon d'Achille : les programmes. Rien ne sert de bâtir des « tuyaux » cinéma-sports si les films – et notamment les films américains – font défaut. Canal Plus a donc cherché très tôt à sécuriser son approvisionnement. Ainsi, une participation de 5 % dans le capital du producteur indépendant Carolco a été prise en juin 1990 (17 % aujourd'hui). Le Studio Canal Plus a été créé en décembre de la même année, ainsi qu'Héxagon, une filiale hollywoodienne du Studio... Soit autant de tentatives – onéreuses – de produire des films américains aux Etats-Unis pour les chaînes cryptées d'Europe.

Le retrait de Canal Plus, la semaine dernière, du conseil d'administration de Carolco marque donc la fin d'une époque et la ferme détermination du groupe français de ne plus vouloir jouer un rôle *via* la société de production dirigée par Mario Kassar. Les difficultés rencontrées par ce dernier sur ses différents projets (*Crusades*, avec Arnold Schwarzeoegger, dont le tournage a été stoppé pour cause de dépassement de devis ; *Cut Throat Island*, initialement prévu avec Michael Douglas et qui s'est finalement tourné avec Matthew Modine) ont incité Le Studio Canal Plus à faire une croix sur cet investissement.

L'entreprise a accusé une perte de 203 millions de francs en 1994 (dont 120 millions pour Carolco) et Le Studio a reçu pour consigne de recentrer ses activités sur l'Europe. Carolco échappera-t-il au dépôt de bilan ? La question ne se pose plus en ces termes pour Canal Plus : si le pire se produit, la chaîne est toutefois en place pour récupérer sa part des actifs Carolco.

Yves Mamou

■ TÉLÉVISION : France 2 invite les femmes des candidats à l'élection présidentielle. Pendant deux semaines, depuis le lundi 27 mars, France 2 reçoit les épouses des candidats dans son journal de 13 heures. Après Mme Jospin, épouse du candidat du PS, qui a inauguré la formule lundi 27 mars, Mme de Villiers, épouse du candidat du « Mouvement pour la France », sera l'invitée de l'édition du jeudi 30 mars.

■ MAGAZINE : « L'Actualité religieuse dans le monde », mensuel du groupe Malesherbes Publications (*La Vie*, *Télérama*, etc.), change sa formule et allège son titre, devenu simplement *L'Actualité religieuse*. Ce périodique a quasiment doublé sa diffusion depuis cinq ans, atteignant 28 000 exemplaires. Avec davantage de couleurs, une pagination renforcée, de nouvelles signatures et une meilleure prise en compte de la diversité des confessions, *L'Actualité religieuse* consacre le premier oumèro de sa nouvelle formule aux francs-maçons et publie un hors-série sur la papauté. Pour tout renseignement : 163, boulevard Malesherbes. Paris Cedex 17.

■ MUSIQUE : le mensuel de musique rock *Best* cesse sa parution ce mois-ci, après 306 numéros. En location gérance depuis un an aux éditions Médéric, après avoir été mis en cessation de paiements en 1993, *Best* o'a pas pu résister à l'effondremeot de ses ventes (37 000 exemplaires, au lieu de 61 000 en 1992) et au recul de ses recettes publicitaires. Best avait été lancé en mai 1968, deux ans après son aîné *Rock and Folk*. *Best* avait pris le parti de défendre et de promouvoir le rock, et notamment les jeunes groupes français.

■ RADIO : le groupe NRJ, dont le chiffre d'affaires est passé de 430 à 560 millions de francs de 1993 à 1994 (+ 30 %), a vu dans le même temps son bénéfice net progresser de 19 % (132 millions de francs contre 111 millions de francs).

MERCREDI 29 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.25 Série : *La Croisière Foll'amour.*
17.55 Sport : Football. Eliminatoires Euro 96 : Israël-France en direct de Tel-Aviv ; 18.45, Mi-temps ; 19.00, 2e période.
19.50 *Le Bébête Show* (et 1.30).
20.00 Journal, la Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Mais comment font-ils ? Magazine présenté par Alexandre Baléud et Marie Mentuir. *Un divertissement dont la devise est d'exciter la curiosité.*
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Sidaction : un an après. *Etat des lieux et bilan par rapport aux objectifs fixés.*
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Claude Seys, président de la MAAF.
0.35 Les Archives fabuleuses de l'armée française. La Grande Guerre ; 1914-1916. Documentaire de Patrick Jeudy, texte d'Alain Decaux.
1.35 Journal et Météo.
1.50 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.00) ; 2.40 TF1 nuit (et 3.45, 4.20) ; 2.50, Histoire des inventions ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.30, Intrigues ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.45 Téléfilm : Les Malheurs du juge. De Marcello Fondato.
15.25 *Chalu Maureen.*
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Série : L'Instit. Aimer par cœur, de Pierre Lary, avec Gérard Klein, Laurence Masliah.
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai tué sans le vouloir.
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit. Invités : Joël de Rosnay, Gérard Lucotte, Jean Clottes, Julia O'Folain, Yann Moulier, ; Chroniques de Jean-François Kahn, Marie-Odile de Monchicourt ; Musique : Festival des arts baroques.
1.35 Programmes de nuit. *Histoires courtes* : Des journées peu ordinaires, de Bruno Bontzolakis avec Yvan Kolnik, Anne-Marie Cappelliez, Chad Chenouga ; 2.30, Emissions religieuses (rediff.) ; 4.00, 24 heures d'info ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5. 45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Téléfilm : On recherche la femme du Sundance. De Lee Philips.
15.30 Série : *Magnum.*
16.25 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Chauffeur de l'autocar*, de Gérard Pussey et Philippe Dumas.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 La Marche du siècle. Invité : Jacques Chirac.
22.30 Météo et Journal.
23.05 *Un siècle d'écrivains.* Présenté par Bernard Rapp. Jean Giono, de Claude Santelli. *L'univers d'un « voyageur immobile » qui n'a guère quitté Manosque.*
23.55 Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Une tribu sous les nuages (rediff.). *Chez les Momina, les Kain et les Korowai, tribus qui vivent dans la province indonésienne d'Irian Jaya.*
1.00 Musique Graffiti. Concerto pour violon et orchestre nº 3, de Dvorak, par Malin Broman, violon, l'Orchestre de l'Eurovision (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 *Six minutes* première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 *Six minutes d'informations*, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6. *Castors : gêneurs ou bienfaiteurs ?*

20.45 Téléfilm : Un amour de banquier. De Ian Toynton.
22.25 Téléfilm : Bahamas Connection. De Tom Wright, avec Chad Everett, Dennis Boutsikaris. *Un trafiquant notoire de drogue nargue la police en lui échappant chaque fois grâce à ses bateaux ultra-rapides.*
0.05 Série : Emotions.
0.35 Magazine : Mode 6. Spécial Thierry Mugler.
2.30 Rediffusions. Sports et découverte (4) ; 3.25, Iso Lo ; 4.20, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Castors des Rocheuses. *De Jim Dutcher.*
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Mort en vente libre. De John David Coles.
16.45 *Sport* : Basket-ball américain. Match de la NBA : New York Knicks-Chicago Bulls. *Le retour de Michael Jordan au basket a été vécu comme une révolution aux Etats-Unis.*
18.05 Canaille peluche. *Crocs malins.*
En clair jusqu'à 21.00
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Julien Clerc.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Intimes Confessions. □ Film américain de Christopher Crowe (1992).
22.35 *Flash d'informations.*
22.45 Cinéma : Profil bas. □ Film français de Claude Zidi (1993).
0.35 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle, Les Prisons. ■■ Film français de Jacques Rivette (1993, 169 *min*).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Le SAMU social.
14.00 L'Aventure polaire. Aventures dans l'Arctique, de Paul Emile Victor (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allo ! la Terre ; Les Grandes inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin ; Rosty Plays Cupid (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. Retour à la mer.
18.30 Le Monde des animaux. Les charognards.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les pompiers de Paris. Qui sont-ils ? *Une journée typique...*
19.30 Dans le labyrinthe de la forêt amazonienne.
20.20 Le Dessous des cartes. Somalie 1995.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Négociations au sommet [3/3]. La Fin de la guerre froide. *Les rencontres au sommet entre l'ex-URSS et les pays occidentaux depuis la chute du mur de Berlin jusqu'à la réunification allemande.*
21.40 ▶ Musica : Hommage à Pierre Boulez.
21.41 Entretien : Pierre Boulez, chef d'orchestre. De C. Gilly et C. Labrande.
21.55 Comment vivre sans inconnu devant soi ? De Jean-Claude Piroué.
22.55 La Première Sonate pour piano de Pierre Boulez. Avec Pierre-Laurent Aimard (piano) et l'Ensemble InterContemporain.
23.25 Documentaire : Opus. De Mildred Clary. *L'Histoire du soldat, d'Igor Stravinsky et C.F. Ramuz.* Avec Didier Sandre (récitant), les voix d'Alexandre Arbatt et Jean-Luc Bideau, l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez.
0.20 Le Mandarin merveilleux. De Béla Bartók. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez.
1.00 Velvet Jungle (rediff.).
2.15 Série : Johnny Staccato. 12. Le Casse du Père Noël (v.o., rediff., 24 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. *Invité : Alexandre Arcady.* 21.00 *Temps* présent. 21.55 Météo internationale. 22.00 *Journal* de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. Avec Eric Brsebois, Patrice Godin, Denis Bernard. 23.30 Bas les masques. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 *Tayarra : chamelle du* désert. De Christophe Moold. 20.30 Jeunesse *et homosexualité. De David Adkin.* 21.50 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 22.15 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [1/3]. Otages du destin. 23.05 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du *comstock* : *Virginia City*. 23.55 *L'Enfance*. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [2/7]. Une manière de parler. 0.55 Les Hommes du pétrole. De Christopher Jeans [7/8]. La Boîte d'Amadou (55 *min*).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Archives 20.00 Aux arts et cætera (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Les Vamps Story. De Jimmy Levy. 0.35 Concert : Suede (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 22.00 Chronique de mon canapé. 22.05 Série : Seinfeld. Le Coiffeur. 22.30 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.55 Nonante. 23.55 Série : Dream On. Take Two Tablets and Get Me to Mont Sinaï. 0.20 Série : New York Police Blues (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Super Jaimie. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 *Série : Les deux font la loi.* 20.45 Série : L'Age de cristal. Episode pilote (et 0.20). 22.00 Série : Mission impossible. 22.45 Série : Code Quantum. Concert hard rock. 23.35 Série : Equalizer. Le Silence (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). *20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM* découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 21.30 F1 « Grand Prix » Magazine. Résumé. Le Grand Prix du Brésil. 22.00 Motors. 23.00 Football. Euro 96 : qualifications. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 La mort frappe trois fois. ■ *Film américain de Paul Henreid* (1964, N., v.o.). 20.30 Sea Fury. ■ Film *britannique de Cyril Raker Endfield* (1958, N., v.o.). 22.05 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N.). 23.20 L'Homme aux lunettes d'écaille. ■■ Film américain de Douglas Sirk (1947, N., v.o.). 0.55 Le Couple invisible. ■■ Film américain de Norman McLeod (1937, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 *Deux minutes de* soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). 20.30 Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). 22.10 Le Dossier 51. ■■■ Film français de Michel Deville (1978). 0.00 Fortune Cookie. 0.20 Toiles d'arménie. 0.55 Carolyn's Fever (75 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 *Antipodes*. De l'Algérie au féminin. Avec Edmonde Charles-Roux (Nomade j'étais, biographie d'Isabelle Eberhart), Assia Djebar (Vaste est la prison), Mohamed Kacimi, Benjamin Stora. 21.28 Poésie sur parole. Les Théorèmes poétiques, avec Basarab Nicolescu (3). 21.30 Correspondances. *Des nouvelles de la Belgique*, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Bernard Debroux, metteur en scène. 22.40 Les Nuits magnétiques. La *question du double. 0.05 Du jour au lendemain.* Marie-Laure Bernadac (Louise Bourgeois). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 23 février, au Musée d'Orsay, par le quatuor Debussy : Quatuor à cordes op. 48, d'Onslow ; Quintette pour piano et cordes op. 14, de Saint-Saëns, Jean-Efflam Bavouzet, piano. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Meeres Stille D 216, Ganymed D 544, *Wandrers Nachtlied II D 768*, Musensohn, D 764, Suleika I D 720, Suleika II D 717, Erlkönig D 328, de Schubert. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! *Génération Boulez. 3 Selbstporträt mir Reich* und Riley (und Chopin ist auch dabei), de Ligeti, Antonio Ballista et Bruno Canino, pianos ; Quatuor à cordes nº2, de Philippot, par le quatuor Enesco. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson K 452, de Mozart, Alfred Brendel, *piano*, *Heinz Holliger, hautbois*, Eduard Brunner, clarinette, Hermann Baumann, cor, Klaus Thunemann, basson ; Sonate pour violon et piano nº1 op. 13, de Fauré, Gérard Poulet, violon, Noël Lee, piano. 0.00 Jazz vivant. Le *quartette du saxophoniste Jacques Di Donato* au Festival Banlieues bleues ; Le quintette du flûtiste Michel Edelin avec Jacques Di Donato à Radio-France, et avec la flûtiste Dave Valentin à La Rochelle. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Martine Aubry (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 *h 30* : *Philippe de Villiers* ; (« Le Grand Débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : comment la droite peut gérer son divorce ? », avec Hervé de Charette(« Objections »).

هكذا من الأصل

L'Inde dans les tourments du siècle

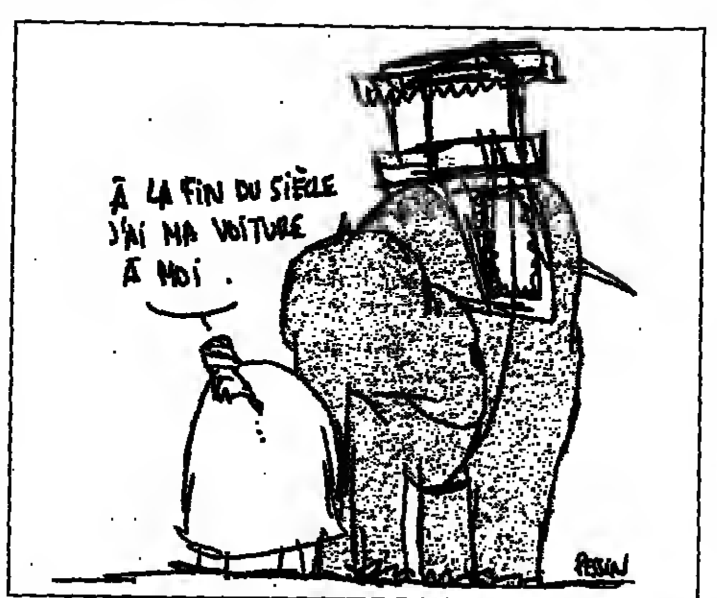
Le second volet du documentaire réalisé par Amal Mandagaran montre les rebondissements permanents de l'histoire du sous-continent

NEW DELHI
de notre correspondant

Un long et lent travelling, l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi conduit lui-même sa voiture vers l'aéroport de Delhi, d'où il va s'envoler vers le sud pour continuer une épuisante campagne électorale qui devrait déboucher sur sa réélectioo procbaine. Cet homme détendo qui écoute une cassette de Miles Davis roule vers son destin. Le lendemaio, il est tué par un kamikaze dans un attentat à la bombe...

Entre ces deux scènes, s'est écoulé un siècle d'histoire indienne. Un siècle de tourments, de bruits et de fureur qui, pour la première fois et d'une manière assez plausible, a été rassemblé dans la violence et la beauté de l'image. Du *Raj* à Rajiv Gandhi, du mahatma Gandhi, qui rêvait de réconcilier hindous et musulmans, à la poussée do Parti nationaliste hindou de l'Inde contemporaine, du combat pour l'indépendance à la partition et à la guerre indo-pakistanaise, Amal Mandagaran bajaie ce siècle sous-continental ao rythme étourdissant d'une histoire à rebondissements permanents.

Pour fixer *Les Tourments du siècle*, ce réalisateur, qui voyage en Iode depuis vingt ans, a visionné quelque quatre cents heures d'images tournées, des documentaires, des films et des reportages télévisés. Après avoir sélectionné une soixantaine d'heures, il a reconstitué une cbronologie, choisissant ce qui pouvait être le plus significatif et s'efforçant de ne pas faire d'impasse. La tâche était ardue : de nombreuses images, souveot inédites, ayant été troovées par Amal Mandagaran au terme d'une longue recherche dans les arcbives des gouvernements iodien et pakistanais.



Au vu de l'état des relations indo-pakistanaises, il n'était pas aisé d'équilibrer les points de vue et d'éviter de sombrer dans la partialité historique. La collaboration de deux spécialistes de l'Inde, chargés de recherche ao CNRS, Christophe Jaffrelot et Max Zios, aura été précieose poor replacer les images dans leur contexte.

La deuxième difficulté se situait dans le choix même de ces images. Le plus spectacolaire n'est pas forcément le plus pertinent. Ainsi, la destruction de la mosquée Ayodha, le 6 décembre 1992, par des dizaines de milliers de fanatiques indiens oe représente guère plus que quelques secondes du film. Et pour cause : les cameramen des maisons de productioo privées indiennes et des télévisions étrangères ont été pourchassés et menacés par des assaillants qui leur ont souveot cassé leurs appareils.

La première partie des *Tourments du siècle* a été diffusée la semaine dernière et s'arrêtait à la défaite électorale d'Indira Gandhi en 1977. Le second et dernier volet commence par le coup d'Etat du général pakistanais Zia Ul Haq. On y voit l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, menottes aux poignets, conduit en prison. Il sera exécuté en 1979. Dix ans plus tard, sa fille Benazir, arrive au pouvoir, en est éconduite par les militaires et appelle, dans un discours d'une rare violence, ses *« frères cachemiri »* à se rébeller ao prix du sang versé contre l'ennemi indien.

Après les violences au Pendjab, où sévissent les séparatistes sikhs, l'assassinat d'Indira Gandhi, de son fils Rajiv Gandhi, la guérilla musulmane au Cachemire, la montée des partis hindous de droite dans une Inde en pleine crise identitaire, ce siècle de tourments et de chaos se conclut sur une note d'espoir : une scène du bazar Chandri Chowk, dans la vieille Delhi, où s'affairent les « techniciens-réparateurs » de l'Inde moderne autour d'une pile de transistors et de télévisions, symboles de l'irrésistible poussée de la classe moyenne. En Inde, la pauvreté de beaucoup côtoie de plus en plus la richesse d'un grand nombre et la misère des bidonvilles n'empêche pas la croissance économique.

Bruno Philip

★ « Les dossiers de l'Histoire », seconde partie de *L'Inde, les tourments du siècle (1977-1994)*. France 3, jeudi 30 mars 23 h 40.

Nicolas et la péronnelle

par Agathe Logeart

LE DÉCOR est de velours rouge. Les gros projecteurs aux yeux d'insecte captivent la table où la dame de la nuit s'apprête à décortiquer sa victime. Les douze coups de minuit ont sonné depuis un bon bout de temps et les journalistes traditionnels sont démaquillés depuis belle lurette. C'est l'heure où Florence Belkacem s'emploie chaque mardi, sur TF 1, à vampiriser ses invités dans son émission intitulée *« Je suis venu vous dire... »*. Elle aiguise ses oeillades bleoes comme de petits couteaux. Ses dents cannibales brillent en laser. Ses batteries sont censées avoir été chargées à l'impertinence. Ses questions doivent être dopées à l'acide. L'empathie est l'inverse de sa méthode. Dans la famille intervioueuse, on a demandé la péronnelle : c'est elle.

On attendait avec curiosité sa rencontre avec Nicolas Bazire, qui fut, dit-elle, le plus jeune directeur de cabinet d'un premier ministre de toute l'histoire de la Vᵉ République. Aujourd'hui chef d'orchestre de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur, le jeune homme est d'ordinaire aussi discret que son bomonyme partenaire Sarkozy est télévisuellement omniprésent. Parfois, et bien rarement en vérité, il arrive que l'on aperçoive sa grande silhouette d'homme de l'ombre au détour d'un meeting, en train de vérifier l'alignement des chaises et l'emplacement des caméras. Le cœur battant des métamorphoses balladuriennes allait enfin se découvrir devant nous. On veilla donc, gourmand de découvrir *« le gamin le plus puissant de France »*, comme l'avait un moment baptisé *Le Nouvel Observateur*.

On vit un jeune homme lisse, au point d'en devenir glissant. La dame avait beau déployer charmes et sortilèges, il restait de glace. Très vite, le dialogue tourna court. On sentait bien qu'il se prêtait de mauvaise grâce à l'exercice, dépêché là en service commandé. Gai comme un bonnet de nuit, il apparaissait corseté, claquemuré, verrouillé par une langue de bois paralysante. La dame croyait-elle le gêner en l'opposant aux accusations de l'ex-juge Thierry Jean-Pierre, qui assure que Nicolas Bazire aurait été payé entre 1986 et 1988 par une association balladurienne baptisée « Pour le libéraliseme populaire », elle-même largement soutenue par de grands groupes industriels ? Il démentait, voilà tout. Croyait-elle l'asticoter en évoquant sa rencontre récente avec le président zaïrois Mobutu ? Il reconnaissait. Et alors ? Si on ne peut plus parler droits de l'homme avec un dictateur... La seule chose qu'il acceptait de dire sans qu'on le forçât est que, dans quatre semaines, son champion allait gagner. Ce fut le rare moment où on le vit sourire, fût-ce du coin des lèvres. Déconfite, la dame était bien obligée de reconnaître son échec : Nicolas Bazire était venu pour ne rien dire. On pensa que ça ne devait pas rigoler souveot au QG de campagne d'Edouard Balladur, et qu'à l'évidence tout le monde n'y a pas encore négocié le virage Doudou...

JEUDI 30 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55). Invité : Pascal Obispo.
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Série : Julie Lescaut. Week-end, de Marion Sarraut, avec Véronique Genest, Jérôme Anger. *Après la découverte d'un cadavre, Julie mène l'enquête sur un vidéo club très étrange.*
22.30 Magazine : Sans aucun doute. Les cartes bancaires ; Jusqu'où peut-on aller pour maigrir ?
0.50 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 1.50, TF1 nuit (et 3.35, 4.10) ; 2.00, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 4.20, Série : Côté Cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Auteuil.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.00).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.20). Invités : Frédéric François et Pascal Brunner.
19.50 America's Cup.
19.59 Journal.
20.20 Carnets de campagne.
20.55 Météo, Point route.

21.05 Magazine : Envoyé spécial. L'habit fait le moine ; Jeunesse à vendre ; Tae Kwon Do. *La dictature de l'image et de l'apparence. La jeunesse russe. En Corée, un sport et un art martial.*
22.50 Cinéma : Fatal Beauty. ■ Film américain de Tom Holland (1987).
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.05 Le Cercle de minuit. Invités : Arielle Dombasle, Raoul Ruiz, Rachid O, Annette Messager, Smaïn, Jacques Pomon ; Chronique de Jean-Claude Brisseau et Jacques Tiano ; Musique : Archi Shepp.
2.50 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.30, 24 heures d'info ; 4.50, Voltigeur du Mont-Blanc ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : André Gagnon, Jean-Claude Bouttier, Pierre Schott.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pierre Lazareff*, d'Yves Courrière.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Fanny. ■■■ Film français de Marc Allégret (1932).
23.05 Météo, Journal.
23.40 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. L'Inde, les Tourments du siècle (2/2). 1977-1994.
0.45 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open des Baléares.
1.15 Musique Graffiti. *Mouvements perpétuels*, de Poulenc, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Vu par Laurent Boyer.
20.10 Série : Madame et sa fille.
20.40 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1965 : on vote pour le président. *En octobre 1962, 61 % des Français se prononcent par référendum pour l'élection du président de la République au suffrage universel. En 1965, 85 % des Français se rendent aux urnes pour arbitrer le duel de Gaulle-Mitterrand.*

20.55 Cinéma : Enfants de salauds. ■ Film britannique d'André De Toth (1968).
23.00 Cinéma : Carnosaur. □ Film américain d'Adam Simon (1992).
0.25 Fréquenstar (et 3.25).
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.30, Venise, cité des doges ; 4.20, You Africa ; 5.15, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Je t'aime quand même. ■ Film français de Nina Companeez (1993).
15.15 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle. Les Prisons. ■■ Film français de Jacques Rivette (1994).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Les vingt ans de *Fluide Glacial*.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zero.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : D'une femme à l'autre. □ Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Made in America. ■ Film américain de Richard Benjamin (1992, v.o.).
0.05 Cinéma : Boxing Helena. □ Film américain de Jennifer Chambers Lynch (1992).
1.45 Série : Babylon 5. L'Attaque des Narns (1/22).
2.30 Surprises (30 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Aide sociale troisième âge.
14.00 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Yves Coppens.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Au fil des jours (rediff.) Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Howard Castle.
18.30 Le Monde des animaux. Carnassiers et végétariens.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Vingt-quatre heures dans la vie du député européen Daniel Cohn-Bendit.
19.30 Documentaire : Villa Sunset. De Paul Martinsen.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle ! Présentée par Daniel Leconte. Banlieues, guerre et paix.
20.45 Les Soldats de Dieu. D'Eric Pierrot et Khaled Melha.
21.35 Débat. Animé par Daniel Leconte, avec Martine Aubry, Hervé Mécheri, Nordine Zenatti, Mᵉ Arnaud Montebourg, Lotfi Belhassine, Barbara John, Farouk Sen, Adil Jazouli, Mimouna, Soheib Bencheikh, Louisa Larabi, Nadia Samir, Patrick Weill, Malik Chibane.
22.05 Les Lumières de la zone. De Tewfik Farès et Mouloud Mimoun.
23.00 Débat. *Politique d'intégration et/ou d'assimilation. Les chances à l'école sont-elles égales ?*
23.35 Le Cotton Club au Ritz. De Nigel Finch.
0.40 Johnny Hallyday All Access. Chronique d'une tournée. De Claude Ventura (rediff, 120 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Seins de glace. ■ Film français de Georges Lautner (1974). Avec Claude Brasseur. 21.45 Court métrage. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Marche du siècle. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.05 La Télévision en otage. De Jean-Marc Seban et Claire Emzen. 20.00 BO : Special X. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk [6/65]. Navires de guerre. 21.20 Tayarra : chamelle du desert. De Christophe Moold. 22.15 Jeunesse et homosexualité. De David Adkin. 23.35 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 0.00 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes (1/3). Otages du destin. 0.50 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du comstock : Virginia City (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 Indiscrétions. ■■ Film américain de George Cukor (1940, N., v.o.). 23.20 Concert : Les Quatre Saisons. Enregistré en 1984. 0.45 Concert : Carla Bley Sextet. Enregistré au Festival de Terrasa (Espagne) en 1987 (65 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.50, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville : Nairobi ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Suivez-moi jeune homme. □ Film français de Guy Lefranc (1958, N.). Avec Dany Robin. 21.25 Série : Seinfeld. 21.55 Road Test. 22.10 Chronique du front. 22.15 Hair. ■■ Film américain de Milos Forman (1979, v.o.). 0.20 Souvenir : Quatre temps (65 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Prime de risques. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Y'a débat (et 0.00). 22.00 MCM Rock Legends. Duran Duran. 23.00 Radio mag. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Sport de combat. Arts martiaux : compétition de nunchaku. 21.00 Catch. 22.00 Football. Euro 96. 0.00 Golf. Le Toshiba Senior Classic. 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Sea Fury. ■ Film britannique de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o.). 20.30 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N.). 21.45 Tarzan et la femme-léopard. ■ Film américain de Kurt Neumann (1946, N., v.o.). 22.55 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). 0.20 La mort frappe trois fois. ■ Film américain de Paul Henreid (1964, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Léviathan. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1988). 20.30 La Patrouille infernale. ■ Film américain de Stuart Heisler (1954). 21.55 Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). Avec Sandrine Bonnaire. 23.30 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976). 1.00 Le Bazar de Ciné-Cinémas (45 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 4. Le scat dans le jazz français. 20.30 Fiction. Terre des Maures, de Catherine Zambon. 21.28 Poésie sur parole. Les théorèmes poétiques, avec Basarab Nicolescu (4). 21.32 Profils perdus. Le cinéma a cent ans. Lumière, père et fils (1840-1954). 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 3. Allons jouer dans les tombeaux. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Bénichou (Selon Mallarmé). 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le combat des femmes albanaises ; 1.59, Le Procès de Jeanne, de Dominique Gérard ; 3.25, Les coulisses du théâtre en France, par Jean-Louis Barrault ; 3.56, Jean Tortel (2) ; 6.07, Marc Riboud (Angkor. Sérénité bouddhique) ; 6.36, L'Œuf de Colomb ; 6.46, Un été brésilien.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti : Symphonie nº 41 Jupiter, de Mozart ; Symphonie nº 8, de Dvorak. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Œuvres de Schubert : Der Morgenkuss nach einem Ball D 264, Ins stille Land D 403, Im Freien D 880, Am Fenster D 878, Sehnsucht D 879, Der blinde Knab D 833. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. Cantate pour elle pour soprano, harpe et bande magnétique, de Malec, Françoise Kubler, soprano, Frédérique Garnier, harpe ; Ikhoor pour trio à cordes, de Xenakis, par les membres du quatuor Arditti. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Ives, Chopin. 0.00 Tapage nocturne. Gaumont, cent ans d'histoire du cinéma. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

Radio J, 7 h 15 : Nicolas Sarkozy.

RMC, 8 h 15 : Charles Fiterman (« Crible »).

Europe 1, 18 heures : « Derrière les candidats, les hommes » : portrait de Robert Hue (« Découvertes »).

RMC, 18 h 30 : Philippe de Villiers, « Forum » : (« RMC-L'Express »).

O'FM, 99.9 19 heures. Bernard Bosson, « Le Grand'O » (« O'FM-La Croix »).

France Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : Les atouts de la gauche » avec Lionel Jospin (« Objections »).

Le Monde

JEUDI 30 MARS 1995

D'humour chagrin

par Pierre Georges

ET LE DROIT imprescriptible à la morosité ? Soyons d'humeur morose, chagrine même, comme cette heure d'été à l'arrière-goût d'hiver. Soyons ronchon, mal luné, frappé au cœur et au réveil-matin par cette désespérance molle et glauque, ces frimas qui n'annoncent pas des lendemains radieux.

Les journalistes qui sont des gens comme les autres, et plutôt pires que les autres, sont hommes et femmes à ne pas sortir sans parapluie, ni clichés. Dès l'aube qui n'en est plus une – car depuis dimanche les remonte-pendules, les frénétiques de l'économie d'énergie nous ont volé le jour levant comme d'autres nous privent d'air –, dès l'aube donc, la nouvelle est tombée : jeudi sera noir, *socialement noir, obscurément* et définitivement noir !

Noir comme un jour sans transport en commun. Ni trains, ni bus, ni métro, ni avions. Sauf les quelques qui passeront entre les gouttes sociales et la neige fondue. Nous ne nous transporterons donc pas en commun, rendus ainsi à notre humaine condition, *pedibus cum jambis*, dans la foule solitaire. Nous marcherons à l'ombre, des lampadaires. Ou au pas des embouteillages. Nous essaierons de rallier par quelque moyen de fortune le lieu de nos activités ludiques et de mériter salaire, pour ceux qui en ont un et pour ceux qui en voudraient un meilleur.

Il nous faudra choisir. Aller en crabe, et de la même humeur, affronter ce jeudi noir. Ou rester sous la couette, en attendant que grèves se passent. Ce qui serait assez tentant, comme toute chose prohibée, délicieuse tentation d'un jeudi-couette. Faire la grève des allongés, bien au chaud, pas bouger. Le droit imprescriptible à la paresse ! Prendre mollement des nouvelles des nouvelles et du temps, et tirer des plans baroques sur l'avenir électif.

Nos patrons qui, eux, sont d'humeur conciliante ces temps-ci, et promettent augmentations avant *même qu'on ne les y obligent*, n'y verraient que du feu, que du bleu. Ils ne diraient rien. En tout cas rien de désagréable. Machin n'est pas là ? Diable, diable, bien sûr, pauvre. Tiens, je vais l'augmenter ! Ainsi iraient les choses, au monde des jeudis-couettes, au monde merveilleux des patrons-poules et des salariés-plumes.

Au lieu de quoi, il ne nous restera que nos yeux pour pleurer et nos pieds pour marcher au plus noir de ce jeudi noir. Sans même voir l'essentiel, que les hirondelles sont arrivées, prodigues et frigorifiées, déjà à l'heure de printemps, dans leur égarement migratoire. Sans même penser que le meilleur est à venir, cette élection qui s'annonce sous les meilleurs auspices, à donner envie elle-aussi de voter sous la couette. Comme s'y emploient d'ailleurs quelques-uns des grands barons socialistes qui furent aux affaires et font non-campagne avec une détermination sans égale.

Soyons d'humeur morose. Ou d'humour chagrin, au sens où l'entendait Shakespeare, qui le définissait comme *« une plaisanterie avec un air triste »*. Faisons de ce jeudi noir un concentré tragi-comique de nos malheurs ordinaires, de nos illusions rassies, de nos espoirs sans trop d'espoir en la semaine des quatre jeudis. Et puis patientons. Sous les jeudis, la plage !

Le nombre de personnes sans emploi a baissé d'environ dix mille en février

QU'IL EST DIFFICILE de tenir sa langue quand il faut garder pour soi une nouvelle baisse du chômage ! Le ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément, n'y a pas tenu. Il a annoncé, mardi 28 mars, au cours d'un meeting de soutien à Edouard Balladur, que la France comptait *« entre dix mille et quinze mille chômeurs de moins »* à la fin du mois de février. Quelques heures auparavant, le premier ministre avait déclaré, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), que le résultat du mois dernier ne serait *« pas mauvais »*. Le chiffre officiel ne devait être rendu public que jeudi 30 mars, mais diverses sources indiquent qu'il sera en fait plus proche de dix *mille que de quinze mille*.

Depuis octobre, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 50 000. Si la tendance est bien orientée, elle reste très molle au regard des 3,3 millions de personnes inscrites à l'ANPE. Les prévisions de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), publiées mardi, illustrent ce manque de dynamisme. La très légère amélioration constatée l'an dernier (+ 0,5 %) *« se poursuivra cette année »*, en particulier grâce au recrutement de jeunes diplômés, note l'APEC. Mais *« ce ne sont pas des bouleversements colossaux qui redessinent complètement le paysage »*, note Jean Prével, directeur-adjoint de l'APEC.

Les candidats à l'Elysée savent que la croissance (+ 3,5 % en rythme annuel au premier semestre 1995) ne permettra pas, à elle seule, de faire reculer le chômage. Pour « doper » l'emploi, Edouard Balladur et Jacques Chirac estiment qu'il faut diminuer de manière importante le coût du travail, notamment sur les emplois peu qualifiés, et promouvoir le temps partiel. Lionel Jospin, lui, insiste davantage sur le passage de trente-neuf à trente-sept heures de la durée hebdomadaire du travail, affirmant qu'il faudrait même *« aller vers les trente-cinq heures pendant le quinquennat »* pour réduire de manière significative le nombre de demandeurs d'emploi.

Une réduction *« importante et négociée »* du temps de travail est *« sans doute la seule évolution qui soit susceptible d'accroître de façon significative le contenu en emploi de la croissance »*, confirme Pierre-Alain Muet, directeur du département d'économétrie de l'Observatoire français des conjonctures économiques (*Le Monde* du 28 mars). Selon une simulation de l'OFCE (*La Tribune Desfossés* du 29 mars), l'économie française créera, à législation inchangée, deux cent quarante mille emplois par an en 1996 et 1997. Avec un accroissement de la population active de cent quatre-vingt-dix mille chaque année, le nombre de chômeurs ne baisserait que d'environ *cent mille durant* ces deux ans.

L'OFCE estime que le passage *aux trente-sept* heures hebdomadaires en 1997 proposé par le candidat socialiste permettrait de porter à environ quatre cent quarante mille par an le nombre de créations d'emplois. Même si l'amélioration de la situation économique attirait deux cent quarante mille à deux cent soixante-dix mille personnes sur le marché du travail en 1996 et autant en 1997, la baisse totale du chômage pourrait être de trois cent cinquante à quatre cent mille sur *ces deux années* (contre cent mille sans baisse de la durée du travail).

Toutefois, Pierre-Alain Muet souligne qu'une *« une impulsion à l'échelle nationale »* est nécessaire pour atteindre cet objectif. A lire ces conclusions, on a le sentiment que le premier ministre-candidat, qui s'est fixé comme objectif de réduire le nombre de chômeurs de deux cent mille par an pendant cinq ans, ne s'est pas donné les *moyens* de son ambition.

Jean-Michel Bezat

Une société immobilière consent à Jacques Chirac un loyer avantageux pour un pavillon rue du Bac

UNE TRANSACTION immobilière réalisée récemment sur un immeuble parisien met en cause directement Jacques Chirac et une société d'économie mixte municipale. C'est ce que révèle *Le Canard Enchaîné* dans son édition du mercredi 29 mars. Selon l'hebdomadaire un pavillon de deux étages situé rue du Bac (7e) a été acheté en 1989 par la Société financière et immobilière La Rochefoucault (SFIR) au prix de 12 millions de francs. Or depuis 1977 la famille Chirac est locataire du rez-de-chaussée de cet immeuble tranquille, blotti au fond d'une cour privée. Elle y occupe 189 m², plus des caves et une chambre de bonne, et profite d'un jardin privatif de plus de 500 m². Son loyer, revalorisé chaque année en fonction des prix de la construction, est actuellement de 11 000 francs par mois et ses charges de 1200 francs.

D'autre part, la SFIR, qui paraît *avoir été spécialement créée* pour acheter ce local, se trouve être une *filiale de la Société de gérance* d'immeubles municipaux (SGIM) dont la Ville de Paris détient 39,7 % des parts, le reste étant entre les mains de la Francarep contrôlée par la famille Rothschild. Constituée en 1931, la SGIM gère 8 500 appartements appartenant à la municipalité parisienne parmi lesquels plusieurs milliers d'HLM et quelques centaines d'appartements cossus situés notamment entre le boulevard Saint-Germain et la Seine, dans le sixième arrondissement. Son président directeur général est Gérard Cocrelle, ancien élève de l'ENA, membre de la Cour des Comptes, qui, de 1967 à 1970, fut conseiller technique auprès de *plusieurs ministres gaullistes*. M. Cocrelle préside également la SFIR. Dans le conseil d'administration de la SGIM figurent quatre élus parisiens (trois RPR et un UDF).

Le Canard Enchaîné laisse entendre que le maire de Paris aurait *usé de son influence pour que la* SGIM (qui jusqu'ici n'aurait *possédé aucun immeuble en propre*) achète le pavillon et continue à consentir à ses occupants un loyer particulièrement avantageux.

Dans un communiqué diffusé mardi 28 mars par l'AFP, Jacques Chirac confirme qu'il est toujours locataire du pavillon de la rue de Bac mais il *« dément formellement les allégations du* Canard Enchaîné ». Il affirme qu'il *« n'a pris aucune part dans cette transaction et se réserve de donner une suite judiciaire »* à cette affaire. De son côté, la SGIM indique, dans un communiqué diffusé par l'AFP, que M. Chirac est resté complètement *étranger à l'achat du pavillon de la* rue du Bac.

Marc Ambroise-Rendu

L'hommage de M. Mitterrand à Ernst Jünger

LE QUOTIDIEN *Frankfurter Allgemeine Zeitung* publie, mercredi 29 mars, un hommage de François Mitterrand à Ernst Jünger à l'occasion du centième anniversaire de celui-ci *(lire page 17)*. Le président qui est un admirateur et un bon connaisseur de l'œuvre d'Ernst Jünger, dont il peut réciter par cœur des passages, a rencontré plusieurs fois l'écrivain dans sa retraite de Wilflingen, dans le Bade-Wurtemberg.

« Voici un homme libre, écrit le président de la République. *Mêlé, jusqu'à risquer sa vie, aux fureurs* du *siècle, il se tient* à l'écart de *ses passions. (...) Peu d'œuvres sont plus diverses, peu d'esprits plus mobiles. Héritière de Gœthe,* d'*Hölderlin, de Nietzsche mais aussi de Stendhal, la pensée de Jünger conjugue les richesses des Lumières et celles du romantisme, la rigueur des unes, la générosité des autres.*

» Elle défie les modes et s'attire les querelles. Les amateurs de systèmes n'y apaisent point leurs nostalgies.

» La vérité s'y cherche comme un équilibre au sein de forces contraires. Entre adhésion et résistance, respect du réel et refus des fatalités, Jünger dessine l'espace de la liberté humaine et de ses vrais combats (...).

» Nous avons causé de tout cela lors de trop brèves rencontres. L'homme qui me faisait face frappait par son allure. Elle est d'un Romain, altière et simple, inaltérable.

» Je le salue et lui présente mes vœux pour un centième anniversaire dans la paix. Mais je le sais : la paix et lui s'appartiennent depuis longtemps. »

DANS LA PRESSE

Les conflits sociaux

LA TRIBUNE DESFOSSÉS

En affichant publiquement ses divisions sur ce sujet brûlant, le front patronal a contribué à réduire sa marge de manœuvre. Une simple évaluation du rapport – très inégal – des parties en présence souligne le risque d'une épreuve de force au moment où la société française en a le moins besoin. Dans le camp de la France laborieuse se côtoient les organisations syndicales – normal –, les principaux candidats à l'élection présidentielle – plus ou moins sincères mais convaincus que cela ne peut pas desservir leur ambition –, mais aussi – surprise ! – le nouveau président du CNPF (...). En refusant de suivre cet exemple, les entreprises qui le peuvent assument aujourd'hui la responsabilité d'un printemps électoral chaud.

Pascal Aubert

L'HUMANITÉ

A partir de ce soir, les cheminots, les travailleurs de la RATP (...) vont se fier à leurs luttes pour obtenir les augmentations de salaires et les emplois dont la société française a immédiatement besoin. Un mouvement social d'une force jamais atteinte à quatre semaines d'une élection présidentielle prend corps. L'une des conditions pour qu'il gagne, c'est que l'exigence d'une autre utilisation de l'argent, la volonté de construire une société où l'argent n'écrase pas les hommmes, s'expriment de la façon la plus visible et la plus forte possible.

Arnaud Spire

FRANCE-INTER

On s'apercevra peut-être que les politiques ont joué avec le feu en signant des traites pendant cette campagne présidentielle. Ils ont ouvert une boîte de Pandore. Les syndicats risquent d'être débordés par leurs bases. Le président élu, lui, quel qu'il soit, devra payer les factures. Elles risquent maintenant d'être salées.

Jean-Marc Sylvestre

LA CHAINE INFO

La seule certitude qu'ont [les électeurs], au regard des résultats dispensés par les entreprises et à l'annonce des indices fièrement revendiqués par le gouvernement, est que la situation est meilleure qu'elle ne paraissait hier et qu'il y a du grain à prendre. Plutôt que d'attendre demain un hypothétique « tu l'auras », ils préfèrent tenir dès aujourd'hui leur part de ce mieux disant-économique. Ainsi, à l'inverse de ce qui s'est produit dans le passé, le fameux troisième tour social précède en quelque manière les deux tours présidentiels.

Pierre-Luc Séguillon

Ariane place en orbite un quatrième satellite brésilien

PRÈS DE QUATRE MOIS après son septième échec, le 1er décembre 1994, la fusée européenne Ariane a renoué avec le succès en mettant sur orbite à 23 h 14 min 19 s, le 28 mars, une semaine après la date initialement prévue, deux satellites, Hot Bird-1 et Brasilsat-B2. Ce dernier est le quatrième satellite de télécommunication brésilien mis sur orbite par la fusée européenne.

Le premier, Brasilsat-A1, avait été lancé il y a dix ans, pour se substituer aux satellites américains qui avaient permis une couverture presque totale d'un pays dix-sept fois plus vaste que la France, dont certaines zones restaient inaccessibles par voix hertzienne ou par câble. Le nouveau satellite a été fabriqué par l'américain Hughes Aircraft et est assuré à hauteur de 125 millions de dollars (625 millions de francs). Il comporte 29 canaux (transmission de données et de programmes de télévision, liaisons téléphoniques et télex), dont un sur la bande militaire, et remplacera Brasilsat-A2, qui, lancé en 1986, finira de réémettre en 1997.

Le maillage satellitaire n'a permis jusqu'à présent qu'à une minorité de Brésiliens d'accéder au système de télécommunication. Pour 160 millions d'habitants, on compte seulement 25 millions de téléviseurs, dont 10 millions sont dotés d'une antenne satellite, et 2 millions à peine d'un magnétoscope. Le téléphone, lui, n'a été raccordé que dans 8 % des foyers. Cette situation peut paraître paradoxale, comparée à l'offre médiatique pléthorique du Brésil : 28 chaînes nationales, en grande majorité privées, auxquelles s'ajoutent les chaînes étrangères diffusées par des satellites Intelsat, mais le pouvoir d'achat de la grande majorité de la population ne lui permet pas de s'équiper.

H. M.

Algérie : le chef présumé du GIA aurait été tué

CITANT des *« sources informées »*, le quotidien francophone *El Watan*, généralement bien introduit auprès des services de sécurité, a indiqué, dans son édition du mercredi 29 mars, que le chef présumé du Groupe islamique armé (GIA), Djamel Zitouni, alias Abou Abderrahmane, aurait été tué, lors d'une des récentes offensives militaires menées contre les maquis islamistes.

Ce sont des membres du GIA qui avaient pris en otage, le 24 décembre 1994, sur l'aéroport d'Alger, les passagers d'un Airbus d'Air France. C'est également au GIA qu'ont été attribués les diktats intégristes à l'encontre des femmes, sommées de porter le *hidjab* (voile) sous peine de mort, ou menaçant les élèves et les enseignants « coupables » de reprendre les cours.

La mort de Djamel Zitouni, si tant est qu'elle puisse être confirmée, ne devrait pas changer fondamentalement le cours des choses. Plusieurs combattants islamistes se sont succédés à la tête du GIA, abattus les uns après les autres, durant ces deux dernières années. La durée de vie d'un chef du GIA n'excède généralement pas les six à huit mois. Parmi les plus célèbres d'entre eux, figurent Chérif Gousmi, alias Abou Abdallah Ahmed, tué en septembre 1994, et Djaffar El Afghani, tué en février de la même année.

C. S.

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le mercredi 29 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE *DES PLACES ASIATIQUES*

Tokyo Nikkei	16681,70	+3,64	−16,53
Honk Kong Index	8827,93	+1,62	+7,77

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE *DES PLACES EUROPÉENNES*

	Cours au 28/03	Var. en % 27/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1837,19	+0,06	−2,34
Londres FT 100	3128,30	−0,68	+2,04
Zurich	1191,78	−0,77	−3,91
Milan MIS 30	956	+0,21	−6,73
Francfort Dax 30	1910,96	−1,85	−9,28
Bruxelles	1292,03	−0,46	−7,02
Suisse SBS	971,53	−0,22	−6,41
Madrid Ibex 35	264,32	−1,03	−7,25
Amsterdam CBS	266,50	−0,34	−4,13

DEMAIN dans « Le Monde »

L'ARTISTE ET LE GABELOU : la protection et la circulation des œuvres d'art en Europe représentent un véritable casse-tête, tant pour les douaniers que pour les conservateurs de musée, les amateurs ou les marchands.

Tirage du *Monde* daté mardi 29 mars 1995 : 506 627 exemplaires